Le bouillant Claude Cardin est suspendu indéfiniment par la QAHA (page 13)

CHLT-TV CANAL 7
CHLT 630 kc
CHLT-FM 102.7 mcs

LA TRIBUNE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD

La météo
Froid
Minimum: 0 — Maximum: 15
(details en page 23)

57e ANNEE — No 259 | DERNIERE EDITION | SHERBROOKE, SAMEDI, 31 DECEMBRE 1966 | 10 CENTS

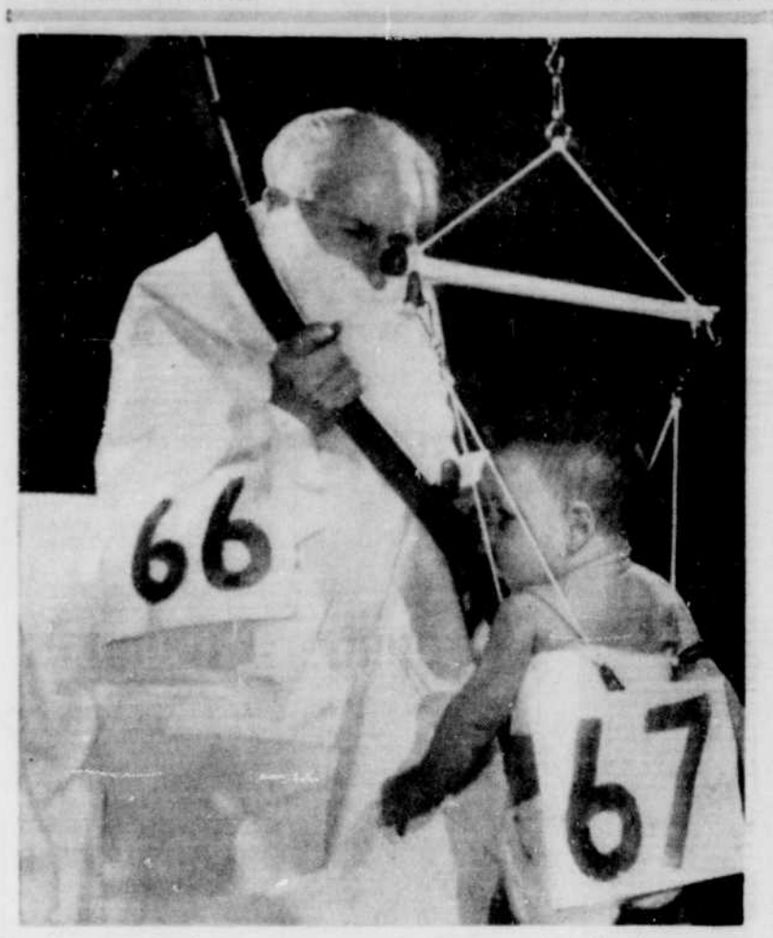

Bonne et heureuse année à tous les lecteurs

(Photo La Tribune, par Jacques Darche)

Personne ne veut en prendre l'initiative... et la responsabilité

Pas de flambeau du Centenaire à Québec

QUEBEC, (PC) — L'illumination d'un flambeau du Centenaire dans la capitale du Canada français, dimanche, au début de 1967, n'aura pas lieu.

Les comités pour la célébration des fêtes du Centenaire de la Confédération canadienne, aux niveaux municipal, provincial et fédéral, refusent de prendre l'initiative d'un tel geste et s'en renvoient la responsabilité.

Après le Comité municipal de Québec et le Comité provincial, ce fut au tour de la Commission fédérale du Centenaire de soutenir hier soir, qu'une telle initiative ne lui revenait point. Dans un communiqué remis à la presse hier soir, M. Luc Gilbert-Lessard, représentant régional du Québec de la Commission fédérale, affirme que le projet du flambeau symbolique et d'une volée de cloches n'était qu'une suggestion faite aux gouvernements provinciaux et aux différents organismes intéressés."

La Commission fédérale du Centenaire n'a pas d'initiative à prendre en ce domaine", dit-il.

Il fait toutefois remarquer que c'est le 10 octobre 1864, dans la ville de Québec, à l'hôtel Saint-Louis, que les pères de la Confédération, sous la présidence de sir Etienne Taché, alors premier ministre du Canada-uni, ont élaboré les 72 résolutions qui ont servi de base à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord.

Dans un communiqué remis à la presse hier après-midi, **le Comité municipal de Québec affirme qu'il appartient aux autorités fédérales d'allumer le flambeau du Centenaire à Québec.**

"Comme la Commission fédérale du Centenaire relève du gouvernement fédéral et que l'idée du flambeau est son initiative, le comité croit qu'il appartient aux autorités de la dite commission de se charger de la présentation et de l'allumage du flambeau à l'endroit qu'elles désirent."

Me Blanchet

Plus tôt cette semaine, Me Jules Blanchet, échevin de Québec et président du Comité municipal du Centenaire, avait déclaré qu'il appartenait au gouvernement provincial de décider si un flambeau devait être allumé à la citadelle, sur le cap Diamant.

A cette déclaration, le secrétaire de la province, Me Yves Gabias, responsable du comité provincial du Centenaire, a répondu que la ville de Québec n'avait pas de permission à demander au gouvernement provincial et qu'elle était libre ou non d'allumer le flambeau.

Hier, Me Blanchet a dit dans son communiqué que la ville, à l'instar du gouvernement provincial, réservait ses activités, à l'occasion du Centenaire, à toute oeuvre artistique, culturelle, folklorique et sportive.

Autres nouvelles sur les cérémonies du centenaire de la Confédération en page 9

Le train de la Confédération quittera Ottawa dimanche, à l'occasion de l'ouverture de l'année du centenaire de la Confédération. Il commencera sa tournée nationale à Victoria et visitera 63 villes au cours de l'année, au son des trompettes qu'essaie, ici, leur "père", Robert Swanson. Mais aura-t-il le même sort que le flambeau qui, dimanche, brûlera dans toutes les capitales provinciales ... sauf à Québec. 1967 nous le dira.

(Téléphoto PC)

Nouvelles brèves

Le pompier ne peut la retenir: chute mortelle

NEW YORK, (PA) — Une tentative de sauvetage désespérée s'est transformée en tragédie la nuit dernière dans la Métropole américaine. Une femme, les cheveux et les vêtements en flammes, est apparue sur le rebord d'une fenêtre du 11e étage d'un hôtel en flammes de Brooklyn, puis elle a glissé entre les doigts d'un intrépide pompier perché à l'extrémité d'une échelle de 144 pieds. La pauvre femme est tombée dans le vide.

Le pompier Edward Rizzo, 31 ans, était perché de façon précaire au sommet de l'échelle extensible, les jambes agrippées aux barreaux, quand il a demandé à la victime, une femme âgée d'environ 38 ans du nom de Rowena Matthews, "de s'avancer".

Quelques secondes plus tôt, une explosion s'était produite dans la chambre qu'elle occupait à l'hôtel Standish Arms, qui surplombe l'Est River, à Brooklyn Heights. Soudainement, ses cheveux et ses vêtements furent transformés en torche au moment où elle se tenait sur le rebord de la fenêtre.

Besoin d'un comité de protection de la société

MONTREAL, (PC) — Le directeur de la police de Montréal, M. Jean-Paul Gilbert, a déclaré hier au cours d'une interview téléphonique que la ville a besoin d'un comité de protection de la société.

Apparemment inquiété par les critiques récentes formulées au sujet des méthodes d'enquêtes utilisées par la police, M. Gilbert a émis l'opinion que les officiers de police "sont les victimes d'une époque particulièrement difficile, où toutes sortes de démonstrations, de machinations et de conspirations visent à effrayer la population et saper la loi et l'autorité établie."

Des policiers trahissent les règles... c'est "humain"

QUEBEC, (PC) — Le procureur en chef de la Couronne, Me Anatole Corriveau, de Québec, a reconnu hier qu'il pouvait y avoir certains membres des corps policiers qui trahissent les règles des représentants de l'ordre, mais que cela demeurait humain.

Il a fait cette affirmation au cours de sa plaidoirie au terme du procès de Gérard Tremblay, 32 ans, camionneur de Gagnonville, accusé du meurtre qualifié d'un chauffeur de taxi de Québec, Roland Faucher, 38 ans, survenu le 12 octobre 1950 à l'île d'Orléans.

Tremblay a été acquitté par les 12 jurés, qui ont délibéré pendant quatre heures et demie avant de rendre un verdict de non-culpabilité parce qu'ils entretenaient un doute raisonnable sur sa culpabilité.

La Lune enverra ses voeux à la Terre... en russe

MOSCOU, (AFP) — La lune enverra dans la nuit du 31 janvier un message de nouvel an aux Terriens, grâce à la station automatique Luna-13 qui s'est posée sur notre satellite dans la nuit de Noël. C'est ce qu'a annoncé hier l'Agence Tass, dans une rétrospective de l'année spatiale en URSS.

L'Agence ne dit pas quelle forme revêtira ce message : enregistrement d'une voix humaine, ou petite musiquette jouant l'internationale comme le fit Luna-10 au moment du 23e congrès ?

Parents et enfants se rejoignent dans le feu

ACADIE SIDING, N.-B., (PC). — Un couple a péri dans une tentative vaine pour sauver deux de leurs enfants qui ont perdu la vie dans l'incendie de leur demeure dans ce hameau situé à environ 45 milles de Moncton.

Quatre autres enfants ont été blessés.

Les victimes de cette tragédie sont : M. Ola Boucher, âgé de 34 ans, sa femme Hélène, 32 ans, ainsi que leurs deux fillettes, Viola, 11 ans, et Marie, 10 ans. Les quatre corps ont été retirés des cendres.

Affaire Sicotte: six policiers évitent la prison de Bordeaux

Enquête étendue à l'administration de la justice au Québec

HULL, Qué. (PC). — L'Association des directeurs de police et de pompiers du Québec pourrait bien demander l'institution d'une enquête sur tous les aspects de l'administration de la justice dans la province, a déclaré vendredi le président de l'association.

M. J.-Maxime Lavigne, directeur de la police de Hull, a fait ce commentaire dans une interview qui a fait suite à un rapport publié jeudi à Montréal et selon lequel l'association chercherait à instituer une enquête sur le barreau du Québec et les Cours de magistrat.

M. Lavigne a commencé par dire que personne de l'association n'était autorisé à révéler des informations au sujet d'une réunion tenue mercredi à Montréal par le groupe.

Il a toutefois ajouté que l'on y a discuté de la décision du Barreau du Québec de chercher à établir une commission royale d'enquête sur la conduite des corps policiers de la province.

MONTREAL, (PC) — Huit individus, y compris six membres de la Police provinciale, ont comparu en Cour hier matin pour répondre à l'accusation d'avoir torturé M. Louis Sicotte au moment où ce dernier était interrogé en rapport avec des incendies criminels en 1965.

Tous les prévenus étaient accusés en vertu de l'article 216, paragraphe A du Code criminel qui stipule que c'est une offense criminelle que de causer des voies de fait à une personne de quelque façon que ce soit dans le but "de la blesser, de la défigurer ou de la rendre infirme".

L'acte d'accusation reproche aux inculpés d'avoir donner des coups de pied à M. Sicotte, un homme d'affaires de Montréal, de l'avoir battu à coups de poing, de l'avoir brûlé avec des mégots de cigares et de cigarettes et de lui avoir tiré les cheveux et les poils de sa moustache un par un.

Ils sont également inculpés d'avoir conspiré pour blesser, étouffer et écraser M. Sicotte. Ces sévices auraient été présumément infligés à la victime durant les trois derniers mois de 1965.

Cautionnement

Les six policiers provinciaux qui ont comparu hier devant le juge Irénée Lagarde ont tous versé les cautionnements qui leur avaient été fixés pour leur libération provisoire.

Le juge Lagarde avait refusé à la défense qu'un délai soit accordé aux prévenus pour leur permettre de trouver l'argent de leurs cautionnements. Le juge avait précisé qu'à défaut de payer, les prévenus devaient être incarcérés immédiatement, et ce non pas dans les cellules de la Police provinciale, mais **"à la prison commune de Bordeaux."**

Deux heures après avoir comparu, les six policiers avaient déjà versé les cautionnements exigés.

En outre, des sommations ont été émises à l'endroit de sept autres individus qui devront se présenter en Cour le 5 janvier pour répondre des mêmes accusations.

"Des révélations bouleversantes ont été faites durant la pré-enquête," a déclaré le juge Lagarde en refusant un délai pour trouver les fonds nécessaires à la remise en liberté des accusés.

Jean-Jacques Bertrand d'accord... en principe

MONTREAL, (PC) — Dans une entrevue accordée hier, le ministre de la Justice du Québec, Me Jean-Jacques Bertrand, s'est dit acquis en principe à l'idée d'une commission royale d'enquête sur l'administration de la justice dans la province.

Le ministre a précisé qu'il ne songeait pas seulement à une enquête sur la conduite de la police, ainsi que l'a demandé l'Association du Barreau provincial, mais également à plusieurs autres aspects de l'administration de la justice, en particulier les moyens dont peuvent disposer les corps policiers et les cours de justice pour une guerre efficace contre le crime et la pègre.

M. Bertrand a donné son entrevue à la suite d'une longue rencontre avec le bâtonnier du Barreau du Québec, Me A. J. Campbell.

DANGEREUSES? — Ces poupées importées de Pologne sont le sujet d'une controverse au sujet du danger d'incendie qu'elles peuvent présenter. La vente aux Etats-Unis en a été interdite, hier, pour cette raison, alors que le directeur du service des incendies de Montréal, M. Dollard Boisvert, déclare que ce cri d'alarme est tout à fait injustifié. A les voir ainsi, si douces, elles ne semblent pas dangereuses ... qui sait ? Voir nouvelle

(Téléphoto PA)

Georges Lemay envoyé à son procès aux Assises

MONTREAL, (PC) — Georges Lemay a été hier envoyé à son procès sous l'accusation d'avoir participé à un vol de banque qui a rapporté à ses auteurs $633,600 en fin de semaine de la fête de la Confédération, en 1961. Le cambriolage préparé de longue main avait été perpétré dans une succursale montréalaise de la Banque de la Nouvelle-Ecosse.

Capturé à Las Vegas en août dernier après une sensationnelle évasion et une longue chasse à l'homme, Lemay était cité hier à son examen volontaire.

Après avoir entendu le seul témoin appelé par la défense, le juge Emile Trottier a envoyé Lemay à son procès. **Les prochaines assises doivent commencer en janvier, mais on ignore quand Lemay comparaîtra.**

Georges Lemay

Lemay est également accusé de conspiration pour commettre le cambriolage en question.

Le seul témoin appelé hier était le sergent-détective Robert Leblanc de la police de Montréal, en charge du cas de Lemay. Leblanc a répondu pendant une heure et demie à des questions concernant des détails techniques relatifs à l'enquête. Le sergent a révélé qu'on avait versé $2,000 au dénonciateur qui avait impliqué Lemay dans le vol, mais il a déclaré ne pas connaître l'identité de cette personne. Les objections de la Couronne, retenues par le juge Trottier, ont fait cesser les questions de la défense sur l'identité de l'accusateur.

Avant la déposition du sergent Leblanc, Me Guy Guérin, avocat de la défense, a déclaré à la Cour que Lemay avait passé la fin de semaine du cambriolage dans son chalet d'été sur une île près de Mont-Rolland, dans les Laurentides.

Encore une grève à l'aéroport de Dorval

MONTREAL, (PC). — Les 46 travailleurs qui approvisionnent les avions commerciaux à l'aéroport international de Montréal se sont mis en grève à 6:15 heures, hier soir.

A 5:00 heures, un représentant du syndicat des ouvriers, l'Association internationale des machinistes, a révélé que les syndiqués avaient rejeté une offre finale de l'employeur, la Consolidated Aviation and Fuelling Services Limited.

La Consolidated détient un contrat exclusif pour l'approvisionnement en carburant des avions de lignes domestiques et internationales à l'aéroport.

Un porte-parole a fait savoir au début de la soirée qu'un seul appareil avait été retardé par la grève, soit le vol 870, en provenance de Toronto et se dirigeant vers Paris.

Les employés de la Kruger Pulp maintiennent leur position : retour au travail mardi

BROMPTONVILLE, (AT) — Les employés de la Kruger Pulp and Paper de Bromptonville ont décidé de s'en tenir à leur interprétation des ententes qui existent entre eux et l'employeur relativement aux congés de Noël et du Jour de l'An, et ils ne reviendront au travail que mardi, à 8 heures du matin.

On sait qu'au lendemain du congé de Noël, les employés de la Kruger Pulp and Paper n'étaient pas rentrés au travail à 4 heures de l'après-midi, comme le demandait l'employeur, mais qu'ils n'étaient rentrés que mardi, à 8 heures a.m.

L'argument des syndiqués reposait sur l'interprétation de deux ententes, soit la convention de travail qui accorde 32 heures supplémentaires de congé lorsque les congés de Noël et du Jour de l'An tombent le dimanche et sur l'entente de janvier dernier qui établissait l'opération continue de 7 jours : les syndiqués réclamaient 56 heures de congé.

Mais la compagnie, se basant principalement sur l'entente de l'opération continue, maintenait que dans cette nouvelle politique, le dimanche ne doit pas être considéré autrement qu'un jour ordinaire, et que, par conséquent, les congés de Noël et du Jour de l'An ne doivent donner droit qu'à un congé de 32 heures, congé non supplémentaire à la journée du dimanche.

Positions maintenues

Au cours de la semaine, les positions occupées par les deux parties n'ont pas changé. Le syndicat s'est réuni hier soir et a repoussé la demande d'un représentant de la compagnie.

Cette demande aurait voulu le retour des employés pour lundi à 4 heures p.m., selon l'interprétation de la compagnie et en considération d'importantes pertes de production qui seraient survenues durant la semaine en raison des mauvais fonctionnements des machines.

Les employés ne rentreront donc au travail que mardi matin, à 8 heures.

Avis aux lecteurs

Les lecteurs sont priés de prendre note que le journal La Tribune ne sera pas publié lundi le 2 janvier, lendemain du Jour de l'An. La rédaction reprendra son service habituel à compter de 5 h. 30 p.m., lundi.

Georges-Emile Lapalme au Canadien national

OTTAWA, (PC). — Le gouvernement fédéral a annoncé hier la nomination de M. Georges-Emile Lapalme, ex-chef du parti libéral du Québec et ex-ministre dans le gouvernement de M. Jean Lesage, au Conseil d'administration des chemins de fer nationaux du Canada.

Est également nommé à un poste identique au Canadien national, M. Herbert C. Pinder, de Saskatoon, ex-ministre dans un gouvernement libéral de la Saskatchewan.

Agé de 59 ans, M. Lapalme, avocat qui habite Outremont, a dirigé le parti libéral du Québec de 1950 à 1958. Dans le gouvernement libéral du Québec au pouvoir de 1960 à 1966, M. Lapalme a dirigé les ministères du Procureur général et des Affaires culturelles.

Il a démissionné du Conseil des ministres du Québec en 1964, retenant son siège de député à l'Assemblée législative. Aux élections provinciales en juin dernier, il n'était pas candidat.

M. Pinder, qui est âgé de 43 ans, est homme d'affaires et il fut ministre de l'Industrie et du Commerce de la Saskatchewan.

Les deux nominations au Canadien national annoncée par le ministre fédéral des Transports, M. J. W. Pickersgill, comblent les vacances créées par le départ de MM. Robert A. Brown, de Calgary et Jean-Louis Lévesque, de Montréal.

LA TRIBUNE

	pages
Annonces classées	22-23
Bridge	21
Comiques	21
Décès et funérailles	23
Editorial	6
Féminines	10-11
Finance	8
Horoscope	21
Mots croisés	21
Politique fédérale	9
Politique provinciale	4
Radio, TV et arts	18
Sherbrooke et région	2-3-4-5
Sports	13-14-15
Voyages	7

La page du DOYEN... par Louis-C. O'Neil

Des milliers de dollars à la dérive dans un égout

SHERBROOKE — A Washington ces jours derniers, des milliers de dollars en billets de $25, de $50 et de $100 ont pris le chemin d'un tuyau d'égouts. Des agents secrets ont déclaré qu'il ne s'agissait pas de faux billets, mais que par ailleurs, aucun vol de banque n'avait été rapporté. Entre le 29 novembre et le 7 décembre, on a retracé 163 de ces billets de diverses dénominations. Plusieurs avaient été déchirés en morceaux, mais dans une proportion d'un pour cent.

Suspendue

La police est bien embarrassée avec cela et pour le moment, l'enquête est suspendue.

On peut se demander où tout cet argent va aller !

Dommage que cette somme colossale n'ait pas été trouvée dans la conduite d'adduction de M. Jeanson. C'est autant d'argent qui serait resté dans Sherbrooke au lieu d'aller à Newport... dans le temps des fêtes...

Un singe "affectueux" sauve son maître de la prison

SHERBROOKE — Un singe "affectueux" vient de sauver son maître qui comparaissait devant les tribunaux sous l'accusation d'avoir conduit sa voiture en état d'ébriété. L'accusé a raconté que dernièrement, il avait échangé son cheval pour un singe. Pour domestiquer la bête ou pour "l'acclimater" à sa vie, le bonhomme a emmené le singe dans une taverne et tous deux ont pris quelques verres de bière.

Sur le chemin du retour à la maison, le singe prit son nouveau maître par le cou et se trouva à lui cacher les yeux, avec le résultat qu'il se produisit une collision.

Le juge déclara l'accusé "non coupable", ajoutant qu'il n'avait jamais entendu une histoire pareille!

Il se fût plutôt trouvé en face de son Juge suprême!

Quand on apprend que l'affaire s'est passée à Indianapolis, on espère, pour le conducteur, qu'il n'était pas inscrit sur la liste des participants à la course d'autos. Car si le singe l'eut accompagné, c'est bien probable que le prévenu n'aurait pas eu la peine de comparaître devant un juge de la terre.

Des autos transportant des "passagers en or et en argent"

SHERBROOKE — A Bombay, la police a opéré la saisie de huit automobiles et en fouillant les voitures, on a trouvé en or et en argent, une somme d'un million et demi de contrebande. Dix-huit personnes ont été arrêtées dans cette affaire.

Ca a déjà pris moins de voitures que cela pour cacher plus d'argent.

C'est vrai que l'industrie de l'automobile est devenue l'une des plus importantes dans le monde. La mémoire nous échappe sur le pro rata des automobiles par personne dans le monde, mais au Canada et aux Etats-Unis, la statistique est assez élevée.

Voyez-vous le temps que la police aurait épargné si elle avait trouvé l'argent volé dans deux ou trois voitures seulement, au lieu de huit?

Et le nombre de personnes arrêtées aurait été moins considérable!

Peut-être aussi que cette réflexion n'est pas juste.

Quand un taxi a plongé du haut d'un pont dans une rivière il y a quelques années, il y eut onze morts! Le taxi conduisait des Ecossais . . .!

La Callas risque-t-elle d'exploser encore ?

SHERBROOKE — Maria Callas, l'"enfant terrible" de la Scala de Milan et de bien d'autres scènes où se joue l'opéra, songe à reparaître sur les planches américaines.

Elle viendrait épauler la campagne lancée en faveur de l'ancien Metropolitan Opera de New York fermé depuis l'ouverture du Lincoln Center et que le pic des démolisseurs a épargné temporairement, paraît-il.

La cantatrice au caractère explosif et dont on ne compte plus les scènes de colère, a joué au Covent Garden de Londres, à New York, à Milan, en Grèce et ailleurs.

Il y eut un temps où les responsables de ces grands spectacles approchaient Maria Callas avec d'infinies précautions, ne sachant jamais à quoi s'en tenir pour ce qui était de l'"éventualité".

La guerre de 14 avait son "big four"

SHERBROOKE. — Je reviens sur Lloyd George dont j'ai dit quelques mots récemment, en marge du 30e anniversaire de l'abdication d'Edouard VIII.

Quand se produisit l'incident de l'abdication, Lloyd George avait pris sa retraite et après le sien, le peuple anglais n'a jamais élu un gouvernement franchement libéral: il aura dirigé le dernier. Il avait subi le même sort que d'autres chefs de l'époque de la première guerre.

(Des libéraux ont fait partie de gouvernements de coalition).

Tout comme le roi Emmanuel d'Italie et Georges Clémenceau, Lloyd George était de petite taille.

Il s'était épris de Georges Clémenceau qu'il considérait comme l'inspiration même de la France. Il disait que c'était un grand homme, mais ajoutait avec une pointe d'humour qu'il ne le dominait pas moins de sa taille !

Les quatre grands

Une vieille découpure nous fait voir le "big four" ou les "quatre grands" de la première guerre: Clémenceau, Lloyd George, Orlando, premier ministre d'Italie et Woodrow Wilson, président des Etats-Unis, devant la demeure de Clémenceau rue Franklin à Paris.

Wilson dépasse les trois autres de toute la tête.

Tout comme Lloyd George, il porte l'habit à queue.

Orlando est vêtu d'un habit de coupe anglaise et Clémenceau a son gilet "frippé", sa tenue négligée qu'on lui a toujours vue sur les photographies. D'ailleurs, Clémenceau n'a jamais été homme à se préoccuper de corriger un noeud de cravate !

Vers 1928, la popularité de Lloyd George commença à diminuer et ne reprit jamais le dessus.

Par contre, alors que son étoile comme chef libéral avait commencé à pâlir, sa fille se faisait élire au parlement britannique sous ce même étendard.

Cauchemards

Il apparait bien que les grands cauchemars de cet homme d'Etat auront été la première grande guerre, les troubles d'Irlande et les grèves d'ouvriers en Angleterre.

C'est avec Asquith qu'il disputa la direction du parti libéral un certain temps.

Il y réussit quand Asquith devint vicomte en 1925, mais ses beaux jours allaient en déclinant.

En 1923, il avait visité les Etats-Unis, probablement pour les remercier d'être entrés en guerre . . .

Persil le chat mis en quarantaine

SHERBROOKE. — Un qui n'est pas de bonne humeur là et qui gronde . . . que la mâchoire lui en tremble!

C'est le chat !

Il vient d'apercevoir un étourneau perché sur les branches nues du peuplier qui donne dans la fenêtre de la cuisine. Il a couru vers la porte pour sortir. Mais il ne sortira pas !

Cet été, il a tué deux oiseaux. Il se tapissait sous les branches basses des cèdres et guettait les oiseaux qui venaient se poser sur les fleurs dans la plate-bande tout près.

On l'a puni pendant trois jours et on pensait bien qu'il était guéri. C'est vrai que c'est son seul défaut! A part ça, c'est un amour de chat !

Non "Persil"! (c'est son nom!) Tu ne sortiras pas, même si l'oiseau a le temps de changer de branche . . .

Mini-jupes à la Chambre des Lords

SHERBROOKE — Deux membres de la Chambre des Lords à Londres viennent de protester énergiquement contre le port des mini-jupes par deux des quinze secrétaires de la Chambre.

Deux seulement de ce groupe de secrétaires, portent la mini-jupe.

L'une d'elles a déclaré:

"On nous a demandé de ne pas montrer nos genoux. Je ne vois pas pourquoi on s'objecterait à ce que nous portions la mini-jupe mais nous n'y changerons rien, car les Lords ne partagent pas tous cet avis et même certains d'entre eux vont appuyer nos protestations".

On ne peut pas dire que c'est une question d'âge pour les deux Lords qui s'objectent aux mini-jupes, car si l'un a 62 ans, l'autre en a 42!

Son père est venu au monde avant lui

SHERBROOKE — La ville de Vancouver vient d'élire le plus jeune maire dans toute son histoire municipale.

Le nouveau maire, Tom Campbell, un agent d'immeubles, est âgé de 39 ans, mais il l'a emporté par la plus petite majorité dans toute l'histoire de la lutte à la mairie dans cette ville.

Tom Campbell est millionnaire et on pense que sa majorité aurait dû être plus confortable.

Il s'est vanté qu'il avait l'habileté pour devenir maire ajoutant qu'il avait réalisé son premier million à l'âge de 29 ans.

Sans savoir ce que faisait le père, on peut penser que "son père est venu au monde avant lui" . . . selon l'expression consacrée . . .

J. A. SAVARD, président-fondateur

NOS MEILLEURS VOEUX !

A l'approche de la nouvelle année, nous prenons un extrême plaisir à formuler pour notre nombreuse clientèle, et toute la population de Sherbrooke, les voeux les meilleurs qui puissent être formulés. Nous entretenons un sentiment de vive reconnaissance pour l'encouragement reçu depuis 38 ans que nous sommes au service du public.

Les commis de la maison J. A. Savard Ltée désirent profiter de cette occasion pour adresser leurs remerciements à tous ceux qu'ils ont eu le privilège de servir et souhaitent ardemment les servir à nouveau en 1967. Ils signent: Roland Bernard, Anatole Daigle, Josaphat Lavoie, Louis Michaud et Réjean Therrien.

AVIS

Nous prions notre clientèle, et toute la population, de prendre note que notre magasin ferme ses portes tous les jours à 5 h. 30, à l'exception du vendredi : 10 h. p. m., comme d'habitude.

J. A. SAVARD Ltée

93, rue King Ouest — Tél.: 562-4713 (SHERBROOKE)

(Voisin de la Banque Canadienne de Commerce)

Nombreuses autos tamponnées

GRANBY, (FA) — Les récentes bordées de neige ont eu leurs répercussions hier sur la circulation à Granby alors qu'une multitude d'accrochages ont été signalés à la sûreté municipale .

Un seul accident a toutefois fait un blessé. Il s'agit d'une adolescente de 12 ans, Mlle Sylvie Tétreault qui marchait en bordure de la rue en compagnie d'une autre jeune fille qui n'a toutefois pas été blessée.

La jeune Tétreault a subi des blessures lorsqu'un lourd tracteur de camion remorque est entré en collision avec une automobile, à l'intersection des rues St-Hubert et York hier après-midi.

Le camion était conduit par M. Gilles Fontaine, 32 ans, du 40 rue Hébert à Granby pendant que la voiture avait pour conducteur M. Marcel Côté, 26 ans, du 10, rue St-Antoine nord à Granby. Le camion a subi pour $50 de dommages et la voiture pour $400 environ.

Accident cocasse

La voiture de l'assistant-directeur de la sûreté municipale de Granby, M. Louis-Philippe Légaré et celle du directeur des services techniques de la cité, M. André Laliberté, ont été impliquées dans un accident survenu dans la cour de l'hôtel de ville en fin d'après-midi hier.

Un lourd camion remorque qui revenait de la balance municipale a tout d'abord heurté la voiture de M. Laliberté, laquelle, sous le choc est allée s'arrêter contre l'auto de M. Légaré.

Les voitures des deux officiers municipaux étaient légalement stationnées en bordure de l'hôtel de ville au moment de la collision qui a fait pour environ $500 de dommages.

VACANCES TROP LONGUES. — Tous les élèves n'ont sûrement pas tous hâte de retourner à l'école. Il y a une exception à toute règle : la preuve, cette fillette qui a déjà sorti son sac du garde-robe.

(Photo La Tribune, par Jacques Darche)

Soirée sociale de fin d'année à la JOC

PRINCEVILLE, (GAB) — C'est par une manifestation sociale mixte que les membres de la Jeunesse ouvrière catholique de Princeville ont mis fin à leur programme d'activités de 1966. Echange de cadeaux, partie récréative et goûter ont été mis à l'honneur par un important groupe de garçons et de filles faisant partie du mouvement.

L'équipe qui avait été chargée de réaliser cette dernière réunion de 1966 était dirigée par MM. Denis St-Pierre et Réal Turgeon. Le président de la JOC, M. Jean-Claude St-Cyr et ses collaborateurs de la direction soulignent que l'année écoulée a été fructueuse et qu'un regain d'intérêt s'est manifesté parmi les jeunes travailleurs et les jeunes travailleuses pour l'étude et la solution de leurs problèmes.

A l'Unité sanitaire de Sherbrooke

SHERBROOKE — Des cliniques de puériculture auront lieu de 2 heures à 3 heures, aux dates suivantes:

Mardi, 3 janvier: Christ-Roi N.D. du Rosaire.

Mercredi, 4 janvier: Immaculée-Conception.

Jeudi, 5 janvier: N.D. du Perpétuel Secours.

Des cliniques de puériculture auront lieu de 3h.15 à 3h.45 aux dates suivantes:

Jeudi, 5 janvier: Précieux Sang.

Des cliniques de puériculture auront lieu de 2 heures à 4 heures, aux dates suivantes:

Mardi, 3 janvier: Marie-Reine du Monde.

Mercredi, 4 janvier: Ste-Famille.

Des cliniques de puériculture auront lieu de 2 heures à 4 heures, aux dates suivantes: Au Bureau de l'Unité sanitaire tous les jours de 2 heures à 4 heures.

Marguilliers nommés

NOTRE-DAME DES BOIS (FC) — Deux nouveaux marguilliers ont été nommés récemment à Notre-Dame des Bois en remplacement de MM. Zéphir Lambert et Olivier Côté.

Les élus sont MM. Armand Charbonneau et Grégoire Laverdière.

Le banc d'oeuvre se compose maintenant de MM. Adrien Turgeon, Lionel Tellier, Fernand Duquette, Raymond Brodeur, Armand Charbonneau et Grégoire Laverdière.

TRES BEAU CHOIX DE CARTES DE NOEL HALLMARK

Papeterie Pigeon Ltée

Magasin d'articles de bureau 444, King o (coin Belvédère) Sherbrooke — 562-8319

PROBLEMES DU RENDEMENT SCOLAIRE

Entraînement Visuo-Moteur

DOCTEUR JEAN-PAUL BLOUIN

Optométriste — Visiologiste

Pour rendez-vous: Tél.: 569-1886

92 nord, rue Wellington, Sherbrooke

NOUS LOUONS PRESQUE TOUT

CHAUFFERETTES PORTATIVES DE TOUTES SORTES

500 à 500,000 B.T.U./H.

ROULEAU VIBRATEUR POUR "COMPACTION" ET PAVAGE

CENTRE de LOCATION & VENTE ENR.

906 ouest, rue King — 569-8031 — Sherbrooke

Georges FABI, prés. — Gilles FABI, gérant.

C'est le deDANS qui faut protéger !

TECTYL protège là où commence vraiment la rouille... les coins et recoins inaccessibles aux couches de fond ordinaires: le deDANS des portes, le deDANS des godets à lumières... les deDANS de plus de 22 endroits vulnérables. Appliqué sous haute pression, l'enduit TECTYL, à l'épreuve de l'humidité, protège en permanence ces endroits exposés à la rouille. Avec cette PROTECTION A LA SOURCE, votre automobile conservera sa beauté des années de plus.

FAITES DURER CETTE BELLE AUTO NEUVE

Venez nous voir aujourd'hui pour un estimé.

C. C. WARNER

294, RUE QUEEN — LENNOXVILLE, QUE.

OUVERTURE DU

MANOIR ST-PHILIPPE

au début de janvier 1967.

45 milles de Montréal, près Lachute.

PENSION POUR COUPLES ET PERSONNES A LEUR RETRAITE

Attraits particuliers:

1 — excellente cuisine
2 — spacieux vivoir
3 — salle de récréation
4 — chambres simples et doubles avec salle de bain
5 — taux mensuel depuis $75. par personne.

Pour renseignements: Manoir St-Philippe, St-Philippe, Co. d'Argenteuil; Yvon Daigle, 133, Larouche, Cowansville, Qué., Tél.: 263-2220, le soir 263-0772; André Théoret, 2400 Van Horne, Montréal, Qué., Tél.: 739-7741.

La bénédiction paternelle

UNE TRADITION PLUSIEURS FOIS SECULAIRES DEMEURE L'UNE DES PLUS CHERES AU COEUR DU PEUPLE CANADIEN-FRANÇAIS!

Ce sont par milliers, que demain, dès l'aurore du premier de l'an, se traceront par des aïeuls à descendance multiple tout comme d'ailleurs par de jeunes époux, le traditionnel Signe de Croix au-dessus de têtes chères. Une fois de plus, le "paternel" implorera la Providence pour ceux qui lui ont été confié.

La maison Codère Limitée se réjouit du fait que même dans un monde moderne où justement plusieurs de ces belles traditions sont en voie de disparaître...la bénédiction paternelle demeure une habitude fortement ancrée et des plus respectées.

De même Codère Limitée ne saurait laisser échapper une telle opportunité pour encourager la continuité de tels gestes; l'occasion ne saurait également être mieux choisie par la direction de la maison pour présenter à sa distinguée clientèle ainsi qu'à toute la population de la région ses voeux traditionnels pour une année nouvelle où la santé, le bonheur et la prospérité seront votre partage.

CODERE Ltée

30 nord, rue Wellington — Sherbrooke

Fernand Boissé

Voeux sincères de Bonne, Heureuse et Prospère Année à tous nos clients et amis !

LES ENTREPRISES FERNAND BOISSÉ INC.

1341, rue Cherbourg, — Tél. : 567-3995

SHERBROOKE

Vous désirez posséder votre maison ? Réalisez votre rêve en 1967... visitez le Domaine des Jardins Fleuris

Le maire et quatre échevins sortent de charge

Que réserve l'année 1967 au conseil municipal ?

SHERBROOKE, (R.R.) — Les prochains douze mois ne seront pas de tout repos pour les membres du conseil municipal, particulièrement pour le maire et les quatre échevins sortant de charge. Le mandat du maire, Me Armand Nadeau, et des échevins Félix Thibault (quartier est), J.-M. Jeanson (quartier ouest), Carl Camirand (quartier sud) et Paul-M. Gervais (quartier nord) prendra fin en septembre 1967.

Il est encore trop tôt pour parler de candidats éventuels, mais on s'attend à ce qu'il y ait de l'opposition aux prochaines élections municipales.

Il a été question récemment d'un groupe de contribuables qui voulaient mettre sur pied un parti civique et présenter des candidats au municipal comme au scolaire.

Dans le quartier est, par exemple, plusieurs se demandent si l'échevin Félix Thibault reviendra sur les rangs. Dans ce secteur, il y a déjà des personnes qui ont laissé entendre qu'elles seraient intéressées à briguer les suffrages.

En tous cas, cinq des 11 membres du conseil municipal entreprennent en janvier les derniers mois de leur mandat. Ils ont 11 mois pour préparer leur campagne ou prendre la décision de se retirer.

Projets

Sur le plan taxation, une question très chatouilleuse en période électorale, la situation n'est pas trop défavorable pour les échevins et le maire sortant de charge, car on ne prévoit pas d'augmentation de taxes en 1967.

Le conseil aura cependant à prendre des décisions lourdes de conséquences.

C'est en 1967 que l'enquêteur de la firme Dufresne, McLagan et Daignault Inc., de Montréal, remettra son rapport sur les améliorations à apporter au service de police.

Les membres du conseil auront alors la responsabilité de mettre en application les recommandations formulées par l'enquêteur en vue d'assurer un meilleur fonctionnement du service de police et de solutionner le problème des relations entre la direction et les policiers.

Les enquêtes

Les enquêtes et les études seront très populaires en 1967.

Le maire vient en effet d'annoncer qu'il y aura une étude sur le fonctionnement et la structure du département des travaux publics. Par ailleurs, on a aussi entrepris il y a quelque temps de réorganiser la structure du service des incendies.

Une autre question qui reviendra certainement sur le tapis est celle de l'aéroport de Sherbrooke et de l'établissement d'un service aérien.

Sherbrooke possède un aéroport et une aérogare, mais ils sont utilisés pour des fins privées ou la visite des personnalités qui empruntent la voie des airs pour se rendre à Sherbrooke.

Récemment, il a été de nouveau question de l'établissement d'un service.

On peut se demander également ce qu'il adviendra du projet du futur hôtel de ville de Sherbrooke, un édifice qui pourrait être construit pour environ $4 millions.

De la planche à dessin des architectes aux pelles mécaniques des entrepreneurs, il y a tout un écart, d'autant plus large, qu'il est accentué par la hausse du taux d'intérêt sur les émissions d'obligations et les restrictions monétaires.

Le conseil se demandera certainement si la ville est en mesure de construire un tel édifice. L'hôtel de ville actuel ne répond cependant plus aux besoins de l'administration municipale, même si "on agrandit par en-dedans", comme disent les employés municipaux.

La charte

Les annexions reviendront sur le tapis alors qu'en 1967 la ville présentera son projet de loi visant à amender sa charte.

Le conseil désire agrandir le territoire de Sherbrooke en annexant une partie des municipalités limitrophes. Ces dernières ont fait savoir en 1966 qu'elles s'opposaient à cette diminution de leur territoire.

Une autre question restée en suspens en 1966 et qui reviendra en 1967 concerne les taux d'électricité que Sherbrooke fait payer aux ruraux qui sont abonnés à son réseau.

Les cultivateurs trouvent qu'ils paient trop cher.

Sherbrooke entend aussi récupérer les montants d'argent qu'elle retire en moins au chapitre de la taxe de vente. Avec la régionalisation de cette taxe, Sherbrooke perd quelque $335,000 en 1966. Des pourparlers sont en cours entre le maire et le ministre des Affaires municipales, M. Paul Dozois, à ce sujet.

Par ailleurs, un problème qui n'est pas réglé opposera à nouveau le conseil et la Commission des écoles catholiques de Sherbrooke. La ville retient en effet un certain montant (environ $5,000 par année) pour faire la collection de la taxe foncière scolaire. Mais les commissaires s'y opposent en alléguant que cette dépense n'est pas considérée comme admissible par Québec.

Combien touchera l'Université en '67 ?

SHERBROOKE — Le gouvernement du Québec n'a pas encore fait connaître le montant de la subvention qui sera accordée à l'Université de Sherbrooke au chapitre des investissements pour l'année 1966-67.

Dans l'attente

Le vice-recteur aux affaires administratives, l'abbé Paul Gilmore, a dit que l'Université "attend des nouvelles."

Il a précisé que les budgets sont présentement à l'étude.

L'Université de Sherbrooke, selon ce que le recteur, Mgr Roger Maltais, a révélé récemment, a demandé une subvention de $6,750,000 auprès du gouvernement provincial afin de mettre en chantier plusieurs constructions importantes.

L'Université veut construire des pavillons pour le Droit et les Sciences.

Il lui faut aussi des fonds pour continuer les travaux à la faculté de Médecine.

Le recteur a expliqué que l'on envisage aussi de mettre en chantier un véritable centre récréatif et culturel sur le campus universitaire une nouvelle résidence pour les étudiants et une résidence pour les jeunes filles.

Le témoin principal est décédé

SHERBROOKE — Le juge Jean-Louis Péloquin a rejeté hier une accusation de vol par effraction contre un individu. Et pour cause.

Le procureur de la Couronne avait expliqué qu'il n'a pas de preuve à offrir.

Me Roland Dugré, c.r., a dit que le témoin principal est décédé et qu'un autre (un chinois) est introuvable.

Le prévenu devait subir son procès en Cour des sessions de la paix, à Sherbrooke.

Le prévenu reste introuvable

SHERBROOKE — Le juge Jean-Louis Péloquin a ajourné sine die le proces d'un individu accusé d'incendie criminel.

Le prévenu est introuvable depuis son "évasion" de l'hôpital St-Michel-Archange.

Le greffier Jean-Marie Grégoire a souligné à la Cour des sessions de la paix qu'un mandat avait été émis contre l'inculpé.

Campagne spéciale contre la pauvreté

SHERBROOKE — "La pauvreté qui écrase 20 pour cent de notre population ne sera éliminée que si tous les gouvernements et les citoyens responsables s'unissent pour y arriver", a déclaré M. Louis-F. Beaupré, directeur général du Centre de service social du diocèse de Sherbrooke, en marge de la nouvelle année.

Campagne

Il a précisé que le Centre entend mener une campagne spéciale contre la pauvreté. "Le Centre de service social, a-t-il dit, est en train de s'organiser pour mener à bonne fin cette guerre à la pauvreté dans toute la région."

Dans la région

M. Beaupré a dit qu'il y a dans notre région quelque 35,000 personnes qui souffrent de pauvreté ou de privation grave.

Carnet King Wellington

Redigé en collaboration

Nous avons appris en primeur que plusieurs personnes se proposeraient d'écrire des livres sensationnels au cours de 1967. Nous livrons immédiatement quelques titres qui nous paraissent les plus intéressants: Nous donnons, en premier lieu, l'auteur et ensuite le titre.

M. Daniel Johnson : Safe **the surface** and you save all . . .

M. Jean Lesage : Comment faire son p'tit **Jean Lévesque.**

M. Pierre Laporte : La faillite des villes qui se groupent est un lien pour ne mal . . .

M. Emilien Lafrance : L'opposition n'est pas la mer à **boire . . .**

M. P. Gérin-Lajoie : Le ministère de l'Education mangé par **les mites . . .**

M. Claude Wagner : Le politicien devenu **juge . . .**

M. Armand Nadeau : Un vote de plus ou un vote de moins **et puis après . . .**

M. Antonio Pinard : "Go west" . . .

M. Everett Nicol : Les secrets de la **police . . .**

M. J. M. Jeanson : Une élection **à l'eau . . .**

M. François Thibault: Comment contrôler le régional par **le local . . .**

M. Michel Marengo : Comment faire **l'éducation** des électeurs . . .

M. J. C. Cayer : Il faut être **aux postes** de commande pour réussir . . .

M. Sarto Roy : Les **dangers graves** qu'affronte le personnel de la défense civile . . .

M. Henri Baudot : Ne couche pas qui **le veut** avec la Chambre de commerce . . .

M. L. P. Demers : La petite histoire racontée par moi-même . . .

M. Carl Camirand : Les meilleurs onguents sont dans les **petits quartiers . . .**

M. Paul Gervais : Comment j'ai gagné des votes pour **ma femme . . .**

M. H. P. Emond : Le mémoire officiel n'est pas toujours basé sur **la mémoire** du fonctionnaire en devoir . . .

M. Edouard Moreau : Comment **j'ai préparé** l'enquête sur la police . . .

M. Marcel Bureau : Les philantropes **mangés** par les ours . . .

M. Gustave Lafontaine : Comment abolir les salaires **de famine . . .**

M. François Poulin : Pourquoi je suis pour **l'union nationale** de tous les libéraux . . .

Aux personnalités déjà mentionnées nous offrons nos voeux à l'occasion de la nouvelle année. Si nous les taquinons, c'est que nous les croyons capables d'encaisser . . . nous avions en mains d'autres titres fort alléchants, mais ces personnalités n'auraient pas eu assez d'humilité pour accepter nos "taloches" . . .

Nos meilleurs voeux à tous les lecteurs de cette chronique qui, soit dit en passant, est la meilleure dans tout le journal et la meilleure dans les journaux concurrents de la province. Nous n'avons pas de complexe de supériorité . . . nous le savons, nous sommes supérieurs . . .

Bonne année — Bonne santé et que tous vos voeux se réalisent.

(Les collaborateurs)

Pas encore d'entente pour l'ACEE

Par Yvon Rousseau

SHERBROOKE — L'année 1967 va débuter et l'entente n'est pas encore intervenue entre l'Association des commissions scolaires du diocèse de Sherbrooke et l'Association catholique des enseignants de l'Estrie, sur la convention collective de travail, devant lier les commissions scolaires de 10 villes et de 51 municipalités rurales du diocèse et leurs professeurs.

La position de l'ACEE est d'obtenir l'arbitrage.

De son côté, l'Association des commissions scolaires soutient que sa dernière offre représente le maximum de ses capacités de payer et elle ne veut pas aller à l'arbitrage.

Toutefois, elle accepterait l'arbitrage à condition que ce ne soit pas pour des clauses rattachées à des implications financières.

Offres refusées

Dans une lettre qu'elle vient d'envoyer à l'Association des commissions scolaires, l'ACEE refuse catégoriquement les dernières offres de cette dernière.

Le 19 décembre, les commissions scolaires soutenaient que le refus de l'offre patronale n'était pas le moyen d'arriver à une entente et de rendre justice à la majorité des enseignants.

Les commissaires soutiennent qu'ils ont offert, dès le début, selon le maximum de leurs capacités de payer.

La dernière offre patronale a été faite le 19 décembre au matin, aux enseignants.

Ces derniers, qui étaient convoqués pour une rencontre, le même soir, ont refusé, parce qu'ils n'avaient pas eu le temps d'étudier les offres et qu'il était anticipé de donner une réponse.

Une lettre envoyée par l'ACEE, le 21 décembre, blâme l'Association des commissions scolaires de la situation actuelle et elle invite cette dernière à un examen de conscience.

Les enseignants rappellent les décisions des commissaires de recommencer à zéro, de faire croire à un recours à l'arbitrage, le refus de l'arbitrage, la menace de lock-out, les 12 et 21 décembre, refus et menaces et maintien des positions initiales.

L'ACEE demande à quoi servent les commissions scolaires si elles se limitent à la taxe normalisée et aux subventions de Québec.

L'ACEE soutient que les dernières offres des commissaires sont inférieures aux offres originales.

Offre retirée

Enfin, l'ACEE retire sa proposition du 7 décembre, faite en vue d'en arriver à une entente, avant le 12 décembre.

Au nom de ses 2,500 enseignants, l'ACEE maintient sa demande originale: "A travail égal, salaire égal".

Les professeurs veulent ainsi obtenir des salaires uniformes pour tous leurs membres dans chacune des dix villes et des 51 municipalités rurales.

A cause de la taxe et des taux d'intérêt

"Il ne sert à rien de parler de logements à prix modiques" *(M. F. Boissé)*

SHERBROOKE. — Le président de la Société des constructeurs d'habitations du Québec, M. Fernand Boissé, a déclaré qu'il ne sert à rien de parler de logements à prix modiques tant et aussi longtemps que la taxe sur les matériaux de construction sera maintenue à 11 pour cent et que l'intérêt des prêts sur hypothèques sera à plus de 7 pour cent.

Prix modiques

M. Boissé considère qu'il est impossible dans cette optique de construire des logements qui seront loués à prix modiques aux familles moins fortunées.

"Nous déplorons l'entêtement du fédéral à maintenir à 11 pour cent la taxe sur les matériaux de construction", a-t-il dit.

Rénovation

Concernant les projets du gouvernement provincial en ce qui a trait à la rénovation urbaine, le président a précisé qu'il n'y a rien d'intéressant.

"Il n'y a rien de concret pour les constructeurs", a-t-il expliqué.

A L'OEUVRE. — Les charrues des voiries municipale et provinciale n'ont pas eu le temps de chômer depuis deux jours. A voir ce banc de neige, on a l'impression que cette photo a été prise à l'extérieur de la cité . . . elle a été croquée boulevard Portland.

(Photo La Tribune, par Studio Breton)

EXERCICE AU GRAND AIR. — Les Sherbrookois ont eu l'occasion de respirer l'air pur et de se livrer au sport de la pelle. Cet exercice devient moins agréable lorsque la charrue remplit à nouveau l'entrée de la cour.

(Photo La Tribune, par Studio Breton)

Plus de 22 pouces de neige depuis Noël

SHERBROOKE — Une deuxième tempête consécutive s'est abattue sur Sherbrooke et la région obligeant tous les employés préposés au déneigement des routes et des rues à travailler d'arrache-pied pour maintenir les voies ouvertes à la circulation.

La précipitation totale de la tempête de jeudi à vendredi a été de 11.3 pouces. Ceci veut dire qu'il est tombé plus de 22 pouces de neige depuis la veille de Noël.

Hier soir, malgré le travail acharné des employés de la voirie provinciale, les routes des comtés de Sherbrooke, Richmond et Stanstead étaient encore passablement enneigées.

La visibilité était presque nulle au cours de l'après-midi d'hier à cause de la poudrerie.

La route la plus praticable hier était la route no 9 qui était découverte à 80% alors que les autres l'étaient à 25%.

La même situation prévalait sur l'autoroute des Cantons de l'Est. On pouvait y circuler avec prudence étant donné que la visibilité était réduite à 45%.

La Sûreté provinciale invitait her soir les automobilistes à la prudence dû au fait que les routes étaient déblayées mais glissantes.

Transport en commun

Le transport en commun soit par autobus ou par trains n'a pas été affecté par la tempête. Tous les véhicules sont entrés à temps.

Dans certains cas, les autobus ont accusé un léger retard mais c'était plutôt dû à l'affluence de passagers.

A Sherbrooke

En fin de journée d'hier, les responsables du département de la voirie à Sherbrooke ont déclaré que la situation dans les rues était très bonne.

Les souffleuses, les grattes, les camions à sel, à sable et à cendre ont besogné toute la journée pour remédier à la tempête.

Température

Le maximum enregistré hier a été de 20 degrés.

La moyenne des vents en terrain planche a été de 25 milles à l'heure et en terrain élevé, elle a atteint 40 milles à l'heure.

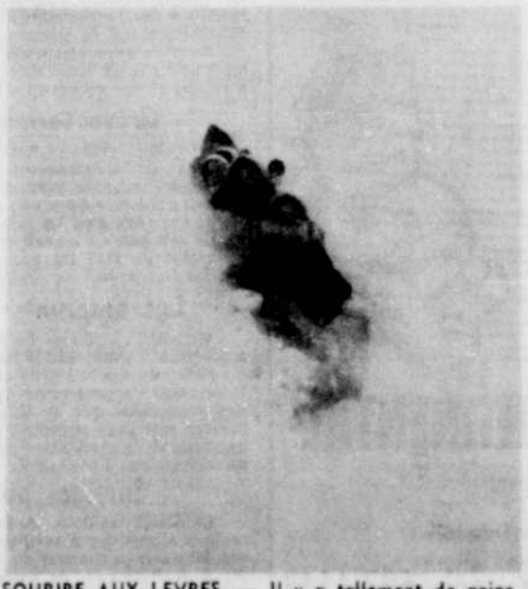

SOURIRE AUX LEVRES. — Il y a tellement de neige que la traîne sauvage est disparue. Mais pour les enfants, plus il y a de neige, plus c'est amusant.

(Photo La Tribune, par Studio Breton)

Les sapeurs demandent de faire disparaître les Raggedy Ann

SHERBROOKE — Une poupée est un jouet fort intéressant pour les petites filles mais elle peut devenir parfois une cause d'accidents graves.

C'est pourquoi le département des incendies de Sherbrooke, à la suite de la mise sur le marché de la poupée connue sous le nom de Raggedy Ann, demande aux parents de détruire ce genre de joujou s'il s'en trouvait un actuellement dans leur demeure.

JOUJOU DANGEREUX. — Le lieutenant-inspecteur Maurice Lemieux, du Département des incendies de Sherbrooke, fait brûler une Raggedy Ann pour montrer que cette dernière est facilement inflammable.

(Photo La Tribune, par Studio Breton)

Ces poupées sont importées de Pologne et sont vendues au Canada depuis quelque temps. On en trouve également à Sherbrooke.

M. Maurice Lemieux, lieutenant-inspecteur du département des incendies de Sherbrooke, a mentionné que la figure et les cheveux de Raggedy Ann sont fabriqués d'un matériel facile à prendre feu.

"Il est dangereux de placer ces poupées près d'un calorifère, d'une fournaise ou d'un poêle", de dire M. Lemieux. La figure et les cheveux sont faits d'un plastique très inflammable et brûlent rapidement.

A Sherbrooke

Au cours de la journée d'hier, M. Lemieux a visité plusieurs établissements sherbrookois pour s'informer si on vendait de telles poupées. Ces visites lui ont permis de constater que Raggedy Ann était vendue à quelques endroits. Cependant, les propriétaires de ces magasins se sont empressés de faire disparaître les joujoux dangereux. On a trouvé une cinquantaine de poupées.

M. Lemieux a souligné que les parents qui avaient des doutes au sujet des poupées qu'ils ont données en cadeau peuvent téléphoner au Département des incendies de Sherbrooke. En donnant la description, on pourra ainsi savoir si la poupée est dangereuse ou non.

Il semble possible que l'importation de ces poupées soit arrêtée si le gouvernement fédéral juge qu'elles constituent un danger public.

Le maire le réaffirme: pas de hausse de taxe

SHERBROOKE, (R.R.) — Il n'y aura pas d'augmentation de taxes au municipal en 1967 même si le conseil ne parvient pas à récupérer la somme de $335,000 que Sherbrooke perd au chapitre de la taxe de vente.

C'est l'assurance qui a été donnée hier par le maire de Sherbrooke, Me Armand Nadeau, à la veille d'entreprendre une nouvelle année.

"Je dis formellement qu'il n'y aura pas d'augmentation de taxes en 1967", a déclaré le maire.

Régionalisation

Me Nadeau a précisé qu'il est d'ailleurs impossible pour la ville d'augmenter les taxes municipales au cours de l'année.

"Le taux de la taxe, a-t-il dit, se décide lors de la préparation du budget".

Le premier magistrat a souligné que le conseil dispose d'une année entière afin de récupérer l'argent qu'il perd à cause de la régionalisation de la taxe de vente et de la répartition qui est faite avec les revenus.

Sherbrooke

"Nous allons essayer de trouver une solution au cours de l'année", de dire Me Nadeau. Il a laissé entendre que la restructuration de certains départements pourrait amener une diminution dans les dépenses de la ville.

Enfin, le maire a tenu à remercié les membres du conseil, les employés municipaux et la population pour l'esprit de collaboration qui s'est manifesté en 1966.

Me Nadeau a dit qu'il voulait aussi souligner le travail des média d'information au cours de l'année 1966. "Ils ont contribué à mieux faire connaître Sherbrooke", a-t-il dit.

Meilleurs voeux de la direction et du personnel à l'occasion du Nouvel An

★ ★ ★

ATTENTION :

La salle à manger Riviera du restaurant Le Manoir sera ouverte le Jour de l'An de midi à la fermeture.

METS PRINCIPAUX

au menu du Jour de l'An.

— CANARD A L'ORANGE; le diner comprend le consommé l'entrée de poisson, le dessert et le breuvage. $3.00

— ROTI DE BOEUF AU JUS; repas complet avec dessert et breuvage. $3.50

FERME TOUTE LA JOURNEE LUNDI, LE 2 JANVIER

Restaurant LE MANOIR

Réservations: 569-8917

Votre auto est stationnée par notre portier.

SALLES DE RECEPTIONS

782, rue King Ouest, Sherbrooke, Qué.

Les perspectives économiques du Québec sont "sombres" (Pinard)

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le député du comté de Drummond a déclaré hier à Drummondville que les perspectives économiques du Québec sont sombres.

En formulant ses voeux de bonne année à l'intention de ses concitoyens, Me Bernard Pinard a affirmé que le Québec flotte actuellement dans un immobilisme inquiétant entre deux rives incertaines.

"Selon la déclaration même d'un ministre du gouvernement, a poursuivi M. Pinard, l'année 1967 verra la course des investissements descendre et l'élan des affaires diminuer. Pourquoi? C'est que le gouvernement actuel a oublié de relancer l'économie.

Travaux

L'ancien ministre de la Voirie a rappelé que "lorsque nous étions à la gouverne d'un ministère provincial, nous avons réalisé des travaux à la grandeur de la province... Ces grands travaux routiers pour l'Expo '67, les autoroutes provinciales, les voies à grande circulation dans les régions métropolitaines de Montréal et de Québec, étaient autant de facteurs qui activaient l'économie du Québec."

Me Pinard affirme que l'improvisation, l'inertie administrative et l'immobilisme d'un gouvernement amateur craintif d'un renversement éventuel, c'est ce qui se passe actuellement au Québec.

Séparatisme

Le député du comté accuse aussi le premier ministre de la province de brandir le glaive qui sectionnera notre province de l'ensemble du pays, au lieu de mousser une publicité sympathique à l'égard du Québec.

"Sous les bannières de l'autonomie, on veut faire encore marcher le peuple de notre province vers une guerre sainte où les grands principes de l'éducation, de la confessionnalité sont remis en cause. On refuse une négociation positive avec le gouvernement central alors que d'autres provinces profitent des millions de dollars puisés dans le trésor fédéral."

Bernard Pinard

Québec demandera d'abord à Lambton de faire un choix sur la régionale

THETFORD MINES, (par Maurice Dumas) — Avant d'approuver une diminution du nombre d'élèves à la future école polyvalente de Disraëli, le ministère de l'Education s'informera auprès de la Commission scolaire de Lambton à savoir si elle est intéressée à adhérer à la Commission scolaire régionale de l'Amiante.

Le mois dernier, la régionale de l'Amiante a envoyé une résolution au ministère de l'Education pour demander l'autorisation de réduire la capacité du complexe polyvalent de Disraëli de 1,500 à 1,300 élèves. Les commissaires en étaient venus à cette décision, puisque les dirigeants de la Commission scolaire de Lambton n'avaient pas encore manifesté le désir de joindre les rangs de la régionale de l'Amiante.

Cependant, le ministère de l'Education n'a pas encore accordé à la régionale de l'Amiante la permission de restreindre la capacité du pavillon scolaire de Disraëli. Les autorités du ministère désirent s'enquérir des intentions de la Commission scolaire de Lambton avant de sanctionner la résolution de la régionale de l'Amiante. Les étudiants du secteur de Lambton seraient appelés à fréquenter l'école polyvalente de Disraëli si cette Commission scolaire joignait les cadres de la régionale de l'Amiante.

La Commission scolaire de Lambton fait face à un triple choix. Elle peut s'annexer soit à la régionale de l'Amiante, à la régionale de l'Estrie ou encore à la régionale de la Chaudière. Elle n'a pas encore indiqué son choix.

Pas de hausse de taxes à St-Antoine: rumeur démentie

THETFORD MINES — Le maire de St-Antoine-de-Pontbriand, M. Joseph Nadeau, a catégoriquement démenti, hier la rumeur voulant que le taux de la taxe municipale soit prochainement haussé à cet endroit. Il a qualifié cette rumeur de pure fantaisie.

"Le conseil n'a aucunement l'intention d'augmenter le taux de la taxe municipale, car nous disposons d'un compte en banque de $31,000", a-t-il souligné lors d'un entretien téléphonique avec le journaliste de La Tribune.

"Au cours des deux dernières années, le taux de la taxe municipale a baissé de $0.50 du $100 d'évaluation à St-Antoine-de-Pontbriand, ce qui signifie indiscutablement que le conseil travaille au bien-être des contribuables.

Mémoire adressé à Johnson, Gosselin, Lavoie et Grenier

Propositions concrètes en vue de relever l'essor économique des Cantons de l'Est

QUEBEC, (par C. Déry) — Le Conseil d'aménagement régional des Cantons de l'Est et la Chambre de commerce régionale du même district viennent de solliciter une entrevue spéciale avec les autorités provinciales afin d'exposer certains problèmes relatifs à l'aménagement du territoire de la région et soumettre aussi des propositions concrètes d'intérêt général en vue de relever l'essor économique de la communauté.

Et pour appuyer sa demande, M. Denis Roy, directeur général du Conseil d'aménagement régional des Cantons de l'Est et président régional de la Chambre de commerce des Cantons de l'Est soumet un mémoire de quarante (40) pages sur les activités du conseil dans les comtés de Brome, Stanstead, Compton et Wolfe. Les documents ont été expédiés au premier ministre, M. Daniel Johnson, au ministre des Terres et Forêts, M. Claude Gosselin, et aux députés René Lavoie (Wolfe) et Fernand Grenier (Frontenac).

Enquête dans trois comtés

Cette initiative de M. Roy suit de près l'enquête amorcée sur le secteur de l'agriculture dans les comtés de Wolfe, Compton et Frontenac par le conseil économique régional des Cantons de l'Est (CERCE), lequel doit réunir bientôt les députés ainsi que les autorités des comtés précités pour établir un programme d'action à l'intérieur de ces comtés sur les problèmes homogènes touchant l'économie rurale et susciter la création de comités d'étude afin de colliger les problèmes dans un mémoire qui offrira au gouvernement certaines solutions à court et long terme.

Contre les technocrates ?

M. Roy, dans sa lettre adressée à M. Johnson, souligne que les principes de base qui permettront réellement d'améliorer le niveau économico-social (de la collectivité dans cette région) devront être aussi naturels et démocratiques que possible et (conséquemment) ne devront pas être établis par un petit groupe de personne ayant des intérêts communs ou personnels ou par des technocrates dont le seul but est de tout contrôler.

M. Roy soutient que les grandes décisions doivent être prises par les élus du peuple et que les argents souscrits par les payeurs de taxes devraient être protégés afin de ne pas servir ou favoriser plus particulièrement certaines gens.

Ministère du plan

Se basant sur l'expérience connue au sein du Conseil d'aménagement régional des comtés de Brome, Stanstead, Richmond, Compton et Wolfe, M. Roy se dit convaincu que la seule façon d'arriver à des solutions concrètes est de confier l'exécution (des travaux de recherches et d'études) à des compagnies d'urbanistes reconnus, lesquelles ont déjà accompli des projets gigantesques à un coût minimal.

Enfin, M. Roy formule le voeu que les initiatives entreprises par le gouvernement au chapitre de l'étude des problèmes régionaux aboutissent bientôt à la création d'un ministère du Plan.

Le CERCE, le COE et les technocrates pris à parti

QUEBEC (Par Claude Déry) — Nouveau sujet de débat à Sherbrooke ? La reconnaissance officielle du "Conseil économique régional des Cantons de l'Est" dont le siège social est fixé à Sherbrooke, par le Conseil d'orientation économique du Québec est de nouveau mise en doute par le "Conseil d'aménagement régional" des comtés de Brome, Stanstead, Richmond, Compton et Wolfe. Dans un mémoire adressé au premier ministre, M. Daniel Johnson, au ministre des Terres et Forêts, M. Claude Gosselin (Compton et aux députés René Lavoie (Wolfe) et Fernand Grenier (Frontenac).

Suivant M. Denis Roy, directeur général du Conseil d'aménagement régional, ce dernier organisme refuse toujours de se "prostituer" envers un organisme qui ne présentait aucune possibilité physique, morale et financière (au moment de sa reconnaissance). Bien plus, M. Roy craint fort que le nouveau Conseil économique régional des Cantons de l'Est retire les bénéfices de cette reconnaissance par l'état et oublie la région.

Sujet controversé

Le mémoire souligne que les problèmes relatifs à l'orientation économique dans certains comtés sud-est du Québec ont fait l'objet de propos fort discutés depuis deux ans et entraînèrent de nombreuses démarches auprès des fonctionnaires provinciaux pour obtenir des renseignements susceptibles de permettre au conseil de participer à l'organisation de structures de consultation, de recherches et de travail dans le domaine de l'économie et de l'aménagement.

Pour sa part, M. Guy Gauvin, président du "CAR de Brome-Stanstead", croit de son devoir d'informer les nombreux dirigeants du gouvernement provincial du besoin urgent de réorganiser et de réorienter, en fonction des besoins réels et immédiats, les nombreux comités et conseils institués dans le but de guider le gouvernement dans l'application de nouvelles formules sociales et économiques pour parer au malaise (qui se maintient) dans le domaine économique. Le mémoire affirme que ce fut une erreur de confier à des économistes la tâche de bâtisseurs (sans aucune allusion à qui que ce soit et sans mettre en doute leur compétence).

Question d'urbanisation

L'expérience tentée dans Brome et Stanstead particulièrement prouve que les grandes philosophies de l'aménagement doivent être axées sur l'urbanisation de nos régions en coopération avec les municipalités et les conseils de comtés.

Le mémoire regrette que l'on ait accordé une trop grande publicité à la loi avant que les cadres administratifs ne soient formés. De plus, les municipalités ne sont pas préparées à envisager la complexité des problèmes majeurs de l'heure.

On constate aussi un manque frappant de liaison entre les groupes embryonnaires prêts à l'action au niveau régional et le secteur des technocrates. Ces derniers refuseraient de promouvoir une information convenable pour la masse, préférant négocier avec quelques intéressés seulement.

Appui refusé

Le "CAR de Brome-Stanstead" demande au gouvernement de reviser la prise de position de M. Roland Parenteau, directeur-général du COE du Québec, lequel, pour des raisons (inconnues) aurait accrédité quelques personnes jouissant de bonnes grâces, du titre de représentants officiels de la région des Cantons de l'Est. Du reste, la Chambre de commerce des Cantons de l'Est, lors de son congrès annuel régional, devait même refuser son appui au nouveau "Conseil économique régional des Cantons de l'Est" parce que trop peu représentatif.

Le mémoire soutient encore que le "CERCE" n'aurait encore jamais rencontré les normes établies par le ministère de l'Industrie et du Commerce et le COE du Québec. Une subvention provinciale de $2,500 aurait été expédiée au CERCE en septembre 1965 alors que l'organisme n'existait même pas, puisqu'il devait être formé officiellement le 10 novembre 1965.

Débandade général

Il s'en est suivi que les groupes d'aménagement locaux ou régionaux qui besognaient depuis deux ou trois ans et dont les réalisations commençaient à se faire sentir, ont cessé ou suspendu leurs activités à cause des nouvelles structures imposées à un organisme groupant quelques personnes seulement. Dès l'été 1965, le "CAR de Brome-Stanstead" était disposé à coopérer en vue de l'institution d'un organisme représentatif de toute la région des Cantons de l'Est et des démarches furent entreprises auprès du CERCE dans ce but.

Mais le CERCE semble avoir profité de la grève des professionnels à l'emploi du gouvernement pour couper court au dialogue sur le projet de fusion, en attendant de recevoir la reconnaissance de Québec en date du 21 juin 1966 nouvelle qui ne fut toutefois révélée que le 27 juillet.

A compter de ce moment, les divers groupes qui travaillent depuis deux ou trois ans à solutionner certains problèmes économiques régionaux, ont tout abandonné, face à la toute puissance du CERCE, reconnu comme seul interlocuteur valable de la région auprès du gouvernement. Aussi le "CAR de Brome-Stanstead" réclame-t-il du gouvernement d'ouvrir une enquête sur les faits qui ont conduit à la reconnaissance du CERCE.

Un ministère de la planification

Enfin, le mémoire recommande au gouvernement de créer immédiatement un ministère de la Planification dont la mission porterait sur la régionalisation urbanisées (développement et financement industriel régional, information vulgarisée, aides techniques aux municipalités), sur l'aménagement des ressources (ARDA) par l'animation sociale, et sur l'orientation économique et la coordination de l'ensemble des conseils économiques régionaux mieux structurés et plus représentatifs.

Claude Gosselin au congrès de l'Association forestière du Québec

QUEBEC, (CD) — A l'occasion du banquet de l'Ordre du Mérite forestier qui clôturera la 28e assemblée générale annuelle de l'Association forestière québécoise Inc., mardi midi, le 17 janvier prochain, au Château Frontenac, dans la Capitale, M. Claude Gosselin, ministre des Terres et Forêts (Compton) sera le conférencier invité.

Les thèmes des délibérations à ces assises porteront sur "les grands problèmes de conservation à l'heure présente", "la pollution des eaux", "l'ouverture des forêts au grand public", "la protection des forêts contre le feu", "les programmes ARDA" et "le rôle et la responsabilité de l'Association forestière du Québec".

Ce congrès de deux jours (16 et 17 janvier) devrait attirer quelque 200 directeurs provinciaux et régionaux de l'association ainsi que les délégués de plusieurs organismes dévoués à la conservation des ressources naturelles et à la protection de la forêt.

Claude Gosselin

Deux hommes d'affaires achètent la rivière : les petits poissons seront encore la proie des pêcheurs

QUEBEC (PC) — Les mordus de la pêche aux petits poissons des chenaux pourront, comme à l'accoutumée cette année, se livrer à leur sport favori dans le village de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Deux hommes d'affaires de Ste-Anne, MM. Robert Mailhot et Fernand Laflèche, viennent de se porter acquéreur du lit de la rivière Sainte-Anne où s'élève, chaque année, à l'époque des Fêtes un véritable village de cabanes à pêche.

Plus tôt, cet automne, devant l'absence d'organisme ou de personnes prêtes à assumer l'administration de cet événement, le gouvernement s'est demandé s'il serait opportun d'en autoriser la tenue.

Les ministères du Tourisme de la Chasse et de la pêche et de la Santé s'inquiétaient en particulier du degré de pollution de la rivière, situation qui menaçait de s'envenimer si l'administration du "village" ne pouvait être confié à des gens responsables.

Le gouvernement, tout en étant conscient de l'importance touristique des petits poissons, n'était pas en mesure de se porter immédiatement acquéreur du lit de la rivière.

Le problème a été résolu lorsque MM. Mailhot et Laflèche ont fait connaître leur projet d'acheter le lit de la rivière et ont accepté les condition posées par le gouvernement afin que l'ordre et l'hygiène soient respectés.

M. Mailhot a déclaré au cours d'une entrevue, hier, que le lit de la rivière a été acheté de la famille du Tremblay pour la somme de $33,000. La transaction a été bâclée jeudi.

Les deux hommes d'affaires ont accepté en même temps de signer une promesse de vente au gouvernement d'ici un an.

Echos de Québec

Trois congrès routiers à Montréal

QUEBEC, (CD) — Montréal sera le site en mai prochain du congrès provincial, national et international des transports routiers. L'événement se déroulera à l'hôtel Champlain et à l'hôtel Bonaventure du premier au 6 mai et sera amorcé par le congrès de l'Association canadienne du camionnage.

Le 3 mai se tiendra l'assemblée annuelle de l'Association du camionnage du Québec et le 6 mai, un forum-panel permettra à des personnalités européennes, asiatiques, africaines et américaines de participer aux délibérations.

Au programme figurent aussi une réception civique au chalet municipal du Mont Royal, un dîner au pavillon du Québec à l'Expo et une réception officielle au pavillon soviétique.

Grève terminée à Marieville

QUEBEC, (CD) — Après trois semaines de grève, les 170 employés de la compagnie Sivaco, de Marieville, sont retournés au travail à la suite de la signature d'une nouvelle convention qui leur assure une augmentation horaire de 45 cts, répartie sur trois ans. Le salaire de base est porté à $1.85 l'heure. La semaine de travail est réduite de 51 à 44 heures et une allocation de $115 fut accordée à chaque employé avant la reprise du travail.

Les emprunts coûtent plus cher

QUEBEC, (CD) — Le ministère des Affaires municipales a relevé à 7 pour cent le taux d'intérêt maximum qu'une municipalité du Québec peut verser sur un emprunt. Considérant le fait que l'argent coûte de plus en plus cher sur le marché des obligations tant au Canada qu'aux Etats-Unis, le gouvernement élargit le pouvoir d'emprunt des municipalités en leur permettant de contracter des emprunts dont le taux d'intérêt ne dépasse pas 7 pour cent.

Services policiers à l'Expo

QUEBEC, (CD) — A l'occasion de l'Expo '67 qui se déroulera à compter d'avril prochain à Montréal, la Sûreté provinciale a reçu mandat du ministère de la Justice, dirigé par M. J.-J. Bertrand, de superviser le travail anticipé de dix-sept corps policiers municipaux de la rive sud. Le flot touristique considérable attendu à cet événement international attirera malheureusement un certain nombre de malfaiteurs et même de chefs de la pègre et déjà les divers corps policiers de la Métropole sont à mettre en commun certains services de dépistage en vue d'assurer une protection adéquate aux visiteurs et aux Montréalais.

BIENVENUE AU PREMIER-NE 1967

A Lac-Mégantic

1—Tous les cadeaux donnés par les marchands dont les annonces paraissent dans cette page seront remis à la famille de Coaticook ou de la région d'où sera issu le premier bébé reconnu comme le premier-né de 1967.

2—L'endroit de la naissance est indifférent, mais les parents doivent résider à Coaticook ou dans la région.

3—Les parents croyant avoir droit à ces cadeaux sont priés de communiquer avec LA TRIBUNE, Tél.: 569-9331. Ils devront fournir les renseignements suivants: a) le nom des parents; b) leur adresse à domicile; c) la date, l'heure de la naissance de l'enfant; d) le nom du médecin.

4—Ces dons n'entraînent aucune obligation de la part des parents à qui écherront l'honneur et la chance.

5—Si toutefois, aucune naissance de l'ordre ici mentionné n'était encore enregistrée à cette date, celle-ci, naturellement, devrait être reportée.

6—La décision des juges est finale.

Les maisons d'affaires dont les noms apparaissent ci-dessous sont heureuses d'offrir à ce charmant poupon de même qu'aux heureux parents de magnifiques cadeaux.

FELICITATIONS AUX HEUREUX PARENTS !
LAITERIE DE LAC-MEGANTIC DAIRY ENR.
Léo BLAIS, prop.
offre aux heureux parents du Premier-Né deux cartes de "LAIT" Homogénéisé ou Pasteurisé.
201, rue Laval — Tél. : 583-2450 — Lac-Mégantic

Bienvenue au PREMIER BEBE 1967 A LAC-MEGANTIC
Nous sommes heureux d'offrir aux heureux parents du PREMIER-NE
$5.00 en lingerie pour BEBE
R. FARMER LTEE 5c, 10c, 15c
25, rue Frontenac — Tél.: 583-1323 — LAC-MEGANTIC

Félicitations aux Heureux Parents !
Nous sommes fiers d'offrir aux heureux parents du Premier-Né 1967, une valeur de $10.00 en nourriture pour bébé Gerber.
MAGASIN IGA
BERTRAND BOULANGER, gérant
110, rue Frontenac — Tél.: 583-1400
LAC-MEGANTIC, QUE.

Félicitations aux heureux parents !
HERVE ROY
Confection pour Hommes et pour Dames
Un certificat de $5.00 en marchandises sera remis à l'heureux Papa.
97, rue Frontenac — Tél.: 583-2188
LAC-MEGANTIC, Qué.

La Tribune Inc. est heureuse d'offrir au Premier Bébé de l'année à Lac-Mégantic, un journal de vie de bébé, dans lequel les parents pourront noter fidèlement les principales étapes de la vie du Bébé.

LA TRIBUNE INC.
GILLES DALLAIRE
JOURNALISTE-PUBLICISTE
Edifice Hôtel de Ville
Entrée boul. Stearns — Tél.: 583-2525
LAC-MEGANTIC, Qué.

Félicitations aux Heureux Parents !
Nous sommes fiers d'offrir aux heureux parents du Premier-Né des vêtements pour bébés d'une valeur de $5.00.

CHEZ LISETTE
Lingerie pour enfants
Edifice J. E. Cloutier
27, rue Salaberry — Tél.: 583-1816
LAC-MEGANTIC, Qué.

Félicitations aux heureux parents !
Sera remise à l'heureuse maman, une jolie boîte de chocolats assortis "Laura Secord"
Par ROMEO DOSTIE
Marchand
Dépositaire Exclusif LAURA SECORD
56, rue Laval — Tél.: 583-1560 — LAC-MEGANTIC, QUE.

Félicitations aux Heureux parents !
Nous sommes fiers de remettre aux heureux parents
$5.00 en vêtements pour bébé.
LAURENTIEN INC., 5 - 10 - 15 cents
104, rue Frontenac — LAC-MEGANTIC, Qué. — Tél.: 583-1870

Félicitations aux heureux parents !
$10.
en MARCHANDISES
seront remis aux heureux parents du PREMIER-NE !

MAGASIN CONTINENTAL
LTEE
Tout sous un même toit
45, 49, rue Frontenac – Tél.: 583-1142
Lac-Mégantic

ARGENT DISPONIBLE
1ère et 2e hypothèques
HENRI GAUTHIER
970 — 113e Avenue — Tél.: 472-6880
Permis No 30,833
DRUMMONDVILLE

NOUVEAU MÉDECIN

Michel Girard,
MD. C.S.P.Q.
Spécialiste en Gynécologie et obstétrique
Le Dr Michel Girard annonce l'ouverture de son bureau au 122, St-Jean, Drummondville. Associé à la Clinique Chirurgicale Lemas, il est également membre du bureau médical de l'Hôpital Ste-Croix.
Bureau : Sur rendez-vous.
Tél. : 478-5152

La surprise de l'année dans les Bois-Francs: élection de Rock Gardner

par J.-Alphée Gagné

VICTORIAVILLE — La ville Reine des Bois-Francs a été très active au cours de l'année qui prend fin. Très sommairement, dans la présente communication, une revue de l'année.

La surprise de l'année dans la région fut l'élection du 5 juin, du plus jeune député à la Législature provinciale actuelle, M. Rock Gardner, qui actuellement est citoyen résident de Victoriaville. Il a défait M. Albert Morissette, qui était ministre d'Etat dans le gouvernemen Lesage.

En fin d'année il y a l'annonce du retour de M. Paul-A. Poirier comme maire, aux élections de juin 1967. La campagne électorale s'annonce très longue et M. Poirier vient devant le peuple pour demander un troisième mandat à la direction des affaires municipales.

Toujours sur le plan municipal, il y a eu aussi la présentation du rapport sur les structures administratives de Victoriaville par la firme Dufresne, McLagan, Daignault Inc., de Montréal et en fin d'année, la mise en place de plusieurs recommandations de ce rapport.

L'aménagement de l'usine de Traitement de l'eau à Victoriaville a été complété au cours de 1966. C'est la première usine du genre à opérer au Québec, voire même au Canada. Victoriaville va donc toujours de l'avant.

Au cours de la dernière année, le département municipal de la circulation a mis en place des nouvelles normes et de nouveaux feux de circulation. Notons l'élargissement de la rue St-François et le constant progrès dans le parc industriel.

La démission du Dr René Jutras comme président du RN a également marqué l'année qui prend fin.

Deux transactions importantes: la vente de l'ancienne usine Fashion Craft, rue St-Jean-Baptiste et la vente aux mêmes hommes d'affaires de l'hôpital Ste-Anne, de Victoriaville.

En fin d'année sur le plan industriel, la compagnie Lactantia Ltée décide d'investir $500,000 à Aston dans la région de Nicolet. La Rubin Bros Clothiers Ltd, de Victoriaville a été choisie comme usine pilote pour les célébrations du centenaire, et ce dans le domaine de la confection de vêtements fins et il y a quelques semaines, l'usine Royal Chesterfield Ltd devenait Royal Chesterfield (1966) Inc., et passait en de nouvelles mains, dirigé par M. Pierre-A. Alain.

Sur le plan social

Au cours des 12 derniers mois, plusieurs congrès ont été tenus à Victoriaville. On a souligné l'accueil exceptionnel de la population, lors de tous ces congrès tant régionaux que provinciaux.

Le Centre d'Art de Victoriaville a progressé énormément au cours de 1966, à un tel point que c'est un des centres culturels les mieux cotés dans la Belle Province. Ce fut un travail de longue portée, mais les résultats sont très intéressants et ou à l'honneur de ceux qui ont travaillé depuis plusieurs mois pour conduire cette initiative à ce qu'elle est aujourd'hui, un réel actif pour toute notre population.

Au cours de 1966, les clubs sociaux ont abattu du bon travail. Notons le succès éclatant des Richelieu avec leur campagne pour l'enfance malheureuse, avec $17,000 les Lions avec leur 2e Noël du Pauvre et $15,000, les Elans, le club Auto-Sport Cobra, les Chevaliers de Colomb, les centres de loisirs, bref une bonne, une excellente année.

Incendies

Au cours de 1966, le chef Giguère ne déplore aucun incendie majeur. C'est donc dire que les nombreuses semaines de sécurité et de prévention commencent à porter fruit au sein de notre population.

Au cours de 1966, il y a eu huits accidents mortels dans la région de Victoriaville.

L'HIVER n'est pas seulement source de désagréments mais aussi, pour qui sait regarder et voir, un constant deploiement d'une poesie d'ombres et de lumières qui jouent dans les encorbellements de neige posés sur les toits et sur les branches. Joie de l'hiver.

(Photo La Tribune, par Studio Breton)

Nouvel An sans paye pour les professeurs et le personnel de la régionale St-François

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Pour la troisième fois en l'espace de quelques semaines, le personnel administratif et pédagogique de la régionale St-François n'a pas été payé hier . . . Les coffres étant vides encore et toujours.

Les professeurs et le personnel administratif devront donc fêter l'arrivée de la nouvelle année... sans paye... et on ne sait pas quand les chèques pourront être émis du secrétariat de la Commission scolaire.

A la Commission scolaire de Drummondville où le produit des taxes — compte provisoire — continue à être acheminé, le personnel des deux sections a été payé mais à la régionale, la sempiternelle question des fonds se pose toujours avec plus d'acuité d'une semaine à l'autre.

Pas de grève

Il ne semble pas que les professeurs soient résolus à déclencher une grève pour le moment. Ils sont d'ailleurs en vacances jusqu'au 9 janvier et un arrêt de travail ne remplirait pas les coffres de la régionale.

Le président de l'Alliance, M. Hervé Lavoie, a déclaré à La Tribune que les pressions se feront plutôt du côté du ministère avec le concours de la CIC et que les professeurs sont bien résolus de réclamer l'intérêt sur les argents non versés en rémunération depuis environ deux mois.

Cette situation du manque d'argent est loin d'être agréable pour les professeurs; elle l'est aussi peu pour les fournisseurs de la Commission scolaire qui attendent également après leur chèque et le début de l'année n'est pas plus rassurant car le cercle vicieux continuera à tourner de plus belle.

Carnaval d'hiver de Granby: du 21 janvier au 18 février

GRANBY (FA) — Le carnaval d'hiver de Granby aura lieu en 1967 du 21 janvier au 18 février. C'est ce qui a été décidé lors d'une assemblée du comité de direction du carnaval de Granby Inc., sous la présidence de M. Jean-Louis Boisseau.

Les organisateurs qui travaillent depuis le début du mois de décembre à mettre au point un programme intéressant pour le carnaval de 1967 ont adopté cette semaine un budget dépassant $30,000.

Duchesses

L'organisme sans but lucratif a déjà mis sur pied son premier comité, celui des duchesses du carnaval, dont les présidents conjoints sont MM. André Choinière et Jeannot Brosseau.

Les duchesses sont toutes choisies et elles ont déjà commencé à mettre en vente des empaquetages spéciaux de cigarettes ainsi que des cannes du carnaval.

Les activités

A date, le carnaval de Granby est déjà assuré d'un nombre impressionnant d'activités. Il y aura notamment une soirée populaire, l'arrivée du bonhomme carnaval, la soirée du couronnement, le souper canadien, le bal du centenaire, la grande parade, une ballade en traineau, une soirée de ski et une journée pour les enfants avec le célèbre Bédule de Tarmacadam, que les jeunes suivent régulièrement à la télévision.

Chacune de ces activités sera commanditée par un organisme particulier et il y aura autant de comités que d'activités.

D'autres item viendront s'ajouter au programme du carnaval d'ici quelques jours, mais déjà les organisateurs sont assurés d'une variété considérable d'activités pour marquer les périodes de festivités du carnaval d'hiver.

Récidiviste aux Assises à cause de certains outils

COWANSVILLE, (FA) — Le juge Gérard Normandin a condamné hier après-midi Denis Trudel, un récidiviste de Lachenais à subir son procès au prochain terme des Assises criminelles sous l'accusation de possession d'outils de cambrioleurs.

Trudel subissait hier son enquête préliminaire au palais de justice de Sweetsburg.

Le principal témoin au cours de l'enquête a été le capitaine Valmore Viens de la Sûreté municipale qui a procédé à l'arrestation de Trudel il y a quelques semaines à Granby.

L'accusé était alors en possession d'outils qui servent habituellement aux cambrioleurs.

Antécédents

Comme Trudel possède un long casier judiciaire ayant été condamné à plusieurs reprises pour différentes infractions dont des vols avec effraction et pour recel, les outils trouvés en sa possession pouvaient facilement laisser croire qu'ils seraient utilisés pour un cambriolage.

Parmi ces outils on a pu remarquer hier une paire de pinces géantes capables de couper des cadenas même les plus solides et ce, sans trop de difficultés. Les témoins ont également produit d'autres outils trouvés en possession de Trudel lors de son arrestation.

Après avoir été envoyé aux Assises, l'accusé a été libéré moyennant le même cautionnement qu'avant l'enquête.

Trépanier souhaite que 1967 soit l'an un du Canada nouveau

GRANBY, (FA) — "Je souhaite que l'année 1967 ne soit pas seulement une année de réjouissance à l'occasion du centenaire de la Confédération canadienne; je souhaite que l'année 1967 soit en plus, l'an un du Canada nouveau".

C'est en ces termes que s'est exprimé hier le premier magistrat de Granby M. Paul-O. Trépanier, également président de l'aile québécoise du parti progressiste conservateur.

Dans son message du Nouvel An, M. Trépanier souhaite que 1967 soit l'année d'un pays où les pauvres, les vieillards, les mères nécessiteuses et surtout les jeunes, puissent vraiment vivre.

Il souhaite que ce soit l'année d'un pays où l'anxiété fera place en la foi et en l'avenir ainsi qu'à un monde meilleur.

Combler l'abime

"Je souhaite avec force que tous les Canadiens s'attellent à la tâche de combler sans retard l'abime qui sépare les nantis des déshérités. Ils sont les mêmes fils d'une même société et nous devons considérer les malheureux comme des citoyens à part entière. Il faut les arracher des taudis", a souligné M. Trépanier.

En 1966 à Lac-Mégantic: conseil municipal tout neuf et hausse de taxes

LAC-MEGANTIC, (GD) — Alors que se lève lentement l'aube d'une année nouvelle, on est porté à jeter un regard en arrière afin de retracer les événements importants qui ont marqué le déroulement de l'année 1966 à Lac-Mégantic, surtout sur le plan municipal.

L'entrée en vigueur du bill privé qui réduit de neuf à six le nombre des échevins oblige à la tenue d'élections municipales générales. Me J.-Armand Drouin qui a tenu les rennes du pouvoir depuis 1955 ne brigue pas les suffrages et c'est M. Paul Leblanc qui l'emporte haut la main sur trois adversaires à la mairie. De l'ancien conseil ne survivent que MM. Bertrand Boulanger et Léonard Leblond.

Emission d'obligations

Le conseil doit aller sur le marché des obligations afin de vendre une émission au montant de $392,500 destinée à financer certains travaux qui ont été effectués récemment, principalement dans le domaine de l'aqueduc. Un syndicat dirigé par la Banque Provinciale du Canada et groupant diverses maisons de courtage de la Métropole a priorité avec une offre de 94 pour cent, ce qui est relativement avantageux si l'on compare ce prix avec celui actuellement offert aux municipalités.

Un règlement municipal est adopté qui fixe à $54 la charge annuelle familiale exigée pour le service d'aqueduc. Cette charge sera portée à $66 pour 1967.

Afin de rehausser le niveau des eaux du lac Mégantic de quelques pieds, le conseil fait construire un barrage de pierres en amont du pont d'Agnès. Le ministère provincial des Richesses naturelles oblige la municipalité à démolir l'ouvrage qui laissait à découvert les bouches d'égout du quartier Sud et empestait une partie des résidents de ce secteur.

Travaux d'aqueduc

D'importants travaux d'aqueduc se poursuivent un peu partout en ville, principalement dans les rues nouvelles. La nouvelle station de pompage est mise en marche et assure un service meilleur à la population ainsi qu'une protection plus efficace contre l'incendie.

Le taux de la taxe foncière est porté, pour 1967, à $1.50 du $100 d'évaluation, soit une augmentation de $0.30 par rapport à 1966 et de $0.60 par rapport à 1965.

On a noté au cours de 1966 un certain ralentissement dans le nombre et l'étendue des travaux municipaux de même qu'une attitude très prudente de la part des autorités concernant les dépenses à effectuer pour le service de la municipalité.

1966 à Magog: hausse de taxe, grève du textile, l'aréna et l'observatoire

MAGOG, (JPL) — En plus de la réorganisation du service de la police, Magog a connu une année passablement active dans le domaine municipal. Dès le début de janvier dernier, la taxe municipale était haussée de 16 à 20 pour chaque millier de dollars d'évaluation. Quelques jours plus tard, le secrétaire - trésorier de la cité était autorisé à demander des soumissions relatives à la construction d'une aréna avec glace artificielle. Puis, c'est l'ouverture officielle du quatrième carnaval de Magog qui a connu un éclatant succès.

En février, Rod Hebron et Karen Dokka sont vainqueurs de l'Adam's Memorial. Le mois suivant est souligné par la visite du président de la Chambre de commerce du Canada qui annonce que Magog a été désigné comme ville-pilote de l'enquête "Perspectives économiques".

La grève du textile

Au début d'avril, il y a eu un débrayage inattendu à la Dominion Textile et le 13 de ce mois, c'est le début de la grève à Magog. Par après, la famille du Dr Gustave Faniel est choisi comme famille-type du camping au Québec pour 1966.

Le 9 mai est la date de la signature du contrat pour l'aréna, et, vers la fin du même mois, se tient la semaine de l'Hospitalité, dans la région Magog-Orford.

Le premier rallye provincial de bateaux est tenu sur les eaux du Memphrémagog le 7 août et, à la fin du même mois, les ouvriers du textile reprennent le travail après 141 jours de grève.

Autres activités

Plus tard, les Loisirs Magog Inc. signent un bail par lequel la cité de Magog leur accorde l'administration de l'aréna en construction. Un mois après, c'est l'inauguration officielle de l'Observatoire érigé par le club des Lions, rue Des Pins.

Au début du mois dernier, le public était invité à visiter les locaux du nouvel hôtel de ville. Peu après, les administrateurs municipaux recevaient une délégation de Port Colborne, Ontario, en vue d'une perspective de jumelage. Plus récemment, un problème assez confus survenait à la Commission scolaire relativement à la perception des taxes: problème à l'issue duquel, la municipalité du village d'Omerville a fait une demande officielle au ministère de l'Education, d'instituer une enquête concernant l'administration de cet organisme.

Les Loisirs d'Eastman financeront une équipe dans la ligue juvénile

MAGOG, (JPL) — Les Loisirs d'Eastman viennent d'annoncer qu'ils financeront une équipe dans la ligue de Juvénile de Magog, qui comprend déjà trois autres équipes.

M. Ovide Gosselin, président de ce circuit, a fait savoir hier que l'entraînement de la plupart de ces équipes est déjà commencé mais que l'ouverture de l'aréna de Magog sera le facteur déterminant en ce qui a trait au début de la saison régulière de la ligue.

Eastman jouera ses parties à l'aréna de Magog. Cependant, chaque équipe du circuit devra disputer une partie dans ce village, ceci afin de ne pas priver la population d'Eastman de tout hockey.

C'est M. Eddy Hébert qui assumera la direction de cette quatrième équipe.

Dans Frontenac: controverses sur la centralisation scolaire

LAC-MEGANTIC, (GD) — Sur le plan scolaire, l'année 1966 a été marquée dans la région par les controverses surgissant de la centralisation scolaire qui, comme partout dans le Québec, fait son chemin dans Frontenac.

Une querelle passablement amère opposant les quartiers sud et nord de la ville s'allume lorsque la Commission scolaire régionale de l'Estrie décide de faire l'achat du site de Megantic Manufacturing, rue Salaberry, pour y construire plus tard une école régionale polyvalente.

Une vive opposition naît à la suite de cette décision et la régionale reconsidère son choix pour finalement porter sa préférence sur le terrain Audet situé dans le quartier nord. Des contribuables du quartier sud s'opposent à cette volte-face et l'affaire va devant les tribunaux qui rendent un verdict en faveur du site Audet.

Grève des Transports

A la rentrée des classes, les élèves de St-Sébastien et de St-Romain qui étaient sensés se rendre à Lac-Mégantic pour y suivre les cours du secondaire restent chez eux et l'on doit prévoir l'établissement de classes secondaires à St-Sébastien pour accommoder les dissidents.

Elections

Les commissaires Jean-Marie Blais et J.-Emile Cloutier sont réélus à leur siège respectif sans rencontrer la moindre opposition.

Un peu plus tard, le président de la Commission scolaire locale, M. Grégoire Duquette, démissionne comme président et comme commissaire. Il est remplacé par M. Léo Blais à la présidence tandis que M. Laurent Lemieux le remplace comme commissaire.

Baisse de la taxe

Le taux de la taxe scolaire est réduit de $0.06, pasant de $1.92 à $1.86 du $100 d'évaluation.

Deux comités préparent les activités de la JC de Princeville

PRINCEVILLE, (GAB) — Deux comités, formés en décembre, passeront à l'action dès le début de 1967 à la Jeune chambre de Princeville. La direction du travail a été confiée à M. Raymond St-Pierre au comité d'information. M. St-Pierre fait actuellement des démarches pour obtenir les services d'une personnalité pour une conférence sur un sujet d'intérêt pour tous.

Au comité des affaires publiques, M. Jean-Marie St-Cyr a été choisi comme responsable. Le travail de ce comité consiste à prendre connaissance des principaux problèmes scolaires et municipaux. Les rapports de M. Jean-Marie St-Cyr serviront à la préparation de mémoires si la direction de la Jeune chambre le juge à propos.

La piscine du Centre culturel officieusement ouverte lundi

DRUMMONDILLE, (JRL)— La piscine du Centre culturel et sportif de Drummondville sera définitivement ouverte au public au cours de la semaine prochaine.

Le directeur de l'Education physique à la régionale St-François, l'a confirmé hier matin, après une nouvelle visite sur les lieux, où l'on craignait certaines difficultés avec le chauffage.

La piscine sera donc ouverte "officieusement" lundi après-midi, en présence des membres du conseil municipal, de la Commission scolaire et de l'OTJ et le public sera admis à compter de 4h. p.m. et de 8h. à 10h. le soir.

Par la suite, les portes seront ouvertes de 2h. à 4h. p.m. et de 8h. à 10h. p.m. Samedi, on pourra se baigner de 9h.30 à 11h.30 et de 2h. à 4h.

M. Robert Pepin a souligné qu'il s'agit là d'une cédule préparée exclusivement comme expérience pour la première semaine d'opération. Le programme définitif sera connu plus tard.

BIENVENUE AU PREMIER-NE 1967

Les maisons d'affaires de Coaticook dont les noms apparaissent ci-dessous sont heureuses d'offrir à ce charmant poupon de même qu'aux heureux parents de magnifiques cadeaux.

1.—Tous les cadeaux donnés par les marchands dont les annonces paraissent dans cette page seront remis à la famille de Coaticook ou de la région d'où sera issu le premier bébé reconnu comme le premier-né de 1967.

2.—L'endroit de la naissance est différent, mais les parents doivent résider à Coaticook ou dans la région.

3.—Les parents croyant avoir droit à ces cadeaux sont priés de communiquer avec LA TRIBUNE, tél.: 569-9331. Ils devront fournir les renseignements suivants: a) le nom des parents; b) leur adresse à domicile; c) la date, l'heure de la naissance de l'enfant; d) le nom du médecin.

4.—Ces dons n'entraînent aucune obligation de la part des parents à qui écherront l'honneur et la chance.

5.—Si toutefois, aucune naissance de l'ordre ici mentionné n'était encore enregistrée à cette date, celle-ci naturellement, devrait être reportée.

6.—La décision des juges est finale.

A COATICOOK

Le PREMIER-NE de l'an 1967 à Coaticook sera gratifié d'un JOLI CADEAU de la

PHARMACIE COATICOOK

L. Abdallo, B. PH. — Pharmacien Licencié.

15, rue Child — Coaticook — Tél.: 849-2191

CORDIALE BIENVENUE AU PREMIER-NE 1967 DE COATICOOK

un cadeau lui sera offert par le

MAGASIN A RAYONS

J. R. LEFEBVRE INC.

29, rue Principale est — Tél.: 849-4191

COATICOOK

LA TRIBUNE INC. est heureuse d'offrir au premier bébé de l'année à Coaticook un journal de vie de bébé dans lequel les parents pourront noter fièrement les principales étapes de la vie du bébé.

LA TRIBUNE Inc.

M. Adéodat ROSS, représentant.

Publicité: Jean-Paul Longpré. Sherbrooke

45 ouest, rue Principale — Tél.: 849-4811

COATICOOK

LA BIJOUTERIE EDGAR LEBEL

est heureuse de présenter au premier citoyen de 1967 à Coaticook, un ensemble de cuillère et fourchette en argent.

105, rue Child — Coaticook — Tél.: 849-4943

Nous remettrons au premier-né 1967 de notre ville de Coaticook

UN JOLI CADEAU

J. A. LEBEL & FILS

LTEE

MEUBLES ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES

155, rue Child — Tél.: 849-2754

COATICOOK

La direction et le personnel remercient tous les clients de la maison pour leur encouragement passé et souhaitent à chacun

JOIE, SANTE ET BONHEUR

POUR L'AN NOUVEAU!

Nos félicitations à M. Rosaire Fontaine, de St-Félix de Kingsey, le gagnant du BON D'ACHAT de $100.

MAGASIN

H. MUIR ENR.

65, rue St-Louis — Warwick — Tél.: 358-2257

LA TRIBUNE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD — FONDE EN 1910

Imprimé par LA TRIBUNE INC., 221, rue Dufferin, Sherbrooke. Tél.: 569-9331.
Autorisé comme envoi de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

ABONNEMENT : au Canada, par la poste, sauf endroits desservis par camelots: Un an: $15.00; 6 mois: $9.00; 3 mois: $4.75; 1 mois: $1.75.
Aux Etats-Unis avec Supplément Perspectives et Comiques Illustrés: Un an: $25.00; 6 mois: $14.00; 3 mois: $8.00; 1 mois: $3.00.
Etats-Unis sans suppléments de fin de semaine: Un an: $20.00; 6 mois: $11.00; 3 mois: $6.00; 1 mois: $2.00.
Autres pays, outre mer, etc.: Un an: $30.00.

La Tribune est sociétaire de la Presse Canadienne, du l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, de la Fédération canadienne des éditeurs de journaux et périodiques catholiques, affiliée à l'Audit Bureau et Circulation (ABC) et à l'Union internationale de la presse catholique.

Sources d'informations: La Presse Canadienne, la Presse Associée, l'agence Reuter. Service de photos de la Presse Canadienne et de United Press International. Seules la Presse Canadienne et ses agences affiliées sont autorisées à reproduire les dépêches de La Tribune.

La vie et le hasard

Si l'on faisait le bilan de l'année qui s'achève, combien seraient surpris en réalisant qu'ils ont peut-être traité la vie comme un débiteur insolvable dont ils ont tiré tout ce qu'ils ont pu, se trouvant heureux d'en avoir au moins tiré quelque chose.

Dans une mesure assez importante nous avons, pendant l'année qui va, dans quelques heures, grossir le nombre incommensurable de toutes celles qui sont déjà du passé, été victimes des circonstances au point où l'on peut se demander quel a été le rôle de l'effort personnel que nous avons déployé. Ce rôle a peut-être été modeste en comparaison de la part du hasard.

En cette fin d'année, laissons aux jeunes l'illusion de croire qu'ils parviendront à régler leur vie suivant leurs rêves pour, comme disait un vieil ami, qu'ils ne se croisent pas les bras ou ne se figent dans un immobilisme décevant. Entre nous, admettons que le hasard se jouera d'eux, tout en continuant à mener les choses à sa guise. Heureux ou malheureux, nous le savons tous, dans notre for intérieur, leur vie ne sera pas ce qu'ils rêvent d'avoir; nous le voyons en dehors de nous, par le spectacle des événements dans l'histoire.

Nous, hommes, écrivait un historien, qui n'avons sur toutes choses, même sur celles où nous bandons notre application la plus ardente, que des connaissances imparfaites et superficielles; qui ne pouvons répondre que de nous; qui ne pouvons prévoir les contre-coups des événements ni augurer de l'avenir, nous édifions patiemment nos petits projets, qui sont sages peut-être au moment où nous les faisons et au point de vue où nous nous plaçons, mais lui, le Hasard, maître de tout et de tous, il brouille à sa fantaisie nos calculs.

Il agit en dehors et à côté de nous, sur le monde qui nous environne, en notre faveur ou à notre détriment. Il suscite des concurrences qui barrent la route, ou déblaie le terrain par des morts inattendues; de sorte que celui qui touchait au but en est rudement arraché et que cet autre, qui courait à l'abime, se voit mollement porté vers le succès.

Le hasard agit sur chacun de nous par le choix de l'époque et des circonstances au milieu desquelles il nous place; de façon que les mêmes facultés intellectuelles, les mêmes vices ou les mêmes vertus, les mêmes avantages et inconvénients, tantôt paralysent celui qui les possède, tantôt multiplient les chances de succès.

A ceux à qui le hasard cette année a été un compagnon d'infortune souhaitons, pour l'an prochain, que leur sort s'améliore; à ceux à qui il a souri, souhaitons qu'il continue de leur sourire. Mais comme le hasard est souvent le maître de ceux qui n'ont pas su se préparer pour s'en faire un compagnon de route, souhaitons à chacun de s'en faire un allié en 1967 en se préparant comme si ce devait être eux qui lui serviront de guide.

Acte audacieux

Le ministère des Richesses naturelles du Québec a annoncé qu'il a donné son assentiment à l'entente que Texaco Exploration et Hydro-Québec ont conclue relativement à l'exploration du sous-sol marin dans le golfe Saint-Laurent, dans le voisinage des îles de la Madeleine et au large de la Gaspésie.

Il s'agit ici d'une décision très importante, tant sur le plan politique qu'économique.

Sur le plan politique, Québec, sans attendre de décision de la Cour suprême, établit ouvertement sa position à la face du pays tout entier en ce qui concerne la question actuellement en litige, soit ses droits aux minéraux dans le golfe.

Sur le plan économique, cette transaction contribuera à assurer la prépondérance de Montréal, en tant que zone de raffinage et d'exportation, tout en donnant, a-t-on souligné, à l'Hydro-Québec l'occasion de jouer son rôle dans le domaine de l'énergie au Québec, dont le pétrole représenterait 7 p.c. de nos ressources énergétiques.

Québec, en prenant cette décision, pose un acte audacieux. Si l'initiative tourne au succès on pardonnera, du moins dans la province, au gouvernement d'avoir bravé la Cour suprême. Dans le contexte politique actuel, le gouvernement central, dépité, rongera son frein, mais ne devrait pas faire d'opposition sérieuse, du moins en attendant que la Cour suprême se prononce. Il sera toujours temps, après, d'y voir.

Mais si l'aventure tourne mal, le gouvernement de l'Union nationale en sera quitte pour nous avoir donné un petit Sidbec en miniature.

L'intérêt bien compris du Canada, qu'on se place au point de vue du Canada tout entier ou que l'on tienne surtout compte de l'intérêt du Québec, veut que l'initiative s'avère une réussite.

On peut voir ici l'intention du gouvernement de la province d'intensifier l'exploration des ressources énergétiques du Québec en faisant appel à la collaboration — indispensable d'ailleurs — financière et technique d'entreprises internationales. On peut avoir découvert du pétrole à quelques endroits au Québec, et les formations géologiques peuvent permettre de croire qu'il y a aussi des gisements dans le golfe. Mais étant donné qu'il s'agit d'un travail intense de recherches et qui nécessitera de forts déboursés, il est bien évident que le Québec n'a ni les techniciens en nombre suffisant, ni l'argent nécessaire, pour entreprendre seul des travaux d'envergure de cette nature. Le fait de tendre la main à autrui pour mener l'initiative à bien est un acte d'intelligence et de sagesse, même s'il est audacieux.

Points de vue

Nous n'en avons plus

A cause d'une situation financière assez délicate, la Ligue des propriétaires de Verdun a tenu un référendum sur l'avenir immédiat de la ville. Ce référendum a révélé l'existence d'un fort sentiment favorisant l'annexion à Montréal. C'est du moins dans une proportion de 50 p.c. que les propriétaires se sont prononcés en faveur de l'annexion.

Si les propriétaires, pour éviter une forte hausse de taxes, optent en faveur de l'annexion à Montréal, les chances sont que les locataires ne s'y opposeront pas. Nous serions cependant curieux de savoir exactement pourquoi l'opinion des propriétaires de Verdun s'est divisée dans cette proportion à peu près égale sur cette question.

Verdun a au moins un avantage sur Sherbrooke: sa ligue des propriétaires. Nous avions autrefois une ligue des propriétaires à Sherbrooke mais, soit parce que le conseil municipal a réussi à administrer à la perfection, soit parce qu'il n'y avait plus de propriétaires pour s'intéresser à la chose municipale, la Ligue des propriétaires de Sherbrooke semble bien morte aujourd'hui.

Un tel organisme peut causer des ennuis au conseil municipal, comme il peut rendre des services.

La différence existe

Le conseil diocésain de la Société Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke s'oppose, catégoriquement, à l'établissement d'un régime d'écoles non confessionnelles au Québec. Pour étayer son attitude il soutient que le système d'écoles confessionnelles "colle à la réalité" et que ces écoles "répondent aux besoins et aux aspirations de la majorité de la population du Québec". Il se fait fort aussi de proclamer que "par le principe même de la liberté religieuse, on n'a pas le droit de priver la majorité de la population du Québec, à 80 p.c. catholique, des avantages d'une école confessionnelle par crainte de nuire aux 20 p.c. qui sont de confessions différentes."

On s'explique facilement l'attitude de notre SSJB et l'on comprend son point de vue. Il n'en reste pas moins vrai que d'aucuns, en tenant compte des nuances qui s'imposent, regrettent que l'on ne parvient pas, dans certains milieux, à faire la distinction réelle qui existe entre la multi-confessionnalité et la non-confessionnalité. La non-confessionnalité serait une absurdité que pas un gouvernement au Québec ne songe à instaurer. Pourquoi alors combattre ce qui n'existe pas ?

Mgr Sheen . . .

Pourquoi penser Dieu mort ?

Je puis comprendre pourquoi certaines personnes disent que Dieu est mort.

Dans le monde, il y a des personnes qui sont mortes.

Lorsque l'enfant prodigue descendit si bas dans la vie qu'il alla manger dans un pays étranger dans la mangeoire des pourceaux, le père de ce jeune homme décrivit son fils comme "mort".

Les sourds sont morts à la musique de ce monde, au son d'un livre qu'on feuillette. Courir est mort pour le type qui a une jambe paralysée. Le coucher de soleil flamboyant et les riches couleurs d'automne sont mortes à l'aveugle. Shakespeare est mort à l'analphabète, tout comme la musique classique d'ailleurs.

Les animaux préhistoriques sont d'ailleurs morts eux aussi parce qu'ils n'ont pas réussi à garder le pas de la nature qui les environnait.

Dieu est mort

Dieu également est mort soit par la façon de penser de certaines personnes, ou par leur façon d'agir.

La lumière existe de l'autre côté de la fenêtre. Mais lorsqu'on baisse la toile, la lumière cesse d'exister pour celui qui est à l'intérieur; pourtant la lumière ne cesse pas d'exister en soi. Et la lumière redevient visible pour ceux qui relèvent la toile.

Je puis imaginer une intelligence, je parle de ceux qui ont été éduqués au delà même de leur intelligence, se lançant dans une dissertation sur le mot "aveugle".

Il dira à un moment donné que l'aveugle ne se réfère à rien de réel puisque en certaines occasions il signifie "incapable de voir" et en d'autres temps "couvert".

Il peut se passer tellement de temps à disserter sur le sujet qu'un homme n'aura pas le temps de lever la toile. De cette façon, la lumière est "morte" pour certains philosophes tout comme Dieu d'ailleurs le sera s'ils persistent dans leur gymnastique de mots.

Un voleur de banque ne déteste rien de plus que de voir la lampe de poche d'un policier éclairer la porte entrouverte du coffre-fort. Les Ecritures disent dans le même sens que "ceux qui font le mal détestent la lumière".

Les voleurs ne disent pas effectivement que la police est morte, mais désireraient qu'elle le fût, étant donné que cette dernière leur fait voir leur mauvaise conscience.

Aucun homme infidèle n'aime entendre un sermon sur l'infidélité à une femme, bonne épouse.

Dès que saint Paul entreprit de parler de la corruption à l'intérieur de la classe des juges, ces derniers cessèrent d'écouter saint Paul.

L'homme se retrouvera dans le camp qu'il déterminera lui-même suivant la quantité de lumière qu'il acceptera de voir en son for intérieur.

La vérité, nous la voulons ?

Il nous est facile de dire combien nous faisons d'efforts quotidiens pour découvrir la vérité, mais jusqu'à quel point ne nous empresserions-nous pas de nous sauver si la porte de la vérité s'ouvrait devant nous ?

La vérité implique une responsabilité.

Il est beaucoup plus facile de dire que la vérité est morte que d'accepter de dire que la vérité vient changer notre mode de vie.

De plus, la connaissance de la vérité est progressive, et seulement lorsque nous faisons fructifier le peu qui nous a été donné que nous pouvons avancer dans cette voie de la connaissance.

C'est tout comme escalader une série de monts. Le deuxième ne nous apparaîtra qu'une fois que nous aurons atteint le sommet du premier mont.

De la même façon, la vérité nous est cachée, surtout si nous ne la cherchons pas.

La sainteté est de même

Il en est de même de la sainteté.

Nous sommes saints en autant que nous voulons le devenir. Léon Bloy l'a ainsi dit: "On fait un pas hors de la médiocrité et on est sauvé."

Dieu ne s'atteint qu'à la fin d'un processus de raisonnement. Il est quelqu'un à qui on répond, un peu comme un enfant répond à l'amour de son père.

Ce n'est pas nous qui prouvons Dieu; c'est Dieu qui nous prouve, dans le sens qu'Il cherche dans notre direction.

On commet une erreur en Lui demandant des preuves que ces promesses sont vraies, et même qu'Il nous donne un certificat d'existence, alors que de tous temps Il est celui qui requiert la vérité dans notre for intérieur, et que c'est Lui seul qui nous fait saisir la beauté de la vérité.

Parce que certains rebelles refusent de répondre à l'amour, il existe une chose telle que l'athéisme.

L'Ecriture ne s'adresse jamais à l'esprit mais bien au coeur.

En langage moderne, cela veut dire que les causes sont psychologiques et non intellectuelles.

Ce que l'athéisme est dans l'ordre de la pensée, la frigidité ou l'impotence le sont dans l'ordre du sexe.

La psychologie moderne proclame que la frigidité ou l'impotence sont de l'ordre psychologique et non de l'ordre physique. Ces deux espèces d'homme ne peuvent répondre à l'amour humain. Pour eux, le sexe est mort.

D'autres refusent de répondre à l'amour de Dieu et pour eux Dieu est mort.

Tribune libre

La Tribune publie les lettres traitant d'un sujet d'intérêt public qui lui sont adressées, pourvu que ces lettres portent la signature, le nom et l'adresse véritables de leur auteur. Un pseudonyme peut être utilisé. Chaque lettre doit rester dans les limites de cinq cents mots.

Notre journal se réserve le droit de mettre de côté les lettres qui constituent de la propagande en faveur d'une idée, d'un groupement ou parti politique, de même que celles qui contiennent des injures ou des attaques personnelles et celles qui sont jugées sans intérêt ou contraires au bien public.

Les lettres anonymes sont jetées au panier.

Enquête Gallup — *d'opinion publique par l'Institut canadien*

Le NPD en a gagné aux dépens des liberaux et des conservateurs

Sur le plan politique la grande nouvelle que les enquêtes Gallup ont révélée cette année, c'est le progrès du NPD. Depuis l'élection de 1965, la popularité du NPD a augmenté de 8% — surtout aux dépens des conservateurs. La dernière enquête Gallup révèle que le NPD et les Conservateurs ont chacun 26% de la faveur populaire, comparativement à 38% pour les libéraux.

	Lib.	*Cons.*	*NPD*	*Austres*
Election, nov. 1965	40%	33%	18%	9%
Janvier 1966	44	28	21	7
Mai 1966	41	30	20	10
Juillet 1966	38	30	20	12
Septembre 1966	37	32	21	10
Novembre 1966	38	26	26	10

On peut ramener les critiques contre les libéraux à leur manque de décision et à leur façon d'éviter les problèmes. On reproche aux conservateurs leur manque de leadership, on trouve leur chef trop âgé et on leur reproche de faire de l'obstruction systématique. M. Douglas serait surtout trop socialiste.

Les Canadiens sont moins portés à penser en termes de favoritisme et de corruption en politique que les Américains. Ici, 36% croient qu'il y a augmentation de ces abus, comparativement à 48% aux Etats-Unis.

Tout en se disant fort désappointé du leadership, tant chez les libéraux que chez les conservateurs, 9 personnes sur 10 sont bien en peine de choisir quelqu'un pour succéder aux chefs des deux grands partis.

Tandis que les libéraux se classent bons premiers comme parti au service de l'unité canadienne (35%), 28% croient qu'ils font du bon travail auprès du monde des affaires et 22% auprès du monde du travail. Mais c'est dans une proportion de 27% que l'on pense que le parti conservateur s'occupe réellement des agriculteurs, comparativement à 21% dans le cas des libéraux.

L'expérience des dix dernières années a démontré d'une façon péremptoire aux Canadiens qu'il est préférable de s'en tenir à la formule de deux partis politiques. En 1956, 38% de la population étaient d'opinion que la formule de deux partis constituait le meilleur régime parlementaire. Aujourd'hui 53% de la population sont de cette opinion.

Fait à noter, c'est dans une proportion de 52% que l'on croit que chaque gouvernement fédéral devrait rester au pouvoir pour au moins 4 ans, et cela nonobstant le fait qu'il essuierait un vote de non-confiance en Chambre.

(Tous droits réservés)

Fais-moi honneur, mon fils !

Chronique "parents-enfants"

Terre des enfants négligés ou Terre des hommes . . .

Bientôt Minuit, Noël des pauvres et des autres; un moment de choix pour écrire ces réflexions ! Les petits dorment poings fermés, forts de la promesse que le Père Noël va passer. La maman se hâte d'aider au Père Noël à emballer les cadeaux. Non, je vous le dis, il n'y a pas de minutes plus précieuses pour s'arrêter, s'installer à sa table de travail et communiquer à nos lecteurs ces pensées sur l'enfant négligé. L'enfant qui ne passe pas un Noël et des fêtes comme les autres. L'enfant qui souffre d'une situation humainement et socialement inacceptable. L'enfant de parents, qui la plupart du temps sont plutôt victimes que foncièrement inadéquats.

Au fait de quels enfants s'agit-il ? Qui est responsable de leur condition ? Que peut-on faire ou doit-on faire pour les aider ?

Aspect social et légal de la négligence

Demain une nouvelle année commencera pour tous. Tous les enfants cependant ne profiteront pas d'un milieu capable de leur assurer un développement normal. Tenter de répondre aux trois questions posées devient un bel examen collectif de conscience au début de l'année 1967, qui nous invite à réfléchir sur la Terre des hommes. Les hommes, ce sont aussi les enfants négligés et les autres.

Les enfants négligés sur le plan légal sont ceux visés par l'article 15 de la loi de la protection de la jeunesse. Que nous dit le texte de la loi au paragraphe (1) ? Je cite : "Lorsqu'un enfant est particulièrement exposé à des dangers moraux et physiques en raison de son milieu ou d'autres circonstances spéciales, et a besoin pour ces raisons d'être protégé, toute personne en autorité peut le conduire ou le faire conduire devant un juge. Un juge peut aussi, sur information qu'il estime sérieuse à l'effet qu'un enfant se trouve dans les conditions ci-dessus décrites, ordonner qu'il soit amené devant lui".

Paradoxe de la loi

Une telle loi a une portée très générale et donne beaucoup de latitude au juge tout en lui rendant la tâche extrêmement difficile. En effet la loi ne précise pas ce qu'elle entend par dangers moraux et physiques et il n'est pas toujours facile de prouver qu'il y a danger physique et encore moins de prouver le danger moral.

Est-ce à dire que beaucoup d'enfants, maltraités, soumis à un mauvais exemple, perturbés sur le plan psychologique, rejetés de leurs parents, demeurent ignorés et ne reçoivent pas d'aide de la Société. C'est là une question fort complexe qui devrait préoccuper nos législateurs, les agents de bien-être et la société dans son ensemble. Sans ignorer les améliorations à apporter dans nos mécanismes de dépistage et dans nos modes de traitement il faut reconnaître que certaines catégories d'enfants négligés sont plus facilement identifiables et secourus.

Il y a d'abord les cas flagrants de négligence physique ou morale. L'enfant peut porter des marques, identifiables par un médecin, ou un organisme de santé. Les cas de négligence morale, comme l'inceste, lorsque le père ou la mère est prêt à témoigner de l'inconduite du conjoint. Les cas évidents de refus de pourvoir qui peuvent entraîner la condamnation du père. Les enfants négligés de familles à problèmes multiples posent un dilemme. La plupart du temps cependant ces familles sont connues de différents organismes ou personnes en autorité comme les commissions scolaires, les services de probation, les services de santé, les agences de service social. Ces familles peuvent présenter des problèmes de santé, des problèmes scolaires, des problèmes de chômage, d'alcoolisme, des situations qui témoignent de l'irresponsabilité, de l'ignorance ou des limites intellectuelles des parents, etc.

Les organismes de bient-être ou les personnes en autorité peuvent alors présenter des rapports précis sur les circonstances exposant les enfants à des dangers physiques et moraux. Souvent les parents face à ces évidences ne les contesteront pas et la Cour pourra procéder et imposer les mesures les plus appropriées pour protéger les enfants victimes de telle situation.

Le second aliéna de l'article 15, présente des situations plus facilement intentifiables par la Cour excepté en ce qui a trait aux parents indignes et les enfants prédélinquants. L'ailnéa précise que . . . "les enfants dont les parents, tuteurs ou gardiens sont jugés indignes, les orphelins de mère et de père dont personne ne prend soin, les enfants illégitimes ou adultérins abandonnés, ceux que leur milieu expose particulièrement à la délinquance, les enfants incontrôlables qui accusent généralement des traits de prédélinquance, ainsi que ceux qui présentent des troubles caractériels sérieux, peuvent être considérés comme se trouvant dans les conditions visées par l'aliéna précédent (i.e. l'enfant exposé à des dangers moraux ou physiques . . .)

L'imprécision de la loi concernant certaines catégories d'enfants négligés provient sans doute du fait que la loi intervient dans des situations sociales avec implications psychologiques fort complexes. Aussi le juge peut-il fonder son jugement à la lumière de recommandations émanant de spécialistes dans le domaine de la santé et du bien-être. D'ailleurs il jouit de pouvoirs très étendus, quant aux diverses solutions possibles destinées à promouvoir le bien-être des enfants négligés et des parents délinquants.

En effet l'article 15 après avoir indiqué que les parents sont avisés et ont droit d'être entendus précise que "le juge peut alors, suivant les circonstances et après consultation, s'il y a lieu, avec une agence sociale, laisser l'enfant en liberté surveillée, le confier à toute personne ou société, recommander au Ministère qu'il soit confié à une école (Ecole de protection), à une institution d'assistance publique ou à une agence sociale ou prendre toute autre décision dans l'intérêt de l'enfant".

Orientation sociale

La dernière phrase est extrêmement importante, car alors le juge peut sur recommandation ou de son propre chef prendre des décisions dans l'intérêt de l'enfant, décisions qui peuvent varier selon la situation et les ressources possibles chez les parents. Le juge peut alors suggérer des solutions susceptibles non seulement d'aider l'enfant, mais aussi les parents coupables de négligence. Ces solutions peuvent tendre à utiliser ce qu'il y a de bon chez les parents pour les inciter à assumer plus pleinement leurs responsabilités.

Si le juge peut motiver les parents à faire appel aux services d'une agence sociale et leur fournir une occasion d'améliorer leur comportement, l'élément punitif est largement atténué et ce qu'il y a de dignité humaine en chacun est respectée. D'ailleurs souvent les parents sont désireux d'obtenir de l'aide pour surmonter leurs difficultés et leur fonctionnement inadéquat. Ce genre d'aide est la plupart du temps plus constructif que le placement des enfants, qui est très dévalorisant même pour les parents jugés indignes par plusieurs personnes de l'entourage ou de autorité. Bien entendu il y a des situations où l'enfant est exposé à des dangers immédiats qui nécessitent un éloignement temporaire ou définitif de son milieu familial. Tous les parents n'ont pas la même capacité d'aimer et d'assumer leur responsabilité. Une bonne évaluation sociale et psychologique est donc primordiale.

Responsabilité sociale

On peut facilement pointer du doigt les parents négligeants, insister pour leur infliger une punition judiciaire, et les juger indignes de garder leurs enfants. Pourtant une bonne partie de ces parents font partie des classes défavorisées. Leur subsistance dépend d'un budget inférieur à leur besoin, leur éducation marginale ne leur permet pas de trouver un emploi permanent sur le marché du travail, le coût exhorbitant des frais médicaux et des médicaments les prive souvent de se procurer les soins nécessaires à leur santé. Comment vont-ils nourrir et habiller convenablement leurs enfants et éviter les critiques face à la montée en flèche des prix à la consommation ?

Il est relativement facile de déterminer la négligence en ce qui concerne les orphelins, les enfants illégitimes ou abandonnés, les délinquants. Mais dans les situations de prédélinquance, de troubles caractériels, chez certains enfants négligés physiquement et moralement, les Cours de Bien-Être et la société en général font face à un défi réel. On peut penser à diverses mesures pour relever ce défi. Permettez-moi d'en énumérer quelques-unes que je juge essentielles.

Remèdes possibles

D'abord il faut que les organismes sociaux collaborent avec les autorités judiciaires et vice-versa pour apporter tous les éléments objectifs nécessaires à identifier le problème-négligence et à déterminer des solutions humaines et réalistes. Une telle attitude peut suppléer en partie aux défaillances de la loi.

Il faut que les organismes de santé assument pleinement leur responsabilité et présentent des rapports objectifs et précis sur la condition d'un enfant victime de mauvais traitements ou d'un état physique conséquent à la négligece des parents.

Il faudra que la législation facilite la tâche des juges et des Cours de Bien-Etre en reconnaissant textuellement la valeur des rapports psychologiques, psychiatriques, médicaux et sociaux. Ces rapports pourraient servir de témoignages valides dans les cas contestés. Une définition plus complète de ce qu'on entend par dangers moraux et physiques est souhaitable mais ne pourrait couvrir toutes les situations et circonstances possibles.

Enfin il faut que la société, c'est-à-dire les citoyens contribuent par leur attitude et leur action à mieux comprendre et à améliorer le sort des familles marginales. Chacun peut par son influence sur les gouvernants et les corps intermédiaires promouvoir les mesures sociales susceptibles de répondre aux besoins essentiels à un bon fonctionnement social.

En cette année 1967, ne serait-il pas permis d'espérer que les enfants négligés, séparés de leur famille soient moins nombreux grâce à notre attitude d'entraide et de compréhension plutôt que de condamnation.

Evasion VOYAGES Aventure

Miami Beach, le rendez-vous des touristes en hiver

Environ 1,500,000 personnes venant de toutes les parties des Etats-Unis, du Canada et de l'Amérique Latine visitent Miami Beach chaque année. Cette plage de l'Atlantique offre de l'hébergement pour 175,000 visiteurs qui ont le choix parmi 380 hôtels et 2,700 maisons de rapport, tous situés à quelques minutes de la mer, des terrains de golf, des attrayants magasins, des restaurants, des endroits de pêche en haute mer, des clubs de nuit et autres attractions nombreuses et variées allant des courses de chiens et de chevaux jusqu'au football, en saison.

C'est durant l'hiver que le flot de touristes se dirige le plus vers Miami Beach avec son climat sous tropical facilitant la baignade, le tennis et les autres sports d'été.

Toutefois, en été, à cause des tarifs beaucoup plus bas, de plus en plus de touristes prennent leur vacances à Miami Beach où la température même si elle monte jusqu'à 90° se supporte très bien, grâce au petit vent venant de la mer. D'ailleurs, la plupart des chambres d'hôtels et les appartements sont munis de climatiseurs d'air.

Avertissement

La Chambre de Commerce de Miami Beach de même que l'association des hôteliers de Miami Beach et l'association des propriétaires d'appartements mettent les touristes en garde contre les portiers publics, les chauffeurs de taxis et autres guides touristiques qui essayent parfois de dérouter les touristes en leur faisant croire qu'il n'y a plus de place libre à l'endroit où les réservations ont été faites au préalable. Il est recommandable de ne pas y croire et de se rendre à l'endroit désiré sans tenir compte des dires de ces gens.

Site

Miami Beach est bâtie sur une série d'îles d'un à trois milles au-delà de la terre ferme, avec la baie Biscayne séparant cette ville de Miami même à l'ouest et la grande étendue d'eau bleue qu'est l'océan Atlantique à l'est. Les touristes y arrivent par trains, autobus, autos ou avions.

Propreté

A Miami Beach, la propreté est une des premières impressions qui fascinent le touriste. La plupart des hôtels et bâtisses sont d'un blanc étincelant ou de couleurs pastel qui ne manquent pas d'attraits. Il n'y a pas de fumé ni de brouillard. On dit que l'air est pur et absent de pollen qui est parfois la cause de la fièvre des foins.

Divertissements

Il y a toujours quelque chose à faire, quelque chose de nouveau à découvrir, qu'on y passe une dizaine de jours ou tout un hiver. En plus des divertissements ordinaires, la baignade et les sports d'été, il y a une foule d'activités parfois organisées par l'hôtel ou l'agence de voyages, parfois ce sont des découvertes que le touriste fait par lui-même en se promenant dans sa voiture, en bateau ou en autobus. Signalons que plusieurs excursions sont organisées par les compagnies d'autobus pour aller visiter le parc national "Everglades", le "Parrot Paradise", le "Seaquarium", le "Cypress Garden", etc., etc. Il y a aussi plusieurs croisières en bateau dont le "tour des millionnaires", et autres. Les excursions de pêche en haute mer sont aussi très populaires.

Les courses de chiens et de chevaux attirent des foules chaque soir de même que le Jai Alai.

Les clubs de nuit offrent des spectacles fort variés avec des vedettes de grande réputation, surtout durant la saison d'hiver. La plupart de ces clubs sont situés dans les luxueux hôtels où l'on peut prendre le repas et des consommations tout en assistant aux divers spectacles.

Plages

Miami Beach offre aux touristes 8 grands parcs publics présentant en tout près de 2 milles de plage publique. Une très grande quantité d'hôtels possèdent leur propre plage en plus de leur piscine, dont quelques-unes contiennent de l'eau salée. Ces plages sont privées, mais moyennant un certain montant, on peut s'y baigner sans être résident de l'hôtel.

Le Lincoln Mall

Personne ne peut s'empêcher de faire un petit tour sur le Lincoln Mall qui regorge de magasins de haute classe jusqu'au marché aux puces où vous trouverez de tout. Cette promenade dont le centre est couvert de jardins fleuris, de palmiers, de fontaines et jets d'eau présente un spectacle féerique aux yeux des visiteurs. Vous aimerez sûrement vous promenez sur le Mall en petit train pour la modique somme de 10c. Vous verrez, rapidement il va sans dire, mais sans fatigue, toutes les vitrines des magasins avec leurs étalages alléchants.

Conclusion

En guise de conclusion, mentionnons qu'une fois qu'on est allé à Miami Beach on veut y retourner. La saison hivernale, qui ne fait que commencer pour nous est toute désignée pour un voyage à la chaleur.

Air Canada offre neuf vols par semaine en direction de la Floride cet hiver, soit au total six vols par jour. Il y a chaque jour une liaison Montréal-Tampa-Miami. Deux vols sans escale Toronto-Tampa et trois vols Montréal-Tampa-Miami.

Jusqu'au 14 mars, l'un des vols quotidiens par DC-8 vers la Floride part de Winnipeg.

Souvenir du voyage rédemptoriste : Suisse - Italie - France

Suite de la semiane précédente par Marie-Rose Breault

"Dans le crépuscule bleuté, la principauté de Monaco esquisse sa silhouette rocheuse.

Poursuivez encore vers Beaulieu, Villefranche dont les pades foncées balancent leurs yatchs luxueux aux longs mâts effilés.

Dans le calme du soir, les phares de Nice clignotent des yeux. En suivant la Promenade des Anglais, sur le bord de la Méditerranée, vous parvenez à l'Avenue Georges Clémenceau, pour loger à l'Hôtel Scribe. La matinée libre vous laisse reposer de la longue randonnée de la veille. L'après-midi organise une petite excursion à Grasse, pour visiter la parfumerie de Fragonard. Vous remarquez près d'un pont, la maison d'où Alphonse Daudet écrivit: "Les Lettres de mon Moulin". Plus loin, les ruines d'un monastère vous font sourire au récit de la Légende de l'élixir du Père Gaucher et de la chansonnette: "Il y a ici un petit Père Blanc qui fait danser les moinettes, ... à ce à quoi les autres Pères répondaient: "Prions pour le Père Gaucher qui sacrifie son âme, pour sauver la Communauté" ... De Grasse, vous rapportez savons et parfums et vous retournez à Nice, en passant par Cannes ville plus mondaine que la précédentes, dont le port abrite plusieurs bateaux de plaisance aussi riches les uns que les autres.

Résignez-vous à quitter cette magnifique Côte d'Azur, pour parcourir les belles routes de la Provence. Des rangées de platanes, aux troncs verdâtres plaqués de gris, ombragent des terrains couleur brique. Respirez les effluves parfumées à l'olivier ou à la vigne, traversez la Camargue où on élève des taureaux pour l'arène, puis le Rhône qui rejoint la belle nappe de la Méditerranée, aux reflets changeants. Longez ces murs épais des villes féodales de Narbonne et de Carcassonne, puis ... remontez "sur la corniche" pour zigzaguer à droite et à gauche et passant sous les grottes naturelles de Maz d'Azil, formant une espèce de tunnel, envisagez les Pyrénées, aux crêtes grises où le soleil se plaît à buriner des teintes de pastel. On vous rappelle la Messe des pauvres à Noël, alors que les bergers vont à la Crèche de l'Enfant Jésus, avec leurs petits agneaux ... De l'autre côté, c'est l'Espagne mais vos désirs vous portent à Lourdes, où vous arrivez, un vendredi, le 29 juillet.

Lourdes! Terre de miracles, de foi rayonnante, endroit privilégié où la Reine du Ciel a parlé! Le soir, visite à la Grotte miraculeuse suivie de l'inoubliable procession aux flambeaux. Le lendemain, dès six heures, Messes cocélébrées au lieu même des 18 apparitions ... Voyez ces voitures de malades poussées par des brancardiers volontaires, ... et cette affluence de l'après-midi à la Basilique souterraine Saint Pie X, qui peut contenir 25,000 pèlerins,... et cet autre procession du samedi soir où toutes les nationalités se rencontrent dans le même Ave Maria, dans le même Credo.

En vous plaçant dans la direction de Paris, via Fau, Roquefort, Langon, vous allez prendre le diner à Bordeaux, sans oublier de faire honneur aux vins renommés quand même assez coûteux, ... selon la date ... d'intronisation ... Ensuite, rendez-vous à Angoulême pour loger à l'Hôtel des Trois Piliers. Cette ville bâtie sur un éperon rocheux oblige à "voir de haut" des panoramas grandioses. De très beaux Jardins publics étalent des tapis de fleurs et de verdure aux dessins artistiques variés... Vous traversez la Garonne pour atteindre Poitiers flanqué d'épaisses murailles... Qui ne se rappelle la victoire de Charles Martel, contre les Sarrasins, en 732 et le passage de Sainte Jeanne d'Arc, en cet cendroit?

Mlle Marie-Rose Breault photographiée ici sur le pont St-Ange, à Rome. A l'arrière-plan, on aperçoit la coupole du Vatican.

Comme il parait que vous ne connaissez pas la France si vous n'avez pas visité les châteaux de la Loire, consentez à voir Azay-le-Rideau, l'une des plus étonnantes constructions féodales de la Renaissance.

Passant à Chartres, il serait opportun de visiter les plus belles verrières du monde, avec sa cathédrale ... Dans les splendeurs du couchant, entrez dans les avenues imposantes du palais de Versailles, en suivant le grand Canal qui monte face au château et vous penserez à la somptuosité des fêtes royales qui se déroulaient au temps de Louis XIV.

Et maintenant, essayez de découvrir le grand Paris, quoique vous êtes installés à l'Hôtel Francis, 100, rue Lafayette... Pour découvrir Paris, je crois qu'il faut une autre exploration que notre promenade. Tout y est monumental, depuis l'église Notre-Dame, d'un beau gothique flamboyant, ... et le théâtre de l'Opéra, et le temple de la Madeleine, et la place de la Concorde, où s'élève un obélisque au lieu de la guillotine qui fit tomber les têtes de Louis XVI et de Marie-Antoinette durant la Révolution de 1789.

A l'extrémité du faubourg St-Germain, descendez à l'Hôtel des Invalides, qui renferme les cendres de Napoléon ier, dans un sarcofage de porphyre placé sous le dôme d'une crypte circulaire. A côté, remarquez celle de l'Aiglon, du maréchal Foch et d'autre grands généraux. Par des vitraux, filtrent des rayons jaunes, qui donnent l'illusion d'un perpétuel jour ensoleillé.

Au Champ-de-Mars, personne ne peut s'empêcher de lever les yeux vers la tour Eiffel, à 300 mètres de haut affublée de trois plates-formes, dont une quatrième au sommet d'un phare donne une admirable supervision de Paris.

Une éminence termine l'Avenue des Champs Elysées: c'est la place de l'Etoile, où se dresse l'Arc de Triomphe orné de magnifiques reliefs et sous lequel s'étend la pierre tombale du Soldat inconnu. De ce milieu circulaire, rayonnent douze grandes Avenues.

Rendez-vous maintenant au quartier latin de la Sorbonne, Place St-Michel et, de là, jusqu'à la colline de Montmartre où se détache, comme une blanche silhouette, la Basilique du SacréCoeur ...

L'après-midi libre laisse un groupe voir les grands magasins des Galeries La Fayette où les marchandises coûtent plus cher qu'en Italie. D'autres expérimentent le Métro et se rendent, rue du Bac, à la Chapelle de la Médaille Miraculeuse.

Le temps semble bien court pour une expédition à Lisieux, par deux cents quatre-vingt kilomètres qui séparent ce lieu de la Ville Lumière ... Demain, c'est le départ ... Les heures sont limitées ... Tel un phare, la Basilique de Lisieux rayonne sur les hauteurs... Vous assistez à la Messe, en l'honneur de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, dans la crypte souterraine... Vous allez ensuite au Carmel et ... vous courez aux Buissonnets ... C'est ici que vécut la jeune Enfant chérie des cieux ... On y voit sa chambrette, ses vêtements, ses jouets, la salle à diner familiale... et les beaux jardins avoisinants, où il plairait de vous attarder...

Le lendemain, onze heures marquent le transfert à l'aéroport d'Orly, pour embarquement sur le vol AC 871, dont le décollage est prévu à 13 heures ... Vite! en Voiture! ... au revoir, Europe!

Quels pays préférez-vous ? Les goûts ne sont pas à discuter. Les uns aimeraient un séjour en Suisse. D'autres se plairaient encore à soulever de leurs poussières, les siècles de Rome, ou de Venise, ... ou bien qui ne voudrait se prélasser dans la paix d'Assise? ... Mais, comme une mère, la France vous ouvre les bras avec son langage qui est le vôtre et le sien. Tout de même, c'est un bonheur de respirer l'air natal et de retrouver son Canada, avec son air juvénile et ses sites enchanteurs!

— fin —

Londres est "plus chaude" en hiver!

Une révolution prend place dans le voyage en Angleterre. Les voyageurs canadiens trouvent que Londres et La Grande Bretagne sont plus "chauds" en hiver qu'en été.

En effet, l'Angleterre s'élance avec des innovations dans la musique, les modes, le théâtre, la vie nocturne, le jeu et la bonne chair. Elle devient reconnu comme la place où il y a de l'action... à l'année... et beaucoup plus en hiver qu'en été.

On estime que plus de 200,000 Canadiens visiteront la Grande Bretagne en 1967 et pourront se rendre compte par eux-mêmes des activités nocturnes et sportives qui y sont offertes. Ce chiffre excède de 300 pour cent celui d'il y a 10 années.

Les nouvelles attractions "à l'année longue" font toute la différence. Une abondance de luxueux hôtels internationaux à Londres, Bristol, Leicester, Lincoln, Manchester, Nottingham, Glasgow, Edinburgh, et tout le long de la côte écossaise, s'éperonnent aux changements des habitudes de voyager.

Les prix hors-saison sont une source pour cette nouvelle tendance. Cette année, pour la première fois, le prix d'excursion de 21 jours, Toronto-Londres, demeure en vigueur jusqu'au 31 décembre. Plusieurs hôtels ont des taux spéciaux hors-saison. Même des compagnies de location d'automobiles offrent des réductions de 20 pour cent.

Un vaste choix de jeux s'offre au visiteur qui veut retourner dans son pays avec plus d'argent dans ses goussets qu'au départ. (Photo : B.O.A.C.)

Aller jusqu'à récemment, après novembre, tout se "taisait" jusqu'à mars. Il n'en est plus question! A cette période, çà ne fait que commencer. Les théâtres et cabarets, les discothèques, les salles de concerts et d'opéras, les maisons de modes et les "coffee houses" ont un regain d'activités pour la nouvelle année.

Les Londoniens ont beaucoup à faire cette année, même à la façon traditionnelle. Ils participeront sur une haute échelle aux célébrations du 900e anniversaire de l'abbaye de Westminster.

A la cathédrale St. Paul, une autre grande église de Londres, on a enfin enlevé les échafauds qui depuis cinq ans ont servi aux employés préposés au brossage et au nettoyage de l'extérieur de cette église. On a même découvert, en faisant ce travail, certaines sculptures ignorées du public, tant elles étaient encrassées.

Les visiteurs d'hiver ont toujours pris part aux activités spéciales organisées à la campagne: la chasse aux renards, les parties de football, la tournée des "pubs" et autres célébrations qui se déroulent particulièrement au temps des fêtes dans les auberges accueillantes.

Maintenant, pour la première fois, les visiteurs peuvent expérimenter le meilleur de deux mondes en même temps, le ski et l'Ecosse. A Aivemore, au coeur des régions montagneuses, une magnifique auberge de ski a ouvert ses portes il y a quelques jours. De luxueux hôtels, le ski, le patin, le curling, la natation (piscine chauffée), les quilles, plus les restaurants pour les fins gourmets, les bars, les cinémas, les salles de danse sont tous réunis là, avec des chambres disponibles pour seulement $9. à $12. par jour, pour une chambre simple avec bain. L'accommodation au chalet est disponible pour seulement $3. par jour.

Le ski à Aviemore est bon, et il y a des monte-pente et un télésiège.

Le théâtre en Grande Bretagne, récemment reconnu comme le meilleur au monde, n'est pas confiné qu'à Londres. Il y a aussi le Bristol's Old Vic, qui fera la tournée aux Etats-Unis cet hiver; la fameuse compagnie Brimingham Repertory; une compagnie pionnière de "Nottingham", conduite par John Neville, qui jouera dans un nouveau théâtre de $1,000,000.; la pétillante "Traverse Company" d'Edinburgh et une trentaine d'autre troupes de haut calibre.

La saison théâtrale à Londres s'annonce très prometteuse. Les amateurs peuvent choisir entre 30 à 60 attractions, comparativement à New York qui n'en compte que 25 ou 30. Il y même un théâtre "boîte à lunch" qui vous vend un lunch et une pièce d'avant-garde par Pinter, Albee, Ionesco ou Sean O'Casey pour 70 cents.

Pour les oiseaux de nuit, le choix ne manque pas d'inspiration. Les deux discothèques les plus "grouillantes" en ville sont "Scotch's" et "Dolly's". Il faut être membre pour y entrer. Comme la plupart des discothèques, la carte de "membre d'outre-mer" est souvent disponible à la porte. Si vous ne pouvez y entrer, essayez "Le Kilt", rue Greek. La carte de membre est de $2.80. Là comme ailleurs, la musique est forte et il y a du plaisir en quantité. Les danses n'ont pas de noms... et il va de soi!

Il y a plus de 24 maisons de jeux ou casinos, des plus luxueux aux plus commercialisés. Les jeux vont du pokeno au chemin de fer.

Ce n'est là qu'un aperçu des activités. Mais pour voir la Grande Bretagne à son point "le plus chaud", l'hiver est la saison choisie des connaisseurs.

LES BOISSONS ITALIENNES

A Rome, qui le 4 mars sera relié directement à Montréal par Canadian Pacific Airlines, si vous vous régalez des mets italiens, faites comme les Romains, spécialement en ce qui concerne la consommation des boissons: ne buvez pas d'alcools. Gin et whisky sont ennemis de la cuisine italienne. Au lieu de boissons fortes, les Romains prendront comme apéritif le Cinzano, qui est un vermouth doux, ou un Campari, qui a un goût amer des plus agréables. D'ailleurs cet apéritif vous en coûtera moins, soit 100 lires (15 cents), tandis qu'on vous vendra un whisky 500 lires.

Sauf le Negroni, que l'on prépare en ajoutant quelques gouttes de gin à du vermouth, ne prenez pas de cocktails. Délectez-vous plutôt le palais en sirotant une liqueur typiquement italienne, telles la "Strega" et l'"Aurum" qui sont parmi les meilleures.

Tout le monde sait que les Italiens font une grande consommation de vin de table. Qui n'a pas déjà bu du "Chianti", vin rouge et sec qui vient des crus de Florence ? Nombreux sont les autres vins rouges forts délicieux qui viennent des grands vignobles de la campagne italienne. Les plus connus sont le "Valpolicella" et le "Bardolino" que l'on fabrique dans la Vénétie, le "Barberesco", le "Barolo" et le "Barbera" qui viennent du Piedmont et le "Lambrusso", vin sec et légèrement mousseur fabriqué en Emilie.

Les meilleurs vins blancs sont l'"Orvieto", qui vient de l'Ombrie; le "Souvi", qui vient de Verone et le "Verdicchio" qui est un cru des Marches.

A Rome, on boit beaucoup d'eau minérale. Ce n'est pas que l'eau de l'aqueduc ne soit pas potable, elle est parfaitement pure, mais elle est riche en sidéments minéraux et lourde pour l'estomac.

le courrier du VOYAGEUR

Q. — Où m'adresser pour me procurer une carte de la ville de Sherbrooke ? Je vous remercie d'avance pour votre réponse. —Marc, de D.S.

R. — Ecrivez à l'Office du Tourisme de Sherbrooke, 66 Ouest, rue King, Sherbrooke. Ce bureau se fera un plaisir de vous faire parvenir cette carte ainsi que tout autre détail sur notre cité.

Q. — Auriez-vous l'obligeance de me donner des renseignements sur la Jamaïque ? Quoi visiter ? Où loger ? . . . —Une Thetfordoise.

R.—Cette île est située dans la mer des Caraïbes à environ 550 milles au sud de Miami et c'est la plus grande de ce qu'on est convenu d'appeler les "West Indies". Sa population est de 1,750,000 habitants et sa superficie de 4,411 milles carrés. La Jamaïque offre beaucoup au touriste comme sa réputation de centre de villégiature en témoigne. Kingston est une ville très colorée et la capitale avec une population de 400,000. Montego Bay et Ocho Rios possèdent de nombreux hôtels de toutes catégories, de très belles plages, des clubs de golf, des clubs de yacht, enfin tout ce qui est nécessaire pour de bonnes vacances.

Le gouvernement est un Dominion indépendant faisant partie du Commonwealth britannique avec un premier ministre élu et un gouverneur général nommé par la reine.

Le climat est parfait, car les journées sont ensoleillées et les nuits fraiches.

Comme vous mentionnez que votre mari est amateur de golf, nous vous spécifions qu'il existe 9 clubs de golf où les visiteurs peuvent jouer.

A Kingston, il faut visiter l'Institut de la Jamaïque sur la rue Est où vous pourrez vivre l'histoire de cette île. Le jardin botanique Hope, situé à 5 milles de Kingston, possède une magnifique collection d'orchidées, d'arbres tropicaux et autres plantes tropicales. Un autre point d'intérêt est le musée folklorique à Spanish Town, à l'ouest de Kingston. "Morgan's Harbor" doit aussi être visité.

Montego Bay est certes un des plus beaux endroits de villégiature des Caraïbes. Il faut aussi mentionner Ocho Rios, à 65 milles à l'est de Montego Bay, où il faut voir "Dunn's River". A Port Antonio, il faut faire la promenade en radeau sur le Rio Grande. Par courrier, nous vous faisons parvenir une liste des endroits où loger en Jamaïque; après consultation, vous pourrez vous adresser à votre agent de voyage pour plus de détails. Nous nous permettons cependant de vous conseiller le Half Moon à Montego Bay qui possède un terrain de golf magnifique.

Le coût du transport est de $217.00 pour le billet excursion de 21 jours et il y a des vols quotidiens de Montréal ou de New York.

Faites parvenir vos questions à:
COURRIER DU VOYAGEUR,
LA TRIBUNE,
SHERBROOKE, QUE.

16 JOURS EN FLORIDE
Transport et chambre inc. $209.
Voyage Autobus Provencher
Départ : 4 fév. 1967
EXCURSIONS HAYES
TOURS
Mme Huguette Provencher-Hayes
C.P. 34 — 116, rue Angus, East Angus, Qué.
Tél.: 832-2191

POUR UN HIVER ENSOLEILLE

Les passagers, clients de Voyages Escapade, de voyage des Fêtes au Mexique, souhaitent à tous une
BONNE, HEUREUSE ANNEE !
Autres départs pour le Mexique, les 13-27 janvier, 10-24 février et le 10 mars.

CROISIERES DE LUXE AUX ANTILLES
A BORD DE L'EMPRESS OF CANADA
Départs spéciaux par groupe: 3 février, 5 escales: San Juan St-Thomas, Aruba, Montego Bay, Port-au-Prince. 23 mars, 3 escales: San Juan, St-Thomas, Port-au-Prince.

FLORIDE. Par autobus spécial
Depuis $245.00
20 départs jusqu'au 1er avril

HAWAII : 9 départs
à partir du 18 février — 15 jours
Pour informations additionnelles, écrire à

VOYAGES Escapade
membre ASTA
Heures de bureau : de 8h.30 à 6h. p.m.
Les mardi et vendredi: 8h. 30 a.m. à 9h. 30 p.m.
119, rue Frontenac—Sherbrooke—Tél.: (819) 567-3939

BONNE, HEUREUSE ANNEE !

à tous nos lecteurs, annonceurs et collaborateurs

BOURSE DE MONTREAL

Fermeture hier

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm
Abitibi	350	10	9⅝	9⅝
Alcan	3950	30⅝	30	30¼
Algom	385	27½	27¼	27¼
Alliance	1050	120	120	120
Bank Mont	24900	52⅞	52½	52½
Banq CN	140	60½	60⅜	60½
Banq PC	4700	39	38	38
Bath P	340	27½	27¼	27¼
Bath AP	1200	35	35	35
Bell Phone	4497	46½	46¼	46½
BA Oil	125	32⅝	32½	32½
BC Forest	2500	19½	19⅛	19¼
Brinco	8795	395	390	390
Cal Pow	200	21½	21½	21½
Cae	475	8⅛	8	8
Can Cem	100	35	35	35
Can Iron	725	19	18¾	19
Cana Malt	100	17⅛	17⅛	17⅛
Cdn Brew	870	7⅝	7½	7½
Chal Aw	175	360	360	360
C Imp Bk	33	58¼	58¼	58¼
Cl Pow	90	29½	29½	29½
C Marconi	100	450	450	450
CPR	553	55⅞	54⅝	54⅝
CPR pr	305	8¼	8¼	8¼
Cdn P Fina	300	11	11	11
Cent Del	125	13½	13¼	13¼
Chemcell	450	13½	13½	13½
Cominco	1045	30½	30⅝	30⅝
C Paper	445	77½	765	1765
Con Paper	1024	24	24	24
Con Paper	313	38⅛	38	38⅛
C Glass	480	12	11¾	12
Crain RL	125	27	29	29
Crush Int	200	11½	11¼	11¼

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm
Denison	100	56½	56½	56½
Dist Seag	550	33⅝	33¼	33⅜
D Bridge	350	17½	17⅛	17⅛
D Coal pr	1762	9½	7½	8½
Dom Tex	75	29	29	29
Domtar	1075	16	15¾	16
Falcon	100	87	87	87
Donohue	350	6½	6½	6½
Fam Play	210	23	22¾	22¾
Fleetwood	475	27¾	27¾	27¾
Glengair	250	155	155	155
Handy A wts	100	100	100	100
Hawk Sid	400	390	390	390
Home A	100	23½	23½	23½
Hollinger	500	22	21½	22
Home B	300	24	24	24
Horne PF	600	250	250	250
Hud Bay	100	63½	63½	63½
Ind Accep	580	21	20¾	21
Inglis	300	9	9	9
Int Nickel	329	95	95	95
Int Util	273	35	34¾	34¾
Int Ut	540	27⅝	27⅝	27⅝
Inter PL	200	84⅛	83¼	84⅛
Loblaw B	1700	8⅛	8	8⅛
Macmillan	625	33½	33	33½
Maritime T	189	22⅝	22⅝	22⅝
Mass F	1425	22⅞	22½	22⅝
MacAllister	200	7½	7½	7½
Miron pr	200	5⅛	5⅛	5⅛
Molson B	500	19¼	19¼	19¼
Mont Loco	100	16⅛	16⅛	16⅛
Mont Trst	580	13¾	13⅝	13¾
Moore Corp	25	66½	66½	66½
Morse RA	100	19½	19½	19½

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm
Mussens A	100	6	6	6
Melchers	200	19⅝	19⅝	19⅝
NB Tel	445	15½	15⅜	15⅜
Nfld Light	1500	9	8⅝	9
Noranda	3136	49¼	48½	49⅛
Nor CG	500	13	13	13
MS LP	400	9⅛	9⅛	9⅛
Ocean Fish	400	9½	9½	9½
Pac Pete	2525	11⅛	11	11
Philipps C	416	40	39½	40
Pow Corp	410	9⅛	9⅛	9⅛
Price	410	12¼	12⅛	12¼
QN Gas	410	9⅛	9⅛	9⅛
Reitman	300	10	9½	10
Rolland B	100	13	13	13
Royal Bk	120	68⅛	68⅛	68⅛
Salada F	800	10⅝	10⅝	10⅝
Shell Can	150	22⅝	22⅛	22⅛
Shell In	25	26⅛	26⅛	26⅛
Shell In	250	600	600	600
Shop Save	100	12	12	12
Sicard	350	7⅛	7⅛	7⅛
Sogemines	545	10⅛	10⅛	10⅛
Southam	300	32½	32½	32½
Steel Can	330	20	19⅞	20
Steinbg A	100	18⅞	18⅞	18⅞
Texaco Can	50	67⅛	67⅛	67⅛
Tr C Corp	330	7	7	7
MI P Line	100	16¼	16¼	16¼
Un Carbide	100	19⅜	19⅜	19⅜
Walk GW	300	28⅞	28⅞	28⅞
Weldwood	400	8	7⅝	7⅝
W Pac Prd	200	485	485	485
Weston A	105	18⅛	18⅛	18⅛
Zellers	150	24⅞	24⅞	24⅞

FONDS MUTUEL

	Off	Dem.
Adanac	2.35	2.61
Andrea Equity	3.18	3.48
All Cdn ComCom	6.81	7.46
All Cdn Div	8.59	9.41
American Growth	5.20	5.65
Associated Investors	5.02	5.07
Beaubran	30.31	33.43
Canadian Growth	5.68	6.24
Canada Security	4.8	5.34
Cdn Gas Energy	10.42	11.42
Cdn Investment Fund	3.66	4.02
Cdn Trusteed	4.55	4.97
Canadafund	48.19	50.80
Champion Mutual	6.41	6.98
Collective Mutual	5.32	5.78
Commonwealth Intl	9.37	10.27
Commonwealth Intl Lev	8.95	9.81
Corporate Investors	5.27	5.76
Diversified Income A	1.30	1.43
Diversified Income B	3.11	3.42
xDividend Shares	3.35	3.68
Dominion Compound	4.02	4.37
Dominion Equity	5.37	5.39

	Off	Dem.
xDreyfus	12.64	13.80
European Growth	5.88	6.43
Exce fund of Canada	6.42	6.74
Federated Financial	4.64	5.07
Federated Growth	6.16	6.73
Fonds Collectif A	6.46	7.02
Fonds Collectif B	5.10	5.26
Fonds Collectif C	7.52	8.17
Fonds Desjardins A	4.49	
Fonds Desjardins B	4.66	
Fraser	10.97	10.12
Gis Compound	7.48	8.17
Gis Income	3.49	3.81
Growth Equity	4.73	5.17
Growth Oil and Gas	14.46	
Guardian Growth	4.67	5.08
Harvard	9.00	9.79
Investors Growth	8.56	9.31
Investors Intl Mutual	5.68	6.18
Investors Mutual	4.64	5.05
xKeystone Cust S-1	20.20	22.04
xKeystone Cust S-4	5.86	5.97
xKeystone Cust K-2	5.83	6.37

	Off	Dem.
Keystone of Canada	6.87	7.54
Le Fonds P.E.P.	3.90	4.26
Molson M Fund	3.57	3.84
Mutual Bond	8.25	8.62
Mutual Accumulating	4.88	5.34
Mutual Income	5.79	6.33
Natural Resources	6.27	6.85
One William Street	13.95	
Pret et Revenu Mutuel	6.54	7.14
Provident Mutual	5.72	6.22
xPutnam Growth	10.84	11.85
Radisson	4.23	4.68
Regent Fund	7.69	8.40
Research Investment	14.65	16.01
Savings Investment	6.54	7.14
xTV Electronics	8.71	9.49
Timed Investment Fund	6.01	6.48
United Accumulative	8.67	9.48
Universal Svgs Equity	4.79	5.23
Western Growth	4.87	5.32
York Fund of Canada	3.16	3.43
x U. S. Funds.		

BOURSE CANADIENNE

Fermeture hier

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm
Am Met Ent	100	200	200	200
Cl Inv Tr	210	29	29	29
C Secur A	800	200	180	200
Cassavant	100	410	410	410
Cassidys	100	400	400	400
C Holdings	400	50	42	50
Delta Elec	200	170	170	170
Oilcloth	2 5	18⅜	15½	15¼
Fiscal	300	10	9¼	10
Fiscal Pr		21	19	21
Frigistors	4200	7	2	2
Gilchrist	200	450	450	450
Grissol	200	210	210	210
Imbrex	400	400	400	400
Inspiratn	500	180	180	180
Inv Fnd	1000	41	41	41
Kodiak P	4491	165	155	165
St Law DL	300	79	79	79
Select Fin	100	200	200	200
Spartan	17400	73	70	70
Super	300	8⅝	8⅝	8⅝
Val Mar	500	350	350	350
Van D Heut	3950	425	415	425
Agassiz	4900	29	27	29
Alscope	1900	144	140	144
Alsol	1000	5	5	5
Anthon	1500	17	17	17
Band Ore	2000	9¼	8½	8½
Bateman	3200	4½	4½	4½
Black Riv	4000	12½	12	12
Burnt Hill	1000	32	32	32
Bruneau	1000	15	15	15
Cannon	3500	27	26	26
Carbec	46200	74	72	74
Cessland	200	360	350	360
Chemalloy	1140	103	100	101
Chib Cop	1000	4½	4½	4½
Chipman	4500	27	25¾	27
Coastal	12000	11	10	10
C Manitoba	630	19½	18	18

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm
C Mogador	1000	12½	12½	12½
C New Pac	2000	17	15	17
C Que Smelt	620	48	48	48
C Virginia	1920	60	57	60
Cop Man	5000	25	25	25
C Bridge	4500	19½	19	19
Devils El	1500	15	15	15
Dolsan	1400	16	16	16
East Sull	100	540	540	540
Equity Ex	1500	65	63	63
Fab	500	11	11	11
Fano	1000	5	5	5
Fidelity	18500	50	46	46
Ft Reli	1500	28	28	28
Fundy	500	14	14	14
Futurity	4500	55	55	55
Garney	1300	38	35	36
Ghislan	84500	10	10	10
Glacier	500	6	6	6
Glen Lake	7300	134	130	133
Int Norval	26500	23½	21	23
Jol Dredg	1000	6	6	6
James Bay	5000	16	16	16
K Eamon	5500	17	17	17
Kiena	500	65	65	65
Kontiki	5000	7	7	7
Ladubore	2000	45	44½	45
Lamieux	8500	19	18	18
Lingside	2000	3½	3½	3½
Lith Corp	3000	6	6	6
Louanna	60000	23	18	22
Maraval	500	6	6	6
Matach Cdn	1400	34½	34½	34½
McKinney	4000	7½	7½	7½
Mer Chi	3450	6½	6	6½
Midepsa	2700	29	225	235
Mistango	7500	14	13	14
Ma Costigan	3000	21	20	21
Mt Pleasant	5600	13	12	12

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm
Musocono	2300	39	39	39
Native M	500	18	18	18
N Rare	500	25	25	25
Nw Calnak	1500	7½	7	7
Opem EExpl	500	12½	12½	12½
Pat Silv	59500	34½	29	33½
Paudash	3000	4⅝	4½	4½
Peace Riv	400	725	725	725
Penubeo	12000	17	15	17
Peso Silv	1000	72	70	72
Phoenix C	1150	270	260	270
Ptt Gold	2000	4	4	4
P Potash	17500	16½	16	16
Que Ascot	1100	5	5	5
Que Ind	1950	7	7	7
Rancheria	6500	22½	21	22½
Ranger	200	290	290	290
Raspar	5500	6	6	6
RA Pete B	300	182	182	182
Rusty lake	2000	7½	7½	7½
Rouyn	800	12	12	12
stl Colum	500	170	170	170
St Lucie	3000	12	11½	11½
Subes	3600	[illegible]	62	62
Silver Reg	7000	15	11	13
Silver Sum	5000	8½	8	8½
S Dufault	1000	8	8	8
Stairs Expl	1900	11½	10½	11½
Sturgeon	3500	55	55	55
Tache	1000	8	8	8
Terrex	2675	32	30	32
Tib Expl	2000	3	3	3
Trac [illegible]	[illegible]	20	19	19½
Un Obaski	[illegible]	15½	15½	15½
W Dufault	12000	30	28½	29
West Tin	500	23	23	23
West Hill	6500	36	33	33

VENTES TOTALES

Industrielles	113,200
Mines et Huiles	488,000

COURS DE LA BOURSE DE TORONTO

Fermeture hier

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm
Accra	3500	13	13½	13
Advocate	2300	300	300	300
Aesna Inv	309	32	32	33
Agena Mg	5000	19½	18	18
Agnico	200	107	105	107
Akaitcho	[illegible]	54	54	54
Am Leader	3500	27	25	27
Am Mol	1950	33	33	33
Ang Ruyn	8050	140	130	133
Ang Ud	27200	78	74	75
Ansil	3115	8	8	8
Area	7700	310	298	305
Argosy	700	61	61	61
Armore	14975	18	17	17½
Arcadia	3000	20½	20½	20½
Atl C Cop	1500	90	90	90
At Yk	102 0	3½	3½	3½
Aunor	1100	264	260	260
Bankfield	2000	10	10	10
Barex	100	40	40	40
B Dqu	3435	15	13	13½
Belcher	900	34	34	34
Belleterre	7000	20	20	20
Bethlhm	1850	675	660	677
Bidcop	2000	5	4½	5
Black Bay	3000	9½	8½	3½
Bl Hawk	4550	85	82	85
Bralorne	1125	159	146	155
Br [illegible]ef	10300	25	23	23
Brunswick	1150	960	940	950
Bunker H	500	16	15	15
Ca[illegible]mor IB	875	39	39	39
[illegible] Mine	2112	16	15½	15½
[illegible]	[illegible]	363	350	360
[illegible] Chib	[illegible]	635	620	626
C Tung	14275	145	140	141
C Dyno	655	136	136	136
C Faraday	200	250	250	250
C Jaimican	[illegible]	111	111	111
Cdn Keely	6300	6	6	6
C Malart	1000	10½	10½	10½
C Nisto	20000	20	17	19
Candor	31700	27	25	26
Can [illegible]ier	3100	101	100	101
Cantre	6[illegible]00	16½	15	16½
Capi	40000	15	12	14
Cassiar	395	16	15½	15⅝
Cent Pat	500	137	136	136
Chetrville	4700	20	20	20
Chib Kay	1000	18	15	16
Chib M	1200	54	54	54
Chimo	1000	89	88	89
Coch Will	1750	172	163	172
[illegible]iagas	[illegible]	53	52	52
Conaur	200	19	19	19
Conigo	2100	13	13	13
Coney K	1300	9	9	9
C Shaw	32300	37	33	37
C Bellek	2000	7½	7½	7½
C Callinan	2000	8	8	8
Con Gillies	6500	6	5½	6
CG Arrow	250	16	16	16
C Hall	58850	60	51	58
C Marmben	430	220	200	220
C Marcus	[illegible]	19	19	19
C Mogul	3805	350	325	345
C Morisn	6000	237	230	234
C Mosher	300	40	40	40
Con Negus	3000	12	11	12
Con Nichol	2050	11½	10	10
C Rambler	8300	180	175	180
C Red P	1900	21	20½	20½
Conwest	[illegible]	545	530	535
Corcrp	[illegible]	48	47	47
Cop Fields	3113	142	139	140
Cop M	30500	26	24	25
Conubee	16000	97	95	97
Cowich	5000	18	16	18
Craigmt	450	13	13	13
Cstland	3160	26	25	26
Daering	6094	15	13½	14½
DAragon	2000	14	13	13
Deer Horn	4700	17	16	17
DElds	35800	115	109	113
Delhi Pac	1000	13	13	13
Denoison	237	56½	56½	56½
Discovery	60	133	133	133
Dome	1450	47	45¼	47
Donal	10700	17	16	16½
Dunrai	10500	50	45½	48
Duvan	5000	12	10	11
East Sull	1720	540	535	540
F wcat T	1000	9	9	9
Frner	12250	11	10	10½
Frobex	12204	365	345	350
Giant Mascot	500	95	95	95
Giant Yk	650	790	785	785
Glenn Exp	6000	9½	9	9
Goldrm	12800	32½	30	32½
Gotrdm	[illegible]	210	[illegible]	205
Gradore	7164	23	21	23
Grandroy	6250	29	28½	28½
Granduc	1270	370	360	370
Granisle	4525	550	525	550
Green Pnt	1000	29	29	29
Gulch	15300	15½	14	15
Gulf L	10000	6½	6½	6½
Gunnar	2515	91	90	90
Hastings	300	165	165	165
Hallnor	200	246	246	246
Hdway	1600	21	20½	20½
Heath	13100	10½	10	10½
High Bl	550	750	735	735
Hollinger	712	22¼	22	22¼
Huds Bay	65	67⅞	67⅞	67⅞
Hydra Ex	3844	18	17	18
Int Bibis	6900	96	91	95
Irish Cop	500	14	14	14
Iron Bay	1475	255	251	251
[illegible]	1490	125	125	125
Jaye Exp	3500	17	16	17
Jelex	12300	22½		22
Joliet	85900	52	46½	50
Jonsm	62700	[illegible]	26½	27½
Joutel	8800	92	89	90
Jowsey	707	53	53	53
Kam Kotia	1120	340	320	340
Kerr Add	1802	12¼	11¾	12¼
K Anacon	500	133	129	129
Kirk Min	2045	8	7½	7½
Kirk Twn	7000	12	11	12
Kopan	2500	8	7½	8

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm
Lab Min	925	28½	27½	28½
L Dufault	6431	13¾	13½	13¾
L Osu	[illegible]	14½	14½	14½
L Shore	1400	202	193	190
La Luz	885	19¾	19½	19¾
Langis	200	30	30	30
Latin AM	1500	7½	7½	7½
Leitch	4825	510	510	510
L LLac	125	175	175	175
Lencrt	11600	39	38	37
Macassa	300	180	180	180
Louvrict	7500	19½	19	19
MacLeod	1200	61	60	61
Madsen	4000	102	99	100
Malartic	508	32	32	32
Ma Bar	130	16½	16½	16½
Marchant	105	165	165	165
Martin	1000	29½	29½	29½
Match	469	6	6	6
Mattgmi	810	13	12¾	13
McFrun	2100	14	13½	14
Mc Adam	4000	49	46	49
Mc Intyre	100	85	85	85
McWat	3000	39½	39	39
Meta	[illegible]	8½	8½	8½
Metal Min	1718	105	100	102
Midrim	3100	29	27½	28
Min Ore	4200	22½	21½	21½
Mt Wrt	16775	18	16	18
Multi Mi	5700	95	91	5
Nat Expl	6000	12	10	12
Neulon	15500	7	6	7
New Bid	3000	4	4	4
New Cal	1000	29½	29½	29½
Newconx	100	515	515	515
Neonex	1100	[illegible]	28	32
N Harri	15600	13	11	12
N Hosco	4850	258	256	257
N Impri	71200	287	251	265
Newlund	3100	14½	14	14½
N Mylama	8500	19	16½	19
Newnor	2000	7½	7½	7½
N Qu Ragl	[illegible]	460	450	450
N Senator	3000	21	20	20
New Taku	500	29	29	29
N Rim	24000	13½	12¾	13
Nor Acme	5000	10	10	10
Norbaska	2000	55	54	55
Norbeau	400	80	80	80
Norgold	2000	9½	8½	9½
Norlex	14000	22	21	22
Normetal	2200	420	415	420
Norpax	5000	8	8	8
Northcal	7900	27	25	27
N Coldstrm	500	72	72	72
North Exp	1005	26	26	26
Northgat	2000	455	450	455
N Rank	3000	27	26½	27
N Rock	2000	28	28	28
Nudul	200	12½	12¼	12¼
Obaska	6000	7	6½	6½
Opemska	2350	940	835	940
Orchan	1105	243	236	240
Osisko	4100	43	41½	43
Pamour	2700	187	175	185
Paramaq	3500	9½	9	9
Patino	220	905	905	905
Pax Int	15100	17½	16½	17
Pce Exp	133000	36	33½	34
Prices	16500	13	12	12½
Perron	6900	8	8	8
Pick Crow	491	24	19	19
Pine Point	1637	49	48¼	48½
Pow Rou	7030	35	31	31
Placer	375	29¼	29	29
Preston	804	13¼	13	13¼
Purdex	2000	7½	7½	7½
Pyramid	500	560	535	535
QMI	350	221	220	220
Que Chib	4400	12½	12	12
Que Lith	100	130	130	130
Q Ma n	14001	28½	23	26
Q Mattgmi	8600	70	67	69
Quemont	1475	970	930	970
Quonto	3000	8	8	8
Radior	12300	61	57	[illegible]
Rayrock	300	128	125	126
Rio Algom	253	23¾	23¾	23¾
Rio Pr	25	97⅞	97⅞	97⅞
Rio Alg cw	100	10¼	10¼	10¼
Rix Athab	[illegible]	24½	24½	24½
Roman	1051	14¾	14½	14¾
Rowan Cn	1500	6	6	6
Ryanor	1001	13	12½	12½
Satel	[illegible]	33	[illegible]	24
Sherritt	5565	410	395	395
Sil Eureka	30	95	95	95
Sil[illegible]	700	205	[illegible]	205
Sil Mill	15500	13½	12	13½
Silmq	7360	55	51	51
Sil Stand	5886	107	100	100
Siscoe	[illegible]	315	310	315
Stanrck	[illegible]	198	195	195
Steep R	6250	585	565	575
Sud Cont	4000	24½	23½	24
Sullivan	[illegible]	345	340	340
Sunburst	1000	8½	8½	8½
Teck Corp	102	505	505	505
Territory	2000	12¾	12½	12½
Texmont	1650	68	68	68
Texore	11200	24	23	24
Tex Sol	16	14	14	14
Thom L	9000	40	39	40
Tombill	18000	121	115	120
Torbrit	3000	80	80	80
Tormont	3666	8	7	8
Tribag	7200	103	99	99
Trin Chib	1000	8½	8½	8½
U Mining	1500	27	26	27
U Asbestos	1200	226	223	226
U Buffad	32300	40½	39	40
U Com	11700	11	11	11
Un Keno	7970	260	251	260
Un Macfie	1200	17	17	17
Urban Q	6000	17	16	16
Vespar	[illegible]	49	48	49
[illegible]emac	1000	102	101	[illegible]
Beaver	1000	10	10	10
West Mine	410	450	430	450
White Star	2000	27½	27½	27½
Wico	4100	39	38	39
Willroy	200	115	115	115
Winfall	3000	26	25	26
Win Rd	1000	18	18	18

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm
Wr Harg	500	85	85	85
Young HG	1400	4	4	4
Yukon C	500	107	107	107
Zenmac	2000	27	26½	27
Zulapa	1300	16	15	15
HUILES ET GAS				
Alminex	1960	490	480	485
A Led	30400	28½	27	27
Asamera	731	345	335	335
Banff	2635	17	16⅞	16⅞
Calvert	3900	24	23½	23½
CS Pete	15400	225	216	218
C Debt	1250	290	290	290
C Ex Gas	3650	555	540	545
C Gridoil	1825	810	800	810
C Homestd	1566	269	264	264
C LI Pete	1326	19	19	19
Cdn Sup O	3445	30¾	30	30⅝
Cdn Trient	875	360	355	360
Cent Del	3038	13¼	13	13
Charter O	100	330	330	329
Chieftan D	300	975	975	975
C West P	300	160	160	160
Fargo	[illegible]	285	278	[illegible]
Dynam	16010	245	241	245
French Pt	415	465	460	465
Gr Plains	225	11¾	11½	11½
Gt Oilsands	810	16¼	16	16¼
Int Heli	15831	335	310	336
Milly City	6328	267	262	265
Nate Pete	1400	180	180	180
N Cont	13100	66	62	66
N Davies	[illegible]	16	16	16
NC Oils	500	298	297	297
Numac	4025	235	226	230
Numac wt	1030	55	55	55
Permo	5000	28½	27	28
Petrol	1100	74	72	74
Place G	11100	194	182	183
Provo Gas	9031	350	340	345
Rang	12100	299	292	295
Scurry Rn	700	20¼	20	20
Spoon	25200	67	62	67
Stanwell	1600	20	20	20
Triad Oil	x 2200	207	201	207
Union Oil	185	33½	33½	33½
U Canso	4200	365	360	365
Un Reef P	500	17	17	17
W Decalta	4495	355	335	350
BANQUES				
Mont	645	52⅞	52¼	52⅞
NS	105	64	63½	64
C Imp Bk C	137	58¼	58	58
Royal	1104	69	68¾	69
Tor Dom	298	57	57	57
INDUSTRIELLES				
Alcan	9411	30⅝	29⅞	30⅛
C Brew	3200	7¼	7	7¼
D Magnes	620	6	5½	6
Dosco	250	9	9	9
Indland	1140	8⅝	8½	8½
Inv Grp A	545	9¼	9¼	9¼
Pembina	300	11	10⅞	10⅞
Simpsons ¼	1261	28½	27¾	27¾
Vanco	14975	255	[illegible]	250
Walkers	1495	29	28¾	28¾
Weston B	825	20¼	20⅛	20¼
Ventes totales: 7,299,000.				

Nos informations financières

Commentaires sur l'actualité

Par Jacques Bernier

A l'heure où de nombreuses voix se font entendre par tout le Canada prônant la fondation de nouvelles banques à charte canadiennes, et contestant la sagesse d'un système bancaire se limitant à seulement 8 banques à charte, il est quand même intéressant de prendre connaissance des conclusions auxquelles en est arrivé un comité de la Chambre des Représentants, aux Etats-Unis, sur les affaires bancaires.

Selon ce rapport, rendu public par le démocrate Wright Patman, la concurrence entre les quelque 14,000 banques commerciales américaines est un mythe puisque les chiffres prouvent que le contrôle de ces institutions est concentré en quelques mains seulement. Le rapport prouve également que les administrateurs de ces banques ont mis au point un système très perfectionné qui leur permet, à travers les générations d'administrateurs, de conserver le contrôle entre les mains du même groupe.

O—O—O—O

On sait par exemple qu'il n'est pas besoin bien souvent de détenir un fort pourcentage d'actions dans les grosses corporations pour y exercer une influence considérable, et cette proportion peut parfois ne se limiter qu'à 1 ou 2 pour 100 !

Or le rapport présenté par M. Patman révèle entre autres choses que les six **plus importantes banques de la ville de New York se contrôlent plus ou moins l'une l'autre. En effet, les six possèdent ensemble 12.4 pour 100 des actions ordinaires de la Chase Manhattan Bank, 15.9 pour 100 de la First National City Bank, 12.4 pour 100 de la Manufacturers Hanover Trust, 16.3 pour 100 de la Chemical Bank New York Trust, 15 pour 100 de la Morgan Guaranty Trust, et 21 pour 100 de Bankers Trust.**

En fait, Morgan Guaranty détient plus d'actions de la Chase Manhattan que celle-ci n'en détient de son propre capital-actions !

O—O—O—O

Il n'est donc pas si certain que cela que l'augmentation du nombre de banques favorisent la concurrence entre elles...

O—O—O—O

Le dernier bulletin de la Banque de Nouvelle-Ecosse traite de la situation de l'économie en Ontario et fait ressortir sa force et sa diversité. Depuis 1961, déclare la revue, le courant d'expansion de l'économie canadienne en général a été en parallèle en quelque sorte à celui de l'Ontario. Ceci, ajoute le rédacteur, reflète la position centrale de la province dans la structure économique du pays.

Cette observation vient confirmer en somme une statistique rendue publique récemment par le ministère du Revenu et qui établissait que des douze villes du pays où le citoyen a le revenu le plus élevé, 9 étaient ontariennes et aucune du Québec. Par contre, parmi les douze villes du pays où le revenu était le plus bas, 8 sont situées au Québec, et seulement 1 en Ontario. Ce sont là des chiffres qui parlent par eux-mêmes.

O—O—O—O

La nouvelle à l'effet que les municipalités auront maintenant le droit d'emprunter sur le marché obligataire à un taux de 7 pour 100 au lieu du plafonnement antérieur à 6 pour cent a été bien accueillie dans les maisons de courtage montréalaises qui s'occupent beaucoup d'émissions municipales. Cette nouvelle politique permettra aux municipalités de réduire l'escompte sur leurs titres et qui en certains cas allait jusqu'à 15 et 16 en bas du pair. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet dans une prochaine chronique.

O—O—O—O

La rumeur courait depuis quelque temps. C'est maintenant chose presque officielle : la Société de Montage d'automobiles, à Saint-Bruno, une filiale de la Société Générale de Financement, est en très mauvaise posture financière. La production, semble-t-il n'est pas assez élevée pour répartir tous les frais, et les commandes pas assez nombreuses. En fait, les seuls qui pourraient mettre techniquement la Soma en faillite sont les compagnies Renault et Peugeot, ce qu'ils ne feront pas naturellement. Mais la SGF va quand même devoir faire quelque chose, et rapidement, afin de régler ce problème.

Probablement fermer les portes, si elle n'obtient pas de subsides du gouvernement, ce qui est improbable . . . Et la Société Générale de Financement elle-même n'a pas grands fonds à disposer, puisqu'elle a même épuisé complètement son crédit bancaire, fixé aux alentours de $3,000,000 !

Fruits et légumes

MONTREAL (PC)—Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes jusqu'à 9h hier au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, section de l'inspection du ministère de l'Agriculture de la Colonisation, 201 est boulevard Crémazie à Montréal.

Pommes de fantaisie, Wolf River, $2.25, McIntosh $3 à $3.50 Russet $4.50 à $5, Cortland $2.25 à $2.50, délicieuses $4 la boite à verger.

Betteraves: en sac de 50 livres $1.25 à $1.50, petites $1.75.

Carottes: $1.25 les 50 livres, $1.75 les 24 cellos de deux livres ou les 10 cellos de 5 livres.

Choux: Verts $1.50 à $1.75 les 50 livres, Rouges $2.50, Savoie $2.25 à $2.50 le cageot.

Poireaux: .75 à .90 la douzaine.

Oignons: jaunes, sacs de 50 livres, no 1, $2.90 à $3, no 2 $2.25 à $2.50, type espagnol, $3 rouges $2.50 à $3 les 50 livres.

Panais: $2.50 à $3 le boisseau, $2.50 la douzaine de cellos de 24 onces.

Prix des denrées

MONTREAL (PC)—Cours de denrées transmis à Montréal hier par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs, prix moyens en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants: extra gros 65, A-gros 62.2; A-moyens 57.8 A-petits 50.1.

Beurre: arrivages courants 92 .58, 93 .59. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole 61.

Fromage: livre à Montréal, ciré, arrivages courants, québécois blanc en gros 42 1-2; coloré 42 3-4.

Pommes de terre: prix de gros Québec .90 à $1 les 50 livres, .28 à .30 les 10 livres; N.B. $1.10 à $1.15 les 50 livres, .28 à .30 les 10 livres; I.P.E. $1.80 à $1.85 les 75 livres, $1.30 à $1.35 les 50 livres, .34 à .35 les 10 livres.

Poudre de lait ecrémé: procédé par vaporisation no 1 en sacs: 18 1-4 à 19 1-2, procédé par rouleau, no 2 en sacs: 15 1-2 à 17, autre catégorie pour nourrissage 13 à 14. Poudre de lait de beurre pour nourrissage 12 à 12 1-2. Poudre de lait de 4 à 4 1-2 cents.

Dollar américain

MONTREAL (PC)—Le dollar américain a cédé hier 1-32 à $1.08 3-8.

La livre sterling a baissé de 1-8 à $3.02 3-8.

Dollar canadien

NEW YORK (PC)—Le dollar canadien a monté de 1-32 à $92 9-32 en fonds américains, comparativement à 92 23-64 une semaine plus tôt.

La livre sterling a cédé 1-64 à $2.79 1-64.

Ventes immobilières

Bernardin Despres à Philosaire Bourque, R. R. No. 4 Sherbrooke, des lots 26D et 27A, rang 3 Ascot, sauf des dits lots ptie vendue par 107810, et sauf dudit lot 27A ptie vendue par 135881.

Alfred O. Chagnon à Onil Charland de Sherbrooke du lot 714-17 Orford

Mme Alfred O. Chagnon à Onil Charland 314-11 et 12 Orford

Dr Paul McMahon à Jean-Louis Lepage ptie 88 Orford (618' lignes Est et Ouest x 100' lignes nord et sud) ptie 88 Orford (317' lignes est et Ouest x 1[illegible]0' profondeur lignes nord et sud)

Gilles Robert à Mme Fernand Lafleur 314-1-1-1, 316-34-1 Orford

The Sherbrooke Young Women's Christian Association à Pierre Rodrigue de Sherbrooke, du lot 779 Q. Nord.

Fernand Lafleur à Gilles Robert ptie 37-7 Q. Nord étant la ½ nord du lot; moitié sud du lot 37-6 Q. Nord.

Jean-Louis Pomerleau à Mme Hermel Desloges de Sherbrooke 16a-162, rang 6 16D-194, rang 6 Ascot

Louis Gagné à Samuel Rodrigue Inc. 71-25-1 Orford

Samuel Rodrigue Inc. à Louis Gagné Inc. 727-56 Q. Est.

George A. Leech à J. V. Poirier 1494-343 Q. Sud

Marc Gingras à Armand Perreault 1191 Boulevard Alexandre, Sherbrooke, 168-317-1, rang 9 Ascot

Wilfrid Crulet à Gilles Maillé de Deauville 673-1 Orford

Une année décisive en vue pour les exportations canadiennes

Par JAMES NELSON

OTTAWA, (PC) — Les exportations canadiennes entreprennent une année décisive après avoir atteint pour la première fois le chiffre satisfaisant de $10,000,000,000, en 1966.

Le ministre du Commerce, M. Winters, a fixé un objectif de $11,250,000,000 d'exportation pour l'année 1967. Il dépendra non seulement de l'habileté du pays à produire à des prix compétitifs, mais aussi des développements du commerce mondial et de l'économie américaine en général que cet objectif soit atteint ou non.

Le côté exportation du commerce canadien a été stimulé en 1966 par la demande américaine, elle-même conditionnee par la guerre vietnamienne, et par une demande accrue de la part de la Russie et de la Chine communiste. Il est possible que ces demandes aillent en diminuant en 1967.

De l'avis des autorités en commerce, il y a place pour un expansion continuelle d'exportation en Europe et en Extrême-Orient, particulièrement au Japon. On se demande, cependant dans certains milieux, si le Canada pourra maintenir des prix assez bas pour concurrencer avec efficacité les autres pays.

Importation accrue

Les chiffres définitifs ne seront pas connus avant plusieurs mois, mais on croit d'une façon générale que l'importation canadienne, en 1966, a augmenté presque autant que l'exportation.

Il y a eu une légère augmentation dans l'exportation de produits manufacturés, mais pas aussi considérable que le voudrait le gouvernement, particulièrement dans le commerce avec le Japon, qui est un acheteur important de matière brute. On a également noté une baisse dans les achats de la Grande-Bretagne, résultant des mesures d'austérité adoptées par cette dernière.

L'essor dans l'exportation des produits manufacturés a été une conséquence directe du pacte de libre échange des automobiles entre le Canada et les Etats-Unis, maintenant en pleine vigueur.

Tarifs plus bas

Mais le principal objectif en 1967 sera de trouver de nouveaux débouchés pour les produits manufacturés canadiens, et la nouvelle année pourrait être témoin d'un changement considérable dans les règlements de base du commerce mondial.

Des efforts doivent être faits pour vendre de la marchandise canadienne aux pays en voie de développement et de donner au commerce canadien une base plus solide dans le cas de pays comme la Russie et la Chine, qui sont prêts à entreprendre des échanges commerciaux entre les Etats.

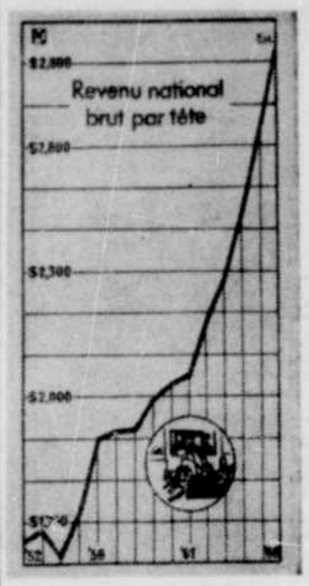

LE REVENU NATIONAL BRUT CONTINUE A MONTER. — Le revenu national brut per capita a monté en 1966, pour la douzième année consécutive. *(Graphique PC)*

UN ENFANT NAQUIT

et une ère bien longue d'attente et d'anxiété connut son terme. De nouveaux espoirs envahirent le coeur des hommes de bonne volonté.

A la suite de la commémoration de la Sainte Nativité, une autre naissance fournit à chacun toutes les raisons d'espérer. C'est la Nouvelle Année aux mille possibilités.

A l'approche de cette Nouvelle Année, les membres dirigeants et le personnel des onze Caisses Populaires de la ville de Sherbrooke veulent s'unir aux sociétaires des caisses, ainsi qu'à toute la population de Sherbrooke, pour célébrer et nourrir tous les espoirs qui appellent pour chacun une

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE!

Caisse Sociale	M. Horace Trépanier
Caisse Sherbrooke Est	M. Jean-Marie Lafontaine
Caisse Ste-Jeanne d'Arc	M. Fidèle Béliveau
Caisse Ste-Thérèse	M. Maurice Champagne
Caisse Immaculée-Conception	M. Réal Bédard
Caisse Ste-Famille	M. Philias Couture
Caisse St-Joseph	M. Roméo Bisson
Caisses St-Jean-de-Brébeuf	M. Albert Scallon
Caisse Notre-Dame du Rosaire	M. Georges Prévost
Caisse St-Esprit	M. Yvon Lallier
Caisse N.-D. du Perpétuel Secours	M. Roland Brochu

Nous demandons à la population de bien vouloir prendre note des nouvelles heures d'affaires qui seront en vigueur dans toutes les Caisses populaires de la Ville de Sherbrooke à compter du 1er janvier 1967 :

DE 10H. A.M., A 3H.30 P.M., les lundis, mardis et mercredis. DE 10H. A.M., A 4H. P.M., les jeudis. DE 10H. A.M., A 3H.30 P.M., les vendredis. DE 6H. P.M., A 8H. P.M., les vendredis soir.

AVIS IMPORTANT

Les Caisses Populaires seront ouvertes jeudi soir, le 5 janvier, de 6 H. P.M., A 8 H. P.M., et seront fermées toute la journée vendredi, le 6 janvier, jour de l'Epiphanie.

COMPTE A REBOURS. — Le commissaire du centenaire John Fisher se prépare à ôter le dernier chiffre sur le calendrier du compte à rebours, à son bureau d'Ottawa, à la veille de l'ouverture des cérémonies du centenaire de la Confédération. (Téléphoto PC)

Pearson espère que les célébrations du centenaire accroîtront la fierté des Canadiens dans leur pays

OTTAWA (PC) — Dans son message du nouvel An, le premier ministre du pays, M. Lester B. Pearson, formule l'espoir que les célébrations du Centenaire accroîtront la fierté des Canadiens dans leur pays.

"J'espère sincèrement que les célébrations, au cours de notre année du Centenaire, nous rendront à juste titre plus fiers de notre pays et nous aideront tous à regarder le Canada comme un tout, sans nous en tenir à ses parties, à ses divisions et à ses difficultés," a dit M. Pearson.

"Nos origines ethniques", a-t-il noté, "sont très différentes, mais ceci milite en notre faveur. Nous sommes en train d'instaurer une unité nationale, une identité nationale, découlant du dualisme de nos origines et de la diversité dans notre développement."

M. Pearson a ajouté que le monde a besoin d'une plus grande unité dans la diversité de ses nations, "tout comme le Canada a besoin de plus d'unité dans la diversité de ses intérêts sociaux, culturels et régionaux."

Le premier ministre a souligné que l'une des caractéristiques les plus passionnantes et les plus prometteuses pour le Canada est sa diversité sociale et culturelle.

"Ceci permet aux Canadiens," a-t-il dit, "d'avoir de bien meilleures perspectives quant à la croissance et aux réalisations nationales et individuelles qu'ils le pourraient dans une uniformité culturelle et sociale."

"Je souhaite qu'au cours de 1967 le monde se rapproche de plus en plus d'une ère de paix et qu'au Canada nous connaissons un regain de compréhension et de collaboration," a dit M. Pearson.

Trente-deux croyances souligneront la splendeur de l'héritage canadien

OTTAWA (PC) — Une déclaration officielle de la conférence interconfessionnelle canadienne salue le centenaire de la confédération en soulignant la "splendeur de l'héritage canadien et son épanouissement".

La déclaration, qui porte les signatures de 32 croyances, affirme la liberté dont disposent les Canadiens de "réaliser leur destinée en Dieu."

Le document de près de 200 mots doit être lu officiellement pour la première fois dimanche lors de la dédication du train de la confédération à Ottawa.

Les pasteurs de diverses Eglises ont reçu cette semaine des exemplaires de la déclaration officielle avec recommandation de la lire en public dans les premiers jours de l'année du centenaire de la confédération.

La conférence interconfessionnelle canadienne souligne dans une note qui accompagne la déclaration adressée aux pasteurs: "Vous pouvez inviter un pasteur ou un laïc d'une autre croyance que la vôtre à la lire. Elle pourrait même être lue à haute voix par un groupe représentant diverses croyances."

Les signataires de la déclaration, préparée par un comité de la conférence interconfessionnelle, comprennent notamment l'Eglise catholique romaine, l'Eglise anglicane du Canada, l'Eglise unie du Canada, de même que l'Union des communautés spirituelles du Christ — Doukhobors.

La déclaration sera présentée en français et en anglais, sur papier glacé orné de feuilles d'érable vertes et de la feuille d'érable stylisée, couleur or, qui est le symbole du centenaire de la confédération.

Elle porte les signatures du gouverneur général et de Madame Vanier qui assurent leur patronage à la conférence interconfessionnelle canadienne.

Voici au texte cette déclaration:

"Durant le centenaire de la Confédération, nous, Canadiens, jetons un regard sur notre passé et considérons avec humilité et gratitude la splendeur de notre héritage et de notre épanouissement, nos libertés fondamentales et nos principes spirituels et moraux.

"Le Canada est un pays de promesse, une terre aux paysages grandioses, riche en ressources naturelles. Mais c'est surtout un pays où les gens vivent et aiment, peinent et bâtissent, rêvent et projettent, libres de réaliser leur destinée en Dieu.

"Nous sommes un peuple aux origines, aux cultures, aux traditions et aux croyances religieuses multiples, mais unie en une seule patrie.

"Nous prions que le peuple canadien continue de s'épanouir dans la fraternité, sans crainte, sans arrogance, sans servilité, à la poursuite constante de la justice.

"Nous prions que notre pensée s'étende au monde entier, que nous agissions, au sein de la grande famille des nations, dans l'amour et la générosité, la dignité et la fierté, la sagesse et l'harmonie.

"Ainsi reconnaissants pour les bienfaits du passé et confiants dans l'avenir, nous proclamons cette année historique, 1967 une année d'action de grâces, de prières et de réjouissances pour commémorer le centenaire de la confédération."

Les signataires

Les membres signataires de la déclaration sont:

L'Alliance chrétienne et missionnaire du Québec, l'Armée du Salut, l'Assemblée annuelle de la société religieuse des amis — Quakers — du Canada, les Assemblées pentecotistes du Canada, Byelorussian Authocephalic Orthodox Church, le Comité central des mennonites du Canada, la communauté Baha'ie canadienne, la communauté islamique, le Congrès juif canadien, le Conseil luthérien du Canada, le conseil unitaire canadien, l'Eglise adventiste du septième jour du Canada, l'Eglise anglicane du Canada, les Eglises boudhistes du Canada, l'Eglise catholique romaine, l'Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours, les Eglises du Christ — disciple — l'Eglise mère de la première église du Christ scientiste, l'Eglise du Nazareen, l'Eglise épiscopale reformée du Canada, l'Eglise grecque orthodoxe, l'Eglise orthodoxe roumaine, l'Eglise ukrainienne catholique, l'Eglise ukrainienne grecque orthodoxe du Canada, l'Eglise unie du Canada, Evangelical United Brethern, la Fédération baptiste du Canada, Fellowship of Evangilical Baptist Churches in Canada, Free Methodist Churches in Canada, Presbyterian Church in Canada, Syrian Antiochan Orthodox Church, l'Union des communautés spirituelles du Christ — Doukhobors.

CLINIQUE BEDARD

CURE de DESINTOXICATION et REHABILITATION de L'ALCOOLIQUE

Pour informations

Dr Alexandre Bédard

1165, Claire Fontaine, Québec

Tél.: 525-7164

UN COUP DE MAIN?

C'est tout ce que ça prend . . . un petit coup de main. Tout autour de la terre, il y a 370,000,000 d'êtres humains qui sont prêts à travailler. Seulement, ils ne sont pas toujours parfaitement au fait des techniques modernes. Tout ce qu'il leur faut, c'est un petit coup de main pour démarrer. Et ils sauront bien se débrouiller par la suite.

Du cran? Il vous en faudra une solide dose si vous décidez de suivre les 375 jeunes Canadiens envoyés à l'étranger cette année. Ces volontaires du Service Universitaire Canadien Outremer oeuvrent actuellement dans 35 pays. Il vous faudra vivre, manger, apprendre, travailler, peiner au même diapason que ceux-là à qui vous donnerez un coup de main. Au Rouanda ou à Madagascar, au Pérou ou en Inde, la génération montante a une soif insatiable de techniques modernes, celles que **vous** lui apporterez. Ces gens-là n'ont qu'un désir: apprendre le plus vite possible pour se défendre seuls le plus vite possible.

Leurs besoins sont aussi vastes que la somme des connaissances humaines. Vous êtes ou vous serez bientôt agronome, architecte, coopérativiste, infirmière, ingénieur, instituteur, médecin . . .?

Quelque part au monde, SUCO a un poste pour qui veut apprendre la vraie solidarité humaine tout en donnant un coup de main là où les besoins sont les plus pressants. C'est le contraire d'une sinécure. Vous n'en retirerez rien . . . sinon un enrichissement humain d'une telle ampleur qu'aucun **honnête homme** n'a le droit de refuser.

Un coup de main . . . pour leur mieux-vivre de demain. Vous relevez le défi? Voyez le responsable SUCO de votre université ou écrivez à SUCO, Pavillon Pollack, Université Laval, Québec ou à SUCO, Vie Etudiante, Université de Montréal.

SUCO

Les volontaires de la paix du Canada

Wilson participerait aux cérémonies du centenaire

OTTAWA (PC) — Le premier ministre de Grande - Bretagne, M. Harold Wilson, projette de visiter le Canada à l'occasion du centenaire, a révélé hier le premier ministre Pearson.

M. Wilson et son épouse arriveront à Ottawa le 30 mai. Ils se rendront à Montréal le 1er juin, à l'occasion de la journée de la Grande-Bretagne, à Expo 67.

M. Pearson a également fait part d'un message spécial que M. Wilson a envoyé au Canada à l'occasion du centenaire.

Harold Wilson

"Je veux, dit le message du premier ministre britannique, vous transmettre en ce début de votre année centenaire mes salutations les plus chaleureuses et mes meilleurs voeux.

"L'an 1867 a été une année mémorable pour le Canada, la Grande - Bretagne et le futur Commonwealth. Qu'il nous soit permis de partager avec vous les célébrations du centenaire de votre Confédération.

"Le Canada a ouvert la voie à l'indépendance constitutionnelle, voie que 24 autres nations du Commonwealth ont suivie depuis. Dans le siècle qui s'est écoulé depuis l'avènement de la Confédération, le Canada est devenu une nation grande et prospère."

Le message fait également mention de la camaraderie entre les deux pays dans deux guerres mondiales et rend hommage au rôle du Canada comme gardien de la paix.

Vanier lance un appel à l'unité des Canadiens

OTTAWA (PC)—C'est un appel à l'unité qui marque le message du nouvel An du gouverneur général, M. Georges Vanier.

"L'avenir du Canada est assuré si les Canadiens s'attachent, non pas aux désaccords qui les divisent, mais au patrimoine et aux valeurs qui les unissent," affirme le gouverneur général dans son message qui est diffusé par les réseaux de radio et de télévision de Radio-Canada.

Les premières cent années de la Confédération canadienne ont été marquées de "réalisations matérielles spectaculaires," a déclaré le gouverneur général qui ajoute:

"Le fait d'insister maintenant sur nos querelles et nos erreurs ne peut que susciter une amertune qu'il vaut mieux oublier."

"Car malgré tout, ce que nous avons réalisé, nous l'avons fait en travaillant ensemble, même s'il n'y avait pas toujours une entente parfaite.

Sachons nous rappeler et faire valoir les seuls événements constructifs de notre histoire," a insisté le gouverneur général.

Parmi les réalisations canadiennes durant les 10 premières années de la Confédération, M. Vanier a mentionné la construction des chemins de fer, de routes, l'organisation de services maritimes et aériens qui ont permis de briser les barrières de la distance.

Progrès

"Notre population," a-t-il noté encore, est passé de moins de quatre millions a plus de 20 millions et la valeur totale de notre production de biens est 25 fois plus élevée qu'en 1867."

"Notre succès a été à la mesure de notre unité," a-t-il dit.

"Si chacun d'entre nous croit qu'il peut maintenant prendre un chemin différent à l'intérieur du Canada, si nous estimons que les intérêts particuliers doivent primer l'intérêt national, si nous exagérons nos divergences ou si nous nous complaisons dans nos dissensions, alors nous ne faisons que préparer notre propre destruction."

Dans la division, notre pays ne saurait accomplir la destinée à laquelle Dieu l'appelle," a-t-il dit. "Non seulement tout nouveau progrès serait impossible, mais nous perdrions de plus les grains déjà obtenus."

"L'unité et la paix, voilà ce dont le monde a le plus besoin," a enchaîné M. Vanier. "Par notre exemple, nous pourrons lui montrer que la diversité, loin d'engendrer les conflits, peut au contraire donner lieu à une vie plus enrichissante.

Pas de fête annuelle pour Macdonald

OTTAWA (PC)—Le gouvernement fédéral étudie actuellement la façon dont on célébrera l'anniversaire de naissance de sir John A. Macdonald au cours de l'année du centenaire.

Il n'est cependant pas question de fête annuelle, a déclaré le premier ministre M. Pearson. Il a ajouté que toute décision concernant une fête légale annuelle devait être prise par le Parlement et que de toute façon, la date du 11 janvier n'était pas un temps de l'année approprié pour une telle fête.

Par ailleurs, des représentants de tous les partis politiques fédéraux ont été invités, ainsi que d'autres personnalités de la capitale, à célébrer le 152ème anniversaire de la naissance de sir John A. Macdonald.

Espoir de Martin : la paix au Vietnam d'ici quelques mois

OTTAWA (PC) — M. Paul Martin déclare dans son message du nouvel An que son plus cher espoir est de voir la paix régner au Vietnam d'ici quelques mois.

Le secrétaire d'Etat canadien aux Affaires extérieures a souligné qu'au cours de l'année qui s'achève, mainte initiatives ont été prises pour mettre fin à une guerre qui ne profite à personne et qui est infiniment tragique pour le peuple vietnamin.

"Je regrette," a dit M. Martin, "que les efforts que le Canada et tant d'autres nations ont déployés en faveur de la paix au Vietnam, n'aient pas porté fruit."

Le ministre a souligné qu'à son avis, les améliorations dans les rapports entre les pays occidentaux et ceux de l'Europe de l'Est auront un effet sensible sur l'atmosphère internationale au cours de l'année qui vient.

TRADUCTEURS - AGRONOMES

jusqu'à $10,800

OTTAWA

Le Bureau des traductions est à la recherche d'agronomes diplômés capables de traduire des textes de l'anglais au français et de reviser des traductions dans les sciences agricoles notamment la science des sols, la zoologie, l'élevage, la grande culture, l'horticulture, la culture de l'arbre, la biologie, le génie agricole.

Faites parvenir immédiatement votre demande à la Commission du service civil du Canada, Ottawa 4, en mentionnant le no. 66-480-5.

CARRIÈRES PROFESSIONS ET OFFRES D'EMPLOIS

Chaque jour, votre quotidien La Tribune groupe sous cette rubrique les offres et les demandes d'emplois concernant les professionnels, les hommes de carrière ou de métier. Ne manquez pas de la consulter régulièrement et d'y faire publier votre propre offre ou demande au besoin. Demandez le service des annonces commerciales en signalant simplement

569-9331

POSITION OFFERTE Représentant pour la région de Sherbrooke.

QUALIFICATIONS REQUISES

Bonne instruction, initiative, bilingue, sens des responsabilités, expérience dans la vente, résidant à Sherbrooke.

ACCEPTER HEURES DE TRAVAIL IRREGULIERES

Transmettre nom, numéro de téléphone et adresse à "REI", a/s Casier 81, La Tribune.

REPRESENTANT

VENTE ET PROMOTION DE VENTE

Maison d'édition reconnue et bien établie recherche représentant additionnel, ceci dû à l'expansion des affaires et à la redivision des territoires.

Le candidat recherché aura de préférence 25 à 35 ans; il sera sérieux, agressif, ambitieux et aura de l'initiative. Il sera appelé à vendre et à promouvoir nos ouvrages dans les librairies, les maisons d'enseignement, les bibliothèques et les commissions scolaires.

Voiture fournie et dépenses de voyages payées par l'employeur.

Bénéfices d'assurance-groupe, vie et maladie. Rémunération: salaire et généreux boni.

Faire parvenir demande d'emploi et curriculum vitae à:

CASE 78, LA TRIBUNE

N. B. Toutes les demandes seront traitées de façon confidentielle.

2 beaux livres utiles pour tous: Guides, Scouts, Campeurs, Chasseurs, Pêcheurs, Défricheurs par Paul Codère, naturaliste canadien.

Les secrets de la Nature dévoilés aux coureurs des bois.

Edition augmentée des Secrets de la Nage.

$2.50

et

Les secrets du Règne Végétal

$2.75

EN SPECIAL

à $5.00 pour les deux volumes livrés par la poste chez vous, taxes et transport compris.

ADRESSEZ VOTRE REMISE A:

La Tribune, 150 London, à Sherbrooke

En cette

VEILLE DU PREMIER DE L'AN

avant de reprendre le volant

L'usage modéré d'un capiteux whisky est un des aspects agréables de l'art de bien vivre. Mais on ne peut pas se piquer de bien savoir vivre, si l'on ne sait pas formuler un "refus élégant".

Ceci est particulièrement vrai lorsque, après une agréable réception du Jour de l'An, vous vous apprêtez à reprendre le volant et que quelqu'un vous offre une consommation.

Formulez un refus élégant en disant: "Je prendrais bien encore quelque chose, . . . une bonne tasse de café, par exemple?"

LA MAISON SEAGRAM

Depuis plus de 30 ans, la Maison Seagram publie des messages incitant à la modération en toutes choses.

la vie féminine

Cassni rêve de créer lui-même ses tissus

Les tissus des couturiers: mode plus élégante

Cela vous offusquerait-il et vous surprendrait-il d'apprendre qu'un couturier ne peut dessiner absolument tout ce qu'il désire dans le monde ? Cela ne vous surprendrait-il pas d'apprendre que nous sommes sérieusement limités dans ce que nous pouvons faire — pas seulement par ce que vous pouvez accepter (une considération minimale pour la plupart d'entre nous) mais par des facteurs économiques et — plus important encore — par ce qui est accessible, tels que les tissus, les motifs et la qualité des matériaux ?

Entrave à la liberté

Supposons, par exemple, que je dessine une robe avec un tissu spécial dans l'idée pour son usage. Supposez ensuite que je cherche partout dans les tissus produits par les firmes de textiles, et supposons que je ne trouve pas une seule texture ou un seul motif qui approche approximativement ce que je pensais quand j'ai dessiné la robe. Alors, mes choix sont évidents: j'accepte ce qu'il y a de meilleur dans ce qui est accessible, ou je peux faire les ajustements convenables dans le vêtement que je dessine pour tenir compte de la nature du tissu que je suis obligé d'utiliser.

Naturellement, il y a une alternative, mais c'est une entreprise majeure, que l'on n'entreprend pas à la légère. Cela s'appelle faites-le vous-même.

C'est une entreprise plus importante que les simples mots peuvent l'indiquer, parce que cela signifie la liberté soudaine de suivre n'importe quelle direction créatrice, sans pensée vers des considérations commerciales et pratiques. Cela veut dire que je peux dessiner entièrement un vêtement en entier et tout de suite, de façon à ce que le modèle et le tissu soient conçus simultanément et soient reliés entre eux complètement de façon à ce que chacun soit le complément de l'autre, et rien moins que parfait. Cela veut dire le meilleur des dessins possibles, parce que tous ses éléments sont faits l'un pour l'autre, sans autre considération que leur rapport entre eux. Pas besoin d'accepter quelque chose de secondaire, pour ce qui est simplement accessible.

Libération de l'imagination

Savez-vous ce que cela veut dire de plus ? Cela veut dire que lorsque vous achetez une robe, un caftan, un pyjama de toilette d'un couturier qui dessine ses propres tissus, vous ne vous verrez pas aller et venir chez les autres. Vous ne verrez pas votre robe en édition moins coûteuse. Vous ne verrez pas le même tissu dans une robe informe et pas distinguée. Vous ne le verrez pas en nappes, en rideaux de fenêtres et en vêtement de maternité. Cela devrait réconforter de quelque façon les femmes dont le plus grave souci est de retrouver la robe qu'elles portent dans une pièce remplie de monde.

C'est, comme vous pouvez vous y attendre, un grand engagement de la part d'un couturier de dessiner ses tissus aussi bien que ses vêtements. C'est de plus beaucoup de travail, parce qu'un tissu de couleur brillante et à motifs éclatants ne s'improvise pas facilement et sa production n'est pas une chose simple. Mais pour être capable d'en venir à ce qu'on avait réellement désiré réussir, pour avoir le contrôle complet et la responsabilité entière, cela en vaut la peine. Cela libère l'imagination d'entraves pas nécessaires, cela permet au couturier de donner le meilleur de lui-même. C'est le plus qu'il peut faire.

Miroir de la mode

La mode dans les sacs à main est aussi originale que dans le reste du monde des vêtements, et le monde est petit. Délicat même. Sûrement discret. Les sacs sont de petits rectangles noirs, à peu près de la taille d'un livre et même de celle des livres de poche. Rarement en cuir parfaitement uni, ils peuvent être texturés, piqués, pressés ou faits de véritable peau de reptile. Très fréquemment, la ganse est métallique, souvent une chaine ou du métal brillant façonné pour ressembler au bambou, le phénomène le plus populaire de cette saison. Et ce genre de sacs est parfait pour convenir au tailleur et aux autres ensembles de jour, si vous ne transportez pas d'étui à cigarettes, des briquets, des lunettes, et d'autres nécessités de tous les jours, qui seront toutes trop encombrantes pour un petit sac.

Pour le soir, d'autre part, le petit sac est également populaire et plus pratique. Dans ce cas, les mêmes formes se trouvent en poult de soie noir, en shantung noir ou en moire.

Conseils à propos

Avec toutes les nouvelles robes perlées, que portera madame à ses pieds ? On les remarquera sûrement, après ce vaste espace entre la jup etrès courte et le pied, soudainement mis en évidence. Alors, la seule chose que vous ne devez pas faire est de porter des chaussures très foncées et qui paraissent lourdes avec votre merveille perlée, pâle et brillante. Gardez vos chaussures noires pour vos robes noires qui portent l'éclat des perles ou des paillettes, mais n'y pensez pas si votre robe est dans les tons pâles. Procurez-vous soit une chaussure de tissu très neutre (comme de la soie couleur champagne) ou procurez-vous un des nouveaux matériaux comme le vinyl ou l'or ou l'argent métalliques (ou un mélange moucheté). Vous ne voulez pas attirer l'attention sur vos pieds plutôt que sur votre robe, parce que ce n'est sûrement pas là que vous voulez que les yeux de tous se posent. Essayez donc de trouver des chaussures qui s'harmonisent bien avec votre robe.

Dans la région de Sherbrooke

LES ACTIVITES FEMININES DE 1966

Par LISE OUELLETTE

SHERBROOKE. — L'année 1966 a vu naître dans la région de Sherbrooke de nouvelles associations féminines tandis que de nombreux et importants changements s'effectuaient au sein de groupements déjà sur pied depuis quelques années.

A titre individuel, plusieurs femmes se sont distinguées sur le plan régional et même paroissial.

Nouvelles associations

Au mois de mars, la Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse, section féminine, fondait une association des coopératives féminines qui se proposait de donner aux consommatrices une éducation économique propre à les aider à mieux acheter. Mme Céline Michon en a assumé la présidence.

La fondation de la Fédération des Femmes du Québec au niveau provincial a suscité à Sherbrooke des réactions diverses. Dès avant le congrès de fondation d'avril, des réunions d'information étaient tenues à Sherbrooke afin de renseigner les femmes et aussi donner à la nouvelle Fédération l'orientation voulue par les Québécoises.

Lors du congrès de fondation du mois d'avril, trois femmes de la région ont accédé au conseil d'administration.

Il s'agit de **Mme Pauline Larochelle, Mme Marie Gingras et de Mme Yvette Rousseau**, de Coaticook. Mme Rousseau a été choisie 2e vice-présidente par la suite.

A Sherbrooke, les femmes ont démontré beaucoup d'intérêt pour la FFQ mais surtout à titre individuel. Du côté des associations, les officières se sont montrées beaucoup plus circonspectes et ont exprimé beaucoup de réserve face à la neutralité qu'affichait la FFQ.

AFEAS

Un autre événement qui s'est déroulé au niveau profait une place au soleil.

Mlle Claire Gagnon a été nommée directrice du nursing au ministère de la Santé, tan-

vincial a donné lieu à de nombreuses activités à Sherbrooke.

En effet, avant que ne se consomme la fusion des Cercles d'Economie domestique et de l'Union catholique des Femmes rurales, des journées d'étude, des séances d'information et des rencontres ont été organisées par les officières diocésaines.

C'est ainsi que l'Association féminine d'éducation et d'Action socale a pris naissance. Le congrès de fuson au niveau régonal s'est tenu en octobre dernier à Sherbrooke.

Pour ce qui est des mouvements en activité depuis quelques années, certains ont procédé à une réorganisation de leurs structures, ont renouvelé leurs cadres et même adopté une autre appellation. C'est le cas du Mouvement des

Mme Yvette Rousseau

Travailleurs chrétiens, de l'Action catholique des Milieux Indépendants et du Mouvement des Femmes chrétiennes (autrefois les Dames de Sainte-Anne.)

Autres faits

En novembre dernier, avait lieu à l'Université de Sherbrooke, une journée d'étude sur le statut juridique de la femme québecoise, dans les cadres des célébrations du centenaire du Code civil du Québec.

Au cours des derniers mois également, la Women's Canadian Club a préparé un projet du Centenaire. Des groupes de conversation ont été formés où les membres du WCC se familiariseront aver la langue française pour les unes, et la langue anglaise pour les autres.

Honneurs

Mlle Claire Gagnon

Parmi les réalisations individuelles, des femmes se sont dis que **Mme Yvette Rousseau** était réélue vice-présidente de la CSN.

Sur le plan provincial encore, **Mme Rita Fradette**, de Thetford Mines, a accédé à la présidence de Fleurs-Canada alors que **Mme Yvonne Martin**, régente d'Etat des Filles d'Isabelle de la province de Québec, était nommée officière consultante.

Dans le domaine littéraire, **Mme Rolande Lacerte** recefait en mars dernier, un prix de littérature enfantine, le Prix Maxine, pour son livre "Sous le Soleil des profondeurs".

Pour la première fois dans l'histoire de la municipalité de Bromptonville une femme était élue commissaire d'école. En juin, **Mme Gisèle Berger**on se présentait à ce poste et était élue par acclamation.

Quelques semaines plus tard **Mme Hélène Gervais**, créait un précédent à Sherbrooke même en se présentant comme candidate à la commission scolaire locale, pour le quartier nord.

L'année qui se termine a été particulièrement fructueuse en événements nouveaux pour diverses associations.

Quelles seront les réalisations des femmes et des groupements de la région en 1967 ? Nous pouvons dire dès maintenant qu'en juillet, aura lieu le congrès national des dames de l'Ordre de la Pourpre Royale, et que l'on verra également se structurer le comité régional de la FFQ.

Les femmes ont voulu mettre en valeur leur travail et leurs droits

MONTREAL (PC)—Des réussites individuelles sur le plan national et à l'étranger, des réalisations d'équipes visant à mettre en valeur le travail et les droits de la femme, constituent en substance le bilan de la participation féminine dans divers domaines au cours de l'année 1966.

En avril, soit un an après le colloque organisé à l'occasion du 25e anniversaire du droit de

Mme Réjanne Colas

suffrage féminin au Québec, avait lieu à Montréal, le congrès de fondation de la Fédération des femmes du Québec. Cet organisme de coordination et d'information groupe, sans distinction de race, d'origine ethnique, de couleur ou de croyance, des femmes et des associations désireuses de favoriser une plus grande unité d'action. Les 16 membres élus au conseil d'administration ont procédé par la suite au choix du premier comité exécutif dont la présidente est Mme Réjane Colas, avocate de Montréal.

La VDF

Une imposante délégation du mouvement pacifiste "La Voix des Femmes" présentait en mars une requête au ministre des Affaires extérieures à Ottawa, M. Paul Martin, dans l'espoir que le Canada joue le rôle de médiateur pour mettre fin à la guerre au Vietnam.

Parmi les quelque 5 déléguées se trouvaient Mme Kay MacPherson, de Toronto, présidente nationale du groupement, et Mme Thérèse Casgrain, de Montréal.

Mme Casgrain, dont les activités sont nombreuses, était élue en avril, présidente de la Ligue des droits de l'homme.

Colloque

Un premier colloque sur la planification familiale avait lieu le mois dernier dans la métropole. Des spécialistes de la question ont parlé des exigences particulières de la vie moderne, l'aspect démographique et la libre décision des couples quant au nombre de leurs enfants, motivant dans une certaine mesure l'acceptation de la limitation des naissances. L'Association pour la planification familiale de Montréal, qui organisait ce colloque, a été fondée

Mme Thérèse Casgrain

en 1964, et vise au bien-être de la société et à la défense de la liberté de l'être humain.

Depuis quelques mois les Canadiennes, à l'instar de leurs consoeurs des Etats-Unis, se sont élevées contre la hausse des prix des denrées alimentaires. Dans certaines provinces, des groupes ont procédé au boycottage des magasins. Ce procédé qui semble la meilleure formule pour un grand nombre, est considéré comme moins efficace par d'autres estimant que le résultat demeurerait temporaire. Ce mouvement de protestation collective donne lieu à des enquêtes sur les raisons qui motivent la hausse des prix.

Au chapitre de la politique, Mme Daniel Johnson est devenue la première dame au Québec, le 5 juin, à titre d'épouse du premier ministre de la province. Mère de quatre enfants, Mme Johnson se consacre d'abord à sa famile, mais elle s'est toujours intéressée aux campagnes électorales de son mari.

A cette élection provinciale Mme Claire Kirkland-Casgrain a été la seule femme réélue au Parlement de Québec, avec une forte majorité dans son comté de Marguerite Bourgeoys.

Aux récentes élections municipales en Ontario, Mlle Charlotte Whitton, ex-maire d'Ottawa, a fait un retour sur la scène politique à titre d'échevin au conseil de ville.

Arts et lettres

Les réalisations littéraires et artistiques furent nombreuses cette année.

La romancière québecoise Marie-Claire Blais, âgée de 25 ans, a remporté à Paris, le Prix Médicis qui couronne son livre intitulé "Une saison dans la vie d'Emmanuel".

Le Prix Suanne Bianchetti 1966 a été décerné à Geneviève Bujold, talentueuse comédienne âgée de 23 ans.

Un livre intitulé "Mon pays,

Geneviève Bujold

le Canada ou le Québec", écrit en français et en anglais par Mme Solange Chaput Rolland, a été publié à Montréal et à Toronto.

Education

Dans le domaine éducatif, Mlle Madeleine Joubert, directeur général de l'Institut canadien d'éducation des adultes, depuis 1960, était la déléguée du Canada à la 14e Conférence générale de l'UNESCO à Paris, le mois dernier.

Courtepointes

Francoise Gaudet-Smet

Comme c'est joli, . . . à travers les vitres protectrices contre la giboulée, le vent et la poudrerie, . . . comme c'est joli cette neige qui virevolte, danse et s'agite à tous vents, feutre les ravins, gonfle les sapinages et pose cette douce ouate à tous les sentiers ! C'est beau, cet hiver qui s'installe en tous chemins et nous invite à chérir la maison ! Et qui n'ose songer au charme indéfinissable, au bonheur inégalable de se caler dans un fauteuil, de se fixer au livre qui nous enrichit, de toute sa fructifiante sève. Comme alors le vent peut souffler ! Et toutes brises ronfler, endormant nos soucis.

Il est à temps, cet hiver qu'on n'osait plus attendre, à cause de la pluie, petites et grandes ondées. A temps, cet hiver dont nous avons un immense besoin, par la force de l'habitude de nos premières bordées.

J'ai déjà vu, dans un Mexique de 102 degrés de chaleur à l'ombre, des décorations de Noël, une crèche et des Rois mages majestueux. Cela ne me disait pas plus, des vraies confidences de ces choses, que la châsse des Rois Mages dans la Cathédrale de Cologne, en juillet ou en septembre.

Nous avons besoin de l'hiver, de sa clarté, de sa réclusion. Il y a des travaux de maison, pour les personnes qui sont enracinées dans des pensées d'inspiration permanente, des travaux de maison qui sont essentiellement faits pour les mois blancs de janvier et de février.

"Après le jour de l'an" . . . se fera la couture de printemps et d'été. "Après le jour de l'an" . . . Ne faut-il pas un peu arrêter, après tout le brouhaha de ce temps des fêtes qui ne prend plus le visage des vieux ans, ne faut-il pas "prendre un train pour tenir"?

Un peu de paix. Beaucoup de calme. Des heures de douce réflexion quel bienfait ! Un bienfait à organiser, coûte que coûte. Un tranquillisant à absorber par tous les pores de la vie.

Le petit enfant qui tombe de sommeil sur un bout de canapé, malgré les bruits et tous tambourinages, s'abandonne à ce besoin de son organisme. Nous luttons contre, nous nous privons de repos, nous ménageons sur le sommeil et finalement nous subissons les épuisements les plus envahisseurs.

———

Je vous souhaite de savoir vous reposer.

D'apprendre à vous défendre contre ce qui vous gruge.

De pouvoir à temps vous retirer de ce qui vous épuise.

C'est une sagesse. Pratiquée de personne à personne, elle créerait un vaste courant, une contagion de renforcissement par le fait même de son existence.

Qui va commencer ?

Il faut que le silence vous habite plus souvent que le bruit, un silence créateur de contemplation des vérités profondes.

"Personne ne réfléchit dans son coeur" . . . se lamente toujours l'Esprit Saint. Réfléchir, c'est déjà beau; dans son coeur, c'est tout à fait bon. Mais pour réfléchir, il faut s'arrêter. Pour s'arrêter, faut-il attendre la tempête qui barre chaque chemin d'allées et venues ?

Arrêter, ce peut être de circonstance, de chance. Mais aussi de décision bien mûrie. Cela devient un choix. Je vous souhaite de savoir choisir en tout et toujours ce qui est le mieux, le meilleur et le reste.

Souhaits du Nouvel An

Dans quelques heures, une nouvelle année débutera apportant avec elle tout un bagage de joies et de peines qui se succéderont au gré des jours.

A cette occasion, nous tenons à vous formuler à toutes, chères lectrices, nos meilleurs voeux de bonheur. Nous souhaitons que vous sachiez profiter pleinement des petites joies de tous les jours et que même dans l'adversité vous conserviez le sourire tout au long de cet an nouveau.

Quelques dames que vous connaissez bien se sont jointes à nous et vous transmettent leurs souhaits.

Mme Armand Nadeau

Mme Maurice Allard

Mme Armand Nadeau

Je remercie le journal La Tribune de m'offrir l'hospitalité de la page féminine pour me permettre de formuler à l'endroit de toutes et de tous mes meilleurs voeux de Santé, de Bonheur et de Joie pour la Nouvelle Année.

Aux mamans sherbrookoises, harcelées par les tâches quotidienne, je souhaite la sérénité, la quiétude et cette paix du coeur qui constitue le vrai bonheur.

A chacun des chefs de famille de chez nous, je souhaite la santé et sa part de progrès qui lui permettra d'assurer à ceux qui lui sont chers le maximum de bien-être matériel nécessaire à leur épanouissement.

A tous nos jeunes, filles et garçons, je souhaite un climat de paix et la confiance en l'avenir.

A toutes et à tous une Bonne, Heureuse et Sainte Année.

Mme Maurice Allard

A peine terminons-nous une année que nous entrevoyons devant nous toute une page nouvelle de notre existence; c'est le mouvement qui caractérise notre vie. L'année 1967 nous attend déjà avec empressement et mystère.

A l'aurore de cette nouvelle année, j'offre mes voeux sincères de bonheur et de joie à toutes les mamans du comté de Sherbrooke et à toutes les jeunes filles qui se préparent à leur vocation de mère. Quant aux personnes que le célibat retient, dans la poursuite d'une cause généreuse, je leur rappelle que leur travail et leur dévouement contribuent à l'enrichissement de notre société.

Malgré nos occupations particulières, puissions-nous trouver durant l'an nouveau le temps de fraterniser chaleureusement avec les malades et les victimes de la malchance. Combien nous saurons cultiver en nous l'éternel féminin si nous nous appliquons à semer les sourires, la distinction, les bontés, la condescendance.

Je souhaite bonne et heureuse année à nos chers étudiants et étudiantes sur qui nous fondons tant d'espoirs pour dominer les jours plus difficiles qui s'annoncent.

A nos dévoués religieux et religieuses qui alimentent leur idéal constructif, je vous remercie à l'avance pour le travail et les prières dont vous comblez notre belle population.

Aux personnes âgées, puissent-elles recevoir, en l'an 1967, toute la reconnaissance et l'amour qu'elles méritent à la suite des nombreuses sollicitudes qu'elles ont déployées à l'égard de leurs proches.

A tous, bonne, heureuse et sainte année.

Mme Raynald Fréchette

Mme Claude Gosselin

Mme Raynald Fréchette

Je profite de l'hospitalité des pages féminines de La Tribune pour présenter un message à l'époque des Fêtes.

Je veux d'abord avoir une pensée spéciale pour les mères de famille qui sont aux prises avec des difficultés de quelque nature que ce soit. A toutes celles-là, je souhaite une solution à leurs problèmes.

Je veux également saisir l'opportunité qui m'est donnée pour inciter toutes les dames du comté de Sherbrooke à s'intéresser de plus près à la politique de notre province. De plus en plus, l'élément féminin doit remplir un rôle de tout premier plan dans la politique municipale, provinciale et fédérale.

Il y a un aspect particulier de l'activité politique qui doit retenir notre continuelle attention: celui de l'éducation. Les mois et les années à venir seront décisifs et c'est notre rôle de mère de famille de surveiller la législation en matière d'éducation surtout en ce qui a trait à la religion.

Que l'année 1967 soit pour vous toutes remplie de joie et comble vos désirs les plus chers.

Mme Claude Gosselin

Je souhaite que l'année 1967 apporte joie, santé, bonheur à toutes les mamans du comté de Compton et de la province.

A celles qui ont été affligées par la maladie au cours de l'année qui s'achève, je souhaite un complet rétablissement et une santé durable.

Aux époux, je souhaite une année des plus prospère, des emplois rémunérateurs permettant à leur famille de subsister convenablement.

Que 1967 soit une année de joie pour les enfants et qu'elle leur apporte le succès dans leurs études. Je formule le même voeu à l'intention des étudiants et que chacun d'eux apprenne le respect de l'Autorité.

Enfin, que l'année 1967 soit une année remplie de bons souvenirs pour tous.

intérêts féminins

Les femmes les mieux vêtues du monde. — Un jury, composé des rédactrices de modes, a déterminé la liste des femmes les plus élégantes sur la scène internationale. De gauche à droite, ont été nommées Mme Patrick Guinness, la princesse Stanislas (Lee) Radziwill, Mme Wyatt Cooper, Lady Bird Johnson, et l'actrice Sophia Loren.

Les douzes femmes les plus élégantes de 1966

NEW YORK (PA)—Mme Lyndon B. Johnson, épouse du président des Etats-Unis a été choisie comme l'une des femmes les plus élégante du monde. C'est la première fois qu'elle obtient ce titre. C'est également la première fois que sa fille, Lynda Bird, est parmi les aspirantes.

Temple de l'élégance

La Princesse Stanislas Lee Radziwill vient en tête de la liste des 12 femmes les plus élégantes de 1966 alors que l'an dernier elle n'avait pas suffisamment recueilli de votes pour y être inscrite. Elle est la soeur de Mme John F. Kennedy, épouse de feu le président, qui a été si souvent choisie qu'elle fait maintenant partie du Temple de l'élégance.

Cette année, le comité des rédactrices de modes qui procède au scrutin et compile la liste, a aussi inscrit Mme Joseph P. Kennedy, au temple de l'élégance.

Mme Carter Amanda Burden, qui venait en tête de liste l'an dernier, se classe aujourd'hui deuxième. La jolie brunette, âgée de 23 ans, est la fille de Mme William Paley, également du Temple de l'élégance.

Mme Jason Robards s'est classée troisième; Mme Wyatt Cooper, née Gloria Vanderbilt, quatrième; Mme Johnson, cinquième; Mme Alfred Gwynne Vanderbilt, sixième; Mme Patrick Dolores Guiness, septième; Charlotte Ford Niarchos; huitième; Sophia Loren, neuvième, Mme Angier Biddle Duke, épouse de l'ambassadeur des Etats-Unis en Espagne, dixième; Mme Henry Ford II, onzième et Mme Harilaos Tehodoracopoulos, douzième.

Femmes dont on parle

Mme Jacqueline Kennedy

PRINCETON, N. J. (PA) — Pour la cinquième année consécutive les Américains ont choisi Mme Jacqueline Kennery comme étant la femme la plus admirée au monde.

Les résultats d'un scrutin ont indiqué que Mme Lyndon Johnson se place encore en second sur la liste.

Mme Indira Gandhi, premier ministre de l'Inde, une nouvelle venue sur la liste de cette année, vient en troisième.

L'enquête ne reflète pas complètement les effets des poursuites judiciaires et des négociations de Mme Kennedy au sujet du livre "The Death of A President" de William Manchester.

Cependant, Mme Kennedy a obtenu une bonne majorité de votes même en comparaison des noms qui suivent de près sur la liste.

Question

Au cours du sondage, on demandait la question suivante. "Quelle femme dont vous avez entendu parler ou lu des articles à son sujet, admirez-vous le plus ?"

Réponses

Les réponses compilées ont permis de dresser la liste dont voici les dix premiers noms: Mme Jacqueline Kennedy; Mme Lyndon B. Johnson; Mme Indira Gandhi; la reine Elizabeth d'Angleterre; le sénateur Margaret Chase Smith; Mme George C. Wallace; Mme Dwight D. Eisenhower; Mlle Helen Keller; Mme Tchang Kai-Chek; l'écrivin Pearl Buck.

Tour d'horizon

Jeunes filles au carrefour

Cours d'Orientation par Correspondance offert aux jeunes filles de 17 ans et plus pour le choix d'un état de vie laïque ou consacrée. Renseignements: Service d'Orientation, 1860 ouest, rue Galt, Sherbrooke. (*)

EPARGNES EXCEPTIONNELLES!

VENTE RAYFELS

commençant MERCREDI, le 4 janvier, 9 HEURES A. M.

Ce sera la plus grande vente encore jamais vue en confection pour dames.

Surveillez notre grande annonce dans La Tribune de mardi

LE MAGASIN SERA FERMÉ toute la journée MARDI, 3 janvier, pour nous permettre de préparer cette vente

Rayfels

Les banques disent que l'argent est rare mais pourquoi tant d'agitation ?... la situation est la même dans nos affaires personnelles.

CUISINIÈRE DANS UNE CUISINE ERRANTE

TORONTO (PC) — Mme Lionel Brunet est une cuisinière qui travaille dans une cuisine errante. En deux semaines, elles peut se transporter de Chicago à Tolède ou à Montréal.

Jolie brune canadienne-française Mme Brunet est chef-cuisinier à bord du cargo R. Bruce Angus, maintenant ancré au port de Toronto pour la durée de l'hiver. Elle fait la cuisine sur les bateaux depuis cinq ans. Auparavant, elle était cuisinière dans des camps de bucherons, dans la province de Québec.

En temps normal, Mme Brunet a deux assistants qui l'aident à cuisiner pour les 33 hommes de l'équipage.

Son mari et ses quatre enfants, âgés de 8 à 13 ans, habitent Port Colborne, en Ontario. Pendant l'été elle les voit environ tous les huit jours, alors que pendant l'hiver elle passe toutes ses fins de semaines dans sa famille.

Mme Brunet affirme qu'elle fait ce travail pour des raisons pécuniaires, et non par amour de la mer.

$600 par mois

"Je suis très bien payée, sur le bateau, dit Mme Brunet, et je n'ai aucun frais de logement ou de nourriture."

"Je préférerais travailler à terre, mais jamais je ne pourrais avoir le même salaire. Je veux que mes enfants reçoivent une solide instruction c'est pourquoi je continuerai jusqu'à ce qu'ils aient terminé leurs études."

La cuisine de Mme Brunet ferait l'envie de bien des chefs. Elle est moderne spacieuse, munie de deux fourneaux, d'une cuisinière double et d'un gril, ainsi que d'un vaste refrigérateur et d'un congélateur.

Mme Brunet place ses commandes au bureau-chef de la compagnie 10 jours à l'avance, et les approvisionnements sont expédiés au port vers lequel se dirige le bateau.

Son budget est généreux, mais elle s'efforce de préparer des repas d'une moyenne de $2.50 par personne. Ces repas, d'ailleurs, tenteraient même les plus difficiles.

Repas de Noël

L'équipage a dégusté un repas de Noël récemment, au milieu du lac Huron. Le menu offrait un choix d'oie rôtie à l'orange, de dinde rôtie et de jambon glacé. Les desserts comprenaient du traditionnel "plum pudding" et du "mince pie" avec crème glacée.

Comme on lui demande quel genre de vie mène une femme à bord d'un cargo, Mme Brunet répond:

"C'est la même chose que de travailler dans un restaurant. Les hommes me respectent et sont très gentils. En fait, vous obtenez plus de respect d'un marin que de n'importe quel homme à terre."

Cuisinière à l'oeuvre. — Mme Lionel Brunet, cuisinière en chef sur le cargo R. Bruce Angus, travaille à ses fourneaux, près du hublot entrouvert. Mme Brunet fait la cuisine à bord des bateaux depuis cinq ans, surtout pour des raisons de salaire. (Photo PC)

Laura Wheeler

Patron No 717. — En toutes saisons, toute fillette aimera porter ce coquet ensemble de tricot. Le tricot, très simple, est à mailles retournées, enjolivé de câbles. Pour obtenir les instructions, envoyez vos nom et adresse, le numéro du patron, la grandeur désirée, ainsi que 50c, au Service des Patrons, La Tribune, 221 Dufferin, Sherbrooke. Grandeurs disponibles : 2, 4, 6, 8 inclusivement.

Suggestions culinaires

Salade de dinde à la torontoise

2 tasses de dinde cuite coupée en dés
1 tasse de morceaux d'ananas
1 tasse de raisins frais sans pépins, coupés en deux
Mayonnaise
Sel et poivre
Laitue
½ tasse d'amandes effilées grillées (facultatif)
Quartiers d'orange.

Mélanger la dinde, l'ananas et le raisin avec suffisamment de mayonnaise pour humecter. Saler et poivrer, en remuant délicatement. Dresser en salades individuelles sur des assiettes garnies de laitue. Parsemer d'amandes et décorer de quartiers d'orange. (Quatre à six portions).

Courrier de Fernande

Q — Pourquoi y a-t-il des hommes qui font des beaux cadeaux à leur femme et que d'autres n'en font jamais? Moi, mon mari laisse passer les anniversaires sans rien me donner et à notre réunion du Jour de l'An, les autres me font admirer bijoux, bourses, fourrures, cadeaux de leur mari. C'est bien humiliant pour moi et je me demande pourquoi mon mari ne fait pas comme les autres. On n'est pas riche mais les autres ne le sont pas davantage. Pourtant, mon mari a l'air de m'aimer quand ça fait son affaire et que cela ne lui coûte rien. Est-ce que je n'ai pas le tour ou bien est-ce parce qu'il trouve que je n'en vaut pas la peine ?

Mme B.C.D.

R. — Je ne crois pas qu'on mesure l'amour par des cadeaux. Il y a des hommes qui n'aiment pas leur femme du tout, qui les trompent à gauche et à droite et c'est précisément pour se racheter qu'ils ne refusent rien de ce qui s'achète avec de l'argent. Par contre, d'autres aiment leur femme sans arrière-pensée et sont certains qu'elles n'en attend aucunement le témoignage par des bijoux ou des fourrures. Cela ne veut pas dire que tous les hommes qui aiment leur femme ne leur font pas de cadeaux ou même, qu'ils n'ont pas besoin de leur en faire, mais règle générale, ils ne se sentent pas tenus d'en faire. Ils se disent peut-être que leur amour tient lieu de tout et qu'une femme aimée comme la leur n'a pas besoin d'autre chose. Drôle de raisonnement, n'est-ce pas ?

Q. — J'ai un ami qui vient me voir tous les jours. Il est toujours rendu chez nous et mes parents ont commencé à chicaner, donc on se rencontre ailleurs et il vient moins souvent à la maison. Pour ma part j'aimerais autant ne pas sortir un soir de temps en temps mais il dit qu'il ne peut pas se passer de me voir tous les jours. J'ai peur qu'il aille ailleurs si je refuse et je suis bien embêtée. Que faire?

PREMIER AMOUR.

R. — C'est fort probable, que si vous le rassasiez de vous voir et d'être en votre compagnie, il vous échappera à la première absence. Il en est des fréquentations comme des autres bonnes choses: il faut qu'il y ait de la mesure, autrement, c'est la satiété qui précède le dégoût.

Vos parents ont parfaitement raison et vous devriez dire à ce garçon qu'à partir de maintenant, vous ne le verrez que trois ou quatre fois par semaine. S'il vient vous dire qu'il ne vous aimera pas autant s'il ne vous voit pas tous les jours, répondez-lui qu'il n'a pas besoin de vous aimer autant, ce que vous voulez, c'est qu'il vous aime longtemps.

LIMONADE ASEPTA PRÉFÉRÉE DES ENFANTS Agréable au goût UN PURGATIF EFFICACE

IMPORTATIONS : Italiennes françaises suisses anglaises allemandes — LINGERIE EXCLUSIVE — 318, 7e Avenue Sud — BOUTIQUE CHRISTINE 562-2175

L'ESTHETIQUE AU SERVICE DE LA BEAUTE.
Soins d'esthétique tels que: traitement de rajeunissement, hydratation cutanée, nettoyage de la peau, traitement de l'acné, épilation à la cire, maquillage, traitement du buste, etc...
CENTRE D'ESTHÉTIQUE INC. Gaetane et Jacques
291, rue Alexandre — Sherbrooke
Pour rendez-vous : 563-1000

UNE MAISON QUI A FAIT SES PREUVES EN EDUCATION
INSTITUT ALIE
COURS du JOUR et du SOIR.
—Ecole reconnue par le Ministère de l'Education.
—19 années d'expérience et de succès.
—Diplôme du Ministère de l'Education.
COURS par CORRESPONDANCE
(POUR ADULTES)
FILIALE DE L'INSTITUT ALIE A SHERBROOKE :
LYCEE DE SHERBROOKE - TEL.: 562-9505
Mme Giguère-Bécigneul, prof
Scientifique ou général — 8e et 9e — 10e — 11e
Commercial — 10e et 11e — 12e spéciale — 12e régulière
Conversation anglaise (2 niveaux)
Cours primaire pour adultes
Comptabilité — 2 niveaux
Sténographie — 2 niveaux
Dactylographie — 2 niveaux
Sciences (Chimie, Physique, Biologie)
Mathématiques (Algèbre, Géométrie, Trigonométrie)
Tenue de bureau
Droit commercial
Pour de plus amples informations, signalez : 562-9505
Sans obligation de votre part, demandez notre prospectus :
COURS PAR CORRESPONDANCE ALIE
4364, rue St-Denis, Montréal, 18, Qué.,
ou : 445, Pasteur, Sherbrooke, Qué.
NOM
ADRESSE
VILLE OU VILLAGE TEL. :
L.T. 31-12-66

Un événement heureux ?
Paul McKenna FLEURISTE 567-4841
236, rue Dufferin, Sherbrooke

FIN DES VERS AVEC l'ail en suppositoires
Les suppositoires à l'ail n'existaient pas. Nous les avons créés, après avoir trouvé le dosage d'un extrait d'ail spécial pouvant détruire les vers. Ils sont appelés "AIL-A-VER" afin de les distinguer. En 1950, les suppositoires imitations. Pour ne pas être déçu et obtenir le véritable produit, spécifiez et exigez toujours "AIL-A-VER". Nos suppositoires à l'ail ne chauffent pas, n'irritent pas et débarrassent des vers en 3 jours.
Traitement complet $1.50
Demandez "AIL-A-VER" aux pharmacies ou directement
Laboratoire Marchand
St-Tite, Cté Champlain, P.Q.

Notre seule et unique
GRANDE VENTE
de l'année !
COMMENÇANT LE 3 JANVIER
ECONOMIE
RABAIS
de 20% à 50%
sur toute la marchandise en magasin
ESCOMPTE SPECIAL !
Un escompte spécial sera aussi accordé, durant cette vente, sur toute commande donnée d'après échantillons. Nous avons tout près de 3000 échantillons à votre disposition. Profitez de cette vente.
TOUTE VENTE EST FINALE !
LES ATELIERS Bélanger LTEE
Maison établie depuis 1888
85-87, rue Wellington Nord Sherbrooke
Tél.: 562-2722-562-2703

Explosion d'une bombe aux Communes: meilleure nouvelle de l'année 1966

Par la PRESSE CANADIENNE

L'explosion de la bombe qui a secoué la chambre des Communes, le 18 mai, a été jugée comme la meilleure nouvelle de l'année par les journalistes qui ont participé à un sondage de la Presse Canadienne.

La tragique histoire de Paul-Joseph Chartier, 45 ans, aurait suscité encore plus d'intérêt que les marivaudages assaisonnés d'espionnage de Gerda Munsinger. A sa façon, cette femme complaisante a aussi secoué les Communes. Chartier a été blessé à mort en voulant amorcer une bombe de sa fabrication, dans une salle de toilette attenante à la chambre basse. Il avait eu l'intention de lancer le projectile au milieu des députés, pendant une séance de la session.

La troisième grande nouvelle de l'année a été fournie par le monde du travail. Des nombreux conflits syndicaux survenus au cour de l'année, le plus important a été celui des employés de chemins de fer, dont 110,000 membres ont fait grève à la fin de l'été.

Dans le monde

Sur la scène mondiale, l'événement le plus frappant a été la tragédie d'Aberfan, en Grande-Bretagne. Un éboulis de déchets miniers avait coûté la vie à 116 enfants et à 28 adultes.

La catastrophe d'Aberfan a beaucoup plus ému les Canadiens que la fusillade en règle à laquelle s'était livré Charles-Joseph Whitman, perché au sommet du campanile de l'université du Texas, à Austin. Le jeune homme devenu dément avait abattu 15 personnes.

En troisième lieu, les Canadiens ont retenu la tuerie massive de huit jeunes infirmières dans leur appartement de Chicago, le 14 juillet. La guerre du Vietnam ne semble pas être au nombre des grandes préoccupations des Canadiens: le sujet est l'un des derniers sur la liste.

Le choix des nouvelles les plus importantes a été fait par des journalistes attachés aux journaux membres de la Presse Canadienne et des postes de radio et de télévision desservis par la compagnie Broadcast News, filiale de la Presse Canadienne. On leur avait demandé d'indiquer les six meilleures nouvelles de l'année au Canada et dans le monde.

Voici leurs réponses.

AU CANADA

1. La bombe de Paul-Joseph Chartier à la Chambre des Communes.
2. L'histoire de Gerda Munsinger, qui a entraîné une enquête royale. Dans son rapport, le juge Spence blâmait le leader du parti progressiste-conservateur, M. Diefenbaker, actuellement chef de l'opposition. L'enquêteur a affirmé que M. Diefenbaker, premier ministre d'alors, aurait dû destituer son ministre associé de la Défense, M. Pierre Sévigny, quand il apprit les rapports de ce dernier avec Gerda.
3. Les conflits ouvriers ont entraîné la perte de 4,500,000 hommes-jours, par suite d'arrêts de travail. Pour la deuxième fois au Canada, les chemins de fer ont été immobilisés par une grève. Celle-ci s'est terminée avant que le Parlement, réuni d'urgence trois jours après le début de la grève, n'adopte une loi spéciale pour y mettre un terme. A la fin de 1966, le fonctionnement des chemins de fer est rétabli, mais les employés sont toujours en négociations.
4. La présence, à la tête du parti progressiste-conservateur fédéral de M. John Diefenbaker. Le 16 novembre, une réunion des membres, à Ottawa, s'est terminée par la décision de tenir un congrès pour le leadership vers janvier 1968.
5. La longue controverse sur l'émission de télé This Hour Has Seven Days. Les animateurs Patrick Watson et Laurier LaPierre ont été remerciés de leurs services et l'émission n'a pas été reprise par Radio-Canada à la rentrée.
6. Le cas de Steven Truscott, condamné à l'emprisonnement à vie en 1959, à l'âge de 14 ans, pour le viol et le meurtre de Lynne Harper, 12 ans, près de Clinton, en Ontario. Un livre d'Isabel LeBourdais sur le procès du jeune homme a incité la Cour Suprême à reviser la cause. Les dernières audiences auront lieu en janvier 1967.

DANS LE MONDE

1. Le désastre d'Aberfan.
2. La fusillade d'Austin.
3. Les meurtres des gardes-malades de Chicago.
4. La course de l'espace entre l'Union soviétique et les Etats-Unis.
5. L'assassinat, le 6 septembre, du premier ministre de l'Afrique du Sud, M. Verwoerd. Dmitri Tsafendas qui avait poignardé le père de l'apartheid dans l'assemblée législative, est détenu comme malade mental.
6. La guerre du Vietnam.

Une naissance difficile : le pavillon de la jeunesse à l'Expo

MONTREAL (PC) — La difficile naissance du pavillon de la jeunesse à l'Expo 67 a été annoncée finalement, hier, dans une conférence de presse convoquée par le seul commanditaire associé à ce rêve de M. Pierre Dupuy, commissaire général de l'Expo.

Le commanditaire unique jusqu'à nouvel ordre est la compagnie Steinberg Limite. Quant au directeur du pavillon de la jeunesse, il s'agit de M. Pierre Lebeuf. Ce dernier a promis à la jeunesse une programmation dont il est assuré qu'elle plaira à tous.

Une firme de liqueurs douces s'étant retirée de la commandite du pavillon, il a fallu, pour réaliser le projet sans lequel disait M. Dupuy, "il est inconcevable d'avoir une Terre des hommes", que les trois gouvernements, fédéral, provincial et municipal, acceptent d'inclure la construction du pavillon dans le plan directeur.

Ouvert de 9h.30 a. m. à 6h. p. m.
Mardi 3 janvier 1967

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités pour chaque client

Bas de tulle nylon sans coutures
Rég. 57¢ paire — 2 paires 58¢
Pour dames. Bas de 1ère qualité, 100% nylon DuPont, 15 deniers. Bouts et talons renforcés. Coloris: "Cocoa Puff", Taupe clair, "Clovetone". Pointures: 8½ à 11.
Lingerie pour dames

Fuseaux, mini-jupes et vestes
Costume 2-pc. Rég. 9.77 — Jupe et costume 9.78
Pour fillettes. Veste droite, boutons cuivrés, épaulettes. Fuseaux à bande de taille et glissière. Jupe de ligne "A" assortie. En flanelle 100% laine "Aztex". Bleu, canneberge. 7-8-10-12-14.
Vêtements pour fillettes

Filtres à fournaises air chaud
Rég. 67¢ ch. — 2 pour 68¢
Filtre pour fournaises à air chaud pulsé. Fibre de verre blanc enduit de viscosine retenant mieux la poussière. Contient de l'hexachlorophène c aseptise l'air. 12 x 24, 15 x 20, 16 x 20, 16 x 24, 20 x 20, 20 x 10 x 10, 14 x 25, 16 x 25, 16 x 16.
Quincaillerie

Pantailleur 2 pièces pour dames
Costumes 2-pce. Rég. 10.77 — Costumes 2-pce. et jupe "Ligne A" 10.78
Deux modèles: Tricot coton à rayures fantaisie. Veste croisée, manches ¾, pantalons "tuyau de poêle". Ou tricot coton tramé à rayures. Veste à col "Chelsea" noué. Manches courtes. Pantalon même style. Jupe "ligne A" doublée harmonisée. Aqua, vert, framboise, turquoise, orange, rose ton or. Tailles: 8 à 18 et 8 à 16.
Vêtements pour dames

Chaussures enfants. Marque réputée
Rég. 6.98 paire — 2 paires 6.99
Fabrication canadienne connue. Cuir verni ou cuir d'excellente qualité. Modèle fantaisie à bride ou escarpin. "Sanitized". Noir seulement. Pointures 8½ à 12, 12½ à 4 mois pas dans tous les modèles.
Chaussures pour enfants

Ampoules électriques marque G.E.
Rég. 2 ampoules 53¢ — 4 pour 54¢
Voici la saison de l'éclairage! N'attendez pas pour vous approvisionner, en ampoules électriques G.E. Une aubaine à ce prix. 40, 60, 100 watts.
Rayon de l'électricité

Culottes et mini-jupons en nylon
Mini-jupons Rég. 2.97 — 2 pour 2.98 — Culottes Rég. 97¢ — 2 pour 98¢
Mini-jupons à panneaux opaques, ornés de broderie et de dentelle. Moyenne et grande longueur. Culottes et bikinis-culottes, certaines à jupons pour assortir. Blanc, rose, bleu, chair, rouge, noir. P.M.G.
Lingerie pour dames

Chaussettes diverses pour hommes
Rég. 1.50 paire — 2 pour 1.51
En laine "Kroy" et nylon, crêpes nylon, tout laine. Dessins et coloris variés. Certaines longues. Tricots fantaisie, à baguettes sur les côtés. Extensibles. Pointure unique 10 à 13.
Chaussettes pour hommes

Nécessaire de peinture par numéros
Rég. 1.27 ch. — 2 pour 1.28
Comprend 2 tableaux 6" x 12" (sujets harmonisés), 9 couleurs à l'huile préparées contenues dans des récipients à fermeture à vis. Choix de sujets attrayants. Faciles à peindre.
Rayon des jouets

Soutiens-gorge coton coussinés
Rég. 87¢ ch. — 2 pour 88¢
Modèle court. Bonnets coussinés. Bretelles extensibles. Coton de très belle qualité. Blanc ou noir. Tailles: 32-36 bonnets A. Tailles: 32 à 38 bonnets B.
Lingerie pour dames

Gilets et caleçons coton peigné
Rég. 1.27 ch. — 2 pour 1.28
Beau tricot 100% coton peigné. Caleçons à côtés élastifiés, support indemaillable. Fond double. Taille élastique. Renforcés. Gilets à encolure indéformable. Blanc. P.M.G.XG.
Vêtements pour hommes

Abat-jour ballerine pour lampes
Rég. 97¢ ch. — 2 pour 98¢
Profitez de cette occasion pour acheter les abat-jour qu'il vous faut. Grand choix de couleurs: rose, blanc, bleu, vert, jaune. Articles de belle fabrication.
Rayon des lampes

Gaine-culotte "Lycra" jambes longues
Rég. 4.77 ch. — 2 pour 4.78
Modèle confortable pour dames. En "Lycra" maintenant bien. Côtés à panneaux renforcés. Dos et devant à panneau satin. 4 jarretelles amovibles. Blanc seulement. Tailles: P.M.G.
Lingerie pour dames

Serviettes éponge marque "Camtex"
Serviette Rég. 87¢ — Serviette et Débarbouillette 88¢
Fabrication canadienne. Tissu éponge coton. Impressions fantaisies: "roses", marguerites, rayures ou tons unis. Serviettes bains 20" x 40" ou 22" x 42". Débarbouillette 12" x 12".
Linge de maison

Lampes de boudoir en "Hydracal"
Rég. 2.97 ch. — 2 pour 2.98
Très attrayantes lampes de boudoir en matière "Hydracal". Rehaussées de beaux abat-jour en matières diverses pour harmoniser. Achetez-les à la paire! C'est plus économique.
Rayon des lampes

Soutien-gorge à armature broche
Rég. 1.77 ch. — 2 pour 1.78
Modèle à semi-bonnets coussinés, soulignés d'une armature de broche. Bonnets dentelle et côtés en "Lycra". Blanc seulement. En 32-36 bonnetsA. 32 à 38 bonnetsB, 32 à 36 bonnets C.
Lingerie pour dames

Shampooing "Head and Shoulders" 1.7 oz
Rég. 79¢ ch. — 2 pour 80¢
Approvisionnez à ce bas prix. Shampooing recommandé contre les pellicules. Assouplit la chevelure, la rend plus facile à coiffer. Tube format moyen 1.7 oz.
Hygiène et Beauté

Lampes de table 33" en "Hydracal"
Rég. 6.77 ch. — 2 pour 6.78
Élégantes lampes de matière "Hydracal" s'harmonisant à tous les décors. Grand choix de formes et d'abat-jour de forme tambour. Hauteur totale 33". Achetez-les à la paire.
Rayon des lampes

Pantalons de ski doublure "Thermal"
Rég. 4.77 ch. — 2 pour 4.78
Pour fillettes. Chauds pantalons de ski en tissu extensible. Doublure "Thermal" très chaude. Taille semi-élastique. Sous-pieds. Noir seulement. Tailles: 3-6x.
Vêtements pour fillettes

Rouleaux-bigoudis à brosse et pics
Rég. 97¢ ch. — 2 pqts 98¢
Pour les coiffures à domicile. Moyens en paquet de 16. Gros en paquet de 16. Géant en paquet de 16. Bouffant en paquet de 12. Géants-bouffants: paquet de 8.
Hygiène et Beauté

Plateaux "Argus" à diapositives
Rég. 1.47 ch. — 2 pour 1.48
Contenance 60 dispositives. Plateaux commodes convenant à la plupart des projecteurs "Argus". Achetez pour vous, offrez-en en cadeaux aux fervents de la projection.
Photographie

Costumes dames en tricot de coton
Rég. $12 ch. — 2 costumes 12.01
4 modèles au choix. Manches ¾ ou courtes. Sans col ou avec col "Chelsea". Tricot façon crochet ou jacquard. Poches à rabat. Marine et tons pastels. Tailles: 8-18 et 16½-22½.
Vêtements pour dames

Articles de table carton et papier
Rég. 33¢ à 93¢ paquet
2 pour 34¢ à 2 pour 94¢
Assiettes, tasses en carton. Serviettes, nappes en papier, dessins 'clowns', roses, anniversaire. Serviettes en blanc uni et quadrillés. Achetez en prévision de futures réceptions.
Rayon de la papeterie

Bobines 400' vides et boîtes métal
Rég. 67¢ ens. — 2 ens. pour 68¢
Pour le classement et la protection de vos films. Bobines vides de 400" en plastique et boîtes métal pour les contenir. Conviennent à la plupart des projecteurs 8mm.
Photographie

Élégants "Poor Boy" tricot coton rayé
Rég. 2.77 — 2 pour 2.78
Tricot coton double, dessin à côtes. Manches longues, col roulé avec glissière au dos. Également à manches au coude et décolleté arrondi. Attrayantes rayures bayadere en tons combinés du plus bel effet. Tailles: P.M.G.
Vêtements pour dames

Tablettes chocolat "Baby Ruth"
Rég. 39¢ le sac — 2 sacs 40¢
Tablettes petit format telles qu'annoncées à la TV. "Baby Ruth Juniors". Intérieur "fudge", noix, tout chocolat ou caramel mou. Sacs de 20 tablettes.
Confiserie

Montres pour hommes et femmes
Rég. Montre 17.97 — Montre pendentif 17.98
Mouvements suisses "Incabloc". Métal jaune ou blanc. Bracelets variés. Pour hommes, femmes, infirmières. Avec tout achat d'une montre à 17.97, pour un sou de plus vous obtenez une montre-pendentif valant 12.95.
Rayon des bijoux

Pantalons velours côtelé garçons
Rég. 2.77 — 2 pour 2.78
Coupe continentale. Velours côtelé coton. Taille semi-élastique. Doublés. En brun, marine, fusain. Tailles: 3-6x. Très belle confection. Finition soignée.
Vêtements pour garçons

Ensembles-cadeaux pour garçons
Rég. 97¢ à 1.97 ch.
2 pour 98¢ à 2 pour 1.98
Ensembles variés comprenant soit cravate et chaussettes assorties; cravate et pochette harmonisée ou cravate et portefeuille. En boîte-cadeaux. Coloris mode.
Accessoires-Mode pour hommes

Figurines et articles porcelaine
Rég. 97¢ ch. — 2 pour 98¢
Vaste assortiment de nouveautées en porcelaine comprenant figurines, cendriers, ensemble à cigarettes, tire-lire et autres. Grande variété de styles et couleurs.
Rayon de la Porcelaine

FERME LUNDI TOUTE LA JOURNEE

500, Belvédère sud, Place Belvédère — credico — OUVERT LES VENDREDIS SOIRS JUSQU'À 10 H. — PINKY — Timbres Pinky avec tous vos achats

La QAHA perd patience et suspend Cardin indéfiniment

SHERBROOKE — Le gilet portant le numéro 14 des Castors et étant la propriété de Claude "Ti-bi" Cardin ne fera pas le voyage à St-Hyacinthe lundi. Il se pourrait même que son uniforme ne reprenne jamais sa place dans les valises de Gaston "Doc" Plouffe.

Le président de la QAHA, Henry Crochetière, a fait l'étude hier du rapport de l'officiel Marcel Vaillancourt en charge du match Selects-Castors et informait la presse sportive par la suite de la décision prise.

"Claude Cardin est suspendu indéfiniment par la QAHA en attendant un rapport complet sur les actes de Cardin au Palais des Sports et contre l'amateur qu'il a s'étaqué vers la fin du match", de déclarer Crochetière au journaliste de LA TRIBUNE.

Le président de la QAHA a poursuivi en disant qu'il espérait que la direction de la ligue Provinciale Senior du Québec fasse elle aussi l'étude du problème, afin d'éviter dans l'avenir d'autres scènes du genre. Henry Crochetière compte bien aussi sur le support de la direction des Castors.

"L'incident est vieux de 24 heures et je n'ai eu aucune nouvelle de la direction des Castors", de préciser Crochetière au cours d'une brève entrevue téléphonique.

On se souvient que le président de la QAHA était de très mauvais humeur à la fin du match de jeudi. "Il nous a fallu travailler pendant trois mois pour recevoir les Selects et une mauvaise tête a gâché tout le spectacle", de faire remarquer Crochetière quelques instants après la fin de la joute de jeudi.

La ligue suspend Cardin

En plus de recevoir une suspension de la QAHA, Claude Cardin reçoit du même coup une suspension venant de la ligue Provinciale Senior du Québec.

"La ligue suspend Claude Cardin et son cas sera mis à l'étude lors de la réunion de l'exécutif du circuit qui doit se tenir le 9 janvier prochain", "tapis" et que dans l'avenir les fautifs seraient punis.

de commenter Len O'Donnell. Ce dernier a rappelé que lors de la dernière réunion des dirigeants le sujet des scènes disgracieuses a été mis sur le

La QAHA a donc pris ses responsabilités et au tour de la ligue Provinciale Senior du Québec et de la direction des Castors à faire de même.

Claude Cardin devait sans aucun doute être moins heureux que sur cette photo hier quand la QAHA lui a appris qu'il était suspendu indéfiniment.

St-Cyr n'a pas pris de décision

SHERBROOKE. — Une rumeur circulait hier à l'effet que le sportif Gilles St-Cyr qui a été attaqué par l'ailier des Castors, Claude Cardin, prenne une action contre ce joueur.

Dans une entrevue avec le journaliste de LA TRIBUNE, Gilles St-Cyr a laissé savoir qu'il songerait à poursuivre Cardin et qu'il avait fait des premières démarches auprès d'un avocat.

Gilles St-Cyr a été coupé à l'oeil et ceci a nécessité huit points de suture et souffre également d'une blessure à la jambe.

Cardin fait preuve d'un piètre esprit sportif contre les Russes

Une des meilleures performances des Castors depuis le lever du rideau de la saison de hockey 1966-67 avec la visite des Selects de Moscou a été gâchée par un seul type, Claude Cardin, qui malheureusement n'en est pas à ses premières scènes.

Il arrive toutefois, que cet athlète de Sorel agissait de cette façon seulement à l'étranger. Jeudi, devant les caméras de la télévision et une foule de plus de 5,166 personnes, Cardin a sauté dans la foule pour s'en prendre à un spectateur.

Il nous est arrivé à maintes reprises de faire l'éloge de Claude Cardin dans le passé, soit depuis quatre ans qu'il endosse l'uniforme des Castors. Mais jeudi, ce fougueux ailier a désappointé un bon nombre d'amateurs de hockey. Les huées de la foule au dernier vingt à son endroit ont été assez convaincantes. Décidément, Cardin a baisse énormément dans l'estime des supporteurs des Castors et les commentaires de certains de ses coéquipiers ne sont pas non plus des plus élogieux.

"Il a voulu prendre la vedette de cette soirée et il a tout simplement été le "zéro". Tout ceci n'a pas aidé notre cause", de faire remarquer un membre des Castors dans le feu de la discussion après le match.

Un autre amateur sur les lieux faisait remarquer que si la tactique dont faisait mention Claude Cardin dans LA TRIBUNE de mercredi pour "battre" les Selects était de parader au pénitencier, ceci ne valait pas trop cher et qu'il aurait été bien mieux de demeurer à sa chambre d'hôtel du centre de la ville.

Il fallait s'attendre à ce qu'une journée Claude Cardin se dégonfle devant ses partisans comme il l'a fait à maintes reprises à Drummondville, Victoriaville et St-Hyacinthe. Il a été chanceux de s'en tirer à si bon compte par le passé et il faut croire que cette fois, par suite des avertissements de la QAHA et de l'exécutif de la ligue Provinciale Senior du Québec, Claude Cardin devra payer cher son escapade dans les gradins.

Si les Castors en décrochant la coupe Allan, le trophée Bunny Ahearne et une participation le printemps dernier à la finale canadienne a placé la ville de Sherbrooke sur un piedestal, le porteur du gilet numéro 14, Claude Cardin, a anéanti dans une seule soirée tout ce travail de ses coéquipiers.

Il est regrettable de voir que les gestes posés par Claude Cardin font le sujet de la plupart des commentaires dans les milieux sportifs après une si belle exhibition de hockey de la part des Selects et aussi des Castors. Le contraire ne pouvait se produire même si ceci aurait été plus souhaitable, car la tenue de Claude Cardin a été tout simplement "écoeurante".

La QAHA a pris une sage décision hier de suspendre indéfiniment Claude Cardin et il ne fait pas de doute que ce premier geste posé par cet organisme en fera réfléchir plusieurs. On sait que les escarmouches avec des amateurs sont trop fréquentes dans la ligue Provinciale Senior du Québec et le temps presse de mettre un point final à tout ceci.

Il est à espérer maintenant que la ligue Provinciale passe elle aussi à l'action afin de voir à ce que les supporteurs du circuit soient protégés contre certains joueurs qui prêtent beaucoup plus attention aux commentaires des amateurs qu'aux directives des pilotes et dirigeants de clubs.

AU NOM DU CONFRERE BERNARD TURGEON ET EN MON NOM PERSONNEL : BONNE ET HEUREUSE ANNEE AUX LECTEURS ET SPORTIFS DES CANTONS DE L'EST.

Toe Blake

Sid Abel

Punch Imlach

La vie pas facile du tout pour les cerbères dans la Nationale

Par la PRESSE CANADIENNE

Les gardiens de but n'ont pas eu la vie facile dans la ligue Nationale de hockey cette saison.

Punch Imlach, pilote des Leafs de Toronto, a jonglé pendant toute la semaine au substitut qui remplacerait les blessés Johnny Bower et Terry Sawchuck.

D'autre part, le pilote Sid Abel, du Detroit, a obligé son cerbère Roger Crozier à porter un masque pendant les séances d'entraînement.

Toe Blake, des Canadiens, continue d'utiliser Charlie Hodge tout en espérant le retour prochain de Lorne Worsley, qui a subi une intervention chirurgicale au genou.

Imlach utilisera Al Smith, des Maple Leafs de Victoria de la ligue de l'Ouest comme substitut à Bruce Gamble en fin de semaine contre Chicago et New York.

Les Leafs reçoivent les Hawks ce soir alors que les Rangers visitent les Canadiens au Forum et Boston se rend à Detroit. Dimanche soir, Toronto visite New York, les Canadiens sont à Detroit et Chicago reçoit Boston.

Bower a subi une fracture à la main droite mercredi dernier et Sawchuck se remet d'un malaise au dos. Afin d'aligner Al Smith, Imlach a envoyé Gary Smith, du Rochester, au Victoria et a remplacé ce dernier par Bob Widden, des Malboros Juniors de Toronto.

Par ailleurs, les Red Wings ont rappelé la défense Bob Falkenberg du Pittsburgh pour remplacer Bert Marshall tandis que Paul Henderson, retenu à l'écart du jeu en raison d'une déficience pulmonaire, doit jouer ce soir.

Claude Provost, absent mercredi dernier en raison d'une blessure au dos, effectuera un retour ce soir mais Leon Rochefort, qui est blessé à une cuisse, demeure un débutant douteux. Enfin, Jean Béliveau, qui est absent depuis deux semaines à la suite d'une blessure à un oeil, commencera à patiner lundi prochain.

Johnny Bower

New York met de côté un montant de $18,000 réservé aux bonis

NEW YORK (PCu — A quel prix revient la gloire? A New York, la direction des Rangers a mis de côté un montant de $18,000 réservé aux bonis promis aux joueurs pendant la saison actuelle.

Emile Francis, pilote-gérant de l'équipe, a établi, avant le début de la saison, un programme selon lequel les 18 joueurs réguliers pouvaient récolter un maximum de $1,000 chacun si les Rangers comblaient ses désirs.

Ils ont bien fait jusqu'à maintenant et leur premier rang leur a déjà valu une première récompense. En effet, Francis leur a versé $250 chacun: lorsque les Rangers ont récolté 30 points au cours de leurs 25 premiers matches: leur objectif était 26 points.

Le prochain objectif de l'équipe est 52 points en 50 parties. Elle en a déjà amassé 40 en 32 parties si bien qu'elle dispose de 18 matches pour récolter 12 points.

La LNH permet l'octroi de boni et Rod Gilbert recevrait $500 pour 25 buts. Il en a déjà compté 19. De plus, selon un journal newyorkais, les boni individuels seront doublés si les Rangers atteignent les séries éliminatoires.

Emile Francis

"J'ai été patient avec et lui seul en sort perdant" (Marcel Vaillancourt)

SHERBROOKE — Le fougueux ailier Claude Cardin qui a assombri la présentation du match de jeudi opposant les Selects de Moscou et Castors de Sherbrooke par ses nombreuses punitions inutiles et son attaque d'un spectateur, un geste peu digne d'un joueur de hockey, a aussi gâché la performance de l'officiel Marcel Vaillancourt.

Il nous arrive assez souvent de critiquer un officiel sur son travail mais rarement nous avons l'occasion de féliciter ceux qui portent le gilet rayé et qui sont si souvent la cible de réprimandes.

En premier, disons que l'officiel Marcel Vaillancourt, un sherbrookois, avait été placé sur la salette en devenant l'officiel en charge de ce match. Nous nous expliquons mal la décision de la QAHA de lancer dans la mêlée un officiel local pour un match de cet importance.

Vaillancourt a vu clair tout au long du match et ce fut sans contredit sa meilleure performance depuis ses débuts à titre d'officiel.

"Je n'ai pas joué à la vedette comme Claude Cardin a tenté de la faire. J'ai été patient avec lui, peut-être trop, mais c'est lui qui en sort le perdant" de révéler l'officiel Vaillancourt au cours d'une entrevue avec le journaliste de LA TRIBUNE.

Marcel Vaillancourt a expliqué qu'aucun règlement international lui permettait de sévir pour cinq ou dix minutes contre Cardin après une troisième mineure et une quatrième.

"Les officiels le font peut-être outre-mer, mais cette décision est prise par eux car aucun règlement le stipule," de préciser Vaillancourt en réponse à l'interprète Igor Pochitlin.

Vaillancourt a laissé savoir au cours de l'entrevue qu'à maintes reprises il a avisé les intéressés de demander à Cardin de s'en tenir au hockey. "Il faut croire que personne ne m'a pris au sérieux," de dire Marcel en conclusion sur le sujet.

Marcel Vaillancourt

Thetford perd 3-2 aux mains des As de Québec

THETFORD MINES, (AG) — Un but de Yvon Drapeau à 2.56 de la 3e période et la tenue phénoménale du cerbère Peter Donnelly dans cet engagement, ont permis aux As Jr de Québec de vaincre les Canadiens de Thetford Mines au compte de 3-2, hier soir, à Thetford devant 2,220 spectateurs. Les As remportaient ainsi leur cinquième victoire consécutive, tandis que les Canadiens subissaient leur sixième défaite de la saison.

Yvon Drapeau fut le meilleur des As à l'offensive avec deux buts, tandis que Jean-Pierre Poitras a complété le pointage. Carol Bellemarre et Marc Tardif ont marqué les buts des Canadiens. Il s'agissait du 21e but de Tardif et du 20e de Bellemarre.

Carol Bellemarre a ouvert le pointage en faveur des Canadiens, après six minutes de jeu dans la période initiale mais Drapeau égalisait le pointage huit minutes plus tard. Chaque équipe a compté une fois dans la période médiane.

Après le but de Drapeau, c'est-à-dire dans les 18 dernières minutes de jeu, les As ont passé leur temps à lancer la rondelle à l'autre bout de la patinoire tout comme s'ils avaient été à court d'un homme et ils se sont ainsi attiré les huées de la foule. Dans cet engagement, les Canadiens ont décoché 16 lancers dont plusieurs semblaient être des buts certains mais le cerbère Donnelly refusait de céder. Une chose est certaine cependant, c'est que si les hommes de Roland Morrisseau avaient attaqué avec autant de détermination durant les trois périodes, qu'ils l'ont fait dans la dernière, ils auraient sûrement remporté la victoire.

Les Canadiens n'ont peut-être pas affiché leur tenue habituelle mais d'un autre côté, les As semblent avoir l'équipe qui s'est le plus améliorée. D'ailleurs, leurs cinq victoires consécutives, le démontre amplement. Ils ont maintenant un très beau jeu de position qu'on ne leur connaissait pas et ne perdent pas une seule occasion de lancer la rondelle en direction des buts.

Contrairement à ce que l'on s'attendait à cause de la très grande rivalité qui existe entre les deux équipes, cette joute fut probablement la moins rude de la saison car l'arbitre Vaillancourt n'a décerné que deux punitions mineures et deux majeures.

Première période
1—Thetford, Bellemarre, Boutin, Gaudette — 6.39
2—Québec, Drapeau, Rondeau, Beaubien — 14.42
Punition: Roy, 9.14.
Deuxième période
3—Québec, Poitras, Bruneau — 1.28
4—Thetford, Tardif, Perreault, Gagné — 13.40
Punition: Genois, 10.10.
Troisième période
5—Québec, Drapeau, Lavigueur, Genois — 7.56
Punitions: Tardif et Sévigny (majeures) 8.07.

LES ARRETS

Donnelly	12	13	16—41
Chagnon	15	19	3—37

HOCKEY JUNIOR
PALAIS DES SPORTS
LUNDI, 2 JANVIER
7h.30 p.m.
LEAFS de T.-RIVIERES
— vs —
BRAVES DE SHERBROOKE
ADMISSION :
réservée, $1.25
générale, $1.00
enfants, 50c
Tél.: 569-9217

Pour placer une
CLASSÉE ANNONCE
DANS
LA TRIBUNE
TELEPHONEZ
569-9331

Bowman à son poste derrière le banc des Braves contre les Leafs lundi

SHERBROOKE — L'instructeur Scotty Bowman des Braves de Sherbrooke sera de retour derrière le banc des siens lundi soir alors que l'équipe locale recevra les Maple Leafs de Trois-Rivières de la ligue Junior "A" du Québec à compter de 7 h. 30.

On se souvient que Bowman avait été expulsé de la rencontre, jeudi soir dernier à Sorel. Aucune sanction n'a été prise contre le bouillant instructeur qui pourra continuer son travail en attendant le retour de Cliff Fletcher qui est présentement en Ontario à la recherche de nouveaux joueurs pour renforcir les Braves. Ce dernier devrait être de retour à Sherbrooke à compter de mardi prochain.

Viens dans les filets

Le jeune Gaston Viens protégera la cage des Braves pour la rencontre de lundi soir. Viens avait été appelé à remplacer Marc Désy blessé mardi soir dernier contre Thetford Mines. Il avait très bien fait de même que jeudi soir à Sorel et c'est la raison pour laquelle l'instructeur Bowman fera appel à ses services.

Tous les autres joueurs seront en uniforme pour cette importante joute. Une victoire des Braves signifierait un retard d'un seul point sur les Leafs qui occupent présentement la 3e position du circuit Jacques Plante.

Richard Lecours a quitté l'hôpital

L'ailier droit Richard Lecours, qui a subi une fracture à la mâchoire lundi dernier à Sorel, a quitté l'hôpital au cours de la journée d'hier, mais il sera absent du jeu pour une période indéterminée.

Scotty Bowman a assisté hier soir à deux parties de la ligue Métropolitaine Junior "A" afin de découvrir des joueurs susceptibles d'aider la cause des Braves qui occupent présentement la cinquième position deux points derrière les As de Québec et les Bruins de Shawinigan.

Deux autres joutes seront au programme lundi dans la ligue Junior "A" du Québec.

Dans la Vieille Capitale, les As Jr de l'endroit recevront la visite des Bruins de Shawinigan, tandis que pour la première fois de la saison les Rangers de Drummondville rendront visite aux Eperviers de Sorel.

Fillion et ses Rangers à Sorel

DRUMMONDVILLE, (Yvan Breault) — L'instructeur Maurice Fillion, des Rangers de Drummondville de la ligue Junior "A" du Québec nous avait déclaré durant la période des fêtes que son équipe devrait remporter 18 des 23 matches qu'elle devait disputer avant le début des séries éliminatoires. La série de victoires n'a pas débuté jeudi soir alors que les Rangers ont baissé pavillon contre les Bruins à Shawinigan, mais il se peut fort bien que les Rangers débutent cette série de gains dès lundi alors qu'ils seront les visiteurs au Colisée Cardin de Sorel.

Il s'agira de la première visite de Gilles Leclerc à Sorel et ce dernier pourra bien faire la différence dans cette rencontre. Le jeune joueur de centre qui a finalement obtenu sa libération des Wheats Kings de Brandon, au Manitoba, aura cependant besoin de quelques rencontres pour se mettre dans l'ambiance de la ligue Junior "A" du Québec, un circuit dans lequel il n'a jamais évolué.

Michel Dumas joint les rangs du Rosemont

THETFORD MINES, (AG) — Le Thetfordois Michel Dumas, gardien de buts substitut des Canadiens de Thetford Mines depuis deux ans, se rapportera aujourd'hui même au club Rosemont de la ligue Métropolitaine Junior "A". Il deviendra le cerbère régulier de cette équipe, remplaçant ainsi Peter Lovett qui est passé au Peterborough de la Ligue Junior "A" de l'Ontario.

Il est bien entendu que le jeune Dumas n'est que prêté à l'équipe de Rosemont et qu'il reviendra avec les Canadiens l'an prochain pour remplacer Pierre Chagnon comme cerbère régulier.

Le président Emile Couture et le pilote Roland Morisseau regrettent beaucoup le départ de Michel Dumas, mais il ne pouvait pas refuser à ce jeune Thetfordois de 16 ans seulement l'opportunité d'aller faire ses preuves comme cerbère régulier dans la ligue Métropolitaine.

Les quelques fois que Michel Dumas fut appelé à garder les buts des Canadiens cette année, il a démontré hors de tout doute qu'il était capable de tenir son bout comme régulier dans le Junior "A". Il n'a alloué que 18 buts en 5 2-3 joutes.

Michel Dumas qui, soit dit en passant, est le frère de Maurice Dumas, journaliste à La Tribune au bureau de Thetford Mines, est encore éligible pour quatre ans dans les rangs juniors, en incluant la présente saison et on lui prédit un brillant avenir dans le hockey.

Le second rang à la portée des Aigles

DRUMMONDVILLE (Yvan Breault) — Les Aigles de Drummondville de l'instructeur Oscar Aubuchon tenteront de se maintenir dans la lutte pour le championnat de la ligue Provinciale alors que les Tigres de Victoriaville seront les visiteurs lundi au Centre civique de Drummondville. La joute débutera à 2h. 39.

Les Aigles du pilote Aubuchon ont eu un léger avantage sur les Tigres depuis le début de la présente campagne alors qu'ils n'ont pas perdu une seule fois au Centre civique contre les hommes de Lou Poliquin, tandis que les Aigles ont remporté une victoire à Victoriaville et ont fait match nul une fois pour récolter trois points.

Les Aigles tenteront également de faire oublier leur échec de 3-0 à St-Hyacinthe jeudi soir pendant que les Castors perdaient contre les Russes. Le jeune cerbère Yvan Houle qui était devant la cage des Aigles contre St-Hyacinthe sera probablement le choix de l'instructeur Aubuchon pour lundi après-midi. Houle n'a à vrai dire connu que deux mauvaises parties avec les Aigles soit contre Victoriaville alors qu'ils ont perdu 7 à 6 et contre Sherbrooke où ils ont essuyé un revers de 9 à 3. Au cours de ces deux rencontres, toute l'équipe des Aigles avait éprouvé des difficultés et Yvan Houle n'est certes pas à blâmer pour ces joutes.

Absents

Le jeune ailier gauche Michel Lapalme qui a été blessé à Victoriaville lundi dernier sera probablement au rancart souffrant de muscles endoloris à l'épaule. Gordie Haworth, qui avait dû s'absenter du jeu au cours de cette même joute, sera à son poste entre Ronnie Roberts et Gilbert Lapalme, tandis que Robert Tastman prendra la place de Michel Lapalme avec André Lagueux et Ronnie Racette.

Le premier trio, formé de Michel Labrosse, Roger Picard et Rolland Leclerc sera intact et il est actuellement le meilleur des Aigles.

Gaudreau et Cardin absents alors que les Castors visiteront les Gaulois lundi

SHERBROOKE — Le rapide Rodrigue Gaudreau et Claude Cardin seront absents sur l'alignement des Castors lundi alors que les détenteurs de la première position visiteront les Gaulois dans une joute régulière du circuit.

Les Castors mènent actuellement le circuit avec 30 points, soit cinq de plus que les Gaulois. Le résultat du match est donc important pour les deux camps dans cette course au championnat.

On sait que les Castors ont causé une surprise récemment en battant les Gaulois sur leur propre patinoire. Les Castors seront à la recherche lundi d'une huitième victoire d'affilée et une sixième sur les Gaulois.

Fracture d'un os de la joue

Le joueur-gérant des Castors, Georges Roy, a révélé hier que son rapide Rodrigue Gaudreau sera au rancart pour plus d'un mois par suite d'une fracture de l'os de la joue gauche. On sait que Gaudreau est entré en collision avec Jean Lévesque au début de la troisième période du match de jeudi. Lévesque a été mis "KO" et Gaudreau a dû quitter le jeu. Lévesque sera lui à son poste.

Georges Roy a laissé savoir qu'il ne fera appel à personne pour remplacer les absents en vue de la rencontre de lundi. En ce qui regarde le jeune Denis Duchesne, le pilote Roy doit rencontrer la direction du club avant de prendre une décision.

On sait que Denis Duchesne portait l'uniforme des Gaulois plus tôt cette saison avant d'endosser celui des Castors jeudi contre les Selects.

Le joueur-gérant des Castors n'a fait aucun commentaire sur la décision de la QAHA de suspendre son joueur Claude Cardin indéfiniment.

Il ne fait pas de doute que le match de lundi à St-Hyacinthe qui doit débuter à 7 h. 30 fournira du jeu excitant comme ce fut le cas depuis le début de la saison entre les deux équipes.

Green Bay favori par un touché pour vaincre les Cowboys demain

DALLAS (PA)—En dépit des apparences, les Cowboys de Dallas ne sont pas insensibles au fait qu'ils seront négligés des parieurs par un touché lors du championnat de la ligue Nationale de football contre les Packers de Green Bay dimanche après-midi.

Les finalistes songent certes aux gains possibles, car chaque vainqueur récoltera $8,600 , en plus d'avoir une chance à la part individuelle de $15,000 lors du Super Bowl contre les champions de la ligue Américaine le 15 janvier, tandis que les vaincus se contenteront de $7,500 chacun.

On sait que Radio-Canada télédiffusera le match à partir de 4h. p.m. alors que CBS verse $2,000,000 pour les droits sur le duel.

On prévoit un temps froid et clair dimanche avec possibilité d'un terrain humide, ce qui favoriserait les Packers qui préfèrent demeurer au sol tout en ayant recours aux passes occasionnelles du quart Bart Starr.

Les deux équipes ont mis fin à leur entrainement hier et s'en tiendront à des exercices légers aujourd'hui.

Partie d'importance majeure lundi dans l'Indépendante: Cantine contre Brouillard

SHERBROOKE — Une des parties les plus importantes de la saison sera présentée, lundi soir, dans la ligue Indépendante Dow et à cette période-ci du calendrier régulier du circuit Seminaro, cette joute pourrait fort bien décider du championnat de fin de saison.

En effet, les clubs qui occupent les deux premières positions s'affronteront à compter de 7h.30 dans la vieille aréna.

Le Brouillard Automobile occupe présentement le premier rang du circuit Seminaro avec deux points d'avance sur le club Cantine Sherbrooke détenteur de la seconde position. Cette dernière équipe a toutefois une partie de moins de disputée que le Brouillard et l'on peut s'attendre à une vive opposition de part et d'autre.

La deuxième rencontre, à 9 heures, mettra aux prises les deux dernières équipes au classement, le Waterville Mattres et les Atomes de Compton.

On sait que depuis trois semaines le club Waterville s'est sensiblement amélioré et qu'il a récolté cinq points au classement. De leur côté, les Atomes seront de nouveau en quête d'un premier point au classement depuis le début de la saison.

Cette équipe s'est également améliorée et même si elle n'a remporté aucune victoire jusqu'à présent, elle offre une forte opposition à ses adversaires et d'ici la fin de la saison elle devrait être en mesure de causer des surprises.

SHERBROOKE — Aucune partie ne sera disputée ce soir dans la ligue Juvénile QMHA de Sherbrooke.

Les prochaines joutes du circuit René Pépin auront lieu mercredi prochain, le 4 janvier, alors que les Cardinaux visiteront les As et que le St. Pats affrontera les Braves.

Les joutes du samedi soir reprendront samedi prochain, le 7 janvier. A cette occasion, les Météors seront opposés aux As et les Braves recevront le club Optimist .

L'équipe canadienne subira un dur test avant les championnats mondiaux de Vienne

WINNIPEG (PC) — La CAHA a préparé toute une célébration du Centenaire de la Confédération pour l'équipe nationale du Canada en invitant les Russes, les Tchèques et les Américains à un tournoi à la ronde qui débutera le Jour de l'an.

Les Tchèques et les Russes ont malmené les équipes canadiennes au cours des cinq dernières années au point que le berceau du hockey n'occupe plus la place d'antan dans les rangs amateurs.

Toutefois, des changements s'annoncent et le tournoi devrait donner une bonne image des espoirs canadiens dans le championnat mondial à Vienne.

Les Tchèques, qui ouvriront les hostilités contre le Canada dimanche après-midi, sont très respectés par les experts.

Par contre, les Russes, qui affronteront les Américains lundi après-midi, sont considérés faibles à la défense à la suite des 17 buts alloués aux Tchèques et aux Suédois lors d'un récent tournoi à Moscou.

D'ailleurs, le pilote russe Chernyshov a admis cette faiblesse en groupant des remplaçants futurs sur l'équipe B qui a livré quelques joutes au Canada en décembre.

Incidemment, l'équipe nationale canadienne a vaincu cette dernière formation aux comptes de 7-3, 5-2 et 6-1.

Enfin, les Américains, qui rencontreront les Canadiens mardi soir, ne sont pas considérés dans la lutte à la suite de leurs cinq revers récents aux mains d'équipes canadiennes.

Canada

Le Canada a reçu du renfort en décembre avec l'arrivée de Carl Brewer, ex-défense étoile des Maple Leafs de Toronto de la LNH. Se familiarisant rapidement à la technique de ses compagnons Gary Begg, Jack Bownass, Paul Conlin, Barry MacKenzie et Terry O'Malley, à la ligne bleue, Brewer a récolté 10 points en cinq matches.

Les Canadiens se sont surtout améliorés à la défensive-avant grâce aux vétérans Ray Cadieux, Gary Dineen, Roger Bourbonnais et Marshall Johnston.

Billy MacMillan, de Charlottetown, I.P.E., s'est avéré le joueur qui a fait le plus de progrès. Aux côtés de Dineen et Jean Cusson, de Québec, il a compté 18 buts alors que les Canadiens ont gagné 21 parties et annulé à deux reprises au cours de deurs 24 premiers matches hors-concours.

Les Tchèques et les Russes en viennent aux prises mercredi soir, puis les Canadiens et les Russes clôtureront le tournoi vendredi soir.

CTV télédiffusera en direct sur son réseau national les trois matches impliquant le Canada.

McLean réfute les critiques du président de la Fédération tchèque de hockey

HAMILTON (PC)—Hugh McLean, arbitre vétéran de l'Association de hockey de l'Ontario, a réfuté hier les accusations voulant qu'il ait favorisé les Canadiens lors d'un match hors-concours contre les Tchèques mercredi soir dernier.

Après le match, le Dr Arndst Zednek, président de la Fédération tchèque, a prétendu que McLean avait favorisé les Canadiens si bien qu'il exigerait que l'arbitre n'officie à aucun match tchèque lors du tournoi du Centenaire à Winnipeg.

Lors d'une entrevue, McLean a déclaré que les critiques du président tchèque était un exemple de la tension politique exercée dans le hockey international.

"Dans les tournois internationaux de hockey, ce n'est pas du hockey que vous jouez, c'est une bataille politique que vous livrez."

McLean a précisé qu'un directeur tchèque avait violé tous les règlements du hockey en s'amenant dans la chambre des officiels pour se plaindre de la tenue des arbitres.

McLean a conclu que le hockey international devrait adopter le système d'un arbitre et deux juges de lignes, suggérant que la CAHA devrait importer des arbitres étrangers pour officier au Canada.

L'équipe nationale de ski s'envolera en Europe pour parfaire son entraînement

BANFF. — L'équipe qui représentera le Canada aux Championnats du Maurier International à Whistler Mountain les 28 et 29 janvier et au Mont Orford au Québec, du 3 au 5 février, mettra la dernière touche à son entrainement le jour de la St-Sylvestre.

Six skieurs et cinq skieuses seront sélectionnés parmi les 23 athlètes qui s'exercent actuellement de l'aube au crépuscule sous les regards scrutateurs de leurs entraineurs John Platt et Verne Anderson. L'équipe "A" du Canada ainsi formée s'envolera vers l'Europe pour y participer à plusieurs épreuves de ski, qui seront le prélude au du Maurier International.

Seules huit skieuses demeurent en lice pour les cinq places vacantes au sein de l'équipe féminine. En effet, il y a deux semaines, la jolie Andrée Crépeau subit une double fracture à la jambe gauche, ce qui eut pour effet de la reléguer au rancart en compagnie de Barbie Walker. Cette dernière s'était aussi fracturée la jambe six semaines auparavant. L'étoile de l'équipe est à nouveau Nancy Greene, classée parmi les meilleures au monde au slalom.

L'équipe nationale partira pour l'Allemagne le 2 janvier prochain. Là, elle se scindera en deux : l'équipe masculine se rendra à Berchtesgaden sous la direction de John Platt et Verne Anderson emmènera la sélection féminine sur les pentes d'Oberstaufen. Ces épreuves qui seront leur baptême du feu cette saison, seront suivies de trois autres sur sol européen. L'équipe masculine terminera sa tournée à Kitzbuhel, en Autriche, les armes fourbies à point pour le du Maurier.

En compagnie de leurs concurrents européens, nos champions s'en reviendront ensuite au pays pour prendre part à la grande épreuve canadienne, à laquelle participera aussi une sélection d'espoirs nationaux.

"Nous nous rencontrerons à Vancouver à la veille du Jour de l'An en grande forme pour le du Maurier", nous révèle le directeur de l'équipe Peter Webster, "et nos poulains envisagent ce championnat avec grande impatience".

Les Canadiens affronteront les skieurs les plus talentueux d'Autriche, d'Italie, de Suède, de Suisse, du Japon, des Etats-Unis, d'Allemagne de l'Ouest, de Norvège et de France dont les représentants ont récemment remporté les grands honneurs au Championnat du Monde à Portillo, au Chili.

JEUNES HOMMES DEMANDÉS

pour servir comme officiers dans l'Aviation et l'Armée.

CONDITIONS D'ADMISSION

Age : 17 à 24 ans. Instruction : 11e année scientifique ou équivalent. Etre en bonne santé et célibataire.

aussi

JEUNES FEMMES DEMANDÉES

Pour servir dans plusieurs spécialités de l'Aviation et de la Marine.

CONDITIONS D'ADMISSION

Age : 18 à 29 ans. Instruction : 10e année ou équivalent. Etre célibataire et en bonne santé.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au :

CENTRE DE RECRUTEMENT DES FORCES CANADIENNES

50, rue Couture, Sherbrooke, Qué. Tél.: 562-0870

ou voir notre représentant entre midi et six heures à :

GRANBY : Bureau de Poste, chaque mardi.
COWANSVILLE : 151, rue Principale, le 11 janvier.
RICHMOND : Bureau de Poste, le 18 janvier.
LAC-MEGANTIC : Hôtel de Ville, le 25 janvier.
MAGOG : Bureau de Poste, le 19 janvier.

avec GORDIE HOWE

LA MISE AU JEU. — Vous gagnez du temps en surveillant des yeux la rondelle au lieu de regarder sur la glace lors d'une mise au jeu. En regardant la glace, vous réagirez plus lentement lorsque la rondelle apparaitra dans votre champ de vision. Une seconde peut signifier un but.

Les Vics de Granby remis sur pied par un exécutif provisoire

GRANBY (FA) — Le club de hockey les Vics de Granby qui a récemment annoncé son retour dans la ligue Provinciale Senior, vient de se choisir un exécutif pour mettre sur pied l'organisation de cette équipe.

Autour du président M. Jean-Paul Bernier, on retrouvera un groupe d'hommes d'affaires de la ville de Granby qui s'intéressent à la promotion du hockey senior.

Trois vice-présidents ont été nommés. Il s'agit de MM. Raymond Gauthier, W. T. Ward, deux gérants d'usine et Me Jacques Noiseux, notaire.

M. Laurent Turgeon a été choisi comme trésorier de l'équipe pendant que M. Maurice Dugrenier agira à titre de secrétaire.

A ce poste, il aidera dans sa tâche M. Gaston Fausse qui sera de nouveau gérant général de l'équipe.

Enfin M. Alphonse St-Onge sportif bien connu sera le représentant du conseil municipal de Granby au sein de cette équipe.

Assemblée publique

En dévoilant le nom des membres de son exécutif, le président de l'équipe, M. Bernier, a fait savoir qu'il convoquerait une réunion de tous les sportifs de la ville de Granby au cours du mois de janvier.

Cette assemblée donnera lieu à l'élection d'une dizaine de directeurs pour compléter les cadres de la direction de la nouvelle équipe.

On sait que les dirigeants poursuivent actuellement des démarches afin d'obtenir une affiliation de leur équipe avec les Red Wings de Detroit de la Ligue Nationale de hockey. On est confiant à Granby d'obtenir des résultats très bientôt.

Le nom que portera l'équipe de Granby n'a pas encore été déterminé officiellement, mais il est fort possible que l'on choisisse encore les "Vics", nom qui a été très populaire jusqu'à ce que l'équipe locale se retire de la ligue Provinciale il y a deux ans, faute d'aréna.

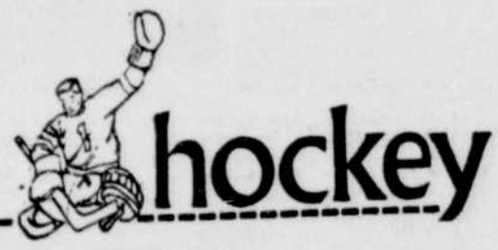

LIGUE NATIONALE

Ce soir
New York à Montréal
Chicago à Toronto

Demain
Montréal à Detroit
Toronto à New York
Boston à Chicago

LIGUE AMERICAINE

Hier
Providence 4 Baltimore 4
Buffalo 3 Rochester 7
Pittsburgh 4 Springfield 3

Ce soir
Buffalo à Cleveland
Providence à Hershey
Québec à Pittsburgh

Demain
Hershey à Buffalo
Cleveland à Providence
Québec à Rochester

LIGUE PROVINCIALE

Lundi
Victoriaville à Drummondville (7h.30)
Sherbrooke à St-Hyacinthe (7h.30)

LIGUE JUNIOR "A"

Hier
Québec 2 Thetford 3

Lundi
Shawinigan à Québec
Drummondville à Sorel
Trois-Rivières à Sherbrooke (7h.30)

LIGUE JUNIOR "B"

Hier
Richmond — Megantic — (9 hres)
Thetford 3 Asbestos 5 (9 hres)

Lundi
Magog à Thetford (7h.30)
Richmond à Asbestos (7h.30)

LIGUE INDEPENDANTE DOW

Lundi
Brouillard vs Cantine (7h.30)
Compton vs Waterville (9 hres)

LES CLASSEMENTS
LIGUE NATIONALE

	j	g	p	n	c	pts
New York	32	17	9	6	100	73 40
Chicago	28	16	8	4	100	72 36
Toronto	29	13	9	7	82	81 33
Montréal	28	13	12	3	73	69 29
Boston	31	7	17	7	78	112 21
Detroit	30	8	19	3	81	105 19

LIGUE AMERICAINE

(Section Est)

	G	P	N	PP	PC	Pts
Hershey	18	10	4	138	96	40
Québec	18	12	3	121	115	33
Baltimore	15	11	2	96	91	32
Springfield	11	14	3	109	121	25
Providence	4	20	7	88	111	15

(Section Ouest)

Rochester	20	10	2	147	97	42
Pittsburgh	19	7	3	111	90	41
Cleveland	13	12	3	103	98	29
Buffalo	5	23	3	90	155	13

LIGUE PROVINCIALE

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Sherbrooke	24	15	9	0	108	91	30
St-Hyacinthe	23	12	12	1	81	83	25
Drummondville	25	11	12	2	95	92	24
Victoriaville	24	9	14	1	87	105	19

LIGUE JUNIOR "A"

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Thetford	28	21	6	1	150	82	43
Sorel	28	15	11	2	132	93	32
Trois-Rivières	26	12	13	1	118	137	25
Québec	27	13	14	0	96	114	26
Shawinigan	27	12	15	0	103	122	24
Sherbrooke	26	11	15	0	98	115	22
Drummondville	2	8	18	0	82	115	16

LIGUE JUNIOR "B"

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Asbestos	19	14	3	2	120	58	30
Waterloo	16	12	4	0	98	62	24
Thetford	19	11	7	1	90	74	23
Lac-Mégantic	15	9	4	2	69	51	20
Richmond	18	6	12	0	88	109	12
Lac-Mégantic	15	9	4	2	69	51	20
Richmond	18	6	12	0	88	109	12
Victoriaville	17	2	14	1	46	102	5
Magog	13	1	12	0	40	127	2

LIGUE INTERMEDIAIRE "C"

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Victoriaville	9	4	1	4	55	48	12
Magog	7	4	2	1	41	29	9
Coaticook	7	2	2	3	39	40	7
Cowansville	9	1	6	2	46	64	4

LIGUE INDEPENDANTE DOW

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Brouillard	11	9	2	0	55	36	18
Cantine	10	8	2	0	47	24	16
Surplus	11	7	3	1	51	29	15
Waterville	11	2	8	1	33	51	5
Compton	11	0	11	0	25	71	0

LIGUE DEPRESSION

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Dynamos	6	5	0	1	49	15	11
Comets	6	3	2	1	28	31	7
Jets	6	3	3	0	25	29	6
Turbos	6	0	6	0	18	40	0

LIGUE INTERCOLLEGIALE

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
BCS	8	4	2	2	34	30	10
St-François	6	3	0	3	27	20	9
Séminaire	5	3	0	2	13	9	8
BU	4	1	1	2	12	8	4
Ecole Normale	7	1	5	1	17	35	3
Technique	5	1	4	0	18	19	2

LIGUE BONNE ENTENTE

	pj	g	n	p	pts
Pompiers	5	4	1	0	8
Surplus	5	4	1	0	8
Professeurs	3	2	1	0	4
Hydro	5	1	3	1	3
Police	4	0	2	2	2
Cantine	4	0	3	1	1

LIGUE JUVENILE QMHA

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Météors	13	8	4	1	63	40	17
As	10	8	2	0	51	26	16
Braves	12	7	4	1	42	31	15
Optimist	11	4	7	0	51	55	8
St. Pats	11	3	6	2	42	56	8
Cardinaux	11	1	8	2	28	65	4

A tous nos clients et amis !

Voeux de Bonheur, Santé et Prospérité Pour le Nouvel An !

MacCALLUM & GODBOUT

151, rue Frontenac — Tél.: 562-4022

SHERBROOKE

Un plus grand nombre de lancers mais moins de buts dans la LNH

MONTREAL (PC) — Les joueurs de la ligue Nationale de hockey ont lancé plus souvent, mais ont compté moins de buts cette année et c'est dire que les gardiens ont donc mieux fait pour les différents clubs du circuit. Les dernières statistiques de la LHN révèlent, en effet, que, pour ce qui a trait au 1er tiers de la saison, les joueurs ont lancé plus souvent mais compté moins de buts qu'il y a un an.

Après 71 joutes, soit en tenant compte des parties jouées le 14 décembre dernier, le total pour les six clubs était de 4,472 lancers et les buts comptés 419 pour une moyenne de succès de 9:4. Il y a un an, les lancers étaient de 4,450 et les buts comptés 447 pour le même nombre de joutes.

Il semble que la grande différence s'est eeffectuée chez les Rangers et les Bruins du moins pour ce qui a trait aux buts alloués. Les Rangers, très bien protégés par leur as Ed Giacomin, ont alloué 31 buts de moins dans leurs 25 premières joutes cette année et les Bruins, eux, ont alloué 21 buts de moins, soit 90 au lieu de 111, en 24 joutes.

Seulement deux clubs ont accordé quelques buts de plus qu'il y a un an, soit les Red Wings de Detroit qui ont alloué 87 buts à leurs rivaux en 24 joutes comparativement à 69 il y a 12 mois et les Black Hawks de Chicago, en 23 joutes, ont accordé quatre buts de plus cette année, soit 60 contre 56 l'an dernier.

Les Canadiens de Montréal, qui ont beaucoup de peine à compter des buts cette saison, ont néanmoins très bien fait défensivement et, dans leurs 22 premières parties, ils ont tenu leurs rivaux à 55 buts, soit exactement le même total qu'il y a un an. Offensivement, toutefois, les Habitants ont dû se contenter de 54 buts contre 85 il y a 12 mois. Les Leafs de Toronto, en 24 parties, ont alloué 67 buts contre 70 en 1965-66.

Moyenne offensive

Le club qui a le mieux fait au point de vue succès sur les lancers effectués est le Chicago qui a enregistré 84 buts à l'aide de 684 lancers pour une moyenne de 12:3. Les Rangers viennent en seconde place avec une moyenne de 10:1 grâce à 81 buts sur 800 lancers. Toronto est 3e avec 9:7 à l'aide de 71 buts sur 735 lancers; Boston, 8:7 avec 67 buts à l'aide de 772 lancers; Canadien, 7:9 avec 54 buts et 685 lancers; Detroit, 7:8 avec 62 buts à la suite de 792 lancers. Les Red Wings, incidemment, ont la plus forte moyenne pour les lancers par joute, soit 33:2 lancers.

Records individuels

Individuellement, Paul Henderson est le joueur qui a le mieux visé chez les joueurs avec 1 but et plus puisqu'il a réussi 9 buts à l'aide de seulement 37 lancers pour une moyenne de 24:3. Claude Larose, du Canadien, vient en 2e place avec 9 buts sur 29 lancers et une moyenne de 23:1. C'est Ken Wharram qui a été le meilleur pour Chicago avec 14 buts sur 66 lancers et une moyenne de 21:1. Rodrigue Gilbert a le mieux fait chez les Rangers avec 15 buts sur 68 lancers et 22:1. Frank Mahovlich a dominé à Toronto avec 9 buts sur 59 lancers et 22:1 et Ron Stewart a été le meilleur des Bruins avec 7 buts sur 46 lancers et une moyenne de 15:2.

Buts importants

Pour ce qui a trait aux buts et assistances, 1er but d'un match, un but égalisateur, un but qui donne l'avance, et un but d'assurance, huit joueurs avec 5 buts et plus ont vu tous leurs buts êtres reconnus importants. Ce sont Paul Henderson, Detroit, 9 buts; Dave Keon et Briin Conacher, Toronto, et Brian Conacher, Canadien, 7 buts chacun; Ron Murphy et la recrue Bobby Orr, Boston, 6 buts chacun et Vic Hadfield, Rangers et Eddie Shack, Toronto, cinq buts chacun.

Chez les joueurs avec 8 points ou plus, quatre ont réussi à conserver une moyenne de 100 pour cent pour ce qui a trait à l'importance. Ce sont Richard et Henderson, 12 points chacun; Conacher et aussi Jacques Laperrière, du Canadien, 9 points chacun.

Premiers buts

Il est intéressant de noter combien de fois chacun des six clubs a réussi à prendre les devants dans une joute quelconque. Les Rangers, en 25 parties, ont compté le 1er but de la joute 14 fois et ont pris les devants dans une joute 13 autres fois. Chicago a compté le 1er but 13 fois en 23 joutes et a ensuite pris les devants 11 autres fois. Toronto a réussi le 1er but 12 fois et a ensuite pris l'avantage 12 fois, en 24 joutes.

Le Canadien a compté le 1er but 10 fois et pris l'avantage 7 autres fois en 22 joutes; Boston, premier but 11 fois et 4 buts d'avantage en 24 parties; Detroit, premier but 10 fois et but d'avantage 4 fois en 24 joutes.

Jeux de puissance

Les Red Wings, bien que derniers, ont affiché le meilleur jeu de puissance pour le 1er tiers de saison avec 14 buts en 68 occasions pour une moyenne de 20:9. Le Canadien a le mieux fait avec un joueur en moins en n'allouant que 9 buts en 76 occasions pour une moyenne de succès défensifs de 88:2.

Asbestos porte à six points son avance au premier rang

ASBESTOS — Les Acadiens d'Asbestos ont remporté une brillante victoire par le compte de 5-3 sur les Eperviers de Thetford Mines, hier soir, dans une joute régulière de la ligue Junior "B" des Cantons de l'Est.

Cette victoire des Acadiens leur a permis d'augmenter à six points leur avance au premier rang du circuit Connie Dion. Asbestos sera de nouveau à l'oeuvre lundi soir alors qu'il recevra la visite des Flyers de Richmond au Centre récréatif à compter de 8 heures.

Michel Côté a dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux filets dont celui de la victoire. Christian Audy, Dave Gagnon et Jean-Luc Pellerin ont réussi les autres buts des Acadiens, tandis que Réjean Thivierge a été le meilleur des Eperviers avec deux buts. L'autre filet des visiteurs a été réussi par R. Gosselin vingt secondes avant la fin de la rencontre.

Duel de gardiens de buts

Les deux premières périodes ont été assez bien partagées, tandis que les Acadiens ont eu nettement le dessus et le gardien de buts des Eperviers, André Bourgault, n'est aucunement à blâmer pour la défaite des siens. Au contraire, ce dernier a épaté les 500 personnes présentes au Centre récréatif avec des arrêts miraculeux à plusieurs reprises.

Michel Provencher, cerbère des Acadiens, a également impressionné dans son filet et il a effectué plusieurs arrêts clés au cours de ce match disputé à vive allure.

Thetford 3 Asbestos 5

Première période
1—Thetford, R. Thivierge, Boisvert, Labrecque 15:32
2—Asbestos, C. Audy, Gagnon, Raymond 17:29
Punition: Pellerin, 14.58.

Deuxième période
3—Thetford, R. Thivierge, Boisvert 2:49
4—Asbestos, M. Côté, Lalancette, Péruase 6:18
5—Asbestos, D. Gagnon, Pellerin, Raymond 14:19
Punitions: Pelletier, 13.30, Gagnon, 17.20.

Troisième période
6—Asbestos, M. Côté, Péruase, Lalancette 2:01
7—Asbestos, J.-L. Pellerin, Raymond, Audy 4:39
8—Thetford, R. Gosselin, Landry 15:40
Punitions: Nadeau, 6.50, Lachance, 7.20, Gosselin, 10.30, Desharnais, 15.20, Gagnon, 16.48.

Derniere visite des As de Magog aux Eperviers

THETFORD MINES (AG) — Les Eperviers de Thetford Mines recevront la visite des As de Magog pour la troisième et dernière fois de la saison lundi soir à 7 h. 30 au Centre de loisirs dans une joute régulière de la ligue Junior "B" des Cantons de l'Est.

Lors des deux premières visites des As qui occupent la cave du circuit, les Eperviers ont remporté des victoires faciles de 11-6 et 7-2.

Les hommes de Paul Perron, pour leur part, détenaient le troisième rang avant leur joute d'hier soir à Asbestos et n'étaient qu'à un seul point des Maroons de Waterloo et de la seconde place mais ils sont talonnés de près par le Royal de Lac-Mégantic.

Les Eperviers n'ont pas encore subi la défaite sur leur propre glace depuis le début de la saison ayant remporté huit victoires et annulé une fois. C'est donc dire qu'ils se doivent de l'emporter lundi afin de conserver leur fiche intacte à Thetford.

On comprend difficilement que les Eperviers qui sont invincibles sur leur propre glace et qui l'emportent même assez facilement sur toutes les équipes, éprouvent autant de difficultés à gagner à l'extérieur. En effet, dans les neuf joutes qu'ils ont disputées à l'étranger, les hommes de Paul Perron n'ont remporté que trois gains et ont subi six revers. Mardi dernier, ils ont même subi une défaite de 6-2 à Victoriaville contre les Tigres de l'endroit qui n'avaient remporté qu'une seule victoire depuis le début de la saison.

Drumheller encaisse un second revers au tournoi Bunny Ahearne

STOCKHOLM (PC)—Les Miners de Drumheller ont subi leur deuxième revers consécutif hier soir dans le tournoi de la coupe Ahearne, cédant par 3-1 devant Djurgaarden. Ils occupent maintenant le troisième rang dans le groupe 2.

Les détenteurs de la coupe Allan n'en attirent pas moins le plus grand nombre de spectateurs dans les joutes de ce tournoi en dépit des critiques d'un gérant suédois, celui des Brynaes, qui a qualifié de "scandaleuse" la conduite des visiteurs lors de leurs revers de 5-1 la veille.

Les directeurs canadiens ont blâmé la situation sur la piètre tenue des arbitres.

Art Potter, représentant de la CAHA, a déclaré hier que, à moins de changements d'officiels, "les Miners abandonneraient la compétition".

Le pilote canadien Roy Kelly a également blâmé les arbitres pour le désordre de mercredi soir alors que les Miners ont écopé 52 de leurs 54 minutes de pénalisation au cours des 10 dernières minutes de jeu.

Revers du Halifax aux mains des Russes

HALIFAX (PC)—L'équipe nationale russe a écrasé les Canadiens Juniors de Halifax 16-2 dans un match hors-concours disputé devant 6,000 spectateurs hier soir.

Les Russes menaient par 9-2 après deux périodes.

Victor Blinov, Boris Mayorov, Wladimir Wikolov et Victor Polupanov ont dirigé l'attaque des vainqueurs avec deux buts chacun tandis que Bobby Sheehan et Fraser Rice marquaient les points des locaux.

SPORT EN..BREF..

Dufour élu le golfeur de l'année

MONTREAL (PC) — Claude Dufour, du club de golf Islemere, a été élu le golfeur québécois de l'année. Il s'est mérité le trophée Hilles R. Pickens accordé annuellement au compétiteur qui a présenté la meilleure moyenne en huit rondes dans les tournois provinciaux importants. Il a présenté une fiche de 58, soit 13 coups de mieux que Glen Seely, d'Ottawa. Sa moyenne de 72.5 coups par ronde a égalé le record établi par Bob Stimpson, d'Ottawa, en 1963.

Réaume rappelé à Rochester

ROCHESTER (PA) — Les Américains de Rochester, de la LAH, ont rappelé Marc Réaume du Tulsa, de la LCP, afin de remplacer le blessé Duane Rupp.

Absence des Soviétiques

MOSCOU (AFP) — Le forfait des athlètes soviétiques pour le premier match Amérique - Europe qui aura lieu à Montréal, les 9 et 10 août prochains, semble acquis. Cette information a, en effet, été officiellement confirmée par M. Romenkov, l'un des dirigeants de l'athlétisme de l'URSS au cours de la récente session de la Fédération européenne à Istanboul. La raison donnée à ce forfait est qu'à la même époque les athlètes soviétiques seront engagés chez eux dans les épreuves des "Spartakiades", qui revêtiront en 1967 un caractère spectaculaire, du fait de la célébration du cinquantième anniversaire de la révolution de 1917.

SKF

Coussinets à billes ou à rouleaux vendus par

ARMSTRONG INDUSTRIAL SUPPLIES
135, Wellington Sud — Tél.: 567-4781
SHERBROOKE

LES EQUIPEMENTS DYNAMIC LTEE
456, rue St-Jean — Tél.: 472-2557
DRUMMONDVILLE

Passez voir le Diablo Rouge Bolens

(y a qu'ça pour battre les vacances dans le sud)

DIABLO ROUGE: l'auto-neige dans l'vent!

Passez le voir dès aujourd'hui:

BOLENS

L. TANGUAY & FILS INC.

419, rue Papineau — Sherbrooke
Tél.: 567-8474

Marcel Roy le meilleur Canadien à Mexico

LAC-MEGANTIC, (GD) — Marcel Roy est de retour du Mexique où il a participé, avec les cinq autres membres de l'équipe cycliste canadienne, au Tour Cycliste International du Mexique qui se déroulait dans ce pays d'Amérique Centrale du 22 novembre au 11 décembre dernier.

Roy s'est classé au 57e rang des 96 coureurs qui ont terminé les 19 étapes du Tour. Il a accusé un retard de seulement 1 heure 56 minutes sur le vainqueur. Il a remporté la première position en ce qui regarde les coureurs canadiens.

Marcel Roy

Roy a déclaré qu'il avait éprouvé certaines difficultés à s'adapter à l'altitude très forte des routes mexicaines. "Un coureur peut grimper une pente à pic pendant deux heures puis tout à coup se retrouver sur une pente descendante d'une dizaine de milles. Il a chaud en grimpant et la vitesse qu'il prend dans la descente le fait ensuite geler. Somme toute cependant, je me suis acclimaté et quelques bris mécaniques m'ont fait perdre des minutes précieuses qui auraient amélioré ma position au classement général."

Il s'est dit satisfait de son rendement, soulignant qu'il avait terminé dans le peloton de tête dans plusieurs étapes, décrochant des quatrièmes et cinquièmes positions à moins d'une minute du vainqueur dans trois étapes.

Interrogé sur ses projets comme coureur cycliste, Marcel Roy a déclaré qu'il songeait à participer au Tour Cycliste d'Angleterre au mois de mai mais que ce n'était qu'un projet.

NOUVEL INSTRUCTEUR DE SKI AU MT ECHO — M. Pierre Chauvin, instructeur de ski de réputation internationale, est le nouveau moniteur de ski au Centre des Sports d'hiver Mt Echo, près de Knowlton. Après des stages à Mt Tremblant dans les Laurentides et à Sun Valley, Idaho, où il enseigna au gouverneur Bob Kennedy, son épouse Ethel Skekel, Mme Peter Lawford et Lowell Thomas, commentateur à la T. V. américaine, il est depuis cet hiver le nouvel instructeur en charge des cours de ski au Mt. Echo. Il succède à M. Guy Normandin. Il est membre senior et examinateur officiel de l'Alliance des Moniteurs de Ski du Canada. * *

Chasse-Pêche

NOUVEAUX GARDES-CHASSE

Par J.-B.-S. HUARD

Lors du dernier congrès de la Fédération Québécoise de la Faune tenu à Montréal les 9, 10 et 11 décembre dernier, le nouveau ministre du Tourisme de la Chasse et de la Pêche à l'occasion du déjeuner de clôture, a tenu à présenter aux délégués le garde-chasse de 1967, qui portera un costume tout à fait différent de ceux que l'on connait.

Ce nouveau costume, couleur marron foncé, a belle allure de même que le chapeau qui est du même type que ceux des patrouilleurs. Le ministre Gabriel Loubier a expliqué que le but de ce changement est de faire disparaitre l'image que l'on se faisait du garde-chasse que l'on identifiait trop facilement avec celle d'un agent de police. Le nouveau garde-chasse devrait être considéré plutôt comme un officier de la conservation, malgré que son travail puisse ressembler à celui d'un policier dans bien des cas. On désire que le nouveau garde-chasse travaille de plus en plus à éduquer les gens en ce qui concerne la conservation de nos richesses naturelles, de notre poisson et de notre gibier en particulier.

Tout cela est bien et nous voyons bien le garde-chasse assister aux réunions des associations de chasse et de pêche, prendre part aux discussions, donner des causeries en ce qui regarde la conservation et surtout l'observation de nos lois et règlements de chasse et de pêche. On nous dira que beaucoup de gardes-chasse ne sont pas préparés pour ce nouveau rôle. Ce n'est pas une raison croyons-nous, pour ne pas s'engager dans cette voie nouvelle. Il y a un commencement partout.

Ce qui se passe dans les Etats voisins ou encore en Ontario doit nous inciter à nous engager à plein pour que le garde-chasse joue son rôle en ce qui a trait à l'éducation du public. Tant mieux si le changement de costume est un premier pas dans cette voie. Ce ne sera pas du nouveau pour un homme comme le chef de district Clément Bouchard qui assiste régulièrement aux réunions des associations qui l'invitent et apporte dans les discussions des points de vue que l'on est trop souvent porté à oublier. Nous lui souhaitons de nombreux imitateurs.

HEURES DE TRAVAIL

Ce n'est pas seulement du côté du costume qu'il y a du nouveau chez nos gardes-chasse. Depuis cette année leurs conditions de travail sont régies par une convention collective qui sera en vigueur jusqu'en 1968. Or cette convention collective stipule que "la semaine régulière est de cinq jours de travail formant une moyenne annuelle de 40 heures de travail par semaine. Ces employés jouissent de deux jours de repos consécutifs chaque semaine; il est convenu que ces deux jours de repos sont accordés en fin de semaine généralement une fois par mois.

Nous sommes bien heureux pour les gardes-chasse qu'on leur accorde la semaine de 40 heures et la journée de huit heures. Ils y ont droit comme tout employé d'ailleurs. Toutefois, il faut regretter qu'on ait assimilé leur cas à celui des agents de la paix, gardiens de prisons, inspecteurs des transports ou des autorités dont le travail est bien différent. On sait que les gardes-chasse doivent souvent travailler la nuit et faire des heures supplémentaires s'ils veulent mener à bien leur travail de protection. On aurait dû les placer dans une catégorie à part en tenant compte des exigences particulières de leurs fonctions et les rémunérer en conséquence. Nous espérons que ces nouvelles conditions ne nuiront en rien à l'efficacité de leur travail. Une chose est sûre et c'est une chose que nous souhaitons voir corriger en 1967: ces officiers ne sont pas assez nombreux et ne peuvent présentement suffire à la tâche. La diminution de leurs heures de travail n'est pas pour améliorer la situation. Il faudra y penser sérieusement en 1967.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE A TOUS NOS LECTEURS, DES PARADIS DE CHASSE ET DE PECHE AVANT LA FIN DE VOS JOURS.

Dans la ligue de hockey Metropolitaine de Washington

Les Frères ne sont pas des joueurs de deuxième ordre

WASHINGTON (PC) — Le frère Michel Simard est un homme remarquable au sein de la ligue de hockey métropolitaine de Washington.

Ce religieux originaire de Chicoutimi, est le meilleur compteur parmi les 18 frères et prêtres qui ont à leur actif un record de cinq victoires contre trois défaites, jusqu'à présent.

"N'allez pas croire que nous sommes des joueurs de deuxième ordre", affirme l'instructeur de la ligue, le frère Gabriel Lapierre. "Le jeu de la ligue du Saint Nom de Jésus est parmi les plus durs que j'aie vus au Canada".

Le frère Gabriel, des Ecoles chrétiennes, est né à Windsor, Ontario. Il considère Toronto comme sa patrie et est venu à l'Université catholique de Washington afin de passer une maitrise en éducation.

On l'a forcé à devenir instructeur de ce club de hockey religieux, commandité par un restaurant à chaine de Washington. Deux autres Canadiens en font également partie.

Le frère Simard

Le frère Simard étudie en vue d'une maitrise en physique. Le frère Gaston Carrière, de Montréal, pilier de la défensive, est le troisième Canadien à faire partie de la ligue.

Le frère Simard jouait à quinze ans dans la ligue de hockey semi-professionnelle, alors qu'il choisit la vie religieuse. Lors de la première partie qu'il joua à Washington il compta huit buts, dans un engagement qui se termina avec un résultat de 14 à 5.

Mais au cours de la partie suivante, il fut soumis à une surveillance spéciale et limité à un seul but, en plus d'encourir une punition à la suite d'une bataille qui lui valut un nez ensanglanté, et une lèvre enflée.

"Je ne provoque jamais la bataille, mais je dois me protéger", explique-t-il. "Quand mes adversaires me provoquent, je me défends. C'est la règle du jeu."

Le frère Simard, qui a maintenant 34 ans, n'est pas un novice dans le bon hockey rude. Au cours d'une partie où il avait joué pour un séminaire de Québec, il y a 12 ans, il se souvient d'avoir compté les 11 buts, triomphant ainsi d'une équipe semi-professionnelle de Québec par 11-0.

La ronde des quilles

SHERBROOKE — Lors du dernier programme de la ligue mixte de St-Elie, Mme Huguette Gauthier a pris la vedette avec un simple de 164 tandis que Mme Fernande Guertin y allait d'un magnifique triple de 450.

Roger Henri s'est surpassé chez les hommes avec un simple de 215 et un autre de 213 pour un magnifique triple de 566.

Le plus haut simple d'équipe revient au Flamingo avec 702 et de même pour le plus haut triple avec 2,007.

Le Flamingo mène toujours le bal avec 45 points, soit six de plus que son plus proche adversaire, le Gaston Blanchet Margarine. Le magasin Trépanier suit avec 38 points, le garage L. Drouin et la Boucherie Nova Guertin sont sur un pied d'égalité avec 35 points. Le Salon Place Belvédère, le Manoir de l'Estrie, Pour Vous Messieurs, Croteau Swimming Pool et les Quilles de l'Estrie suivent dans l'ordre.

L'habitation de la semaine

D'habitude, les surplus abondent dans ces plans de style ranch contemporains.

Le foyer de pierre domine la salle à manger. Le bord de la pièce avec le plafond, la grande fenêtre panoramique, le cabinet muré, donne laspect d'un atelier.

Le vestibule renferme un grand vestiaire et facilite l'accès à toutes les pièces.

Les chambres à coucher ont de grandes fenêtres, les penderies sont fermées par des portes coulissantes.

Dans la salle de bain, il y a une vanité et une lingerie accessible par le couloir.

La cuisine est de grandeur ordinaire mais le plan a été fait de manière à faciliter le travail central, un grand espace ensoleillé est réservé pour le comptoir.

Du vestibule à l'arrière de la cuisine, il y a un cabinet de toilette, une garde-robes, l'entrée de l'abri d'auto et l'escalier du sous-sol. Le lavoir et le système de chauffage peuvent être installés dans le sous-sol.

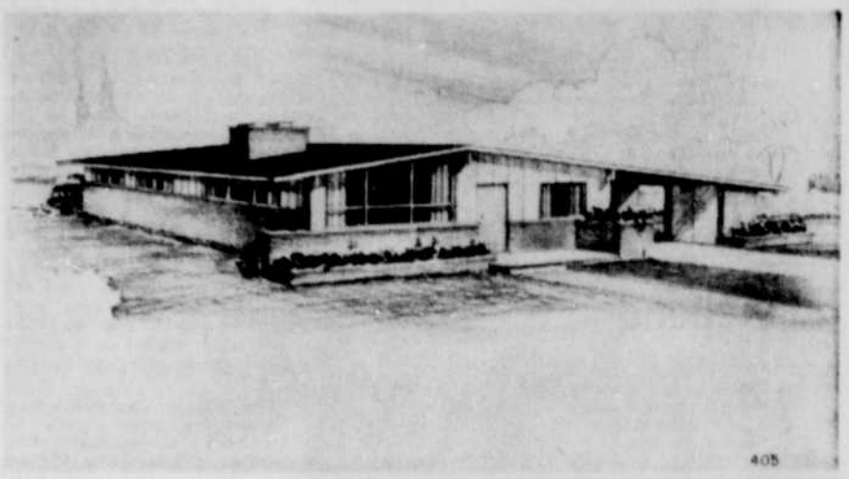

405

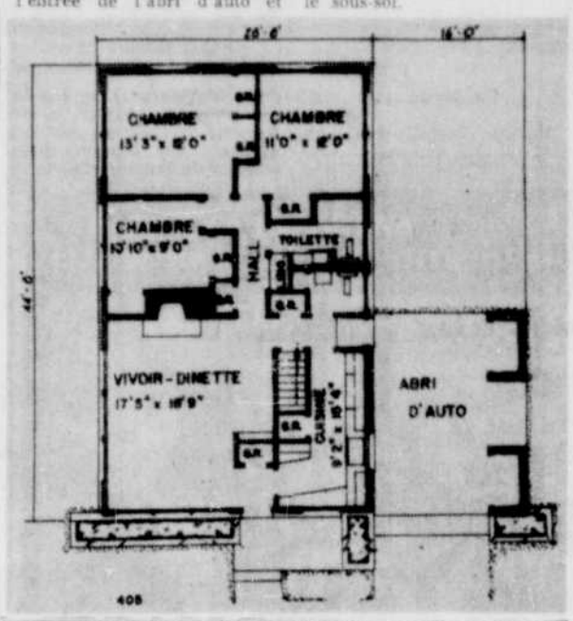

LA TRIBUNE INC.
Service des plans de maisons
221, Dufferin, Sherbrooke, Qué.

☐ Veuillez me faire parvenir les plans de l'Habitation de la semaine, modèle Modèle No 405 $18.00
☐ Ou je désire recevoir le catalogue "Ma Maison", contenant plus de 70 plans $1.00

Ci-inclus, mandat postal ou chèque de $
(Ajoutez 4% de taxe dans le premier cas).

Nom .....
(En lettre moulées, s.v.p.)
Adresse .....
Localité .....

LA TRIBUNE
Service des patrons de bricolage
SHERBROOKE

Veuillez me faire parvenir le patron de bricolage

Plan No. 766 — Lampe de vivoir.

Ci-inclus mandat postal au montant de .....

Nom .....
(lettres moulées)
Adresse .....
Localité .....

Le bricoleur

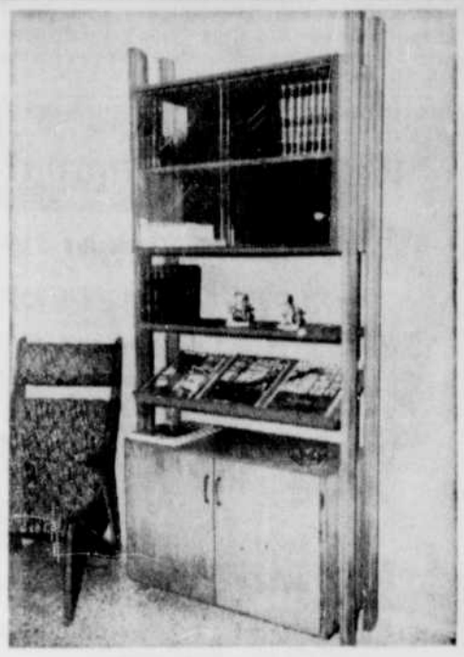

Bibliothèque

Vous aimeriez pouvoir ranger les revues récentes et les livres de valeur que vous possédez ? . . . voici tous vos désirs comblés par cette bibliothèque qui est très spacieuse quoique de dimensions réduites. Cet "indispensable" meuble trouvera facilement sa place dans votre salon ou votre living.

Pour réaliser cette bibliothèque, vous utiliserez du contre-plaqué de ¾ de pouce d'épaisseur dans l'essence de votre choix. L'exécution des sections, haut et bas, comporte simplement le taillage et le clouage des différentes pièces nécessaires. Les portes du bas ouvrent sur charnières et sont d'un modèle courant.

Pour les portes coulissantes, vous les obtiendrez en vitre ou les taillerez vous-même dans une feuille de planche durcie préfinie; il vous sera facile, dans ce dernier cas, de choisir une teinte s'harmonisant avec les autres meubles de la pièce où sera placée cette bibliothèque.

Outre les dimensions qui sont clairement données, le plan offert cette semaine vous donne la liste des matériaux requis. Il illustre clairement deux façons de procéder pour préparer, sans aucune difficulté, et sans outils compliqués, les quatre montants requis.

Si votre collection de livres l'exige, vous pourrez en fabriquant 2 ou 3 de chacune des sections en faire un meuble à éléments. Le plan illustre différentes idées d'agencement.

Plan No 925, $1.00.

La mauvaise étanchéité

Un manque de soin dans la construction et dans l'installation des garnitures isolantes peut créer des problèmes d'étanchéité fort ennuyeux pour les occupants.

Par ailleurs une mauvaise étanchéité ne permet pas de réaliser les économies que la réduction générale des pertes de chaleur rend possible.

LE FOOTBALL N'EST PAS FINI

À LA TV... DEUX EXCITANTS MATCHS DE FOOTBALL !

LE 1er JANVIER
Championnat de la Ligue Nationale de Football. Packers de Green Bay vs Cowboys de Dallas disputé à Dallas à 4 h p.m. (heure de Montréal)

LE 15 JANVIER
Super Bowl . . . mettant en vedette les champions de la Ligue Américaine de Football
contre
les détenteurs du titre de la Ligue Nationale de Football disputé à Los Angeles à 4 h p.m.
(heure de Montréal)

LES MAÎTRES-BRASSEURS DU QUÉBEC
DOW
BIÈRE DOW ALE
THE MASTER BREWERS

AU RÉSEAU FRANÇAIS DE RADIO-CANADA
PRÉSENTÉ PAR:
LA BRASSERIE DOW LIMITÉE — LES MAÎTRES-BRASSEURS DU QUÉBEC

VOUS CHERCHEZ UNE MAISON?

LES ANNONCEES CLASSEES DE LA TRIBUNE VOUS EN OFFRENT DES DIZAINES TOUS LES JOURS

Il est évident qu'en parcourant les colonnes d'annonces classées de La Tribune, vous y trouverez sûrement celle que depuis longtemps vous cherchez... et combien vous serez heureux !

Magasinez à l'aide des annonces classées, c'est la façon logique d'acheter.

LA TRIBUNE

SERVICE DES ANNONCES CLASSÉES
Tél.: 569-9331

Lectures du Samedi

Red SKELTON ... l'un des plus grands "comiques" américains. C'est, au surplus, un homme de très haute qualité. Il est émouvant de simplicité. Il y a place chez lui pour la spontanéité et la fraîcheur; bref, il plaît à tous. Son personnage du vagabond (un tant soit peu clownesque) sait être drôle et triste à la fois.

MONIQUE BRUNET, UN NOM À RETENIR

SHERBROOKE — (par René Berthiaume) — Monique Brunet est un nom à retenir. Car cette jeune fille a un talent extraordinaire. Elle compose des chansons fort belles et, en surplus, les interprète merveilleusement.

Au premier abord, on croirait rencontrer une intellectuelle, un peu froide et rebelle. Ses longs cheveux, qui encadrent un visage sans fard, lui confèrent une austérité qui n'est, comme on le découvre tout de suite, que factice.

Car Monique Brunet, c'est la gentillesse même; **c'est la simplicité, la spontanéité et la fraîcheur d'une jeune fille de 20 ans qui aime la vie à la folie.** Somme toute, elle n'a rien d'une intellectuelle, si ce n'est l'intelligence, et l'intuition. Et c'est ainsi qu'elle nous plaît. Sans masques. Sans complications.

Un Indien ...

Monique Brunet, c'est un nom qui s'est d'abord fait connaître par une chanson très belle en même temps que très simple : **"Un Indien sur la terrasse"**. L'interprétation qu'elle donne de cette chanson, en même temps que très sensible et très expressive, nous la rend en plus infiniment attachante.

"Un Indien sur la terrasse regardait son Canada . . ." Dès le début, paroles et musique provoquent le frémissement.

C'est le miracle de la chanson, qui sait faire partager les mêmes sentiments. Voir "Mon pays", "Frédéric", notamment, qui atteignent les sommets parce qu'elles expriment une réalité sensible, avec des mots et des airs simples et beaux à la fois.

Mais Monique Brunet est le personnage qui doit ici nous intéresser.

Disons tout d'abord qu'elle est née à Embrun, Ontario, et que c'est dans cette province que son enfance et son adolescence se sont développées.

C'est d'ailleurs là qu'elle a commencé à chanter. C'est à partir du jour où elle fut **gagnante du concours-chansonniers de Jeunesse Oblige 65** à Radio-Canada, que la province de Québec lui a ouvert ses horizons.

Depuis, elle a fait un microsillon, participé à de nombreuses émissions de télévision et fait la tournée "Gai, gai la belle province" avec Muriel Millard.

Elle aime tout

Monique Brunet a fait son chemin toute seule, armée seulement de son talent et de sa volonté de réussir. **"J'aime tout, dit-elle. Je veux tout faire . . . même du gogo pourquoi pas?"**

Elle aimerait voyager . . . chanter à Paris, partout. Faire des films. Toujours chanter, toujours danser. "Je suis dans le vent", se plaît-elle à dire, comme pour démontrer justement qu'elle n'est point une intellectuelle, c'est-à-dire un auteur-interprète engagé.

Ce qui caractérise Monique Brunet, à travers ses chansons, c'est la bonne humeur, la spontanéité, l'exubérance aussi. Et, par-dessus tout, **la sensibilité.**

Perfectionniste, elle suit présentement, depuis deux ans, des cours de piano à l'école Vincent d'Indy.

Des projets

Des projets ? Tout d'abord, enregistrer un 45-tours pour la France. Les chansons choisies sont "Un Indien", "En silence", "Sur le bord d'un ruisseau" et "La course".

Ici, Monique Brunet ajoutera, un peu gênée, mais fière quand même, que **Mireille Mathieu lui a demandé une chanson.**

Autre projet: elle sera une des interprètes **d'une comédie musicale qui sera présentée à l'Expo.** Il est question enfin d'un nouveau microsillon, son deuxième. . .

En terminant, Monique nous dira, en réponse à une question, qu'elle n'a pas d'idole en particulier. Elle aime bien certes, Vigneault, Léveillée, Bécaud et Brassens, mais aucun d'eux ne l'a pour ainsi dire influencée.

Monique Brunet, souvenez-vous en, c'est une jeune fille dont vous entendrez parler beaucoup. **Car elle a un talent extraordinaire.**

Monique BRUNET ... une jeune auteur-interprète qui fera assurément sa marque. De grands yeux francs et étonnés. Une découverte comme il s'en produit rarement dans le domaine de la chanson. Agée de 20 ans seulement, c'est une Canadienne française qui nous vient de l'Ontario.

(Photo La Tribune, par Studio Breton)

PASSEPORT pour La vie Publique

Jacques LAFRANCE

SHERBROOKE — (par René Berthiaume) — L'air toujours jovial, Jacques Lafrance anime chaque jour, tant à la radio qu'à la télévision sherbrookoises, des émissions qu'il sait rendre vivantes de chaleur et d'intérêt.

Sa bonhomie, alliée à sa simplicité et à sa bonne humeur, font qu'il est devenu rapidement un animateur fort populaire auprès de tous les publics.

Jacques Lafrance est à l'emploi de CHLT et de CHLT-TV depuis à peine quatre mois, et déjà les auditeurs tout comme les télespectateurs se sont habitués à lui.

On aime, à coup sûr, à rencontrer chez un annonceur ou un animateur de radio et de télévision, cette simplicité, cette spontanéité, cette fraîcheur de coeur et d'esprit. La voix est naturelle, le débit sans prétention.

Que ce soit auprès de la gent féminine ou auprès des jeunes, Jacques Lafrance sait donner le ton qu'il faut pour non seulement "capter" l'intérêt, mais pour le maintenir.

Trois émissions

Versatile, ce jeune annonceur originaire de Québec l'est certainement, puisqu'il anime chaque jour trois émissions de caractère fort différent: "Les Carnets Lafrance", de 9 h. à 10 h., le matin, à la radio; "Ecrans féminins", de 2 h. à 3 h., et "La Caverne des Jeunes", de 6 h. à 5 h. 30, à la télévision.

Jacques Lafrance nous dira, au cours d'un bref entretien, combien il aime à travailler pour des jeunes ! Car il est toujours intéressant de chercher à leur apprendre sans cesse des choses nouvelles. La "Caverne des Jeunes" est une émission au cours de laquelle, précisément, il a pour tâche notamment de vulgariser des sujets à caractère scientifique.

"Les Carnets Lafrance" est une émission bien différente, puisqu'elle en est une de baratinage, où l'information et l'humour s'entremêlent à la chanson.

Bien qu'il n'ait que 25 ans, Jacques Lafrance fait de la radio depuis déjà six ans. Il a tour à tour été à l'emploi de CKCV et CJLR à Québec, et CJPM, à Chicoutimi, avant d'entrer à CHLT et CHLT-TV, à Sherbrooke.

Du théâtre

De fait, Jacques Lafrance se destinait à embrasser la carrière de comédien, avant que l'occasion lui soit donnée d'entrer dans un poste de radio. Il a même suivi des cours d'art dramatique chez un professeur particulier, ainsi qu'au Conservatoire.

Aujourd'hui encore, le théâtre l'intéresse vivement. Il se dit heureux d'avoir été accepté dans les rangs de l'Atelier, troupe de théâtre d'amateurs que dirige l'abbé Roger Thibault.

Jacques Lafrance a le souci de la perfection. Il ne désire rien tant que se rapprocher de son public. Celui-ci a droit à notre respect, dit-il; voilà pourquoi nous devons toujours nous efforcer de donner le meilleur de nous-mêmes.

Jacques, qui est marié, affirme qu'il est heureux à Sherbrooke, où il a tôt fait de se faire des amis. "L'adaptation a été facile", dit-il. Cela tient sans doute, ajoute-t-il, à la mentalité des gens.

Calme, doux, pacifique, Jacques Lafrance n'est pas homme à faire du bruit. On dirait même qu'il est assez effacé. Il aime bien à certains moments la tranquillité, par l'écoute de musique classique ou par la lecture de bons livres.

2 GRAND FILM
GIGANTESQUE! MAGNIFIQUE!
SAMSON CONTRE LE CORSAIRE NOIR
DYALISCOPE EASTMANCOLOR

COMM. DIMANCHE !

Le foyer des films choisis des Cantons!
Granada
SHERBROOKE ••• Tél.: 562-2940

★ HORAIRE ★
"LE GENDARME A NEW YORK"
2h.30 — 6h.05 — 9h.40
"SAMSON VS LE CORSAIRE"
12h.50 — 4h.20 — 7h.55

LA DIRECTION SOUHAITE A TOUS SES CLIENTS UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE !

CINEMA REX

3 FILMS ! BONNE ANNEE A TOUS !

VOYEZ NOTRE PROGRAMME SPECIAL DU NOUVEL AN !

CI-HAUT: UNE LUTTE VIOLENTE SANS MERCI ! | POURQUOI CES 2 JAPONAIS TUENT-ILS CET AMERICAIN ?

UNE PETITE ILE DESERTE DEVIENT L'ILE DE L'ENFER QUAND LES AMERICAINS ATTAQUENT LES JAPONAIS !

"L'ILE DES BRAVES" en couleurs

avec Frank Sinatra, Clint Walker, Hisao Pasai !

"LES 3 STOOGES CONTRE LES HORS-LA-LOI"

3e FILM !

"ENTERRÉE VIVANTE"

ou

"LA CHUTE DE LA MAISON OSHER"

en couleurs

avec VINCENT PRINCE

Les jeunes (10 ans et plus) sont admis aujourd'hui samedi et demain dimanche (1er janvier) et lundi après-midi à 1h. 30 ainsi que le jour des Rois (vendredi 6 janvier) dans l'après-midi à 1h. 30 pour voir 2 films: "L'ILE DES BRAVES" et "LES 3 STOOGES CONTRE LES HORS LA LOI". Entrée: 50c.

UNE BAGARRE? NON! JERRY FAIT ESSAYER DES SOULIERS A UNE CLIENTE !

JERRY LEWIS "UN CHEF DE RAYON EXPLOSIF" en COULEURS !

LES JEUNES (10 ANS ET PLUS) SONT ADMIS AUJOURD'HUI SAMEDI ET DEMAIN DIMANCHE APRES-MIDI ET TOUS LES APRES-MIDI EN SEMAINE A 1h. 30 POUR VOIR 2 FILMS EN COULEURS: "TARZAN CHEZ LES COUPEURS DE TETES" et "UN CHEF DE RAYON EXPLOSIF". ENTREE: 50c.

PREMIER

• 3 GRANDS FILMS 3 •

BONNE ANNÉE À TOUS!

Dans le domaine des arts et du spectacle

Sherbrooke a été le théâtre d'une éclosion remarquable en 1966

SHERBROOKE — (par René Berthiaume) — 1966 aura assurément été l'année des spectacles, à Sherbrooke.

Plus exactement encore, il faudrait dire que les arts en général ont connu une expression et une popularité inégalées jusque là.

Non seulement les activités (spectacles, concerts, expositions, etc.) ont été nombreuses et variées, mais la participation du public a été enthousiaste et forte.

Du théâtre

Ainsi, en 1966, le public sherbrookois a manifesté, à l'endroit du théâtre, un engouement remarquable. Les nombreuses pièces théâtrales qui nous ont été présentées ont toutes été jouées devant une forte assistance.

Ce fut, en somme, l'année du théâtre à Sherbrooke. Non seulement parce que les troupes étaient excellentes, mais parce que les pièces furent dans leur ensemble fort appréciées du public.

Les troupes de théâtre se plaisent à venir jouer à Sherbrooke, parce que la scène de la "grande salle" de l'Université est l'une des plus fonctionnelles qui soient, et aussi parce que l'assistance sait se montrer "réceptive", toujours.

Pour tout dire, il est heureux de constater que Sherbrooke n'est plus considéré comme un parent pauvre. Les bons spectacles présentés à Montréal sont ensuite joués pour la plupart à Sherbrooke; de cela, nous pouvons être assurés maintenant.

En 1966, cinq pièces de théâtre (Qui a peur de Virginia Woolf ? La Dalle des Morts, N'Ecoutez pas Mesdames, Les Amants Terribles et Au retour des oies blanches) nous ont été présentées par des troupes professionnelles.

A cela, il faudrait ajouter les pièces (environ huit) qui ont été jouées par les troupes amateurs, L'Atelier et l'Union théâtrale, et aussi les pièces jouées à l'été au Théâtre de Marjolaine et au "Le Piggery", auxquelles ont assisté de nombreux Sherbrookois.

Toujours dans le domaine du spectacle, de nombreux artistes sont venus se produire à Sherbrooke. Au total : quinze. Il s'agit ici de chanteurs, ou chansonniers. Les plus grands succès ont été obtenus par Gilles Vigneault et Gilbert Bécaud.

De la musique

Côté musique, les JMC, la Société des Concerts et l'Orchestre symphonique nous ont assuré de concerts de choix: environ une dizaine. Tous les concerts présentés n'ont pas obtenu un égal succès, mais néanmoins on a semblé connaître, là aussi, une certaine hausse, si faible soit-elle, de popularité.

Expositions

Si le théâtre a connu des succès remarquables, les expositions d'oeuvre d'art (peintures, sculptures, etc.) ont aussi obtenu la faveur du vaste public.

L'exposition de tapisseries Rothman's, pour une, a été vue par plus de 15,000 personnes. L'exposition d'arts esquimaux a également été un succès. La galerie d'art de l'Université, en bref, surtout depuis qu'elle a été aménagée à la faculté des Sciences de l'Education, est devenue un endroit beaucoup plus achalandé qu'autrefois.

Les expositons tenues au domaine Howard ont également attiré beaucoup d'amateurs.

Du cinéma

Dans un autre domaine (le cinéma), le Ciné-club universitaire a été, surtout dans la deuxième partie de l'année, très populaire.

Au début de l'année, Sherbrooke a eu l'avantage d'avoir un festival du film qui a donné des résultats satisfaisants. En somme, il y a eu un éveil remarquable à Sherbrooke pour le cinéma. Le nombre de cinéphiles avertis a augmenté de façon encourageante.

Faits saillants

La semaine d'expression artistique, tenue en novembre à l'Université, avec le concours du sculpteur Armand Vaillancourt, du cinéaste Pierre Patry et de l'écrivain Jacques Godbout, a assurément été l'un des faits saillants de l'éclosion artistique que Sherbrooke a connue en 1966.

La venue du poète Lanza Del Vasto, et celle du professeul Guillemin, ont par ailleurs suscité un vif intérêt.

Un autre fait saillant est assurément le Festival national de musique du Québec qui a eu lieu en mai à Sherbrooke.

On se doit aussi de souligner la participation de l'Atelier et de l'Union théâtrale à un festival de théâtre d'amateurs. Sherbrooke fut la seule ville, avec celle de Montréal sans doute, à présenter deux troupes à ce festival télévisé.

Des chiffres

Pour prouver en terminant que la participation du public sherbrookois a été grande aux manifestations artistiques de l'année qui s'achève, il suffit de référer aux statistiques produites par l'Université sur le chiffre de personnes ayant franchi au cours des derniers mois les portes de la grande salle.

Au cours des six derniers mois (excluant juillet et août, période durant laquelle les activités ont été à leur point mort), pas moins de 33,000 personnes ont assisté aux spectacles et concerts présentés à l'Université. Le plus fort mois a été novembre: 11,776 spectateurs. Il est vrai que durant ce mois deux pièces de théâtre ont été jouées, et qu'au surplus les Jérolas et Gilles Vigneault ont fait salle comble.

Et en 1967 ?

Tout augure donc bien pour 1967, année du centenaire au cours de laquelle un plus grand nombre d'activités artistiques et culturelles se dérouleront à Sherbrooke.

Le goût étant maintenant cultivé, il s'agit de faire en sorte que l'on ne sacrifiera pas la qualité à la quantité.

Nouveaux spectacles annoncés...

Claude Léveillée, le 21 février...

...Jean-Pierre Ferland, le 8 avril

Jean-Paul Belmondo, l'extraordinaire interprète de "Pierrot le fou", film de Godard, qui a été salué comme un chef-d'oeuvre.

Durant le premier trimestre de 67

Trois comédies seront jouées à Sherbrooke

SHERBROOKE. (RB) — Trois pièces de théâtre, jouées par des troupes professionnelles, sont annoncées pour être jouées à Sherbrooke durant le premier trimestre de 1967.

Comédie de boulevard

La première est une comédie de boulevard, "**Les oeufs de l'autruche**", d'André Roussin, qui nous sera présentée le 4 février par les productions Jean Duceppe (Théâtre des Prairies).

Les principaux interprètes seront Mimi D'Estée, Françoise Faucher et Jean Dalmain.

Un Musset

Pour sa part, le Théâtre Populaire du Québec, dans le cadre d'une tournée provinciale, sera à Sherbrooke le 1er avril pour nous présenter le proverbe en trois actes d'Alfred de Musset, "**On ne badine pas avec l'amour**".

La distribution comprend Henri Norbert dans le rôle du Baron; Nathalie Naubert dans le rôle de Camille et Jean Faubert dans celui de Perdican. Les rôles comiques de Bridaine et de Blazius seront interprétés par Yves Massicotte et Jacques Thibault. Font également partie de la distribution: Nicole Kerjean (Dame Pluche), Monique Lemieux (Rosette), Michèle Jourdain, Yvon Bouchard, Jean Leclerc et Richard Vigneault.

Un Molière

Enfin, le Théâtre du Nouveau Monde viendra se produire à Sherbrooke le 6 avril. La pièce à l'affiche sera "**Le Bourgeois Gentilhomme**", de Molière.

On ignore tout pour l'instant de la distribution, sinon que la comédie de Molière réunira sur la scène de 30 à 40 interprètes et figurants.

Autres pièces

A des dates non encore déterminées, il est question d'une reprise, à Montréal et en province (dont Sherbrooke assurément) de la comédie musicale "**Il est une saison**", qui avait obtenu un vif succès lors de sa représentation à Eastman, il y a de cela environ trois ans.

Au cours de l'été, on sait que le Théâtre "Le Piggery", à North Hatley, mettra à l'affiche une création canadienne, en l'occurrence une comédie signée Guy Fournier.

AUJOURD'HUI, DEMAIN et LUNDI A LA TV

(C) émissions en couleurs

SAMEDI

MATIN

7.00— 3 T.V. university
4 Faith for today
7.30— 3 Porky Pig
4 Casper cartoons
12 World of life
8.00— 3 Captain Kangaroo
4 Superman
9 Discovery '66
14 Mire et musique
8.30— 3 The Beatles
4 Lions the lion hearted (C)
14 Sir Lancelot
9.00— 3 Mighty Mouse Playhouse (C)
4 Super 6 (C)
9 9 o'clock' Land
14 Le Virginien
12 Time-sounds
9.15— 3 Film
9.30— 3 Underdog (C)
4 Atom ant (C)
9 Pinocchio
9.30— 12 Thunderbirds
10.00— 3 Frankenstein Jr.
4 Secret squirrel (C)
9 Super-six
12 King Kong
14 The mighty Hercules
10.15— 3 L'a Je Nell 'Imbarazzo
10.30— 3 Space Ghosts (C)
4 Space Kidettes (C)
9 Dakitari
14 Les hommes volants
12 Popeye Playhouse
11.00— 3 Superman (C)
4 Cool McCool (C)
9 Casper Cartoons (C)
14 La roulotte lu gros Bill
12 The lone ranger
11.30— 3 Tour de terre
4 The lone ranger (C)
9 Jetsons (C)
14 Cartoons
12 Mantla Gorilla (C)
14 The beatles

APRÈS-MIDI

12.00— 3 Pépinet
4 The road runner (C)
9 Gator Bowl
14 Pinocchio
12 Ciné-midi
14 The monsters
12.30— 3 Viens voir
4 The beagles
9 Let's find out
12.00— 3 Tournoi de tennis
4 Cotton bowl festival parade
9 Three star bowling
12 L'Epée (C) Florence
14 Wrestling
1.30— 3 Les quatre justiciers
1.45— 3 Les 4 Saisons
2.00— 3 Elles
4 CBC sports presents
9 The flying fisherman
2.15— 3 Cotton bowl football game
2.30— 3 Sur le matelas
12 Saturday at the movies
3.00— 3 Bob Morane
4 Golf
9 Bugs Bunny
12 Ciné-samedi
3.30— 3 Cent millions de jeunes
4 Milton the monster
4.00— 3 Le théâtre de la boîte
4 Road to roses
9 CBC sports presents
14 American bandstand
12 After hour
4.30— 3 Images en tête
4 East-west shrine football game
9 Cinéma du samedi
14 L'homme invisible
12 Wide world of sports
6.00— 3 Law and Mr Jones
4 Frankenstein Jr.
9 Wide world of sports
12 C'est arrivé cette semaine
6.30— 3 Dance date
4 Bugs Bunny

SOIRÉE

4.00— 3 Sports digest
4 Life and the land
9 Soirée canadienne
12 Mon pays mes amours
14 Like young
4.30— 3 Téléjournal
4 Sounds '67
9 Maverick
14 Comment pourquoi
4.45— 3 Langue vivante
4 CBC TV News
7.00— 3 La flamme du centenaire
4 Love on a rooftop
14 Jeunesse d'Aujourd'hui
12 The Jackie Gleason show (C)
7.30— 3 Suivez cet homme (C)
4 The Jackie Gleason show (C)
9 Orange bowl parade
14 Tarzan (C)
9 Shane (C)
8.00— 3 Sinc., Fernand Gignac
14 Les arpents verts (C)
12 Academy performance (C)
8.30— 3 Soirée du hockey (C)
4 Pistols'n'Petticoats
9 Get smart
14 The Lawrence Welk show (C)
12 Les grands spectacles
9.00— 3 Mission impossible (C)
4 Saturday night movie (C)
9.30— 4 The Hollywood palace (C)
10.00— 3 Gunsmoke (C)
12 The Hollywood palace
10.15— 3 1966 en images
4 In person
14 L'homme à la carabine
10.30— 4 The Bobby Lord show
10.45— 3 Voeux du général Vanier
4 The outdoorman
14 Dernière heure
10.50— 3 Le club du piano
11.00— 3 Téléjournal
4 News
12 La ronde des sports
11.15— 14 Bonne année
12 Pulse
11.35— 3 Nouvelles du sport
Supplément régional
11.30— 3 Les Couche-Tard
4 The late show
9 Chiller theatre
14 New year's eve program
12 New year's eve with Guy Lombardo
11.40— 12 Pajama playhouse
12.05— 3 Ciné
12.30— 4 Film favorites
1.00— 4 ABC scope
1.15— 12 Cinema

DIMANCHE

MATIN

7.30— 4 The Christophers
8.00— 3 Patterns for living
8.30— 4 Rex Humbard
9 Colby course
9.00— 4 Light time
12 Time-sounds
9.15— 3 Film
4 The Catholic Mass
9.30— 3 Herald of truth
9 Beany and Cecil
14 Mire et Musique
12 Woody Woodpecker (C)
10.00— 3 Observation '66
4 Linus the lion hearted
9 Jack in the box
12 Beany and Cecil (C)
12 The liberal arts
10.15— 3 La grande aventure
10.30— 3 Sergeant Preston
4 Insight
9 Peter Potamus (C)
12 Télédominica
11.00— 3 Camera 3
4 Science Reporter
9 Church service
9 Bullwinkle (C)
14 Bonne journée
11.30— 3 Le jour du Seigneur
4 Faith for today
9 This is the life
12 Popeye playhouse

APRÈS-MIDI

12.00— 3 This is the life
4 Navy picture of the week
9 Introduction to centennial salute
12 Sunday showtime
14 Terre des hommes
12.05— 3 Camera on Canada
12.30— 3 Lecture pour tous
4 Face the nation
9 AFL football
Bonne Année 67
12 Le coin du disque
12 Continental rainbiture
1.00— 3 Panorama
4 A communiquer
9 Newfoundland salute
14 Les hommes de demain
12 Spectrum
1.30— 3 Les travaux et les jours
4 Country calendar
12 Arrêt
12 Report
2.00— 3 L'heure des quilles
4 The best of history
12 Forum
2.30— 3 CBS News 1966
4 Prairie salute
14 Ciné-dimanche
12 Music room
3.00— 3 De plus près
4 British Columbia salute
12 Int. national hockey game
3.30— 3 La famille Stone
4 Pro Football NFL
9 Paddle to the sea
4.00— 3 Football de la ligue nationale
4 Meet the press
4.30— 3 The southern baptist hour
4 NBA basketball
14 Télé-quilles
5.00— 3 Wild kingdom
5.30— 3 L'Heure des quilles
4 G.E. college bowl
14 Les P'tits bonhommes du dimanche
12 Prime minister Pearson

SOIRÉE

6.00— 3 Life is worth living
14 Dernier recours
12 Voyage
6.30— 3 CFK VT news roundup
4 The Bell Telephone hour
9 Sports-a-plenty
14 Talent sportlight
6.50— 3 Echos du sport
7.00— 3 Walt Disney presents
4 Lassie
9 Hey! Landlord
Le Baron
14 Voyage
12 Ciné-spectacle
12 The Monkees
7.30— 3 It's about time
4 Walt Disney presents
9 One hundred years young
12 The F.B.I.
8.00— 3 Les beaux dimanches
4 The Ed Sullivan show (C)
9 The F.B.I. (C)
8.30— 3 Joel Dejie
4 Hey! Landlord
12 I dream of Jeannie (C)
9.00— 3 The Gary Moore show (C)
4 Bonanza
9 Sunday night movie (C)
14 Le Baron
12 Peyton place (C)
10.00— 3 Voeux du Nouvel An
4 Candid Camera
9 The Andy Williams show (C)
14 Sunday
14 La belle époque (C)
12 W.5
10.10— 3 Dernier soir
10.30— 3 Les travaux et les jours
4 What's my line (C)
14 Mon Coeur est un Violon
10.45— 14 Dernière heure
11.00— 3 Téléjournal
4 CBC TV News
9 Weekend sports
14 La ronde des sports
11.10— 14 Cinéma
11.15— 3 Sports-dimanche
4 The late show
9 The tonight show
9 The world's best movies
11.25— 4 Ciné-camp
Supplément régional
11.30— 3 D'hier à demain (C)
Star Time en 7
12 Insight
12.45— 14 Dernière édition
12.50— 4 Final édition

LUNDI

MATIN

7.00— 4 Today (C)
12 University of the air
7.15— 4 Farm and home
7.30— 4 Today (C)
9 Where the action is
14 Mire et musique
12 Bright and early (C)
7.55— 3 Vermont morning report
8.00— 3 Capitain Kangaroo
Le réveille-matin
9 The forest rangers (C)
12 Bonne journée
8.30— 3 Pipo de Plâtre
4 Popeye Playhouse
12 Romper Room (C)
8.45— 4 Your breakfast serial
14 36-24-36
12 Romper Room
9.00— 3 The Donna Reed Show
Toast et café
9 9 o'clock land
12 TV Bingo
9.30— 3 Beany and Cecil
4 General Hospital
9 Music, news and views
12 I love Lucy
10.00— 3 Rendez-vous Côte d'Azur
4 Candid camera
9 Reach for the stars
9 Casey Jones
9 King Kong
9 La minute d'argent
12 Ed Allen time
10.25— 4 NBC news report
10.30— 3 La souris verte
4 The mummers parade
9 King orange
9 Friendly giant
9 Bullwinkle
14 A votre service madame
12 Magistrate's court
10.45— 3 Poly
4 Chez Hélène
11.00— 3 Inspecteur Leclerc
9 Butternut Square
Ton-Ton Bon-Bon
4 Porky pig
12 Fractured phrases
11.15— 14 L'école du bonheur
11.30— 3 Long métrage
3 4 9 Tournament of roses parade
Détective international
9 The Dating Game
14 Dessins animés
12 Magic Tom
11.45— 14 Le grand Manitou (C)

APRÈS-MIDI

12.00— 3 A la catalogne
14 Deuxième édition
12 Cliff Hanger theatre
12.15— 14 Ciné-roman
12.25— 3 CBS news (C)
12.30— 3 Première édition
14 Ciné-midi
12 The Mike Douglas show
12.45— 3 La météo
12.50— 3 Midi-sport
1.00— 3 Le Coq au ?
1.03— 3 Téléjournal
1.15— 3 Ciné-feuilleton
1.30— 3 Long métrage (C)
3 4 As the world turns
1.45— 3 Sugar bowl football game
4 News
2.00— 3 4 Password (C)
Ecran féminin
9 The Newlywed game
14 Eternel amour
12 Mr and Mrs (C)
2.30— 3 Houseparty (C)
4 Coronation street
9 Dream girl of '67
14 Ciné-lundi
12 People in conflict
2.55— 4 Dr's house call
3.00— 3 Femmes d'aujourd'hui
3 To tell the truth
4 Take Thirty
9 General Hospital
12 Words and music
3.30— 3 4 Edge of night
9 The Nurses
12 It's your move
4.00— 3 Bobino
3 The secret storm
4 Communicate
9 The early show
12 Johnny Jellybean
4.15— 14 Dessins animés
4.30— 3 La boîte à surprise
4 The best of Mike Douglas
9 The early show
9 The forest Rangers
14 Capitaine Bonhomme
12 Family Theatre
5.00— 3 L'agent sans secret
5.30— 3 Les croquignoles
4 Music Hop
Mon dentiste
9 The 5:30 report
14 L'escadrille sous-marine (C)
5.45— 3 En coulisse avec Télé-Radiomonde

SOIRÉE

6.00— 3 Jeunesse oblige
3 World of sports
4 Channel 5 report
9 Run, Buddy, run (C)
Avec Roger Miron
9 Monday six o'clock movie
14 Télé-Métro
12 Pierre Berton Show
6.30— 3 Téléjournal
3 4 9 News
Télébulletin
6.45— 3 Aujourd'hui
Météo
6.50— Sport
14 Télé-métro se poursuit
7.00— 3 Shannon
Jeunesse d'aujourd'hui
4 Nouvelles
12 Batman (C)
7.15— 14 Télé-métro se poursuit
7.30— 3 Adèle (C)
3 Gilligan's Island
4 The Monkees (C)
9 Don Messer's jubilee
9 Iron Horse (C)
14 L'homme à la Rolls
12 The Lucy show (C)
8.00— 3 Les belles histoires (C)
3 Run, Buddy, run
4 I dream of Jeannie (C)
9 Le saint (C)
12 Bewitched (C)
8.30— 3 Le bonheur des autres
3 The Lucy show (C)
4 The Roger Miller show (C)
9 Rat Patrol (C)
14 Ma sorcière bien-aimée
12 The Andy Griffith show (C)
9.00— 3 La quatrième dimension
3 The Andy Griffith show
4 Show of the week
9 The Felony Squad (C)
14 Grand Prix musical
12 Country music hall (C)
9.30— 3 Tous pour un
3 A family affair (C)
4 Peyton Place

Nous sommes agents autorisés ELECTROHOME — ADMIRAL

VIDEOTECH INC.

910 ouest, rue King — Sherbrooke — Tél.: 569-9963-4

votre plus important centre de service en électronique.

LA TRIBUNE RADIO•TELEVISION•ARTS

CINEMA, THEATRE, LITTERATURE...

Canadien en lice

Le chef d'orchestre adjoint du Ballet national du Canada, Walter Babiak, a déclaré à Toronto qu'il avait été choisi comme candidat au concours international Dmitri Mitropoulos, section chefs d'orchestre, qui se déroulera à New York du 9 au 23 janvier.

Premier Canadien à participer à ce concours, M. Bariak devra interrompre son travail avec la compagnie du Ballet national, mais il reprendra son poste à temps pour une série de concerts à Windsor, Ontario.

NIECE DE DIPLOMATE. — Catherine Spaak, une jeune étoile européenne, a fait ses débuts dans le film "Hôtel". Elle est la nièce de M. Paul-Henri Spaak, diplomate belge.

Un vrai régal

La production de "Casse-Noisette" présentée chaque année par le National Ballet, a pris l'affiche à Toronto, et selon un critique, c'est toujours une suite d'enchantements.

Ralph Nichlin, du "Globe and Mail", souligne que la représentation met en valeur le sens artistique de la chorégraphie de Celia Franca, directrice de la compagnie de ballet.

Comédiens canadiens!

L'acteur anglais Michael Rennie a fait part de son projet de faire un film basé sur la vie de Steven Truscott.

M. Rennie, qui était arrivé dans la capitale la veille, a déclaré au cours d'une conférence d'information, que le film serait produit conjointement par sa propre compagnie Aires Productions et une entreprise d'Ottawa, Terra Nova Film Productions.

Le court métrage sera dirigé par M. Rennie lui-même. Il tiendra également un rôle dans le film. Il espère pouvoir utiliser des comédiens canadiens, mais il ne veut pas faire appel à de grandes vedettes.

Expo commanditée

Nina Kaiden, conseillère newyorkaise en relations extérieures, a un goût prononcé pour les choses artistiques.

Elle est convaincue que le meilleur moyen d'établir le contact avec le public est de persuader ses clients de commanditer des expositions de peinture.

En ce moment, elle organise une exposition de peinture "pop" qui doit parcourir le Canada tout entier.

1ER JANVIER

AIR CANADA

PRÉSENTERA

LA VALSE A CENT ANS

et vous invite à céder à son rythme évocateur. Cent ans, cent temps en compagnie de Henri Poitras, Françoise Lemieux, Serge Laprade et de leurs joyeux invités.

Réseau français

de Radio-Canada, 8 p.m. Couleur

PEUT-ON BOIRE ET CONDUIRE PRUDEMMENT ?

Ne manquez pas l'émission

"POINT ZÉRO HUIT"

au canal 7

lundi, le 2 janvier, à 5 h. 30 p. m.

"POINT ZERO HUIT" est une émission spéciale sur la sécurité au volant, mettant en vedette quelques-uns des plus célèbres conducteurs de voitures de course au Canada. Ces trente minutes sont d'un intérêt tout à fait particulier à cette époque de l'année.

Une présentation d'intérêt public commanditée par :

la Fédération DES ASSUREURS au CANADA

au nom des

COMPAGNIES D'ASSURANCE-AUTOMOBILE

La sculpture d'Yves Trudeau, face au Centre Notre-Dame de l'Enfant, à Sherbrooke, vaut par son esthétique et son symbolisme. Haute de douze pieds et demi, cette sculpture de bronze pèse 2,750 livres. Il a fallu huit mois de travail pour la réaliser.

(Photo La Tribune, par Studio Breton)

La sculpture d'Yves Trudeau à Sherbrooke vaut par son esthétique et son symbolisme

SHERBROOKE (RB) — Une sculpture de bronze, haute de douze pieds et demi et lourde de 2,750 livres environ, orne depuis trois semaines la façade du Centre Notre-Dame de l'Enfant, rue Prospect, à Sherbrooke.

Son auteur, Yves Trudeau, de Montréal, nous explique que cette sculpture veut symboliser le geste de protection d'une religieuse envers l'enfance exceptionnelle.

Par extension, ajoute-t-il, c'est également la symbolisation contemporaine d'une vierge et d'un enfant. Non d'une madone, mais bien d'une vierge protectrice envers l'enfance.

C'est donc l'expression du 20e siècle, mystique, d'une vierge protectrice.

S'inspirant du voile des religieuses, à l'aide de plans s'entrelaçant les uns dans les autres, elle figure également un personnage qui se veut féminin, protégeant un enfant dans les plis de son manteau.

Huit mois de travail

Le sculpteur Trudeau a mis trois mois à modeler son oeuvre. Les travaux de finition (coulage) ont duré cinq mois. C'est une fonderie montréalaise qui a effectué les travaux. Trudeau a noté que le coulage de son oeuvre avait été fait suivant la technique conventionnelle.

L'oeuvre de Trudeau a pu être réalisée en vertu d'un arrêté ministériel qui autorise le gouvernement provincial à doter ses édifices publics d'une oeuvre d'art, à un coût représentant 1.5 pour cent du prix de la construction.

Trois sculpteurs avaient participé au concours destiné à trouver le modèle qui conviendrait le plus. Un jury formé de trois membres avait arrêté son choix sur le modèle de Trudeau, en raison de ses qualités plastiques et de sa signification.

Le sculpteur Yves Trudeau est le même qui a produit les ornements qui se trouvent à l'intérieur de la chapelle du Centre Notre-Dame de l'Enfant: autel, chemin de croix, etc.

Trudeau compte parmi les plus grands sculpteurs canadiens, et il est certainement heureux que son oeuvre et son talent puissent aujourd'hui un tant soit peu se refléter à Sherbrooke.

Moins révolutionnaire que la sculpture de Vaillancourt à Asbestos, la sculpture de Trudeau à Sherbrooke vaut surtout par son esthétique et son symbolisme.

VEDETTE POPULAIRE AU CANADA. — Tommy Hunter, chanteur de mélodies "western", dont l'émission est marquée de sentimentalité et d'une certaine naïveté, est l'un des plus populaires artistes au Canada, dans le domaine des variétés. Sa cote d'écoute n'est surpassée que par celle du hockey et de quelques émissions en provenance des Etats-Unis. (Photo PC)

Charles Aznavour épousera Ulla

PARIS (AFP) — Charles épouse Ulla, c'est décidé. Cela se passera l'année prochaine au cours des tout premiers jours de janvier 1967, à Las Vegas, où Aznavour poursuit sa tournée américaine.

C'est par une claire journée de printemps 1964 que le chanteur-comédien a rencontré à Paris cette ravissante et blonde Suédoise de 20 ans, Ulla Thurcel. Il en tomba amoureux parce que, dit-il, "elle parle peu, ne pose pas de questions, ne s'impatiente jamais et ne demande rien".

Durant deux ans et demi, ombre silencieuse et plaisante, Elle a suivi Charles presque partout. On avait pourtant parlé récemment de leur rupture. Leur démenti: "nous nous marions".

Il y a peu, Ulla, qui passait quelques jours à Paris, a pris l'avion pour Las Vegas afin de devenir Mme Aznavourian.

"Je l'aime," dit-elle, "le reste du monde m'est indifférent".

Ainsi, à 43 ans, le petit Arménien connu dans le monde entier (où plus de 15,000,000 de ses disques ont été vendus et plus de 20 films projetés) va convoler pour la troisième fois.

CHLT - RADIO - CKTS

CHLT
630 kc
SAMEDI

12.00—Nouvelles
12.10—M. est servi
12.15—La marche des s.
12.50—M. est servi
1.00—Radio journal
1.15—Trio Honolulu
1.30—Le Canada chante
2.05—Des voix et des h.
2.35—Cavalcade
3.00—Nouvelles
3.05—Cavalcade
4.00—Nouvelles
4.05—Palmarès de sam.
5.00—Nouvelles
5.05—Palmarès de sam.
5.30—La marche des p.
5.45—Moment musical
6.00—Radio journal
6.15—Musique.
6.30—Jeune Chambre
6.45—Le chapelet
7.00—La parole est d'or
7.30—Nouvaine N.P.S.
8.00—Salut les copains
9.00—Nouvelels
9.05—La bonne étoile
10.00—Radio journal
10.10—Revue de la sem.
10.30—Visite aux chans.
11.00—Nouvelles
11.05—En douce
12.00—Nouvelles
12.05—Billet du soir et fin des émissions

CKTS
900 kc
SATURDAY

12.00—News & Weather
12.05—Club 900
12.30—News Headlines
12.35—Club 900
12.59—Time Signal
1.00—CBC News
1.15—Norad Band Show
1.30—Mr. Record Man
2.00—Teen Bandstand
4.00—News & Weather
4.05—Modern Big Band Sounds
4.30—News Headlines
4.33—Modern Big Band Sounds
5.00—News & Weather
5.05—Modern Big Band Sounds
5.30—News Headlines
5.33—Modern Big Band Sounds
6.00—News & Weather
6.05—Club 300
6.30—News Headlines
6.35—Sam Hopper
6.50—Sports Review
6.55—Town Crier
7.00—News & Weather
7.05—Swing Along with
7.30—Music of Many Nations
7.36—News Headlines
7.33—Music of Many Nations
8.00—Dance with Me
10.00—CBC News
10.05—Jazz Canadiana
11.00—News & Weather
11.05—Saturday Night Dance Party
12.00—CBC News
Sign Off

CHLT
630 kc
DIMANCHE

7.56—O Canada et ouverture
8.00—Radio journal
8.05—Musique de Noël
8.15—La Voix de l'Evangile
8.30—La Bonne Nouvelle
8.45—Musique de Noël
9.00—Radio Journal
9.05—L'Heure du Concerto
10.0—Musique de Noel
10.15—Sainte Messe
11.15—Musique de Noël
11.30—Noël à l'Ile de Jersey
12.00—Voeux
12.30—5 min. Molson
12.35—Musique de Noël
12.59—Signal Horaire
1.00—Radio Journal
1.10—Intermède
1.15—Vers Demain
1.30—L'Autre Rive
2.00—Nouvelles
2.05—Musique de Noël
3.00—Nouvelles
3.05—Musique de Noel
4.00—Nouvelles
4.05—Musique de Noel
5.00—Nouvelles
5.05—Musique de Noel
6.00—Nouvelles
6.05—Activités sociales
6.10—Service national de placement
6.13—Dîner aux chandelles
6.35—Un homme vous...
6.50—Le Train du bon.
7.00—Le chapelet
6.45—Intermède.
7.15—Femina
7.30—Présent 3e édition
8.00—Orchestre de ch.
9.00—Nouvelles
9.05—Jeunesse Musicale
9.30—Jazz
10.00—Trente minutes d'informations
10.30—Vitesse maximum 60
11.00—Nouvelles
11.05—Vitesse maximum 60
12.00—Nouvelles
12.05—Billet du soir et fin des émissions

CKTS
900 kc
MONDAY

5.55—Sign On
6.00—Sacred Heart Program
6.15—Countrytime Jamboree
6.30—New Weather & Sports
6.35—Countrytime Jamboree
7.00—News & Weather
7.05—Farm Broadcast
7.10—Countrytime Jamboree
7.30—News Headlines
7.35—Wakeup Time
7.45—Road Conditions
8.00—CBC News
8.10—Preview Commentary
8.15—Bon Appetit
8.20—News, Weather & Sports
8.35—Bon Appetit
9.00—CBC News
9.10—D.O.T. Weather
9.15—Gordie Tapp Show
9.45—Morning Devotional
9.55—Assignment
10.00—News & Weather
10.05—Spin of the Dial
10.30—Vox Femina
11.00—News & Weather
11.05—Morning Show
11.30—News Headlines
11.33—Morning Show
11.50—Farm Show
12.00—News & Weather
12.05—Sunshine Hour
12.30—News & Weather
12.35—Sunshine Hour
12.50—Sports Parade
12.55—Time Signal
1.00—CBC News
1.15—Mr. Record Man
1.30—Juliette Entertains
1.55—Assignment
2.00—CBC News
2.05—Mr. Record Man
2.30—Matinee With Pat Patterson
3.00—News & Weather
3.05—Mr. Record Man
3.30—News Headlines
3.33—Mr. Record Man
3.50—Community Bulletin Board
3.55—Assignment
4.00—CBC News
4.03—Canadian Roundup
4.10—Teen Treat
4.30—News Headlines
4.33—Teen Treat
4.55—Assignment
5.00—News & Weather
5.05—CK Corral
5.30—News Headlines
5.33—CK Corral
5.45—Santa Claus
6.00—The World at 6
6.30—Twilight Time
6.50—Sports Review
6.55—Town Crier
7.00—Back To The Bible
7.30—Oecumenica
8.00—News & Weather
8.05—Young Set
9.00—Country Magazine
10.00—CBC News
10.15—Five Nights Each Week At This Time
10.30—The Best of Ideas
11.00—News & Weather
11.05—Fireside Music
11.30—News & Weather
11.33—Fireside Music
12.00—CBC News
Sign Off

CHLT
630 kc
LUNDI

5.56—O Canada et ouverture
7.00—Nouvelles
7.05—Cocorico
7.25—Nouvelles
7.30—La marche des sports
7.35—Cocorico
7.55—Nouvelles
8.00—Chez Mi'lle
9.00—Nouvelles
9.05—Carnet Lafrance
10.00—Nouvelles
10.05—Ces dames et moi
10.30—L'horoscope
11.00—Nouvelles
11.05—Rappel
11.31—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.05—Monsieur est servi
12.25—La marche des sports
12.30—Grande Allée
12.45—Monsieur est servi
12.59—Signal horaire
1.00—Radio Journal
1.15—Les visages de l'amour
2.00—Nouvelles
2.30—Le Père Legault
2.05—Robert Grandmai.
3.05—Noir ou blanc
4.00—Nouvelles
4.03—Succès 66
5.00—Nouvelles
5.05—Succès 65
5.30—La marche des sports
5.45—Dîner aux chandelles
6.00—Nouvelles
6.05—Activités sociales
3.05—Musique de Noël
4.00—Nouvelles
4.05—Musique de Noel
5.00—Nouvelles
5.05—Musique de Noel
5.30—Mélodies d'Antan
6.00—Radio Journal
6.10—Voix d'Enfants
7.00—Soirée du hockey
9.30—Le Cabaret du Soir qui Penche
10.30—Radio Journal
10.45—Le Cabaret du Soir qui Penche
12.00—Billet du soir. Fin des émissions.
5.56—O Canada et ouverture
7.00—Nouvelles

CKTS
900 kc
SUNDAY

7.55—Sign On
8.00—CBC News
8.05—Sports & Weather
8.10—Music For Sunday
8.30—Radio Bible Class
9.00—Sunday Morning Magazine
9.30—Tapscott Singers
10.00—Salvation Army
10.30—Morning Concert
10.50—News Summary of the Week
11.00—Church Service
12.00—Noon News
12.05—Pat Rey Program
12.10—Sports Roundup
12.15—Looking Through the Papers
12.30—Bible Lovers Fellowship
12.45—Interlude
12.54—Nation's Business/Prov. Affairs
12.59—Time Signal
1.00—Hour of Decision
1.30—Revival Time
2.00—CBC News
2.03—Capital Report
2.30—Q.S.H.L. Hockey
3.00—CBC News
3.03—CBS Showcase
5.00—CBC News & Across Canada
6.05—Cross Country
7.00—The Sound of Nine Double O
7.30—NHL Hockey
9.50—App. Reveries
10.00—News & Weather
11.03—Project # 67
10.10—Evening Encores
11.00—News & Weather
11.05—Music to Dream By
12.00—CBC News
Sign Off

CHLT
630 kc
DIMANCHE

7.56—O Canada et ouverture
8.00—Radio journal
8.05—Musique de Noel
8.15—La Voix de l'Evangile
8.30—La Bonne Nouvelle
8.45—Musique de Noël
9.00—Radio Journal
9.05—L'Heure du Concerto
10.0—Musique de Noel
10.15—Sainte Messe
11.15—Musique de Noel
11.30—Noel à l'Ile de Jersey
12.00—Voeux
12.30—5 min. Molson
12.35—Musique de Noel
12.59—Signal Horaire
1.00—Radio Journal
1.10—Intermède
1.15—Vers Demain
1.30—L'Autre Rive
2.00—Nouvelles
2.05—Musique de Noël
3.00—Nouvelles

Le fabuliste français La Fontaine sous la plume d'un Sherbrookois

SHERBROOKE, (RB) — Un professeur de littérature française à l'Université du Massachusetts, aux Etats-Unis, M. Gilles E. De La Fontaine, né à Sherbrooke en 1922, est l'auteur d'un nouvel ouvrage publié au Cercle du Livre de France.

Le livre est consacré au célèbre fabuliste français La Fontaine, et est intitulé: "La Fontaine dans ses fables". (L'auteur du livre et le fabuliste, bien qu'ils portent le même nom, ne semblent avoir aucun lien de parenté . . .)

L'oeuvre

Qui n'a pas, à un moment ou l'autre, été charmé par une fable ou un vers de La Fontaine?

Qui n'a pas soupçonné ou même constaté qu'il y avait là beaucoup plus que des contes d'enfants pour consommation scolaire?

A tous ceux-là qu'une connaissance plus étendue et plus approfondie des fables et de leur auteur intéresse, la présente étude offre une excellente occasion d'y arriver.

Le lecteur est ainsi entraîné dans un voyage à travers les fables, univers grouillant d'humanité qui nous rend plus familier et plus sympathique un auteur qui sait nous égayer de sa présence sans jamais se rendre importun; il aide enfin à mieux saisir comment cette présence discrète du fabuliste dans son oeuvre contribue pour sa part au charme unique et inimitable des fables.

L'auteur

Né à Sherbrooke, province de Québec, en 1922, M. Gilles E. De La Fontaine a reçu le B.A. de l'Université Laval, une licence en pédagogie et une maîtrise en lettres de l'Université de Montréal, un doctorat en littérature française d'Ohio State University.

102.7 mcs CHLT-FM

Samedi, 31 décembre 1966

6:00—VARIETES MUSICALES.
La fanfare Irish Guards. — Liberace, pianiste. — Percy Faith, orch. — Orlando, choeurs et orch. — Al Hirt, trompettiste. — Les Living Strings. — Jackie Gleason, orch.

8:00—CONCERT POPULAIRE.
Johann et Josef Strauss: polkas et valses. /Orch. Phil. de Vienne: dir. Willi Boskovsky.
Bizet: Farandole de "L'Arlésienne" /dir. Willem von Otterloo.
Grieg: Anitra's Dance de "Peer Gynt" /dir. Richard Krauss.
Tchaikovsky: Marche Slave. /dir. Fernand Leitner.
Borodine: Danses Polovtsiennes du "Prince Igor" /dir. Louis Fremaux.
Liszt: Rhapsodie hongroise no 2. /dir. Richard Krauss.

9:00—INVITATION A LA DANSE.
Oswald d'Andres et son orchestre. Fritz Schulz Reichel, sextuor. Kurt Edelhagen, orch. Billy, saxs et orchestre. Guy Lombardo et ses Royal Canadians. Sammy Kaye et son orchestre. Freddy Martin et son orchestre. Kurt Edelhagen et son orchestre.

11.00—FERMETURE.

Efforts tranquilles et tenaces en faveur de la paix au Vietnam

OTTAWA (PCU — Le Canada a poursuivi ses efforts tranquille, mais tenaces au cours de 1966 dans le but de faire avancer les pourparlers de paix au Vietnam.

Ces efforts sont demeurés vains, ce qui n'empêchera pas le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, de poursuivre cet objectif en 1967.

A deux reprises, l'ambassadeur spécial Chester Ronning a été dépêché à Hanoi par le gouvernement canadien pour sonder le Nord Vietnam sur les possibilités de négociations.

De plus, M. Martin s'est rendu lui-même à Varsovie et Moscou, en novembre, afin de discuter la question du Vietnam.

La Russie et la Grande-Bretagne étaient co-présidents à la conférence de Genève en 1954, laquelle divisa le Vietnam et établit la commission de trêve formée du Canada, de l'Inde et de la Pologne.

La Russie et la Pologne, ainsi que le Nord Vietnam ont laissé entendre clairement qu'ils ne participeront pas à cette conférence tant que les Etats-Unis n'arrêteront pas de bombarder le Nord Vietnam.

Paix lointaine

Il y eut un bref flottement d'espoir à l'automne lorsque les Etats-Unis, à la requête de la commission, arrêtèrent temporairement les bombardements dans un secteur de la zone démilitarisée de six milles de largeur, afin que la commission puisse reprendre la patrouille à cet endroit.

On avait espéré alors que cette cessation d'hostilité, toute mineure qu'elle fût, donnerait le signal d'autres efforts dans ce sens, mais les espoirs furent de courte durée, puisque le Nord Vietnam ne donna aucun signe de bonne volonté.

Un espoir encore plus vif se fit jour à la fin de cette année, alors que les Etats-Unis demandèrent au secrétaire-général des Nations unies, U Thant, de décréter le cessez-le-feu au Vietnam.

La Zambie

La Rhodésie a été l'un des points névralgiques de la politique étrangère du Canada en 1966.

Ce pays ayant déclaré son indépendance le 11 novembre 1965, la Grande-Bretagne tenta de réduire l'autorité du premier ministre Ian Smith par des sanctions économiques volontaires. Le Canada imposa alors un embargo complet sur le commerce.

Ces sanctions frappèrent lourdement la Zambie, pays voisin de la Rhodésie.

Le Canada, avec la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, organisa le ravitaillement d'huile à la Zambie, opération qui dura quatre mois.

Le Canada fit sensation aux Nations unies lorsqu'il tenta de persuader les autres membres d'admettre la Chine communiste.

L'agriculture évolue constamment, c'est un fait que personne ne peut nier. La productivité agricole a connu un essor comparable à tous les autres secteurs de l'économie, malgré une diminution considérable de la main-d'oeuvre agricole depuis 25 ans. Pourtant, nous rencontrons des cultivateurs qui ont de la difficulté à joindre les deux bouts. Les prix des produits de la ferme sont très bas en comparaison de ceux exigés pour les fournitures agricoles.

Il faut aussi admettre que les exploitants de fermes n'ont pas toujours utilisé les meilleurs moyens de gestion, entre autres la comptabilité. Nous constatons malheureusement que très peu de cultivateurs persistent dans la tenue des comptes, malgré toute la propagande faite par les agronomes particulièrement au moyen des concours de fermes depuis plus de 30 ans à travers la province.

Dans le présent article nous traiterons très brièvement des points suivants:

1—l'importance des capitaux
2—qui doit tenir les comptes
3—quel système adopter
4—quand débuter et comment faire l'inventaire
5—les services rendus par la comptabilité
6—où prendre les renseignements

Nous avons aujourd'hui en agriculture de véritables petites entreprises. Dans notre région, les fermes sont à base d'industrie laitière et ont un capital investi variant entre $20,000 et $50,000, quelques-unes même atteignent $80,000 et plus. Le capital moyen investi pour 25 fermes inscrites au concours de fermes de Sherbrooke pour 1965, était de $45,003.18. Etant donné l'importance des capitaux engagés, l'exploitant agricole ne peut se dispenser de l'aide précieuse de sa comptabilité.

Qui doit tenir les comptes

La tenue du livre de comptabilité est souvent confiée à la mère de famille. Nul doute que dans bien des cas l'épouse possède une scolarité plus avancée et du fait, est mieux préparée à la tenue des livres. Mais l'expérience nous prouve que la tête dirigeante de l'exploitation devrait être la plus qualifiée pour faire ce travail. On peut aussi initier un membre de la famille, le fils par exemple, pour l'intéresser davantage à l'exploitation et ainsi assurer la relève des parents.

Il existe une foule de comptabilités agricoles. Les ministères fédéral et provincial de l'Agriculture peuvent fournir, sur demande du cultivateur, un livre de comptabilité agricole. La Société du Crédit Agricole Fédéral possède la comptabilité électronique pour ses emprunteurs assujettis à la tenue des comptes. Le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation offre trois genres de comptabilité. Il y a d'abord, la comptabilité analytique qui a pour but l'établissement du prix de revient des produits agricoles. Les cultivateurs aptes à la tenue de cette comptabilité sont très restreints car on demande une très grande précision afin que l'on puisse se servir de ces données dans les recherches en économie agricole. Nous utilisons pour les membres des concours de fermes "La Comptabilité du Cultivateur" publication 224-169, que vous pouvez obtenir pour la modique somme de 10c en écrivant à la division des Renseignements Scientifiques, Ministère de l'Agriculture & Colonisation, Québec. Enfin, vous pouvez obtenir gratuitement à votre bureau de renseignements agricoles de comté, le "Carnet de comptes du cultivateur" publication 254. Ce Carnet de comptes est, à mon avis, très pratique et facile à remplir; il vous permet d'établir d'une façon assez précise le pourquoi des gains obtenus ou des pertes subies. Les quelques exemples que vous trouverez ci-dessous sont tirés du Carnet de comptes du cultivateur.

Quand débuter

La comptabilité agricole peut se définir comme suit: "La tenue par le cultivateur d'un ou plusieurs livres en vue de mieux administrer sa ferme".

Pour l'exploitant agricole la date qui convient le mieux pour débuter serait peut être le début de janvier. Cependant, toute autre période du printemps ou de l'automne peut satisfaire à condition que ce soit toujours la même date et pour 12 mois d'opération.

La semaine prochaine, nous traiterons de l'Inventaire. Nous vous donnerons, au moyen d'exemples, la façon de procéder pour faire un bon inventaire. N'oublions pas qu'un bon inventaire est la base d'une bonne comptabilité. La partie la plus importante de cet article paraîtra donc dans ce journal samedi prochain.

CONSEILS DE LA SEMAINE

Pour tous ceux qui tiennent des comptes et que leur comptabilité se termine le 31 décembre, il est temps de vérifier vos entrées pour 1966 ,et de compléter, s'il y a lieu, afin d'être à date dans vos chiffres avec la fin d'année.

Raymond Laflamme, agronome,
Bureau des Renseignements agricoles,
Sherbrooke.

Diefenbaker et Truscott ont particulièrement attiré l'attention des Canadiens en 1966

Par la Presse Canadienne

Les noms de John Diefenbaker et de Steven Truscott sont au sommet de la liste des personnalités qui ont attiré l'attention des Canadiens au cours de l'année. Le premier pour ses batailles politiques, l'autre pour la condamnation dont il fut l'objet à la suite d'un meurtre qui fait actuellement l'objet d'un appel en Cour suprême. Telle est l'opinion des rédacteurs de nouvelles, révélée par un sondage de la Presse Canadienne.

La personnalité de premier plan a été sans conteste le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, qui a fait les manchettes dans ses efforts pour garder la direction du parti progressiste-conservateur et aussi dans la commission royale d'enquête sur le scandale de Gerda Munsinger. L'homme politique de 71 ans a eu plus de succès que tous ses collègues pour se signaler à l'opinion en 1966.

Pour ceux qui ne sont pas engagés dans la politique, la plus grande popularité est allée au jeune Truscott, condamné à l'emprisonnement à vie en 1959 à l'âge de 14 ans pour avoir violé et mis à mort une fillette de 12 ans, Lynne Harper, près de Clinton, en Ontario. Un livre publié par Isabel LeBourdais, qui a reçu une grande diffusion, a réussi à faire reviser le cas Truscott par le plus haut tribunal du pays. La décision des juges n'est pas encore connue.

Dans le monde

Sur le plan mondial, les palmes journalistiques sont allées d'emblée au premier ministre de la Rhodésie, M. Ian Smith, qui, afin d'assurer l'indépendance de son pays, n'a pas hésité à défier le gouvernement de la Grande-Bretagne aussi bien que les Nations unies. Le sondage a placé au deuxième rang le président des Etats-Unis, M. Johnson.

Les journalistes qui ont participé au sondage sont attachés à des journaux desservis par la Presse Canadienne ou à des postes de radio et de télévision abonnés à l'agence Broadcast News, filiale de la Presse Canadienne.

L'homme politique qui s'est classé au deuxième rang, au pays, est M. Paul Hellyer, ministre de la Défense. Son programme d'unification des forces armées a défrayé la chronique dans la deuxième partie de l'année. Le contre-amiral William Landymore, démis de ses fonctions comme chef des opérations en mer, à Halifax, a eu sa place dans la palmarès pour s'être opposé au plan Hellyer d'unification des trois armes.

Au 3e rang

M. Dalton Camp, de Toronto, comme président du parti progressiste - conservateur, s'est classé au troisième rang. En dépit de la volonté de M. Diefenbaker, M. Camp a réussi à faire décréter par son parti la tenue d'un congrès pour l'élection d'un nouveau chef au début de 1968. Et il a été réélu président national du parti.

MM. Daniel Johnson et Mitchell Sharp se partagent la quatrième place. On sait que M. Johnson a défait au Québec le parti libéral de M. Jean Lesage au cours d'élections qui se sont terminées par une victoire surprise de l'Union nationale. MM. Lester Pearson et Paul Martin, respectivement premier ministre et ministre des Affaires extérieures du gouvernement fédéral, se sont classés juste après MM. Johnson et Sharp.

M. Pierre Sévigny, ancien ministre associé de la Défense dont le rapports avec Gerda Munsinger ont embarrassé M. Diefenbaker et M. Chester Ronning, le diplomate canadien à sa retraite qui a fait un voyage en Extrême orient pour y étudier les chances de paix, complètent la liste des personnages politiques au Canada.

En dehors de la politique, toujours au pays, Patrick Watson et Laurier LaPierre ont été choisis juste après le jeune Truscott.

Les femmes

Chez les femmes, Mlle Le Bourdais a été choisie comme la femme la plus intéressante, pour les journalistes, au cours de l'année. C'est elle qui a signé

Steven Truscott

le livre sur Steven Truscott. En quatrième place, on trouve Bobby Hull, des Black Hawks de Chicago. Ce joueur de la Ligue nationale de hockey a également été nommé comme l'athlète canadien de l'année par la Presse Canadienne.

Un autre athlète, Carl Brewer (qui avait tenté de quitter les rangs de la ligue national) figure avec différentes personnalités dont la popularité est beaucoup plus basse que les noms déjà cités. Parmi ces différentes personnalités, on retrouve Lord Thomson, le magnat de la presse né au Canada mais qui vient d'acquérir le journal Times, de Londres; George Victor Spencer, de Vancouver, l'employé des postes qui est décédé avant qu'une commission d'enquête cherche à savoir s'il s'était rendu coupable d'espionnage pour le compte des Soviétiques; Powell Morgan, président de l'Atlantic Acceptance Corporation, mort durant une enquête royale sur la faillite de $100,000,000 de ladite compagnie; John Fisher, commissaire de la Commission du Centenaire; le docteur Charles Hurgins, de Chicago, né à Halifax, qui a remporté avec un autre savant le prix Nobel de la médecine.

Dans les affaires internationales, le premier ministre Smith et le président Johnson se sont classés juste avant le secrétaire général des Nations unies, U Thant, le premier ministre de la Grande-Bretagne, M. Wilson, le général de Gaulle, président de la République française, le leader de la Chine, Mao Tse-tung, le sénateur américain Robert Kennery et le pape Paul VI.

Gerda a obtenu les faveurs d'au moins un journaliste.

Pour placer une
CLASSÉE ANNONCE
DANS
LA TRIBUNE
TELEPHONEZ
569-9331

DU NOUVEAU A CKTS

LUNDI — MARDI — MERC., de 7h. 30 à 8h. p.m. — "OECUMENICA"
"Oecumenica" fournit à l'auditeur l'information qu'il désire dans une période où la religion prend un aspect nouveau. A ce programme, le clergé se fait un plaisir de répondre à vos questions.

MARDI SOIR, de 8h. 05 à 8h. 15 — "SPORTS et BISHOP'S"
Reportage sur les activités sportives, directement de l'Université Bishop.

MERCREDI, 10h. 05 à 10h. 30 a.m. — "SWAP SHOP" —
Avez-vous un article dont vous ne savez quoi faire ? Un simple coup de fil au "Trading Post" vous permettra peut-être d'en disposer.

MERCREDI, 8h. à 8h. 30 p.m. — "BISHOP'S ASSIGNMENT"
Après un repos de 3 mois et amplement de temps pour se mettre du matériel nouveau, cette équipe revient vous divertir.

JEUDI, 7h. 30 à 8h. p.m. — "LEGALLY YOURS"
Avez-vous un problème légal ? Avez-vous besoin d'un conseil ? Vous avez la bonne adresse... un homme de loi est à votre disposition pour répondre à vos questions et vous conseiller.

TOUS LES VENDREDIS SOIR à 7h.30 — "CIVIC AFFAIRS"
Le public semble porter plus d'intérêt aux affaires civiques que jamais auparavant. Une ligne téléphonique directe permet à tous d'exprimer leurs opinions.

SAMEDI, A. M. de 10h. à 11h. — "TEEN TEMPO"
Le "Bishop's Radio Club" vous offre 60 minutes de musique, de nouvelles et de bavardages pour les jeunes.

SAMEDI — 2h. à 4h. p.m. — "TEEN BANDSTAND"
En direct d'une salle de danse locale — vous entendrez vos disques préférés.

SAMEDI — 7h.05 à 7h. 20 p.m. — "SWING ALONG WITH"
Ce programme met en vedette des talents locaux... chaque semaine un groupe différent.

"BONNE ANNEE '67"
EMISSION SPECTACULAIRE
à CHLT-TV
CANAL 7

DIMANCHE - Le 1er JANVIER
90 MINUTES DE DIVERTISSEMENT
AVEC VOS ARTISTES FAVORIS
12:30 à 2:00 p. m.

NE MANQUEZ PAS CETTE
EMISSION SPECIALE

BIENVENUE AU PREMIER-NÉ 1967

1—Tous les cadeaux donnés par les marchands dont les annonces paraissent dans ces pages seront remis à la famille de Magog dont sera issu le bébé reconnu comme le premier-né de 1967.

2—L'endroit de la naissance est indifférent, mais les parents doivent résider à Magog, dans les limites de la ville.

3—Les parents croyant avoir droit à ces cadeaux devront communiquer avec La Tribune, Tél.: 843-5144. Ils devront fournir les informations suivantes:
a) le nom des parents.
b) l'adresse de leur domicile.
c) la date et l'heure exacte de la naissance du nouveau-né.
d) le nom du médecin en devoir.

4—Ces dons n'entraînent aucune obligation de la part des heureux parents à qui écherront l'honneur et la chance.

5—Si toutefois aucune naissance de l'ordre ici mentionné n'était encore enregistrée à cette date, celle-ci naturellement devrait être reportée.

6—La décision des juges sera finale.

Le premier bébé de 1967 à Magog recevra de la Buanderie Magog Inc.
Un bon de nettoyage
d'une valeur de $2.50

BUANDERIE MAGOG INC.
Nettoyage synthétique
183, rue Brassard — MAGOG — Tél.: 843-3351
BUANDERETTE BELANGER
499, rue Principale ouest MAGOG

NOTRE CADEAU :
Une caisse de boîtes de nourriture pour bébés.
MARCHE LAMONTAGNE
Antoine Sylvestre, prop.
BIERE ET PORTER
Epicerie - Boucherie
Fruits et Légumes — Poissons frais
Livraison par toute la ville
859 ouest, rue Principale — Tél.: 843-5100
MAGOG

CORDIALE BIENVENUE
au Premier-Né de l'année à MAGOG

Si la famille est heureuse de la venue d'un nouveau-né, la société ne s'en porte que mieux, et elle s'enorgueillit !
CITÉ DE MAGOG

LA TRIBUNE
est heureuse de présenter au Premier-Né de l'année à Magog
UN JOURNAL DE VIE DE BEBE
dans lequel les parents pourront noter fidèlement les principales étapes de la vie de bébé.
LA TRIBUNE INC.
"Le plus important quotidien des Cantons de l'Est", représenté à Magog par
M. Jean-Pierre LACASSE — Mme Claire L. ROLLAND
8, rue Principale ouest MAGOG

AU PREMIER-NE DE L'ANNEE A MAGOG
Une pinte de lait par jour jusqu'à concurrence de $5.00
une gracieuseté de la

LAITERIE MAGOG INC.
PRODUITS CLARIFIES
LAIT — CREME — LAIT AU CHOCOLAT
650, rue Georges Tél.: 843-5727 MAGOG

Des mains électroniques pour le gardien

VANCOUVER (PC) — L'Institut de réhabilitation de Montréal a offert des mains mues électroniquement à M. Frank Newton, le garde de pénitencier qui a eu les deux mains détruites par l'explosion d'une bombe se trouvant dans un colis.

Le Dr A. C. Pinkerton de Vancouver a déclaré que les mains pouvaient être installées dans environ six semaines. Le garde Newton est âgé de 42 ans.

On demande un

mécanicien de machines fixes

3e classe.

— Bonnes conditions de travail dans une usine chauffée à l'huile.
— Quarts totalisant 36 heures et quart par semaine.
— Bénéfices marginaux avantageux.
— Pour rendez-vous, s'adresser au service du personnel, Imperial Tobacco Company Canada Limited,
160 rue Cowie, GRANBY.

Mozart
demande des
VENDEUSES SUPPLEMENTAIRES
pour sa vente à 1c
S'adresser sur les lieux, demander le gérant.

Une chope de bière avec thermomètre ... et trompette

JOHANNESBURG (PC) — Voici la chope à bière qui éliminera sans doute toutes les autres.

Cette chope, contenant une chopine de bière, est chargée d'accessoires, y compris une lumière rouge qui s'allume quand la chope est presque vide, et une trompette qui claironne quand elle l'est vraiment. Voici quelques-uns des autres dispositifs dont elle est munie:

Un thermomètre inséré dans la paroi et un oeil photoélectrique qui dépiste les gouttes qui tombent;

Un vérificateur de consommation, un chronomètre et un hydromètre destiné à dépister l'excès d'eau contenu dans la bière;

Des montants à compression hydraulique pour assurer "un atterrissage sûr"; enfin, un tube muni d'un robinet "pour consommer en position inclinée".

La chope a été fabriquée par les ingénieurs de l'Associated Electrical Industries de Johannesburg en 1962, d'après un dessin exécuté par un membre de la RAF, au cours de la deuxième guerre mondiale.

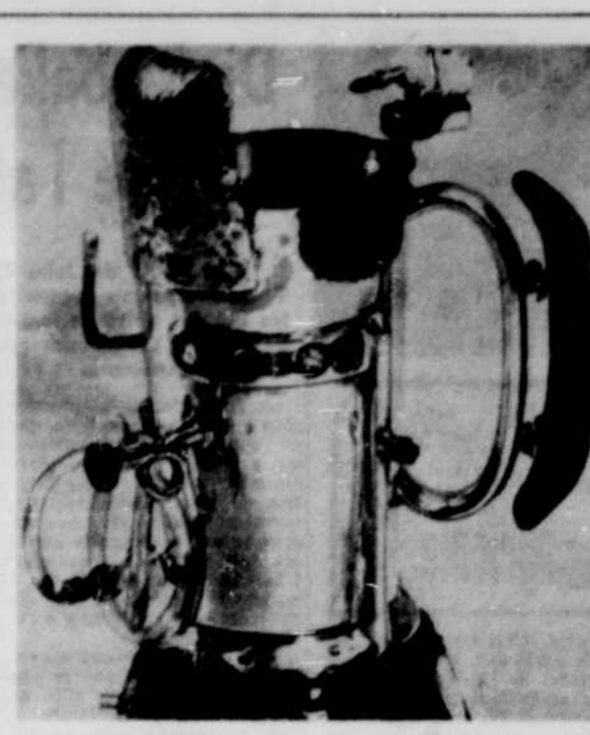

LE BOCK PARFAIT. — Muni d'un appareil à "émousser" qui fait disparaître toutes les bulles superflues, ce bock idéal fait partie d'un concours annuel entre les différentes équipes des compagnies d'électricité de l'Afrique du Sud. Comme raffinement supplémentaire, le bock possède un oeil photoélectrique qui détecte les bavures. (Photo PC)

Un faux mort sort de sa tombe pour réclamer un record mondial

CORK, Irlande (Reuter)—Tim Hayes, un Irlandais de 29 ans, est sorti de sa tombe, en se réclamant d'un bizarre record mondial: 101 heures passées sous terre dans un cercueil.

Hayes, un ancien marin, était six pieds sous terre dans un cimetière depuis le jour de Noel. Il prétend avoir battu par une heure le record antérieur établi plus tôt cette année par un Suédois.

Des milliers de personnes ont tenu à voir Tim de près à sa sortie du cimetière. Il avait la barbe longue, il était pâle et portait des verres.

Dans son cercueil, Tim s'est nourri d'oeufs bouillis, de soupe, de pain et de limonade qu'on lui faisait parvenir sous terre à travers deux tubes qui lui servaient également de bouches d'air.

Durant son séjour sous terre, Hayes a lu un roman: Le joli cercueil.

Ses premiers mots lorsqu'on a levé le couvercle du cercueil: "Je me sens très bien. J'ai toujours été confiant. Je retournerais sous terre pour 100 autres heures si nécessaire."

Rencontre à un passage à niveau

VALLEE - JONCTION, (PC)- Un autorail du Québec Central Railway, faisant route vers Québec, est entré en collision avec un camion, hier au passage à niveau de cette municipalité de la Beauce, à 50 milles au sud de Québec.

Les deux occupants du camion, qui n'ont pas été identifiés, ont été légèrement blessés.

Tous les passagers de l'autorail s'en sont tirés indemnes.

L'accident a retardé le train d'une vingtaine de minutes.

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
CI-DEVANT
Marion & Marion
MARION ROBIC & ROBIC
MONTREAL 25 — 288-2152
2100, rue DRUMMOND

BUREAUX A LOUER
dans édifice tout neuf à l'épreuve du feu. Bâtisse ultra-moderne; air climatisé, verre teinté, stationnement; électricité fournie. — Divisions au goût du locataire.
S'adresser à la
CAISSE POPULAIRE DE SHERBROOKE-EST
2, Bowen sud — Tél.: 567-4000 ou 567-4063.

A VENDRE
Une JEEP, bien équipée
TEL. : 878-3372

BIENVENUE AU PREMIER-NE 1967
DANS LA CITE DE SHERBROOKE

Notre cadeau au
PREMIER-NE DE L'ANNEE
dans un hôpital de Sherbrooke :
UNE PHOTO DE BEBE
par le
Studio Roland
Roland Castonguay,
maître photographe professionnel.

985, rue Galt Ouest — Sherbrooke — Tél. : 562-2487
Meilleurs souhaits de Bonne et Heureuse Année à tous nos clients et amis!

Sincères félicitations
aux parents du
PREMIER POUPON DE L'AN '67
à Sherbrooke !

Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue et, en guise d'hommage, nous serons heureux de lui offrir une BERÇEUSE D'ENFANT.

V. A. BEAULIEU & FRERE LTEE
241, rue King Ouest — Sherbrooke — Tél. : 569-6309

Nous offrons un joli panier de toilette à l'heureuse maman du PREMIER BEBE DE L'ANNEE !

Nous remercions notre clientèle de nous avoir accordé le privilège de la servir en 1966 et lui souhaitons une Bonne et Heureuse Année.

Au Foyer de l'Enfant
235, rue King Ouest — Sherbrooke

La Tribune Inc. est heureuse d'offrir au Premier Bébé de l'année à Sherbrooke un journal de vie de bébé, dans lequel les parents pourront noter fidèlement les principales étapes de la vie du bébé.

LA TRIBUNE INC.
221, rue Dufferin — Tél.: 569-9331
SHERBROOKE, Qué.

TOUT DOIT ETRE VENDU...
NOUS FERMONS NOS PORTES !
DES AUBAINES EN TRES GRANDE QUANTITE !

Faites de très bons achats... épargnez en achetant maintenant pour les besoins futurs de vos jeunes.

AU PREMIER-NE '67 !

Nous avons un cadeau pour toi avant de fermer nos portes! Il sera regrettable que nous ne soyons plus là plus tard pour conseiller ta maman au sujet de ton habillement...mais qu'elle se hâte un peu à venir nous voir et elle trouvera de très beaux spéciaux dans ton département.

les prix sont réduits du 1/3

TOT'S TOWN LTD.
105, Wellington Nord — Sherbrooke — Tél.: 567-6700

ZELLER'S

SOUHAITE LA BIENVENUE AU PREMIER-NE 1967
DE SHERBROOKE

en offrant aux parents :
2 PASSEPORTS
d'une semaine — pour l'
Expo '67
dont un au magasin de la rue Wellington et un au Centre d'Achats Sherbrooke

VOYEZ CES SPÉCIAUX

SIÈGES INCLINÉS POUR BÉBÉS
Pratique et léger, en plastique sur un support amovible en métal, réglable à 4 positions, il sert de la naissance jusqu'à l'âge de marcher. Matelas lavable. Rég. $4.99.
3.97

PYJAMAS EXTENSIBLES
D'une seule pièce, pour bébés de 6 à 24 mois. Ratine de nylon et coton, blanche, rose, bleue, jaune.
1.99 à 2.99

Zeller's Ltd. 42 NORD, RUE WELLINGTON
CENTRE D'ACHATS SHERBROOKE
ACHETEZ A LA MODERNE
UTILISEZ UN DE NOS PLANS DE CREDIT

REGLEMENT DU CONCOURS

1—Tous les cadeaux donnés par les marchands dont les annonces paraissent dans ces pages seront remis à la famille de Sherbrooke dont sera issu le bébé reconnu le premier-né de 1967.
2—L'endroit de la naissance est indifférent, mais les parents doivent résider à Sherbrooke, dans les limites de la ville.
3—Les parents croyant avoir droit à ces cadeaux devront téléphoner à La Tribune, tél.: 569-9331. Ils devront fournir les informations suivantes:
a) le nom des parents.
b) leur adresse à domicile.
c) la date et l'heure de la naissance du nouveau-né.
d) le nom du médecin en devoir.
4—Ces dons n'entraînent aucune obligation de la part des heureux parents à qui écherront l'honneur et la chance.
5—Si toutefois aucune naissance de l'ordre ici mentionné n'était encore enregistrée à cette date, celle-ci naturellement devrait être reportée.
6—La décision des juges sera finale.

Il nous sera agréable de remettre au premier citoyen de Sherbrooke à voir le jour en 1967,
UNE JOLIE TASSE EN ARGENT
gravée au nom du bébé.

Skinner & Nadeau inc.
gemmologues agréés, membres de l'American Gem Society
82 nord, rue Wellington — Sherbrooke
Centre d'Achats Sherbrooke

AU PREMIER BEBE DE L'ANNEE A SHERBROOKE

la maison
SMITH-SAVARD LTEE
sera heureuse d'offrir un joli
SIEGE INCLINE
des plus confortables, et ne pesant que 34 onces.

UN CADEAU DES PLUS UTILES, QUI SERVIRA CHAQUE JOUR AU BEBE ET A LA MAMAN.

Ce siège a été conçu par un éminent pédiatre.

Smith Savard
104, Wellington Nord — Sherbrooke — Tel : 569-2454

Feuilleton

LES RODEURS DE MINUIT

par J. R. Caron, de Sherbrooke No 44

—Tout juste, rétorqua celui-ci, stupéfait devant l'audace du visiteur. Mais n'avais-je pas donné ordre à mon serviteur que je ne désirais pas vous recevoir !

—Précisément, monsieur, répliqua l'inconnu, et soyez assuré que votre serviteur s'est très bien acquitté de sa tâche. Mais moi je décidai qu'il devait en être autrement.

—Ah ! quelle audace, s'écria le juge, fort indigné. J'oserais même dire quelle effronterie. Si je ne me retenais pas, je vous ferais, sans plus de formalités mettre à la porte, et croyez-moi bien, je le ferais de façon peu cavalière.

Pallachio, qui suivait des yeux les gestes du juge, n'attendait qu'un signe pour mettre la main au collet de l'intrus. Il s'approcha même de l'étranger. Mais ce dernier, sans même sourciller, suivait aussi, de ses yeux durs et pénétrants comme des rayons solaires, le stratagème de Pallachio. L'étranger possédait des nerfs d'acier et il en fit preuve, en disant d'une voix dénuée de tout emportement, mais d'une voix autoritaire:

—Pallachio, il vous est inutile de vous approcher de moi, retournez à votre place !

Celui-ci, rougissant de colère, demeurait perplexe en voyant cet étranger si bien renseigné sur son compte.

—Retirez cette main de l'intérieur de votre veston, ordonna l'étranger, tout en fixant étrangement le détective. Ce n'est pas le temps de vous en servir.

Ironiquement, l'étranger continua avec un air sarcastique:

—Peut-être ! . . . Oui ! . . . plus tard, serez-vous obligé de vous en servir ? . . . Mais, pour le moment, j'espère que vous serez servi à souhait.

Pallachio, tout indigné, se retourna vers le juge, et lui dit:

—Allez-vous tolérer cet imposteur plus longtemps ?

Le juge, d'un air de dédain, ordonna:

—Pallachio, reconduisez cet étranger à la porte !

Un sourire errait sur les lèvres de Pallachio. Il allait s'exécuter lorsque l'étranger, qui avait tout prévu, pointa son automatique vers Pallachio. La situation devenait de plus en plus alarmante, car l'étranger les tenait là, à sa merci. S'étant placé à un point stratégique, il était inutile de songer le prendre par surprise. Tout ce qu'il leur restait à faire était de se soumettre à sa volonté, et attendre ce que le hasard leur réservait.

Faisant résonner sa voix puissante et claire, l'étranger continua:

—Puisque vous m'y forcez, me voilà monsieur le sergent.

(A SUIVRE)

VOTRE horoscope...

Dimanche, le 1er janvier 1967

21 mars au 19 avril (Le Bélier) — Attendez un signal avant de vous prononcer définitivement. Ne vous laissez pas trop impressionner par certaines nouvelles qui vous seront communiquées.

20 avril au 20 mai (Le Taureau) — Votre programme pourra se dérouler selon vos désirs. Une personne se rappelle à votre souvenir. Un autre projet se dessine; vous pouvez en hâter la réalisation.

21 mai au 21 juin (Les Gémeaux) — On cherche à connaitre votre point de vue sur une affaire assez compliquée; dissimulez autant que possible, vous pouvez vous trouver devant un fait accompli.

22 juin au 21 juillet (Le Cancer) — Prenez aujourd'hui les choses comme elles viendront, car la chance travaille pour vous. Ne vous tracassez pas au sujet d'une nouvelle fâcheuse, car elle est sans fondement.

22 juillet au 21 août (Le Lion) — L'absence d'une certaine personne peut vous causer une attente pénible. Il est temps de mettre en pratique la tactique que vous avez élaborée. Ne parlez de rien de ce qui vous préoccupe.

22 août au 22 septembre (La Vierge) — Ne laissez pas des gens déplaisants vous gâcher ce Jour de l'An. Au besoin, éloignez-vous de votre entourage habituel, s'il vous importune. L'après-midi vous apporte de belles satisfactions.

23 septembre au 21 octobre (La Balance) — Aujourd'hui, votre charme est très efficace. Vous pourrez obtenir tout ce que vous voudrez des personnes avec lesquelles vous entrerez en contact.

22 octobre au 21 novembre (Le Scorpion) — Ce matin, vous voyez très clairement la situation concernant vos sentiments et vos plaisirs. D'autre part, vos décisions sont lucides. Seulement, ne compromettez pas votre santé en vous surmenant inutilement.

22 novembre au 21 décembre (Le Sagittaire) — Soyez discret et patient vis à vis de vos relations. Ne gâchez pas cette journée par des disputes qu'il vous est facile d'éviter.

22 décembre au 20 janvier (Le Capricorne) Acceptez encore de changer votre programme. Montrez-vous tolérant pour ceux qui peuvent avoir des soucis et des préoccupations. Vous pouvez quand même défendre vos opinions avec fermeté.

21 janvier au 19 février (Le Verseau) Vous rendriez quelqu'un de plus heureux en vous montrant serviable. Votre planète dominante annonce un cycle dont vous n'aurez pas à vous plaindre.

20 février au 20 mars (Les Poissons) Ne gâchez pas les moments que vous passez avec ceux que vous aimez pour des considérations pécuniaires. Elles n'en valent pas la peine.

Si c'est aujourd'hui votre anniversaire

Vous avez beaucoup d'enthousiasme et de persévérance, ce qui vous pemettra de surmonter de grands obstacles et de remporter de beaux succès. Une magnifique occasion s'offrira, et cette occasion est susceptible de décider de l'organisation de votre vie. Vous rencontrez l'amour, et il semble bien que votre vie conjugale sera des plus heureuses.

Lundi, le 2 janvier 1967

21 mars au 19 avril (Le Bélier) Vous devriez, aujourd'hui, être en mesure d'évaluer rapidement les opportunités dont vous bénéficiez. Ne concentrez pas sur des choses inutiles.

20 avril au 20 mai (Le Taureau) Faites la part de ce qui vaut la peine d'être entrepris et de ce qui est trop considérable pour être réalisé. L'essentiel d'une affaire est clairement démontré.

21 mai au 21 juin (Les Gémeaux) Le moment est bien choisi pour établir soigneusement un nouveau programme d'action. Ne faites pas de montagne d'une motte de terre.

22 juin au 21 juillet (Le Cancer) Si vous aimez la bonne compagnie, c'est un bon jour pour céder à ce goût. Vos conversations vous seront profitables si vous faites preuve de tolérance.

22 juillet au 21 août (Le Lion) Contentez-vous, pour le moment, de jouer un rôle de second, car les autres sentent mieux que vous d'où souffle le vent. Sortez, promenez-vous, écoutez ce qui se dit autour de vous.

22 août au 22 septembre (La Vierge) Acceptez avec philosophie la mauvaise humeur que les autres peuvent manifester ce matin. Évitez d'envenimer les choses. L'après-midi en sera d'autant plus agréable.

23 septembre au 21 octobre (La Balance) Aujourd'hui, le mieux sera de rester chez vous et de vous libérer de toutes les tâches qui se sont accumulées. Cependant, ne brusquez pas les gens qui viendront vous voir.

22 octobre au 21 novembre (Le Scorpion) Pensez à l'année qui s'ouvre devant vous et aux possibilités de la rendre profitable à tous égards. Mais ne négligez pas de remonter le moral à ceux de votre entourage qui peuvent être un peu déprimés.

22 novembre au 21 décembre (Le Sagittaire) Ne permettez pas à certaines gens d'abuser de vos bons sentiments pour creuser un trou dans votre budget. Réservez pour ce soir vos meilleurs effets.

22 décembre au 20 janvier (Le Capricorne) — Ce n'est pas en vous retirant dans votre tour d'ivoire que vous réaliserez vos ambitions; allez voir ceux qui sont en mesure d'aplanir votre chemin.

21 janvier au 19 février (Le Verseau) Des événements récents ou le surmenage peuvent vous plonger dans un état de dépression quelconque. Essayez de vivre au ralenti et de ne pas vous tracasser inutilement.

20 février au 20 mars (Les Poissons) Aujourd'hui, votre entourage est tout disposé à tenir compte de vos désirs. Une tactique originale vous permettrait de réaliser des gains matériels.

Si c'est aujourd'hui votre anniversaire

Vous êtes particulièrement imaginatif et intuitif. Evitez cependant la trop grande indulgence et ne permettez pas à l'entêtement de vous faire négliger la considération de quelque bonne idée nouvelle. De caractère sentimental, vous serez sujet à des élans et à des retenues subites, mais vous exercerez quand même votre puissance sur le sexe opposé. Avec l'âge, le calme se fera en même temps que vous atteindrez au succès.

Mardi, le 3 janvier 1967

21 mars au 19 avril (Le Bélier) Ne vous laissez pas influencer malencontreusement pas des personnes qui ont intérêt à vous faire perdre du temps. Ne négligez pas les conseils d'amis et de chefs.

20 avril au 20 mai (Le Taureau) Si vous usez vos énergies de façons profitable, vous aurez une journée fructueuse et satisfaisante. Vous saurez ce que vous aurez à faire, et l'indécision n'aura pas sa place.

21 mai au 21 juin (Les Gémeaux) Vous pourrez obtenir de bons résultats en posant des maintenant des gestes utiles. Vous pouvez vous tenir occupé efficacement sans vous surmener, et abattre une besogne exténuante.

22 juin au 21 juillet (Le Cancer) Aujourd'hui, tout marchera sur des roulettes, et vous pourrez aller pleine voile si vous vous montrez adroit, clairvoyant et habile. Tenez compte de vos promesses.

22 juillet au 21 août (Le Lion) Les influences pourraient s'avérer fort impérieuses au début de la journée. Soyez sur vos gardes, et prêt à parer les coups.

22 août au 22 septembre (La Vierge) Ne boudez pas les belles occasions qui se présenteront; sachez profiter de tous les heureux hasards qui viendront au-devant de vous. Les nouvelles voyagent vite.

23 septembre au 21 octobre (La Balance) Un contact plus étroit entre vous et vos associés aurait des résultats avantageux pour tous. Vous pouvez être l'objet de commentaires malveillants.

22 octobre au 21 novembre (Le Scorpion) Si vous ne suivez pas un programme d'action précédemment ordonné, vous risquez de laisser passer une belle opportunité. Demandez et vous recevrez.

22 novembre au 21 décembre (Le Sagittaire) La journée abondera en influences propres à seconder vos idées créatrices. Un résultat sera au-delà de vos espérances. Vous devez faire une volte-face.

22 décembre au 20 janvier (Le Capricorne) Considérez d'abord les devoirs les plus importants, et tournez-vous ensuite vers les besognes secondaires. Votre habileté aura l'occasion de se manifester.

21 janvier au 19 février (Le Verseau) Les difficultés qui naîtront des affaires peu claires, seront plus facilement réglées que celles qui vous sembleront plus simples, mais qui ne trouveront pas de solution.

20 février au 20 mars (Les Poissons) N'entravez pas vos possibilités physiques ou mentales en entreprenant plus que vous ne pouvez raisonnablement faire. Evitez les demi-mesures.

Si c'est aujourd'hui votre anniversaire

Vous avez des qualités précieuses et un amour du travail qui vous permettront d'atteindre au sommet de ce que vous entreprendrez. Vous êtes un joyeux vivant, un ami loyal, attaché aux traditions et à la famille. Vous aurez intérêt à combattre un excès de sensibilité et à exercer de la prudence en ce qui concerne votre santé. Vie intéressante et bien remplie.

le bridge

3178 B-3187

Pourquoi vous plaindre ?

Pourquoi vous plaindre alors que tout simplement des conditions défavorables exigent le paiement de votre insouciance ?

Toujours le contrôle des atouts doit être l'une des premières préoccupations du déclarant. Si réellement il vous est possible d'envisager la sécurité sans aucun sacrifice de votre part, dans ces conditions l'insouciance devient criminelle et vous aurez mauvaise grâce de vous plaindre des mauvais coups du hasard.

Donneur Ouest
Tous vulnérables

Nord
♠—R-V-8
♥—V-5
♦—R-8-5-2
♣—R-10-6-4

Ouest	**Est**
♠—4	♠—6-5-3-2
♥—A-R-10-9-7-4	♥—D-8-6-3
♦—9-6-4	♦—D-V-10
♣—A-7-5	♣—8-3

Sud
♠—A-D-10-9-7
♥—2
♦—A-7-3
♣—D-V-9-2

Ouest	Nord	Est	Sud
1-♥	passe	2-♥	2-♠ (1)
3-♥	4-♠	passe	passe
passe			

(1) Si un contre d'appel pourrait être envisagé il est de beaucoup préférable pour Sud de montrer tout d'abord ses piques, cette suite ne pouvant certainement pas être passée sous silence.

(2) Ouest refuse d'envisager un contrat sacrifice alors qu'il peut y avoir de bonnes chances de faire chuter l'adversaire.

Entame: roi de coeur

Après le roi de coeur Ouest en fait suivre l'as que le déclarant coupe. Comme Sud fait suivre deux demandes d'atout à sa grande déception il voit Ouest abandonner un coeur. Afin de conserver un atout comme sentinelle au Mort, le déclarant change immédiatement à trèfle. Si Ouest refuse tout d'abord d'en jouer l'as, il prend cependant le deuxième trèfle et comme il revient à cette suite, il accorde ainsi une coupe à son partenaire. Comme la suite carreau présente une perdante inévitable, le déclarant doit donc accepter une chute d'une levée.

Pour excuser son échec, le déclarant ne peut aucunement invoquer une distribution défavorable ou encore l'habileté des adversaires, tout simplement il a été la victime de sa propre insouciance et ne peut aucunement se plaindre du juste sort qu'il a subi.

Le déclarant ne peut même pas invoquer le prétexte de la recherche d'une meilleure marque. Sans rien sacrifier, le déclarant pouvait rechercher la sécurité en se préoccupant tout d'abord du contrôle des atouts. Alors que Ouest faisait suivre un deuxième coeur, le déclarant devait tout simplement recourir à un échange de perdantes par l'abandon d'un carreau. Alors que chez les adversaires les trèfles étaient partagés 3-2, l'action de Ouest à la troisième levée est sans influence. Le jeu d'un troisième coeur serait coupé par le Mort et après avoir retiré les [illegible] atouts d'Est, le déclarant pourrait sans aucun danger affranchir la suite trèfle, l'as devenant la troisième et dernière levée des adversaires.

Que de fois on a été le propre artisan de son malheur !

Noël Duchesne.

Croyez-le ou non!... Ripley

les MOTS CROISES de... LA TRIBUNE

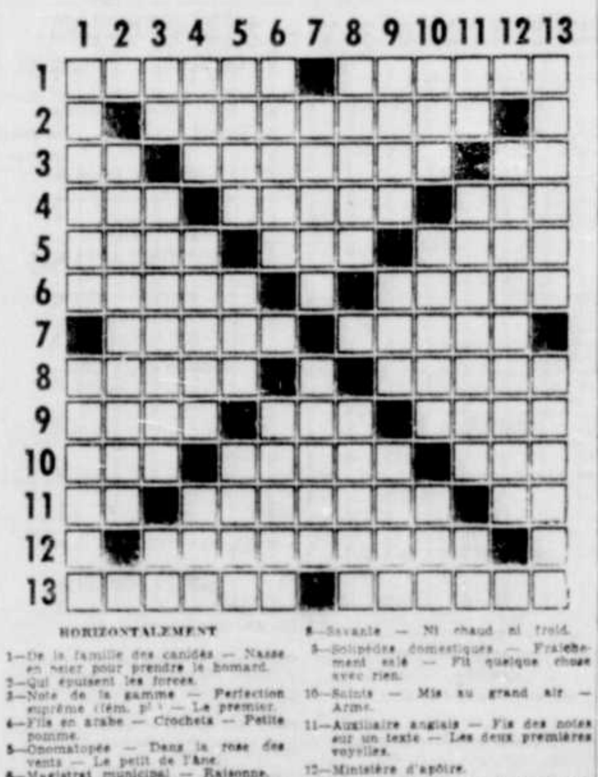

HORIZONTALEMENT

1—De la famille des canidés — Nasse en osier pour prendre le homard.
2—Qui épuisent les forces.
3—Note de la gamme — Perfection suprême (fém. pl.) — Le premier.
4—Fils en arabe — Crochets — Petite pomme.
5—Onomatopée — Dans la rose des vents — Le petit de l'âne.
6—Magistrat municipal — Raisonne.
7—Chamois des pyrénées — Petit loir gris.
8—Décent, convenable — Romain célèbre surnommé le Censeur.
9—Savane — Ni chaud ni froid.
9—Solipèdes domestiques — Fraîchement salé — Fit quelque chose avec rien.
10—Saints — Mis au grand air — Arme.
11—Auxiliaire anglais — Fis des notes sur un texte — Les deux premières voyelles.
12—Ministère d'apôtre.
13—Matière visqueuse suintant de certains arbres — Apaches marseillais

VERTICALEMENT

1—Répétition oiseuse — Riv. du Puy-de-Dome.
2—Obéissance à un supérieur ecclésiastique.
3—Nég. — Qui nuit, embarrasse — Coup de baguettes sur un tambour.
4—Pommette — Se promène sans but — Fils de Noé.
5—Apre au goût — La fin d'Albert — Place.
6—Signe qui hausse d'un demi ton la note qu'il précède (mus.) — Partie de la messe.
7—Écope à poignée pour jeter l'eau hors des embarcations — Attache au gibet.
8—Que nous apportons en naissant — Démons — Chair de porc salée.
10—Préf. — Genre de graminacées — Goémon.
11—Deux voyelles — Regardera d'un oeil pénétrant — Television.
12—Soudera de nouveau.
13—Epreuve, test — Fêtes que l'on célébrait dans l'île d'Egine.

(Solution du dernier problème)

26—12—66

JEF COBB

CAPT BONVENT

TARZAN

LES FANFANS

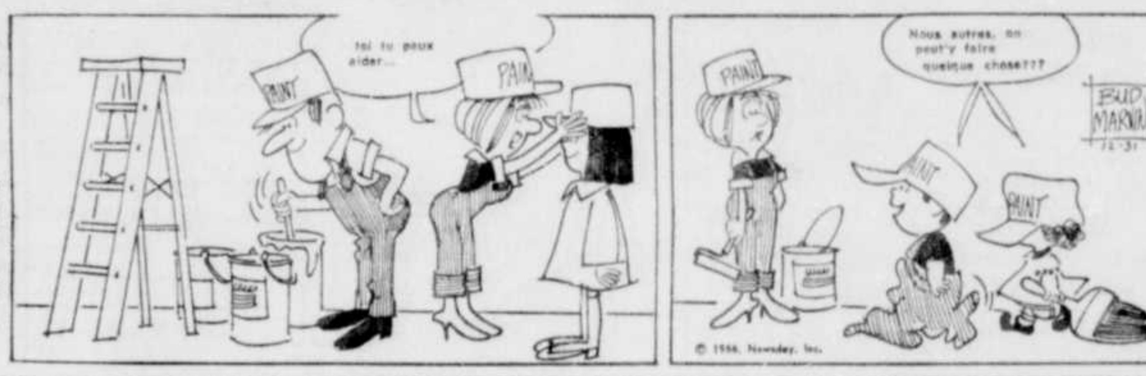

L'AGENT X 9

JEANNOT LAPIN

Dr KILDARE

AUX FRONTIERES DE LA SCIENCE

succès réalisés grâce aux annonces classées tel. 569-9331

TARIFS ET REGLEMENTS DES

ANNONCES CLASSEES DE "LA TRIBUNE"

- **TARIFS :**

Minimum	$ 1.00
Plus de 15 mots, le mot additionnel	.06
10% d'escompte pour trois insertions	
Six insertions consécutives, 15 mots	$ 5.00
Le mot additionnel	.06
Un mois, 15 mots	19.00
Surcharge de .35 après 10 jours.	

- **ANNONCES-PLACARDS :**
"CLASSIFIED DISPLAY"
SANS VIGNETTE — Sherbrooke
Facturées à la ligne agate: il y a 14 lignes agates au pouce.

1 insertion	38c la ligne agate
1,000 lignes avec contrat	36c la ligne agate
2,000 lignes avec contrat	34c la ligne agate
3,000 lignes avec contrat	18c la ligne agate
5,000 lignes avec contrat	17c la ligne agate
7,500 lignes avec contrat	16c la ligne agate
10,000 lignes avec contrat	15c la ligne agate
15,000 lignes avec contrat	14c la ligne agate
20,000 lignes avec contrat	13c la ligne agate
25,000 lignes avec contrat	13c la ligne agate

Cartes d'affaires: ¾ po. (11 lignes agates) 1 mois: $30.00

- **AVIS DE DECES :**
Sherbrooke: $4.00 pour la première insertion, $6.00 pour deux insertions, et $9.00 pour trois insertions.

- **AVIS DIVERS :**
Fiançailles, mariages (sans vignette), naissances, services anniversaires, avis de non-responsabilité, prière à Marie Reine des Coeurs, St-Jude, etc. 3.00
Les avis de naissances, fiançailles, mariages, comptes rendus de funérailles, non-responsabilité, ne sont pas acceptés par téléphone, ils doivent être donnés strictement à nos bureaux et signés.
Avis de fiançailles, mariages, gratifications, anniversaires, etc. (coût de la vignette compris) 3½ po. x 2 col. $20.00, 4½ po. x 3 col. $35. (texte plus la vignette).
Service anniversaire (vignette incluse). Funérailles, comptes rendus, facturés sur une base "Classified Display", avec texte fourni par le client. Le tout comptant.

- **HEURES-LIMITES :**
Toute copie d'annonce classée doit être donnée avant 4 heures pour la publication du lendemain. — Pour publication le samedi, la copie doit être donnée avant 2 heures p.m. le vendredi; pour publication le lundi avant 4 heures p.m. le vendredi. (SAUF POUR LE GENRE PLACARD. "CLASSIFIED DISPLAY", qui doit être rendu au bureau avant 1 HEURE p.m., la veille).

- **CORRECTIONS :**
Les erreurs sont promptement rectifiées. On doit cependant les signaler avant la seconde édition. Autrement nous ne saurions accorder de remise ni une nouvelle insertion gratuite. Nous ne pouvons garantir la publication à une date spécifiée. Les éditeurs se réservent le droit de rejeter ou d'accepter toute annonce, et de la classer sous la rubrique qu'ils jugent appropriée. Notre responsabilité pour une annonce ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

- **LOYER D'UN CASIER :**
NOTE: Les timbres pour envoi des réponses reçues à l'annonceur, sont toujours à la charge de ce dernier. Nous faisons en sorte que la correspondance adressée à l'annonceur par case postale (annonces classées ou grandes annonces), soit envoyée dans le plus bref délai possible. Cependant, nous ne pouvons être tenus responsables de tout dommage, perte, délai dans l'envoi de ce courrier, même causé par négligence ou omission.

- **HEURES DE BUREAU :**
Lundi au vendredi 8:30 a.m. à 5:00 p.m.

1 APPAREILS DE SURDITE

CENTRE D'APPAREILS AUDITIFS ABCD
(C. E. Héon, prop.)
433 sud, 7e Avenue — 569-2348
Sherbrooke. 245-25

4 APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS MORIN
Appartements 1½, 2½ pièces, meublés, tapis, transvision, électricité, incinérateur, buanderie, service concierge, cantine, piscine. 3600 King Ouest.
562-3454 ou 569-5548 253-25

APP. CARILLON
1½ à 3½ pièces, meublés.
2650, King O. — 567-9022 243-25

APPARTEMENTS ultra modernes, 3, 4, 5, 6 pièces, insonorisés, 2 salles de bain. Réfrigérateur automatique, four mural, laveuse, sécheuse, si désiré, thermostat individuel, eau chaude, incinérateur, piscines, concierge, bail trimestriel.
CHATELAINE Tél.: 569-6434 236-25

App. Beau Site
1½-pièce meublé, chauffé, libre immédiatement. Situé 1200, Larocque. Tél.: 563-1945. 256-4

DOMAINE DE LA MONTAGNE
5½, 4½ et 3½ pièces. Réservez maintenant, pour le 1er mai 1967.
1455, Kingston — 567-3995 201-25

APPARTEMENT attrayant 1½ pièce, meublé, lavoir automatique. Nous payons électricité et transvision. $16. et $17. par semaine.
* APP. ORLEANS
coin King George et Worthington. 257-3

APPARTEMENT PIERRE
1½ - pièce, meublé, chauffé, eau chaude, incinérateur fournis. S'adresser: 650, Esplanade. 234-25

APPARTEMENT 1½ pièce, amplement meublé, électricité, literie fournies. Aussi chambre à louer dans les mêmes conditions pour une ou deux personnes. Situé quartier est. Tél.: 562-4371. 257-3

TROIS appartements, 1½ pièce, meublés, chauffés, électricité fournie, transvision. Prix modique. Situés 1855, Galt Ouest. Tél.: 562-0746. 257-6

RUE VIMY: 4-pièces chauffé, eau chaude, poêle, réfrigérateur. Adultes seulement. Concierge. Tél.: 567-5923. 256-5

3-pièces meublé, chauffé, eau chaude, électricité fournis, propre. Libre immédiatement. S'adresser: 1012, Champlain, 562-8892. 256-6

MIAMI — Chez Canadiens: petit appartement semaine, mois, saison. Prix raisonnable. Ecrire 831 N.W. 141st Street, Miami, Floride, 33168. 258-2

MAGNIFIQUE, quatre-pièces meublé chauffés. Localité résidentielle, Kingston, Belvédère. Aussi résidences individuelles modernes, cinq-pièces, avoisinant l'Université. Aussi garage "dead storage". Possession immédiate. Voyez René Hébert, 2155, Bachand, tél.: 562-0874. 259-2

DEUX-PIECES, moderne, meublé, chauffé, électricité, place tranquille. Libre immédiatement. $60. Situé 1334, McManamy. — 567-7371. 259-3

Si vous étiez venu un peu plus tôt . . .

4 APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT 2 pièces, meublé, chauffé, buanderie automatique. Situé près Centre d'Achats rue King Ouest. 567-5150. 257-3

APPARTEMENTS 1½ et 2½ pièces, meublés, chauffés, situés 165, Moore. Tél.: 562-9071. 258-2

APPARTEMENT 1½ pièce, meublé, chauffé, entrée privée, idéal pour jeune fille, 144, Conseil. — 562-1173 — 562-2963. 258-6

APPARTEMENT 2 pièces, meublé si désiré. $25. par mois. Libre janvier. Situé 1240, Belvédère, 562-9621.

APPARTEMENT meublé, chauffé, éclairé. $15. semaine. — S'adresser: 391A, Marquette. 257-3

5 BUREAUX A LOUER

BUREAUX
449, KING EST, bâtisse à l'épreuve du feu, air climatisé, stationnement.
—2,300' carrés au-dessus de la Banque Provinciale du Canada.
—Aussi 2,600' carrés, voisin du Dominion Store Ltd., rez-de-chaussée.
IMMEUBLES DUNN REALTY REG'D.
Tél.: 569-6315. 266-25

6 CHAMBRE A LOUER

CHAMBRE meublée, eau courante, réfrigérateur, gaz, entrée privée, endroit tranquille, central. Mme Wood, 100 Court, 569-2784. 240-26

CHAMBRE meublée, eau chaude, réfrigérateur, poêle, gaz, électricité. Service téléphone. 296, Frontenac 562-7726.

7 CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRES et pensions situées au 3003, King Ouest. Tél.: 567-3018. 259-3

8 CHALETS A LOUER

CHALET chauffé, à louer, tout meublé, situé au bord du petit lac Magog. S'adresser jour: 569-7459. 257-3

11 LOCAUX A LOUER

LOCAL commercial, 800 pieds carrés, deuxième plancher. S'adresser sur les lieux: 111, Frontenac. 246-25

POUR tous genres de commerces. Bien passant, King Ouest, près Paton. 567-4304, Arpin, 1765, Marcil. 257-4

GRAND magasin à louer situé au centre des affaires de Granby. — S'adresser: 236, Principale, Granby. Tél.: 372-2142.

LOCAL commercial 5000 pieds carrés, rue Duvernay, Granby. — S'adresser: 236, Principale, Granby, tél. 372-2142.

12 LOGEMENTS A LOUER

DEMENAGEMENT — Local et longue distance.
ENTREPOT — sûr, pour meubles et autres
EMBALLAGE — ultra moderne sur place

Raoul Martineau inc.
Tél.: 569-9921
Agent United Van Lines Sherbrooke 234-25

ROY TRANS. ENR.
DEMENAGEMENT
Emballage — Entreposage
Votre agent Atlas Van Lines
567-6733 234-28

HEURES DE BUREAU
Lundi au vendredi
8h. 30 a.m. à 5h. p.m.

INDEX DES ANNONCES CLASSEES

A échanger	15	Divers à vendre	18	Occasions d'affaires	43
Agents demandés	46	Education	62	On demande	44
Animaux à vendre	20	Femmes demandées	49	Opportunité de carrières	57A
Appareils de Surdité	1	Fermes à vendre	34	Perdu	67
Appartements à louer	4	Garçons demandés	50	Personnel	64
Argent à prêter	39	Garages à louer	9	Vendeurs autorisés de voitures neuves	21
Associés demandés	47	Garages à vendre	26	Poussins à vendre	30a
A vendre ou à échanger	19	Hommes demandés	51	Professeurs demandés	36
A vendre ou à louer	16	Hommes, femmes demandés	52	Propriétés à vendre	33
Autobus à vendre	23	Hôpital privé	63	Propriétés à revenus	33a
Autos à vendre	22	Hôtels à vendre	28	Prêts hypothécaires	40
Bureaux à louer	5	Hôtels à louer	10	Partie de Cartes	2
Chalets à louer	8	Hypothèques à vendre	41	Règlements de dettes	42
Chalets à vendre	25	Instituteurs demandés	54	Représentants demandés	57
Chambres à louer	6	Institutrices demandées	55	Roulottes à vendre	18a
Chambres et pensions	7	Locaux à louer	11	Services à domicile	30a
Camions à vendre	24	Logements à louer	12	Situations offertes	65
Commerces à vendre	27	Lots à vendre	29	Terrains à vendre	35
Couples demandés	48	Machineries à vendre	30	Terres à vendre	36
Cours privés	61	Maisons à louer	13	Travail demandé	66
Demande à acheter	45	Maisons à vendre	31	Trouvé	68
Demande à emprunter	38	Motels à vendre	32	Tracteurs à vendre	37
Demande à louer	17	Maisons à revenu	33a	Vendeurs demandés	58
Divers	69	Non responsabilité	60	Votre Chez-soi	31a
Divers à louer	14	Nouvellettes	3	Voyageurs demandés	59

12 LOGEMENTS A LOUER

DEMENAGEMENTS locaux et longue distance
GEO. O. DUBOIS INC.
(Armand Drouin, estimateur)
Tél.: 569-5555; rés.: 569-8937
Main-d'oeuvre expérimentée. Assurance. Entreposage. Estimé gratuit. 234-25

BLAIS EXPRESS IC.
DEMENAGEMENTS — locaux et longue distance.
ENTREPOSAGE — dans nos propres locaux, chauffés.
Cargaison assurée. Hommes expérimentés. Estimé gratuit. Tél.: 569-1819. 234-25

Si vous êtes à la recherche d'un logement ou appartement
SIGNALEZ 567-8931
Sherbrooke. 237-25

QUARTIER EST: logement 5 grandes pièces, neuf, chauffé, eau chaude fournie, entrée laveuse sécheuse, près église, école, parc, libre immédiatement. Prix $90. Tél.: 569-7017 ou 567-3657. 256-6

DEMENAGEMENTS locaux et longue distance. — VEILLEUX TRANSPORT, téléphones 569-3393. Entreposage. — Assurance. — Estimé gratuit. — Service garanti. 234-25

PLUSIEURS logements, bungalows de toutes grandeurs, Sherbrooke ou Lennoxville. Service gratuit. Location de Logements Enr., 220, King Ouest, 567-5658. 229-25

LOGEMENT neuf, 4 pièces, chauffé, entrée laveuse-sécheuse, 1er plancher, libre 1er février. Situé 491, 10e Avenue Nord. Tél.: 563-1907. 256-6

LOGEMENT 3 pièces, chauffé, $70. Situé 665 Prospect. Tél.: 569-2797. 256-4

LOGEMENT 4 pièces, situé 208, Salaberry. Signaler: 864-2077. 257-3

LOGEMENT 4 pièces, libre premier février. 209, Boul. Jacques-Cartier Nord. Signaler: 562-8854. 257-3

NORD: 1455, Vermont, magnifique cottage, 7 pièces, tapis mur à mur, poêle, libre $150. mensuel. S'adresser: Location de Logements Enr., 220, King Ouest. Tél.: 567-5666. 249-15

570, BOUL. JACQUES-CARTIER NORD: 5 grandes pièces très modernes, chauffées, eau chaude. S'adresser app. 1. — Jour: 543-5653. 257-25

LOGEMENT 4 pièces, chauffé, eau chaude fournie. Très propre. Libre immédiatement. — 1385, Kingston, app. 2, 567-0431. 256-6

QUARTIER NORD: 5-pièces, chauffé, tapis mur à mur salon, eau chaude. S'adresser: 980, Boul. Jacques-Cartier.

RUE QUEBEC près Dominion: magnifique plein-pied 7 pièces, plusieurs commodités, solarium, garage. Tél.: 562-7330. 250-3

LOGEMENT 5 pièces, eau chaude fournie, $65. Libre en février. Garage $5. — 562-8075. 805, McManamy. 259-3

14 DIVERS A LOUER

T. V. A LOUER
ENREGISTREUSES et stéréos, à la semaine ou au mois. Vente neuves et usagées. S'adresser: G. DOYON T. V. RADIO. Service de toutes marques. — 130, rue Alençon, tél.: 569-5746.

18 DIVERS A VEDRE

PIANOS & ORGUES
Achats—Ventes—Réparations
Louons pianos et orgues avec privilège d'achat.
Voyez notre petit piano de fabrication robuste, clavier complet 88 notes. Construit spécialement pour élèves.
SPECIAL $549. banc inclus
Pianos usagés vendus avec garantie.
ROBERT BLOUIN PIANOS
1506, King O. — Tél.: 569-3423 234-25

SKI-DOO
Vente de ski-doo neufs et usagés.
Réparations faites par experts.
Achetons votre ski-doo, payons comptant.
Demandez un de nos 15 vendeurs.
BROUILLARD AUTOMOBILES LTEE
345 s., Wellington — 569-9941 248-25

NOTRE VENTE d'hiver
Plusieurs modèles d'ameublement 1966, à sacrifier au prix du gros. Matelas salis, à moitié prix.
GILLES BOISVERT
Meubles et accessoires électriques.
Où le service est impeccable et la satisfaction garantie.
303, King Ouest.
(voisin Bureau poste) Tél.: 567-4743. 255-25

SHERBROOKE SKI-DOO "BOMBARDIER"
Vente — Service — Pièces et équipement
SHERBROOKE MARINA
1010, Ste-Thérèse — 569-5247

TELEVISEUR EN COULEURS
Le cadeau rêvé pour toute la famille à Noël. — Choix de plusieurs modèles Console ou portatifs. Aussi peu que $5.00 par semaine. Allocation d'échange généreuse.
Centre de Couture Singer
69, King O. — 567-5241 242-25

DEUX équipements complets de skis, prix modique. Tél.: 569-6521. 256-4

18 DIVERS A VEDRE

SHELL-CANADA
Humidificateur, chauffe-eau, système de chauffage, huile à fournaise. Financement complet. Pour détails:
TEL.: 569-5408
Jour ou soir
M. Gagnon 244-25

AUTO-NEIGE
Sno Jet
Vente — Service
1000 KING EST INC.
Réparations de toutes marques. Spécialité: alignement, balancement de roues, freins et tournage de tambours (drums).
Station de Service BP
Tél.: 567-3101. 253-25

SERVICE René Rapide ENR.
Lessiveuses, sécheuses, poêles.
Vente, service autorisé "Maytag".
Tél.: 569-9711, Sherbrooke. 246-25

CONGELATEURS. Avons en main 10 congélateurs neufs "Philco" 22 pieds cubes, porcelainisés, garantie 10 ans. Livraison immédiate. Seulement $259. — Armand Zaor Meubles, 46, King Ouest, Sherbrooke, 562-4884. 250-10

GUITARES — ACCORDEONS
VENTES, échanges et réparations de tous genres d'instruments. Jusqu'à 15 mois pour payer. Enseignons et louons guitares et accordéons — Orchestre TRIO HONOLULU, 101, King Est, Tél.: 562-7849. 234-25

MACHINE à coudre "Singer" électrique, usagée: $30. Signalez: 567-6116.

GUITARE "Fender Jaguar" à vendre, en parfait état. Signalez: 567-5774. 256-6

"MISE DE COTE" pour meubles qui n'ont pas été réclamés: 3 pièces complètes. Prix: $299., comprenant mobiliers chambres à coucher, salon, cuisine; aussi ensemble 3 pièces: $199. Termes aussi peu que $2.00 par semaine. S'adresser: Paul Boudreau, 569-3660, 864-4251. 250-25

FIANCAILLES brisées, ameublement neuf 3 pièces, complet avec poêle, réfrigérateur, laveuse, valeur réelle: $1095., à sacrifier pour seulement $699. Aucun comptant requis car c'était donné au premier achat. Termes aussi peu que $5. par semaine. Entreposage gratuit jusqu'à livraison. Signalez: 864-4252; rés.: 567-3807, M. Toussignant. 255-25

PIANO en bon état, très propre, marque Morris. Tél.: 845-2317. 256-3

VU le manque d'espace, nous devons liquider: skis, bottines, harnais, pôles. — Fernand Gagné, 182, Wellington Nord, 562-9853. 240-25

REPRISE DE FINANCE — Trois-pièces, comprenant mobilier salon, tables et lampes, mobilier cuisine chromé 5 morceaux, mobilier chambre 3 morceaux, grand bureau fini noyer, matelas, sommier-boîte: $395., $14. par mois. — S'adresser: Meubles Pelletier, Boul. Bourque, 864-4891, ouvert le soir. 251-24

GRAND spécial: tuiles linoléum 7c et 9c la tuile; tuiles vinyle, amiante, 16c et 18c la tuile. Nous prêtons outils pour installation. — Gérard Laforest Inc., 1360, Conseil, 563-3698. 243-25

LES Appareils de Surdité n'ont pas besoin d'être dispendieux. Laissez-moi vous le prouver. — Gerry Greenland, Appareils Auditifs Enr., 772, Argyle, Tél.: 567-7061, Sherbrooke. 250-25

FORD DE BEAUTE ENR. — dans les Cantons de l'Est vente au prix du gros et détails, teinture, shampooing, perruques, postiches, etc. Très bonne localité. Ecrire Boîte 66, La Tribune. 256-5

TRANSFORMATEUR pour souder 300 ampères, en bon état. S'adresser: O. Phaneuf, 419, ruelle Daigle. 257-3

REMBOURRAGES de tous genres. Vente de divans reconditionnés à neuf. Machine à coudre pour cordonnier. Tél. 563-1722. 257-10

PROBLEME D'HUMIDITE? Humidificateur avec humidistat complètement automatique. Prix sur demande. Tél.: 567-4788. 257-5

MEUBLES USAGES et NEUFS, achats, ventes, échanges. Termes faciles si désiré. — Raoul Fortier Inc., 1026, Wellington Sud, Sherbrooke, 567-3581. 234-25

ROBE de mariée taille 12-13 ans, avec voile, diadème et bouquet. Tél.: 567-2241. 259-2

19 A VENDRE OU ECHANGER

BUNGALOW 4 pièces, avec garage à même, chauffage à l'huile. Terrain 100 x 100. Situé King Est. Prix: $7,500. Termes faciles. Tél.: 567-5167. 256-4

20 ANIMAUX A VENDRE

ENCAN DE SAWYERVILLE: prix payé le 26 décembre 1966: bouvillons moyens: 24c à 25c la livre; bouvillons communs: 20c à 23c; taures de choix: 24c; vaches de choix: 20c; vaches communes: 14c à 16c; veaux de boix: 43¼c la livre; très bonne demande pour veaux car il y a de nouveaux acheteurs américains; porc: 25c en plus les primes du gouvernement, truies: 15c à 17c; vieux chevaux: 3c à 7c; verrats: 10c à 12c. Pour informations et transport s'adresser: Robert Ménard, prop., 849-3421, lundi 11 heures a.m.: Arthur Bennett, encanteur, 875-3577. Il y aura encan le 2 janvier comme à l'habitude. 258-2

TROUPEAU de 17 vaches "Jersey" devant mettre bas bientôt. 22 vaches "Holstein" dont 3 venant de mettre bas et les autres bientôt. Vaches âgées de 4 à 8 ans. S'adresser Robert Ménard, Ste-Edwidge, 849-3421. 258-2

VACHES laitières, fraîches et vaches de printemps. Conditions de paiements faciles. S'adresser: Lafaille & Fils Limitée, Tél.: 849-2606, Coaticook. 257-12

DEUX petites chiennes à vendre. Pour informations tél.: 567-9150. 257-3

BERGERS ALLEMANDS pur-sang, 3 mois. Autres 6 mois. S'adresser Ferme Gagnon, chemin de la Grotte.

22 AUTOS A VENDRE

CHRYSLER 1962, 2 portes, hard top, prêt pour hiver, en parfait état. Cause de vente: achat auto neuve. Tél.: après 6 heures 567-8196. 257-3

FORD 1964, Fairlane, 2 portes, hard-top, 26,000 milles, en parfait état, comme neuve. Tél.: 845-3796. 257-3

FORD 1965 Fairlane, Station Wagon, V-8 automatique. Signalez jour: 562-1551; soir: 563-1707. 257-3

OLDSMOBILE 1960, 98, 4 portes, hard top, en très bon état: $750. Signalez: 562-0188. 257-3

22 AUTOS A VENDRE

VOITURES USAGEES MODELES 1955 à 1962. TOUTES CES VOITURES SONT PRETES POUR L'HIVER

1957	Mercury h.t., 4 p., toute équipée. Prix	$85.00
1955	Dodge h.t. 2 portes, V-8, automatique. Prix	$60.00
1955	Ford coach, V-8, transmission ordinaire	$45.00
1955	Cadillac Coupé de ville, tout équipée	$125.00
1960	Peugeot sedan, modèle 403	$135.00
1957	Buick h.t., 4 portes. Prix	$55.00
1955	Ford 4 portes, sedan, (8), automatique, radio	$55.00
1956	Studebaker V-8, transmission ordinaire	$40.00
1957	Austin 1100, très propre.	$90.00
1961	Vauxhall sedan, très propre.	$145.00

IL FAUT VENDRE CES AUTOS IMMEDIATEMENT POUR L'ENLEVEMENT DE LA NEIGE.

Brouillard Automobiles Ltée
345, Wellington sud ou 2700, King Ouest
Sherbrooke — Tél.: 569-9941 259-2

BONNE ANNEE
RAMBLER
EASTERN MOTORS
2222, King O. — 569-3604
Sherbrooke

POUR une bonne voiture usagée, adressez-vous chez TALBOT AUTO Enr., 2909, King Ouest, 569-1442, Sherbrooke. 248-28

24 CAMIONS A VENDRE

CYR AUTOMOBILES LTEE
Vendeur autorisé des camions neufs
MERCURY — FORD — BRONCO
FALCON — ECONOLINE
35, KING EST
Tél.: 569-5981

27 COMMERCE A VENDRE

ASBESTOS: salon de barbier une chaise, revenu possible $100. par semaine. S'adresser: Hercule ou Ronald Marcoux, courtiers, 569-5941. 246-14

LUNCHEONNETTE à vendre, très bien située, amplement équipée, machines crème glacée molle, patates frites, hot-dogs, etc. A sacrifier pour autre commerce. Tél.: 562-4571. 257-3

TAVERNE à vendre située au 151, Ste-Catherine Est, à Montréal. Tél.: 849-4482. 256-6

28 HOTEL A VENDRE

HOTEL A VENDRE
TRES bien placé, carrefour, 11 chambres, salle à manger, bar-salon, bière pour emporter. Licence complète. Prix avantageux. Pas d'agents, voir sur place de 2 heures p.m. à 5 heures p.m., sauf vendredi et samedi. Cause vente: maladie. — Tenu 17 ans.
HOTEL CAFE PARIS
54, St-Jean — Route 32
Wottonville — Cté Wolfe

29 LOTS A VENDRE

VISITEZ ces magnifiques grands terrains disponibles pour constructions multiples. Rues Belvédère, Kingston, Dunant, etc. Autres magnifiques grands terrains résidentiels, rues Vermont, Balmoral, Jacques-Cartier, etc. Construction immédiate. Financement disponible. Conditions favorables. Voyez René Hébert, 2155, Bachand, tél.: 562-0874. 259-2

COIN de Rouville et Lomas: 2 lots 60 x 100, arrière centre d'achats. Aubaine pour vente rapide. — 569-5941. 251-25

30 MACHINERIE A VENDRE

BELIER mécanique "Caterpillar" D-6; flèche de pelle P-H "Fairlied". Tél.: 378-5885. Granby. 245-14

TRACTEUR avec pelle industrielle, presque neuf, tout équipé. — Tracteur avec pelle industrielle et "bucket" à neige, avec cabine, tout équipé. — Simmonds Equipement, 1052, King Est, 567-8111; soir: 562-6407. 257-3

30-A SERVICE A DOMICILE

G. COTE — Travaux de menuiserie. Rénovation. Réparation. Spécialité: finition. Estimé gratuit. Tél.: 569-5057. 248-25

ENLEVEMENT de la neige avec chargeuse et camion. — Terre à remplissage, gravier, sable. Tél.: 569-1314. 242-25

Avez-vous votre tissu ?
FAITES tailler votre habit. Nous pouvons le confectionner: $35. — Fernand Gagné, 182, Wellington Nord, 562-9853. 248-25

QUICK SERVICE ENR., réparation de laveuses de toutes marques, aussi vente. S'adresser: 1365, Larocque. — 567-9330. 257-3

ATTENTION: ENTREPRENEURS en enlèvement de neige.
EQUIPEMENTS usagés à vendre à prix spécial: niveleuse "Allis Chalmers", modèle A-D 4; tracteur Case 530, construction King, démonstrateur. Pelle "Loader Sough" avec "backhoe". — Just Equipment & Supply Co. (1963) Ltd., R.R. 1 Rock Forest, Tél.: 567-2996. 258-2

31 MAISONS A VENDRE

$600. comptant, quartier Est: bungalow modèle récent, briques, 5 pièces, chauffage eau chaude. Conditions faciles. — S'adresser: Hercule et Ronald Marcoux, courtiers, 569-5941. 256-14

LENNOXVILLE — Bungalow 5 pièces, bien situé, reprise de finance. Prix intéressant. — $500. comptant, conditions faciles. — Hercule, Ronald Marcoux, courtiers, 569-5941. 257-9

QUARTIER NORD: bungalow 5 pièces, en très bon état. Prix raisonnable. Conditions faciles. S'adresser: Hercule ou Ronald Marcoux, courtiers, 569-5941. 246-14

BUNGALOWS neufs, Belvédère Sud: $11,500. Rue Baker, Lennoxville: $14,400. Entrées pavées. Comptant $200. Balance facile. S'adresser: J. L. Pomerleau, 562-3728. 235-25

1300 PROSPECT: Deux logements 5 pièces, moderne, briques, plâtre, chauffage eau chaude. Logement du bas libre. Peut être visité en tout temps. Bas prix, peu de comptant, ou prendrais échange. — Robert Lafleur, ent. général, 1216, Bowen Sud, 569-7754. 238-26

STYLE COLONIAL, 2336, Portland, magnifique bungalow neuf, 5 pièces. Bas prix, peu de comptant ou prendrais échange. Ouvert aux visiteurs. — Robert Lafleur, ent. général, 1216 Bowen Sud, 569-7754. 238-26

DUPLEX 2 logements 5 pièces, situé rue Kennedy. Echangerais contre propriété Parc, Granby. Tél.: 372-3328. 258-4

31 MAISONS A VENDRE

OUVERT AUX VISITEURS
VOUS êtes invités à venir visiter attrayants bungalows pierres styles colonial et canadien, 4 chambres à coucher, foyer, garage, etc. Développement Carillon, rues Duvernay et Portland. — H.M. Morin, courtier, 569-9936, 567-7998, 562-2089. 259-25

2½ milles de Lennoxville, chemin Cookshire: maison 7 pièces. $3000. Termes faciles. — 567-6703.

QUARTIER UNIVERSITAIRE: bungalow 6 pièces, modèle récent, hypothèque 6¼%. Cause: transfert. S'adresser: Hercule ou Ronald Marcoux, courtiers, 569-5941. 246-14

MAISON appartements 6 logements, à vendre ou échanger contre maison à Montréal. 75, 13e Avenue Nord, 569-1747. 257-6

QUARTIER OUEST: Bungalow 5 pièces, 9 mois, hypothèque 6¼%, mensuel, $111. taxe incluse. Tél.: 567-2816. 242-25

33 PROPRIETES A VENDRE

Pour une belle et bonne
VENTE, ACHAT, ECHANGE
communiquez avec
GASTON BEGIN
Immeubles
31, Wood — Tél.: 569-3729 252-25

33A MAISONS A REVENUS

PLACEMENT très intéressant. Quartier Nord: bloc neuf 6 logements, très bien construit, location facile. Revenu $7,400. S'adresser: Hercule et Ronald Marcoux, courtiers, 150, Argyle, 569-5941. 254-25

RUE COURCELETTE: 4 logements 4 pièces, revenu intéressant, location facile. S'adresser: Hercule ou Ronald Marcoux, courtiers, 569-5941. 246-14

38 DEMANDE A EMPRUNTER

DEMANDE à emprunter $3,000. à $5,000. en première hypothèque sur propriété $9,000., ½ mille en dehors limites de Sherbrooke (Galt Ouest). 567-6432. 257-3

39 ARGENT A PRETER

PRETONS ARGENT
- En première, 2e hypothèque, ville ou campagne.
- Taux raisonnable.
- Aucun frais d'inspection ou d'évaluation.
- Attention spéciale à toute demande de la campagne.
- Très beau plan ou 2e hypothèque.

ALPHONSE BADEAU
Courtier en immeubles. Permis 50-489
Ouvert le soir
266, Murray — 569-3181 — 562-9401
935, King Est — 569-7375 253-25

40 PRETS HYPOTHECAIRES

GHYLOR LTEE
Courtiers en Immeubles
JACQUES CODERRE, gérant
1304, Des Sables — 569-0452.
- Prêts hypothécaires
- Lots à vendre
(rues Portland, Messy, Wilson) 248-25

PRETS A 90%
de la valeur, 2e hypothèque, taux le plus bas sur le marché, 1ère hypothèque 7¼% et plus. Prêts temporaires pour la construction.
DANIEL ROBERGE, courtier
279, Morris — 569-3492 257-25

PRETS HYPOTHECAIRES
R. DESNOYERS, Immeubles
Jusqu'à 85% de la valeur, 1ère hypothèque dans Sherbrooke seulement.
110, Wellington N. — 567-8484 257-25

45 DEMANDE A ACHETER

ATTENTION PRODUCTEURS DE LAPINS
Voici un marché assuré pour votre produit. Communiquez:
ENTREPRISE CUNICOLE ST-PIE
Casier Postal 222,
St-Pie, Co. Bagot,
TEL.: 772-2424

ON demande à acheter meubles usagés. Payons comptant. Signalez: 567-3581, Sherbrooke. 234-25

DEMANDE à acheter encyclopédie Pays et Nations. Tél.: 562-7591. 258-2

DESIRE acheter maison seule dans Sherbrooke ou environs. Si intéressé à vendre écrivez C. P. 623, Sherbrooke. 259-3

49 FEMMES DEMANDEES

SERVANTE demandée. Informations: 175, Alençon, Sherbrooke, Tél.: 569-6597. 257-3

WAITRESS demandée avec ou sans expérience, bilingue, pour Hamilton, Ontario. S'adresser: 278, Kensington North. Tél.: 545-7650. 257-6

DACTYLO bilingue demandée, doit avoir belle apparence, compétente. Signalez: 569-7461 local 206. 258-6

COMMIS bilingue pour département du trafic, vérification de la marchandise et des réclamations, un peu de travail à la main. Expérience nécessaire. Signaler: 569-7461, local 206. 258-3

DEMANDONS une personne sérieuse pour entretenir maison et prendre soin de deux enfants, 5 ou 6 jours par semaine; logée si désiré, position stable, $25. à $35. par semaine. — 562-9274. 258-2

DAME seule désirant se faire un foyer en retour de légers travaux et garde d'un bébé. Jour: 562-6346; soir: 562-1177. 258-2

51 HOMMES DEMANDES

DEMANDONS homme sérieux et ambitieux pour compagnie en plein essor. Auto nécessaire. Salaire intéressant. Aucune expérience requise. Tél.: 478-3558, Drummondville, entre 9 h. et midi. 257-3

DEMARREURS, tisserands, "fixeurs", $1.80 à $2.35, pour 1er, 2e et 3e quarts (shift), sur lainage léger et laine peignée. Travail tout l'hiver ou plus. — S'adresser: Barnes Lincoln Company, Lincoln, Maine. 257-6

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS
LEBLANC, DELORME, BARNARD, LEBLANC, BEDARD et FOURNIER. — Albert Leblanc, C.R., Maurice Delorme, C.R., Edmond Barnard, C.R., Charles Leblanc, Claude Bédard, Pierre Fournier, 16, Wellington Nord, Sherbrooke, Tél.: 569-9056. 234-25

COMPTABLES AGREES
LAVALLEE, BEDARD, LYONNAIS, GASCON et ASSOCIES, comptables agréés. — David C. Crokett, C.A., et syndic licencié. — 201, Edifice Continental, Sherbrooke — Trois-Rivières. 234-25

COMPTABLES AGREES
BEAUDOIN, CROTEAU et Cie, comptables agréés. Gaston Beaudoin, C.A., J. M. Croteau, C.A., 4 sud, rue Wellington, Sherbrooke. Tél.: 569-9436. 234-25

COMPTABLES AGREES
LIONEL JACQUES, C.A., Syndic licencié. Bureau de SIMONEAU-JACQUES-CHARPENTIER & CIE, C.A., 67 ouest, rue King, Sherbrooke, 562-1579. 234-25

COMPTABLES AGREES
MAHEU, NOEL et CIE, comptables agréés. Association: Aurélien Noël, C.A., Joseph Bessette, C.A., Lucien Dion, C.A., L. Tanguay, C.A. — 1582, King Ouest, Tél.: 569-5141, Sherbrooke. 234-25

COMPTABLES AGREES
ANDRE TROTTIER et Cie, comptables agréés. André Trottier C.A. et syndic en faillites. — Conrad Tourigny, C.A., Roger Veilleux, C.A. — 1578 King Ouest, suite 203, Sherbrooke. Tél.: 569-2545. 234-25

NOTAIRE
JEAN BEAUCHESNE, notaire, cessionnaire du greffe de C. O. Biron, N.P. — 138, Wellington Nord, suite 5, Sherbrooke. Tél.: 562-9590. 246-25

CONWAY & CONWAY, W. Routhier, C.d'A.A., B. Fréchette, C.d'A.A., Gil Gagnon, C.d'A.A., G. Routhier, C.d'A.A., R. Boudreau, C.d'A.A., G. Cabana, C.d'A.A. — 6, rue Wellington Sud, Tél.: 562-3871. 251-25

51 HOMMES DEMANDES

ELECTRICIEN DEMANDE
DOMTAR PACKAGING LTD.
demande un électricien. Le candidat doit posséder une licence A-2 ou avoir l'habileté de passer les examens requis du gouvernement, pour obtenir cette licence. Agé de 25 à 35 ans.
Les candidatures devront être envoyées à
DOMTAR PACKAGING LTD.
a/s Surintendant du Personnel,
Windsor, Qué. 258-3

ACHETEUR
dans une entreprise manufacturière de meubles de la région des Bois Francs.
FONCTIONS: 1—Négociation de prix, responsable de l'approvisionnement pour la production, matériel d'entretien, etc.
2—Age 30 à 40 ans.
3—Bilingue.
4—Expérience dans le domaine des achats souhaitable.
5—Salaire entre $7,500 et $10,000, selon qualifications.
Ecrire à:
CASIER 76, LA TRIBUNE 254-6

$500. PAR MOIS POUR DEBUTER
Service et vente pour assurance-vie
AVANTAGES: assurance-groupe, fond de pension, vacances, etc. Doit être marié, âgé de 25 à 35 ans, bonne instruction.
SIGNALEZ 569-2514 240-25

GARÇON DE TABLE
demandé, avec expérience et références.
COMMIS DE BUREAU
avec expérience et références.
Tél.: 843-6511, Magog 258-3

MESSAGER demandé bilingue, pour faire livraison dans pharmacie. Ecrire Boîte 79, La Tribune. 257-3

AUGMENTEZ vos revenus, travail temps libre, très payant. Informations: M. Lacombe, 563-1938. 236-25

58 VENDEURS DEMANDES

VENDEUR
bilingue, âgé 30 à 50 ans, expérience dans équipement de soudure. Ecrire
BOITE 80, LA TRIBUNE 256-3

AGE MOYEN
REVENU ELEVE
VENDEURS avec expérience, demandés pour visiter magasins, restaurants, motels, manufactures, écoles, hôpitaux, institutions, bureaux, appartements et édifices, etc., pour vendre produits d'éclairage avec une garantie à vie. Agé 35 à 65 ans, auto nécessaire. Plein temps ou, si vous préférez, comme ligne d'à côté. Nouveaux produits pour la première fois au Canada devant faire pour 1967 les plus grosses affaires de nos 22 ans. Hautes commissions payées chaque mercredi sur commandes répétées automatiquement pour l'année durant. Choix de territoires protégés dans Sherbrooke et les environs devant être couverts immédiatement. L'homme qualifié qui nous prouvera sa valeur par ses ventes sera promu surveillant des ventes de district en dedans de 3 mois et recevra des droits additionnels pour ses ventes personnelles aussi bien que pour les ventes faites par ces vendeurs. Pour informations détaillées et comment faire de l'argent avec votre première visite écrire Hi-Test Corporation, 73 King West, Hamilton, Ontario.

OCCASION exceptionnelle: importante compagnie canadienne cherche un représentant pour la région de Sherbrooke. Vous aurez à visiter les commerçants de votre région avec un assortiment incomparable de calendriers, thermomètres, stylos, cartons d'allumettes, cadeaux d'affaires, cartes de Noël, etc. Meilleurs taux de commissions payées chaque semaine. Auto nécessaire. Ecrire pour plus de détails à Boîte Postale 185, Station Delorimier, 4535, Papineau, Montréal. 256-6

66 TRAVAIL DEMANDE

ENLEVEMENT de la neige dans les cours et entrées. Signalez: 567-9926. 258-2

69 DIVERS

LE GARAGE RAYMOND MATTHIEU
Spécialité: réparations générales
remercie tous ses nombreux clients et amis du patronage accordé durant l'année qui s'achève et souhaite à tous
BONNE, HEUREUSE et PROSPERE ANNEE POUR 1967
2324, King O. — 569-3969 — Sherbrooke

ENCANTEUR
licencié, bilingue
Encans de tous genres
ART BENNETT
Tél.: 889-2272 — Sawyerville 254-25

TAILLEURS
Pour dames et messieurs
Habits et costumes faits sur mesures
Réparations générales.
F. COLETTE
Tél.: 562-4334 — Sherbrooke
84, King Ouest 257-25

REPARATION
LAVEUSES, sécheuses automatiques de toutes marques. Ouvrage fait par des experts. — Inspection gratis. Ouvrage garanti. — 569-1208. Ant. Patient, 324, 13e Avenue Sud, Sherbrooke. 257-3

DRUMMONDVILLE

14 DIVERS A LOUER

GAS BAR A LOUER
GAS BAR Golden Eagle à louer, $1.00 par mois, situé 435, Boul. Bernard, Drummondville. Informations: 567-7532, Sherbrooke. 252-11

ANNONCES COMMERCIALES

Soir: 569-3108 — Garage: 562-4833, 562-4840
CHARTIER AUTO SPRING
RESSORTS pour autos, camions, autobus et béliers mécaniques. Enlignement et balancement de roues de camions.
Une seule adresse: 180 ouest, rue Galt. 234-25

Vous et moi

Salut, moi je n'attends plus.

CARTES D'AFFAIRES

Arpenteurs-géomètres

J. E. PARROT — Arpenteur-géomètre — Ingénieur forestier. Bureau: 86 nord, rue Wellington, Sherbrooke. Tél.: 569-9421. — Résidence: 562-8258.

Plomberie-chauffage

A. A. WILSON LTD, (fondée en 1894), 270, Avenue Dufferin, Sherbrooke, Qué. — Tél.: 569-2509 — Ventilation — Génération de vapeur — Plomberie — Chauffage — Travaux de métal en feuilles.

Huile à chauffage

W. H. ADAM LTEE — Huile à chauffage — Brûleurs à l'huile. Vente, service, 22, rue Windsor, Sherbrooke, Qué. Tél.: 562-3817.

HERVE KIROUAC — Huile à chauffage pour poêles et fournaises, service gratuit. Nous donnons Gold Stamps. — 1041, St-Denis, 569-1677.

ANNONCES COMMERCIALES

Tout pour construction et réparation à de très bons prix plomberie—chauffage — bois — gyproc — laine — portes — finition — "Formica" $10. la feuille — meubles.

GABRIEL DUBREUIL

1131 est, rue King — Tél.: 563-3893

243-25

ORGUES HAMMOND PIANOS HEINTZMAN

Soyez le Boute-en-train à vos réunions des fêtes

Du plaisir et de l'entrain instantanément. Même si vous n'avez jamais joué auparavant, achetez ou louez un orgue Hammond. Venez l'écouter... mieux encore venez en jouer, leçons gratuites.

STUDIO D'ORGUES HAMMOND

31, Wellington Sud—Sherbrooke

Tél.: 562-3869.

251-25

ANNONCES COMMERCIALES

Blouin PIANOS ORGUES

1306 King Ouest — 569-3477

224-M

ENCAN DE LA FERME INC.

ST-PIE DE BAGOT, P. Qué.

50 vaches à lait de toutes races fraîches ou à la veille de vêler sont offertes chaque vendredi et samedi à l'étable Paul Bernard dans le village de St-Pie de Bagot. Ces vaches proviennent du Québec et de l'Ontario. Les cultivateurs qui ont besoin de quelques vaches sont les bienvenus à notre établissement. Les cultivateurs et marchands qui ont de bonnes vaches à lait à faire vendre peuvent les amener chaque vendredi ou samedi, nous pourrons les vendre.

Informations: Paul Bernard, Saint-Pie de Bagot 772-2491.

sam. j.c.n.

PUBLIC NOTICE

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
CITY OF THETFORD MINES
TO THE RESIDENTS OF THE CITY OF THETFORD MINES

PUBLIC NOICE is hereby given that the City Council of Thetford Mines has, at a special sitting held December 27th 1966, adopted by-law no: 740, for the formation of the "Commission des Loisirs". Such by-law is now deposited in the office of the undersigned for the information of all interested parties, and will come into force the day of its publication in the present newspaper.

Given under my hand at Thetford Mines, this 28th day of the month of December in the year one thousand nine hundred and sixty-six.

Armand Gagnon,
City Clerk.
31 déc.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE ST-FRANCOIS
No. 22029

COUR SUPERIEURE

Philip's Electronics Equipment Ltd., demanderesse,
— vs —
Jacques B. Lajeunesse défendeur.

AVIS PUBLIC

Seront vendus, le 11e jour de janvier 1967, à 11h. a.m., à la place d'affaires du défendeur, située au 1609 ouest, rue King à Sherbrooke, les effets saisis en cette cause, savoir:

1 appareil à rayons X, marque Fisher; supports muraux; grille; cassettes; cuve à développer; lampe ultra-sons, appareil ultra-sonique; cadres de développement 8"x10" et 14"x17"; etc...

Condition: comptant.

Marcel Cloutier, H.C.S.
31 déc.

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE BROMPTONVILLE
Aux ELECTEURS PROPRIETAIRES D'IMMEUBLES IMPOSABLES de la ville de BROMPTONVILLE

AVIS PUBLIC

est par les présentes, donné par le soussigné, que le Conseil de ville de Bromptonville, à la séance tenue le 28e jour du mois de décembre 1966, a adopté le règlement No. 293, décrétant un emprunt de $55,000. (cinquante-cinq mille dollars) pour l'amélioration du tunnel collecteur des égouts domestiques.

Avis public est aussi donné qu'une assemblée des propriétaires d'immeubles imposables est par les présentes convoquée, et sera tenue jeudi, le 5e jour du mois de janvier 1967, de 8h. à 10h. p.m. à l'Hôtel de Ville de Bromptonville, et que là, et alors, ledit règlement sera soumis aux dits électeurs, et pris en considération conformément à la loi.

Donné à Bromptonville ce 29e jour de décembre 1966.

Aimé Benoit, sec.-trés.
31 déc. — 3-4 janvier

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE ST-FRANCOIS
No. 1111

COUR PROVINCIALE

Service d'Assurances Sherbrooke Ltée, demanderesse,
— vs —
J. Michel Breton, défendeur.

AVIS PUBLIC

Seront vendus, le 11e jour de janvier 1967, à 10h. a.m. à la place d'affaires du défendeur située au 221 ouest, rue Galt à Sherbrooke, les effets saisis en cette cause, savoir:

1 dactylo Smith-Corona; 1 machine à additionner Underwood-Olivetti; 1 bureau de travail; 1 chaise.

Condition: comptant.

Marcel Cloutier, H.C.S.
31 déc.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE THETFORD MINES

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par Armand Gagnon, greffier de la Cité de Thetford Mines, qu'au cours d'une séance du Conseil de la Cité de Thetford Mines tenue le 21 novembre 1966 ce dernier a adopté en première lecture le règlement Sept Cent Trente-Cinq (735) pour annexer à la Cité de Thetford Mines une partie du territoire de la corporation municipale de la partie Sud du Canton de Thetford et que tel règlement, ci-annexé, est une copie conforme à l'original du règlement qui sera pris en considération par le Conseil de la Cité de Thetford Mines après l'expiration de trente (30) jours à dater de l'affichage du présent avis.

AVIS PUBLIC est, de plus donné que Son Honneur le Maire Jean-Paul Marchand, de la corporation municipale de la partie sud du Canton de Thetford, a fixé au vingt décembre mil neuf cent soixante-six, (20 décembre 1966) à sept heures et trente (7.30 p.m.) au lieu ordinaire des réunions du Conseil de ladite corporation municipale (école St-Jean-Baptiste), le jour, l'heure et le lieu où sera tenue une assemblée publique des électeurs propriétaires de la partie de territoire à être annexée, afin de prendre ce règlement en considération et de l'approuver ou de le rejeter.

Donné à Thetford Mines, ce 1er jour de décembre 1966.

Armand Gagnon,
Greffier de la Cité.

Je soussigné, Armand Gagnon, Greffier, domicilié en la Cité de Thetford Mines, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie:

1.—à la porte de l'Hôtel de Ville de Thetford Mines
2.—à la porte de l'église paroissiale de Ste-Marthe
3.—à la porte de la salle paroissiale de ladite corporation municipale (école St-Jean-Baptiste)
4.—à six (6) autres endroits dans ladite municipalité, où le public a librement accès

le premier jour de décembre 1966 entre trois (3) et quatre (4) heures de l'après-midi.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce premier jour de décembre 1966.

Armand Gagnon,
Greffier de la Cité.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
CITY OF THETFORD MINES

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is, hereby, given by Armand Gagnon, City Clerk of Thetford Mines, that at a sitting of the City Council of Thetford Mines, held November 21st 1966, the latter has adopted in first reading, by-law Seven Hundred and Thirty-Five (735) to annex to the City of Thetford Mines a territory now part of the municipal corporation of the Southern part of Thetford Township, and that said by-law, as annexed to the present notice, is a true copy of the original by-law which shall be taken into consideration by the City Council of Thetford Mines, after the expiration of thirty (30) days from the date of the posting of the present notice.

PUBLIC NOTICE is, moreover, given that His Worship Jean-Paul Marchand, Mayor of the municipal corporation of the Southern part of Thetford Township, has fixed to the twentieth day of December in the year one thousand nine hundred and sixty-six (December 20th, 1966) at seven thirty (7.30 p.m.), at the ordinary sitting place of the said municipal council (St-Jean-Baptiste School), the date, the hour and the place where shall be held a public meeting of the electors who are property-owners in the part of territory to be annexed, for the purpose of considering such by-law, and approving or disapproving thereof.

GIVEN UNDER MY HAND, this first day of the month of December in the year one thousand nine hundred and sixty-six.

Armand Gagnon,
City Clerk.

I, the undersigned, Armand Gagnon, City Clerk, domiciled in the City of Thetford Mines, certify under by oath of office, that I have published the above notice by posting one copy of it:

1.—at the door of the City Hall of Thetford Mines
2.—at the door of the parish church of Ste-Marthe
3.—at the door of the parish hall of the said municipal corporation (St-Jean-Baptiste school)
4.—at six other public places with free access in the said municipality,

the first day of December 1966, between three (3) and four (4) o'clock in the afternoon.

IN TESTIMONY WHEREOF, I am giving this certificate this first day of December 1966.

Armand Gagnon,
City Clerk.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MEGANTIC
CITE DE THETFORD MINES

Le 28 novembre 1966.

LUNDI, le vingt-huit novembre mil neuf cent soixante-six, à une séance spéciale du Conseil de la Cité de Thetford Mines, dûment convoquée et tenue à l'Hôtel de Ville à 8.00 heures p.m., sont présents:

Son Honneur le Maire Laurent Turcotte, MM. les échevins Vincent Couture, Louis-Philippe Boucher, Roch Parreault, Fernand Gagné, Mandel Lessard, Gérard Samson, Gérard Clavet et Gérard Routhier formant quorum sous la présidence de Son Honneur le Maire.

Conformément à l'avis de convocation, cette séance spéciale est tenue dans le but d'adopter en première lecture le règlement suivant:

Règlement 735

Pour annexer à la Cité de Thetford Mines une partie du territoire de la municipalité de la partie sud du Canton de Thetford.

CONSIDERANT QUE la construction prochaine, à Thetford Mines, d'une école polyvalente nécessitera un réaménagement complet de tout un secteur dans la partie sud-est de la Cité;

CONSIDERANT QUE, pour la réalisation de ce projet, certaines rues prévues dans ledit secteur devront pénétrer à l'intérieur des limites de la municipalité de la partie sud du Canton de Thetford, et qu'il devient maintenant nécessaire et urgent d'annexer à la Cité de Thetford Mines cette partie de territoire;

CONSIDERANT QUE, par résolution adoptée le 2 novembre 1965, ladite municipalité de la partie sud du Canton de Thetford a approuvé ce projet d'annexion;

CONSIDERANT QUE, de plus, que le seul et unique propriétaire de tout le territoire concerné, Asbestos Corporation Limited, dans une lettre en date du 4 juillet 1966, a donné son accord de principe audit projet d'annexion;

CONSIDERANT les pouvoirs conférés par les articles 33 à 45 inclusivement de la Loi des Cités et Villes (S.R.Q. 1964, ch. 193);

EN CONSEQUENCE, il est statué et décrété par le présent règlement:

1.—Le règlement 730, adopté le 6 septembre 1966, est abrogé et remplacé par le présent règlement.

2.—Que soit annexé à la Cité de Thetford Mines, un territoire faisant actuellement partie de la municipalité de la partie sud du Canton de Thetford, comté de Mégantic, et étant une partie du lot no: Vingt Quatre et les subdivisions nos: un et deux dudit lot no: Vingt-Quatre (24-1 et 24-2), dans le rang VI dudit Canton de Thetford.

Ce territoire est compris dans les limites suivantes: partant à un point étant l'intersection de la ligne séparative des rangs V et VI avec la ligne séparative des lots numéros 23 et 24, de là, dans la direction sud-est suivant la ligne séparative des lots numéros 23 et 24 sur une distance de deux mille sept cent trente pieds (2,730'); de là, dans la direction sud-ouest, suivant la ligne parallèle à la ligne séparative des rangs V et VI jusqu'à son intersection avec la ligne séparative des lots numéros 24 et 25; de là, dans la direction nord-ouest, suivant la ligne séparative des lots numéros 24 et 25 sur une distance de deux mille sept cent trente pieds (2,730') jusqu'à son intersection avec la ligne séparative des rangs V et VI; de là, dans la direction nord-est suivant la ligne séparative des rangs V et VI sur une distance de mille neuf cent deux pieds (1,902') jusqu'au point de départ. La mesure employée est la mesure anglaise. Le tout tel que démontré sur le plan préparé par l'arpenteur Benoit Allaire en date du 16 juin 1966.

3.—Tout le territoire décrit à l'article 2 précédant deviendra, à l'entrée en vigueur du présent règlement, propriété de la Cité de Thetford Mines.

4.—A l'entrée en vigueur du présent règlement, tous les contribuables du territoire annexé et leurs successeurs seront soumis aux règlements, ordonnances, résolutions, rôle et tous autres actes municipaux actuellement en vigueur dans la Cité de Thetford Mines et qui le deviendront par la suite, et le Maire, les conseillers et les officiers municipaux de la corporation municipale de la partie sud du Canton de Thetford cesseront, comme tels, d'avoir juridiction sur ledit territoire.

5.—Tout le nouveau territoire annexé fera partie intégrante du quartier no: 1 de la Cité de Thetford Mines.

6.—Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

(signé) Laurent Turcotte,
Le Maire.

(signé) Armand Gagnon,
Le greffier.

30-31 déc.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF MEGANTIC
CITY OF THETFORD MINES

November 28th 1966.

ON MONDAY, November twenty-eight one thousand nine hundred and sixty-six, at a special sitting of the City Council of Thetford Mines, duly called and held at the City Hall at 8.00 o'clock p.m., are present:

His worship the Mayor Laurent Turcotte, the aldermen, Vincent Couture, Louis-Philippe Boucher, Roch Perreault, Fernand Gagné, Mandel Lessard, Gérard Samson, Gérard Clavet and Gérard Routhier forming quorum under the presidency of His Worship the Mayor.

Accordingly to the notice of meeting, this special sitting is held in order to adopt in first reading the following By-Law:

By-Law 735

To annex to the City of Thetford Mines part of the territory of the municipality of Southern part of Thetford Township.

WHEREAS the approching construction, in Thetford Mines, of a polyvalent school shall necessitate a complete refitting of a whole sector into the South east part of the City;

WHEREAS, to realize that project, some foreseen streets in said sector shall have to go through the actual limits of the municipality of Southern part of Thetford Township, and it is now necessary and urgent to annex to the City of Thetford Mines that portion of territory;

WHEREAS, by resolution adopted November 2nd '65, the said municipality of Southern part of Thetford Township has approved this annexation project;

WHEREAS, moreover, the sole and only one land-owner in the said part of the said municipality, Asbestos Corporation Limited, in a letter dated July 4th, 1966, has given its consent of principle to the said annexation project;

WHEREAS the powers conferred by the Cities and Towns Act, art. 33 to 45 incl. (S.R.Q. 1964, ch. 193);

It is, therefore, ordained and decreted by the present by-law:

1.—The By-Law 730, adopted September 6th 1966, is abrogated and replaced by the present by-law.

2.—That be annexed to the City of Thetford Mines a territory now part of the municipality of the Southern part of Thetford Township, County of Megantic, and being part of lot no: Twenty-Four and the subdivisions no: One and Two of said lot no: Twenty-Four (24-1 and 24-2), in Range VI of said Thetford Township.

That territory being within the following limits: starting at a point being the intersection of the separative line of Ranges V and VI with the separative line of lots 23 and 24, from there, in the Southeast direction following the separative line of lots 23 and 24 over a distance of Two Thousand Seven Hundred and Thirty feet (2,730'); from there, in the South-West direction, following the parallel line to the separative line of Ranges V and VI up to its intersection with the separative line of lots 24 and 25; from there, in the north-west direction, following the separative line of lots 24 and 25 over a distance of Two Thousand Seven Hundred and Thirty feet (2,730') up to its intersection with the separative line of Ranges V and VI; from there, in the north-east direction, following the separative line of Ranges V and VI over a distance of One Thousand Nine Hundred and Two feet (1,902') up to the starting point. The used mesure is the english one. The whole as shown on a plan prepared by the land-surveyor Benoit Allaire and dated June 16th 1966.

3.—All the territory described in the preceding article 2 shall, at the becoming into force of the present by-law, be property of the City of Thetford Mines;

4.—At the becoming into force of the present by-law, all the taxpayers of the annexed erritory and their successors shall be submitted to the by-laws, ordinances, resolutions, rolls and all other municipal proceedings actually in force in the City of Thetford Mines and shall become into force in the future; and the Mayor, the councillors and the municipal officers of the municipal corporation of Southern part of Thetford Township shall cease, as so, to have a jurisdiction over the said territory.

5.—All the new annexed territory shall be part and parcel of ward no: 1 in the City of Thetford Mines.

6.—The present by-law shall come into force according to the law.

(signed) Laurent Turcotte
The Mayor

(signed) Armand Gagnon,
The City Clerk.

30-31 déc.

SERVEUSE DEMANDEE

Jeune dame ou demoiselle avec expérience de "bar".

Signalez: 562-5336

entre 9h. a.m. et 2h. p.m.

BUREAUX A LOUER

EDIFICE CENTRAL
31 ouest, rue King — Sherbrooke

Aménagez votre bureau dans un édifice moderne et situé au centre des affaires à Sherbrooke. Bénéficiez des services pratiques d'ascenseur automatique, air climatisé, etc. Espaces de choix. Locaux disponibles actuellement.

S'adresser au bureau de:
Me Paul Desruisseaux, c.r.,
EDIFICE LA TRIBUNE
221, rue Dufferin — Tél.: 569-9331 — Sherbrooke

APPARTEMENT A LOUER

dans édifice Casino

1 appartement moderne chauffé, 3 pièces, poêle et réfrigérateur fournis. Ascenseur automatique. Incinérateur.

S'adresser au:
Bureau de Me Paul Desruisseaux, C.R.,
La Tribune Inc. Tél: 569-9331 Sherbrooke

ENTREPOT CHAUFFE A LOUER

Espace de 1,560 pieds carrés dans édifice Casino, servant actuellement d'entrepôt, avec accès à l'arrière. A louer immédiatement. S'adresser à

Mme MORIN

Tél.: 569-2368 — Sherbrooke

La toute nouvelle SERRURE AUTOMATIQUE SANS CLEF "Preso-matic" A BOUTONS-POUSSOIRS

Demandez-la chez tout marchand de matériaux de construction, dans toute ferronnerie, ou écrivez à C.P. 492, Sherbrooke.

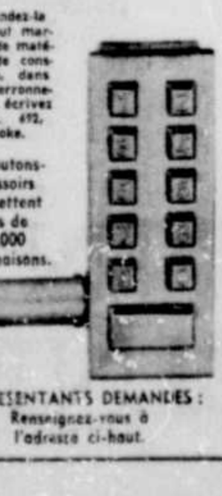

10 boutons-poussoirs permettent plus de 10,000 combinaisons.

REPRESENTANTS DEMANDES: Renseignez-vous à l'adresse ci-haut.

Nous souhaitons ardemment que la NOUVELLE ANNEE apporte à chacun de nos clients et amis tout le bonheur et la prospérité qu'ils en attendent.

POUR DU NOUVEAU DANS LE DOMAINE DE LA CONSTRUCTION

GARY LONGCHAMP INC
ENTREPRENEUR

PLANS DE MAISON • TERRAINS • PRÊTS

1715, rue Patton — Sherbrooke — Tél.: 562-3230

Membre de l'Association des Constructeurs des Cantons de l'Est.

MILORD

PUBLIC NOTICE

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
CITE OF THETFORD MINES
TO THE RESIDENTS OF THE CITY OF THETFORD MINES

PUBLIC NOICE IS HEREBY GIVEN that the City Council of Thetford Mines has, at a special sitting held December 27th 1966, adopted by-law no: 729 to raise to $2,000,000.00 the industrial fund of the City of Thetford Mines. Such by-law is now deposited in the office of the undersigned for the information of all interested parties.

PUBLIC NOTICE IS ALSO GIVEN THAT, to satisfy the provisions of article 393 of the Cities and Towns Act, a public meeting of the electors who are property owners in the City of Thetford Mines, will be held at the City Hall of Thetford Mines Monday January 9th 1967, at 7.00 o'clock p.m. and that there and then the said by-law will be taken into consideration by the said electors who are property owners, in conformity to the law.

Given under my hand at Thetford Mines, this 28th day of the month of December in the year one thousand nine hundred and sixty-six.

Armand Gagnon,
City Clerk
31 déc.

AVIS PUBLIC

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE THETFORD MINES
AUX HABITANTS DE LA CITE DE THETFORD MINES

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que le Conseil de la cité de Thetford Mines a, lors d'une séance spéciale tenue le 27 décembre 1966, adopté le règlement no: 740, pour la création d'une Commission des Loisirs. Tel règlement est maintenant déposé au bureau du soussigné pour l'information de toute personne intéressée. Ledit règlement entrera en vigueur le jour de sa publication dans le présent journal.

Donné à Thetford Mines, ce 28e jour du mois de décembre, mil neuf cent soixante-six.

Armand Gagnon,
Greffier de la cité.
31 déc.

AVIS PUBLIC

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE THETFORD MINES
AUX HABITANTS DE LA CITE DE THETFORD MINES

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRESENTES, DONNE QUE le Conseil de la Cité de Thetford Mines a, lors d'une séance spéciale tenue le 27 décembre 1966, adopté le règlement no: 729 pour augmenter de $2,000,000.00 le fonds industriel de la Cité de Thetford Mines. Tel règlement est maintenant déposé au bureau du soussigné pour l'information de toute personne intéressée.

AVIS PUBLIC EST DE PLUS DONNE QUE, pour satisfaire aux dispositions de l'article 393 de la loi des Cités et Villes, une assemblée publique des électeurs propriétaires d'immeubles imposables, dans la Cité de Thetford Mines, aura lieu à l'Hôtel de Ville de Thetford Mines le lundi 9 janvier 1967, à 7 heures p.m. et que là et alors ledit règlement 729 sera pris en considération par lesdits électeurs propriétaires, conformément à la loi.

Donné à Thetford Mines, ce 28e jour du mois de décembre, mil neuf cent soixante-six.

Armand Gagnon,
Greffier de la Cité
31 déc.

CITE DE SHERBROOKE
BUREAU DU GREFFIER

AVIS

REGLEMENT NO 1669

AVIS est par les présentes donné qu'une assemblée des propriétaires de la zone B-47 pour l'approbation de l'amendement suivant au règlement de zonage de la cité de Sherbrooke aura lieu à l'hôtel de ville, le 9 janvier 1967, de 7h. à 8 heures p.m.

Le règlement no 1669 concernant une maison de 3 logements sur le lot 15C-58, rang X, canton Ascot, propriété de M. Wilfrid Jacques. La zone B-47 comprend les lots situés entre les rues Delorme, Lisieux, et Gervais.

Les propriétaires de la zone B-47 qui désirent s'opposer à ce règlement doivent assister à cette assemblée.

Les propriétaires des zones contiguës à la zone B-47 peuvent demander de participer à ladite consultation en faisant parvenir au soussigné, dans les cinq jours des présentes, une requête signée par au moins douze propriétaires de la zone contiguë concernée.

H. P. Emond,
Greffier.
31 déc. 3-4 janv.

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUEBEC
LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE SHERBROOKE
COMTE DE SHERBROOKE

Avis public est, par le présent donné à tous les propriétaires de biens-fonds demeurant dans les territoires du canton d'Ascot et de Ascot-Nord faisant partie du territoire de la Commission des Ecoles catholiques de Sherbrooke, que le rôle de perception des taxes scolaires fixées par les commissaires d'écoles de cette municipalité est déposé au bureau du Trésorier, 865, rue Bowen Sud, Sherbrooke, où il peut être examiné par les intéressés, pendant quinze jours, à compter de cet avis. Durant ce temps tout contribuable intéressé peut porter plainte, par écrit, au sujet de ce rôle qui sera pris en considération et homologué, avec ou sans amendements, à la session des commissaires qui se tiendra le 17 janvier 1967 au lieu ordinaire des séances, à 7.00 heures de l'après-midi. A compter de ce jour, le rôle de perception sera en vigueur et tout contribuable est tenu de payer le montant de ses taxes, au bureau du Secrétaire-trésorier de sa propre municipalité, i.e. Monsieur Marcel-Léopold Grondin pour Ascot-Nord et Monsieur R. S. Broadhurst pour le canton d'Ascot, sans avis ultérieur, dans les vingt jours qui suivront celui de l'homologation du rôle de perception.

Au cas de paiement total dans les vingt jours de l'homologation du rôle de perception, un escompte de 2% sera accordé.

Donné Sherbrooke, ce 21e jour de décembre 1966.

Yvon Lanctôt,
Secrétaire.
31 déc.

CITE DE SHERBROOKE
BUREAU DU GREFFIER

AVIS

REGLEMENT NO 1670

AVIS est par les présentes donné qu'une assemblée des propriétaires de la zone F-10 pour l'approbation de l'amendement suivant au règlement de zonage de la cité de Sherbrooke, aura lieu à l'hôtel de ville, le 9 janvier 1967, de 7h. à 8 heures p.m.

Le règlement no 1670 concernant l'opération d'une Commission des Liqueurs sur le lot 1503, rue Galt ouest. La zone F-10 comprend les lots situés du côté sud de la rue Galt ouest de Kingston à Belvédère, les lots sur la rue Short, de Worthington à Belvédère et les lots sur la rue Belvédère de Galt ouest à la rue King George.

Les propriétaires de la zone F-10 qui désirent s'opposer à ce règlement, doivent assister à cette assemblée.

Les propriétaires des zones contiguës à la zone F-10 peuvent demander de participer à ladite consultation en faisant parvenir au soussigné, dans les cinq jours des présentes, une requête signée par au moins douze propriétaires de la zone contiguë concernée.

H. P. Emond,
Greffier.
31 déc. 3-4 janv.

CITE DE SHERBROOKE
BUREAU DU GREFFIER

AVIS

REGLEMENT NO 1668

AVIS est par les présentes donné qu'une assemblée des propriétaires de la zone H-4 pour l'approbation de l'amendement suivant au règlement de zonage de la cité de Sherbrooke, aura lieu à l'hôtel de ville, le 9 janvier 1967, de 7h. à 8 heures p.m.

Le règlement no 1668 concernant une cour arrière de 7 pieds sur le lot 20B-50, propriété de M. Emilien Provost, sur la 15e Avenue nord. La zone H-4 comprend les lots situés sur la rue King est de la 13e avenue aux limites ainsi que certains lots situés sur la 13e avenue nord, la 15e avenue nord, la 18e avenue nord et a 20e avenue nord.

Les propriétaires de la zone H-4 qui désirent s'opposer à ce règlement doivent assister à cette assemblée.

Les propriétaires des zones contiguës à la zone H-4 peuvent demander de participer à ladite consultation en faisant parvenir au soussigné, dans les cinq jours des présentes, une requête signée par au moins douze propriétaires de la zone contiguë concernée.

H. P. Emond,
Greffier.
31 déc. 3-4 janv.

UTILISEZ LES ANNONCES CLASSEES

R. P. Denis Benoit décédé à 49 ans

SHERBROOKE — Le deuil vient de frapper la Communauté des Rédemptoristes de cette ville, pour la troisième fois au cours de l'année. Le R.P. Denis Benoit est décédé à l'hôpital St-Vincent-de-Paul vendredi le 30 décembre, à la suite de nombreuses années de maladie, à l'âge de 49 ans.

Le Père Benoit est né à Compton le 28 mars 1917 du mariage d'Arthur Benoit et de Marie-Anna Palardy. Ses études au Collège du Sacré-Coeur de Coaticook et dans les institutions des Rédemptoristes, entre autres au Grand Séminaire de Woodstock, Ont., en compagnie des confrères de langue anglaise pour la Théologie, furent couronnées de l'accession au sacerdoce le 24 juin 1942. Sa profession religieuse remontait au 15 août 1937. Après 3 années d'enseignement à Sainte-Anne de Beaupré, il séjourna 5 an-

R. P. Denis Benoit

nées à Moncton, N. Br., à titre de prédicateur, pour enfin venir résider à Sherbrooke, où il se distingua dans la direction des exercices de la Neuvaine à N.-D. du P.-S. de 1952 à 1960. Ses prédications en langue anglaise ont été abondantes elles aussi.

Mme Benoit, les frères et soeurs du défunt, Alphonse, libraire, de Valleyfield, Aimé, secrétaire de la municipalité de Bromptonville, Maurice, C. Ss. R., missionnaire au Vietnam, Armand, marchand à Coaticook la R. Sr Maurice-de-Jésus, Petite Soeur de l'Assomption, de Ville-La-Salle, Gisèle, infirmière à St-Hyacinthe, et Mme Denis Dupuis (Réjeanne), marchand de Coaticook, sont assurés de la sympathie générale, de même que la Communauté des Rédemptoristes.

La dépouille mortelle est exposée à la Salle Culturelle de N.-D. du P.-S., au monastère de la paroisse. La translation des restes aura lieu à l'église lundi après-midi à 4 heures et les funérailles, mardi le 3 janvier à 10h.30 a.m., à l'église de Notre-Dame du Perpétuel-Secours.

Décès

GERARD BRIEN et FILS INC.
Gérard, Pierre et Guy Brien.
229, boul. Queen nord. 562-7646
SHERBROOKE

BENOIT — Les funérailles du R. P. Denis Benoit, fils de feu Arthur Benoit, décédé à l'âge de 49 ans, auront lieu mardi, le 3 janvier, à 10h.30. La translation aura lieu lundi à 4 heures à l'église Notre-Dame du Perpétuel-Secours. La dépouille mortelle est exposée dans la Salle Culturelle, au 871 rue Ontario. Inhumation au cimetière de la communauté.

DURANLEAU & JALBERT LTEE
François et Johnny Fabi, prop.
J. M. Morin, gérant
357, King Est — Tél.: 563-5555

GAGNON — Les funérailles de M. Cléophas Gagnon, époux en premières noces de feu Eléonore Rouleau, et d'Arthémise Breton, demeurant Foyer St-Joseph, 611, Boul. Queen Nord, décédé à l'âge de 86 ans, auront lieu samedi 31 décembre. Le convoi funèbre quittera les salons funéraires Duranleau & Jalbert Ltée, 365, London, à 2 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours, où le service sera chanté à 3 heures. Inhumation au cimetière St-Michel.

255-2

PERREAULT ET RODRIGUE ENR.
1186 sud, rue Belvédère
Tél.: 563-4141
Paul Rodrigue co-propriétaire gérant

GOBEIL — Les funérailles de Vve Ferdinand Gobeil née Emérencienne Lemieux demeurant au 930 Worthington décédée à l'âge de 70 ans, auront lieu lundi, le 2 janvier. Le convoi funèbre quittera la résidence funéraire Perreault et Rodrigue, 1186 sud Belvédère à 9h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Jeanne d'Arc où le service sera chanté à 10 heures. Inhumation au cimetière St-Michel.

258-2

La Cie de frais funéraires des Cantons de l'Est
Robert et Marc Brien, props.
297 King Ouest. Tél.: 569-9121
Sherbrooke

VEILLEUX — Est décédée Mme Vve Philippe Veilleux à l'âge de 68 ans. La dépouille est exposée au salon funéraire Brien, 716 rue Short.

ANTONIO BOISVERT
directeur de funérailles, Windsor
Tél.: 845-3477

HEBERT — Les funérailles de Hélène Hébert fille de feu Rémi Hébert et de feu Malvina Aubin, demeurant à Windsor décédée à l'âge de 61 ans auront lieu samedi le 31 décembre 1966. Le convoi funèbre quittera les salons funéraires Antonio Boisvert, 44 3e avenue Windsor, à 1h. 45 pour se rendre à l'église St-Philippe de Windsor, où le service sera chanté à 2 heures. Inhumation au cimetière du même endroit.

258-2

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST
Succ. Magog
Robert et Marc Brien, prop.
L. Ménard, gérant — 843-2700

LIZOTTE — Les funérailles de M. Joseph Lizotte, époux de Gertrude Hopps, demeurant Foyer de la Providence, Magog, décédé à l'âge de 73 ans, auront lieu lundi 2 janvier 1967. Le convoi funèbre quittera les salons funéraires Brien, 380 St-Patrice Ouest à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean Bosco, où le service sera chanté à 10 heures. Inhumation au cimetière du même endroit.

255-2

La cie des frais funéraires des Cantons de l'Est
297 King Ouest
Robert et Marc Brien, props.
Tél.: 569-9121 — Sherbrooke

GAUDETTE — Les funérailles de M. Gédéon Gaudette, époux de Hermine Bouchard, demeurant à Stratford Centre décédé à l'âge de 80 ans, auront lieu lundi, le 2 janvier. Le convoi funèbre partira de la salle paroissiale de l'endroit à 9h.45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera chanté à 10 heures. Inhumation au cimetière de Stratford Centre.

Frais Funéraires Dupuis Enrg.
107, rue Noël, Asbestos — 879-2424

GODBOUT — Les funérailles de M. Ange-Hébert Godbout, époux de Yvette Chabot, demeurant RR. no 1, Asbestos, décédé à l'âge de 44 ans, auront lieu lundi, le 2 janvier. Le convoi funèbre quittera les salons des Frais funéraires Dupuis, 107 rue Noël, Asbestos, à 9h.45 pour se rendre à l'église St-Barnabé où le service sera chanté à 10 heures. Inhumation au cimetière du même endroit.

REMERCIEMENTS

PERUSSE: — M. et Mme Conrad Gagnon et M. et Mme Wilfrid Pérusse et leurs enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, fleurs, télégrammes, visite à la chambre mortuaire, assistance aux funérailles ou de quelque manière que ce soit leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme TREFFLE PERUSSE et les prient d'accepter ce témoignage de leur gratitude.

Personnalités

PHOENIX, Ariz. — Mme Josephine Goldwater, 91 ans, mère de M. Barry Goldwater, candidat républicain à la présidence des Etats-Unis lors des élections présidentielles de 1964.

KNOX, Ind. — M. Henry F. Schricker, 83 ans, deux fois gouverneur de l'état d'Indiana.

MONTREAL — M. Stanley Counter Norsworthy, 85 ans, banquier bien connu de Montréal.

Pryor, Mont. — Pain Feather, 106 ans, conteur indien expert en légendes indiennes.

MONTREAL — Mlle Majorie Torrance, présidente honoraire de l'Association canadienne de physiothérapie.

LA METEO...

Régions de Montréal, Outaouais, Laurentides, Mauricie, Québec et **Cantons de l'Est: temps clair et froid. Vents de l'ouest de 15 milles devenant légers en matinée. Minimum et maximum** à Montréal et **Sherbrooke:** zéro et 15; Ottawa et Ste-Agathe-des-Monts: cinq sous zéro et 15 au-dessus; Québec: cinq et 15; La Tuque: cinq sous zéro et 10 au-dessus. **Aperçu pour le Jour de l'an: nébulosité croissante avec neige clairsemée, moins froid.**

Pour connaître l'état des routes appelez

DRUMMONDVILLE 819-478-5860

Le Ministère de la Voirie met tout en oeuvre pour tenir les routes ouvertes. Toutefois, un homme averti en vaut deux. Avant de partir, téléphonez au service de l'état des routes.

MINISTERE DE LA VOIRIE DU QUEBEC.

Quelle formidable année nous attend!

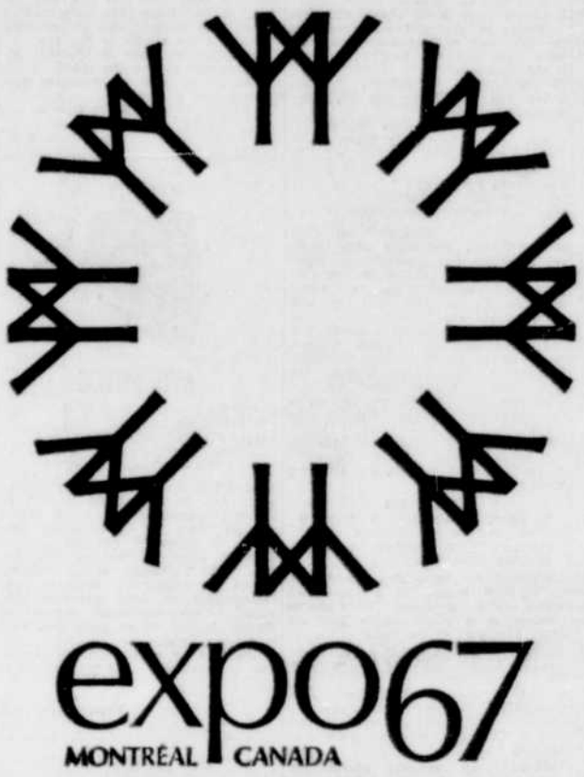

50ième ANNIVERSAIRE

Notre plus grande joie fut d'être à votre service en 1966 et pour 1967, année de notre cinquantième anniversaire, Steinberg qui a tout pour vous plaire vous promet une année plus merveilleuse encore.

LES MAGASINS D'ALIMENTATION STEINBERG ET
LES MAGASINS À RAYONS STEINBERG-MIRACLE MART

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE À TOUS DE LA PART DE STEINBERG